This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

064
P235

Paris. Univerisité. Faculté des lettres.
Positions des mémoires présentés à la
Faculté des lettres pour l'obtention du
diplôme d'études supérieures.
1906-1907

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY

Picard

UNIVERSITÉ DE PARIS

POSITIONS
DES MÉMOIRES

PRÉSENTÉS A LA FACULTÉ DES LETTRES

POUR L'OBTENTION DES

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

SESSION DE JUIN 1906

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1906

SESSION DE JUIN 1906

AVERTISSEMENT

—

La Faculté des Lettres de l'Université de Paris a décidé en 1896 que les Positions des Mémoires présentés par les candidats qui ont mérité d'obtenir le Diplôme d'Études supérieures seraient imprimées.

Les Positions de chaque Mémoire sont publiées sous la responsabilité personnelle de l'auteur.

LA
CONCEPTION DE LA SCIENCE
DANS ERNST MACH

PAR

AUDIERNE

L'objet de ce mémoire est d'exposer la théorie de la science selon Mach. Cette exposition comporte deux parties principales. La première porte sur la conception de la réalité, matière de la science; la seconde étudie la construction même de la science et le rôle de l'esprit dans cette construction.

ORIGINES DE LA THÉORIE DE MACH

Avant l'exposé de la théorie de Mach, et comme préliminaires à cet exposé, deux chapitres sont consacrés à rechercher :

Chapitre I. — Quelles traditions philosophiques générales (empirisme, nominalisme, évolutionnisme) et quels courants scientifiques contemporains (expérimental d'une part, mathématique et logique de l'autre) préparaient cette théorie.

Chapitre II. — Comment l'attitude et la position initiales de

Mach lui imposaient déjà certaines solutions et une certaine méthode historique et psychologique et déplaçaient en particulier le problème de l'objectivité de la connaissance.

THÉORIE DE LA RÉALITÉ

Chapitre III. — Conception de la réalité. Toute réalité consiste toujours et exclusivement en sensations (ou complexes de sensations) et en dépendances entre ces sensations (ou complexes de sensations). Cette thèse s'établit par la critique des idées de corps, de moi, de substance, d'espace et de temps. On a attribué à tort des propriétés d'unité, d'identité et de permanence au corps et au moi ; loin d'être des données immédiates, ce sont des constructions symboliques secondaires, dont les éléments simples sont des sensations. La substance n'est pas un substrat réel sous les phénomènes, mais une abstraction et un concept scientifique. L'espace et le temps ne sont pas des formes sensibles de la pensée humaine ; l'opposition des espaces physiologiques multiples et différents par leurs caractères (espaces tactile, visuel, musculaire) et de l'espace métrique fait ressortir le caractère conceptuel abstrait et conventionnel de ce dernier ; une opposition semblable existe entre le temps physiologique et le temps métrique, spatialement conçu. Ce qu'il y a de réellement donné et de non construit, dans l'espace et le temps, ce sont encore des sensations. La croyance à l'existence des autres hommes est le résultat de la reconnaissance de groupes partiellement donnés comme analogues à nous et partiellement reconstruits par inférence de nous à eux ; les autres êtres vivants ne sont comme nous que des complexes de sensations. Tout se réduit donc à des sensations en dépendance réciproque; mais la sensation est donnée non seulement comme un élément représentatif, mais comme un élément dynamique — action et réaction — en évolution continuelle.

Chapitre IV. — Examen critique des vues de Mach sur la réalité. Il faut d'abord expliquer, dans la mesure du possible, pourquoi Mach a choisi une telle vue d'ensemble des choses : c'est une conception de savant qui veut se débarrasser de certains

problèmes philosophiques (problème de la chose en soi, de l'opposition de l'apparence et de la réalité); cette conception est également inspirée par des tendances antimécanistes et par le sentiment de la prépondérance du point de vue dynamiste et évolutionniste dans la science. Elle est moniste, pour fonder l'unité de la science et de la méthode. Il faut maintenant voir ce que vaut cette théorie, et c'est la seconde partie de notre examen critique, qui porte sur l'équivoque de la notion de sensation, sur l'élasticité trop grande et enfin sur l'insuffisance d'une doctrine qui réduit le sujet à n'être qu'une « unité pratique » et supprime la conscience.

THÉORIE DE LA SCIENCE

Chapitre V. — Le sujet et la connaissance vulgaire. Puisqu'aussi bien la connaissance scientifique n'est que le prolongement de la connaissance vulgaire, il faut commencer par l'étude des opérations psychologiques impliquées dans toute connaissance. D'où une revue rapide des principales facultés du sujet : mémoire, représentation, comparaison et jugement, langage et imagination ; d'où aussi l'indication des deux mobiles qui déterminent et accélèrent le développement de la connaissance : l'intérêt pratique et le malaise intellectuel que nous cause le fait inexpliqué. Ainsi se constitue un premier fonds de connaissances et d'expériences vulgaires sur lequel se bâtira la science.

Chapitre VI. — La conception de la science. La science consiste essentiellement dans la description des faits ; la méthode scientifique de découverte est la méthode de variation, qui s'appuie et sur des *expériences mentales* et sur des expériences physiques. Elle présente les faits ordonnés sous forme de lois, classées grâce aux hypothèses, et s'organise formellement au moyen de la déduction et de l'induction. Elle se propose comme limite idéale la figuration, dans la pensée, la plus exacte et la plus économique possible des faits, par le concours des sciences spéciales qui expriment chacune un aspect de ces faits.

Chapitre VII. — Principes directeurs et postulats de la science.

Le savant, dans son œuvre scientifique, est guidé par certaines croyances et certains principes directeurs : croyance au déterminisme, principe de stabilité et de différentiation suffisante, principe de raison suffisante, principe de simplicité, qui s'expliquent non par une nécessité naturelle ou logique, mais par la tendance spontanée de la pensée à l'économie. L'idée d'économie est l'idée essentielle qui domine tout le développement de la science.

CONCLUSION

Dans une conclusion générale, nous cherchons à montrer l'insuffisance de la doctrine de Mach et à en dégager les deux thèses — dans une certaine mesure opposées — qu'elle enveloppe : d'un côté, la thèse réaliste du monisme des sensations, qui semble annihiler la conscience et la pensée ; de l'autre, la thèse psychologique de l'économie de pensée, qui montre l'intervention continuelle de cette même pensée dans l'édification de la science. Malgré ces critiques, nous croyons cependant qu'il y a dans Mach les éléments d'un bon positivisme fondé sur une conception en grande partie exacte de la science et de sa méthode, et nous nous rallions à cette pensée de l'auteur : « La plus haute philosophie que puisse pratiquer un investigateur scientifique consiste précisément à supporter une conception inachevée et à la préférer à une autre, parfaite en apparence, mais insuffisante. »

LE
NATURALISME DE L'HISTOIRE
D'APRÈS COURNOT

PAR

BOTTINELLI

---

§ I

Cournot place l'histoire au sommet des ordres de la connaissance.

§ II

Parmi les différents sens du mot histoire, il retient celui d'étude de la civilisation générale. Cette définition admise, il suit que l'historien est plutôt un artiste qu'un savant. La société, en effet, est un organisme : les lois qui émanent de sa nature luttent contre les accidents qui arrêtent son développement, mais elles finissent par l'emporter. Aussi l'histoire est-elle un mélange organique de lois nécessaires et de faits accidentels qui vont en s'éliminant au profit des premières. C'est ce que Cournot appelle le naturalisme ou vitalisme historique. Or le rôle du philosophe historien est d'étudier cette lutte. De là certaines qualités, différentes de celles d'un pur savant, sont requises chez l'historien.

§ III

Les lois qui proviennent de la nature constituent l'ordre des choses. Cet ordre est difficile à définir ; il implique une idée

transcendante, et, tout en ayant les caractères d'un postulat, il n'en est pas moins objectif. On peut l'assimiler à un idéal artistique. Il est relatif et objectif : s'il n'était pas objectif, on tomberait dans le scepticisme. Il est à lui-même sa justification, par le seul fait qu'il est l'ordre. En outre, il se fonde sur la vraisemblance la plus universelle, garantie à son tour par l'instinct, et l'instinct ne peut tromper car il vient de Dieu. — Aussi la philosophie de Cournot semble-t-elle être une philosophie religieuse. Il y a place pourtant pour l'hypothèse qui ferait de Cournot un intuitionniste, c'est-à-dire un philosophe pour lequel la vérité est affaire de sentiment autant que d'intelligence pure.

§ IV

Le second élément du naturalisme historique est le hasard. Le hasard est le fruit des interférences de plusieurs séries causales indépendantes. Il est donc objectif. Cournot ne semble pas avoir prouvé ce dernier point suffisamment : il ne se prononce pas catégoriquement pour la contingence, et tout en indiquant çà et là sa croyance à une liberté dans l'histoire, il semble ailleurs ne pas tenir compte de cette opinion. C'est pourquoi à cet égard sa pensée demeure imprécise. L'erreur de Cournot, en ce qui concerne le hasard, vient de ce qu'il déduit des conclusions philosophiques d'une définition mathématique conventionnelle, à savoir, en définitive, d'une définition de la probabilité à laquelle il a satisfait en admettant un hasard insuffisamment approfondi. Cette incertitude sur la nature et la réalité du hasard vicie jusqu'à sa théorie de la probabilité philosophique. Toutefois il s'efforce de présenter sa notion de probabilité philosophique comme tout à fait d'accord avec le sens commun, accord par lequel il la justifie en fin de compte.

§ V

Appliquant à l'histoire sa théorie de l'ordre et du hasard, il indique, par de nombreux exemples, quels sont, parmi les accidents historiques, ceux qui aident l'ordre et ceux qui lui font obstacle. Cournot n'a point jugé des uns et des autres après coup et par le succès, comme on le lui a reproché. Il ne se prononce pas sans avoir fait une analyse des événements, analyse dont les résultats sont pris en considération non moins que l'échec ou le succès. Reste une objection : Cournot en n'accordant pas avec

assez de précision une place à la liberté dans l'histoire a trop restreint l'accident et trop manifestement assuré le triomphe de l'ordre. C'est là une conséquence de sa théorie du hasard.

§ VI

Le triomphe de l'ordre étant nécessaire, Cournot croit à la marche de l'ordre dans le monde, c'est-à-dire au progrès.

Les éléments du progrès sont : la tradition ; l'instinct ; les tendances générales ; les génies ; les hasards heureux.

A l'aide de ces éléments, Cournot indique en quoi a consisté le progrès dans les sciences, dans l'industrie, dans la morale, dans la religion, dans la philosophie même et dans la politique. D'où vient en dernière analyse la croyance au progrès chez Cournot ? On pourrait croire qu'elle procède d'une loi psychologique ; mais en réalité Cournot a foi dans le progrès pour la même raison qui lui avait déjà inspiré sa foi dans l'ordre : raison d'un caractère religieux ou d'un caractère intuitif. Une objection se présente ici : les sociétés, selon Cournot, sont en marche vers le meilleur. Or ce progrès n'est ni mécanique ni immoral, dit-il. Comment donc le concilier avec la liberté de l'homme ? Cournot n'a pas cru devoir répondre à cette difficulté ; il semble avoir jugé des choses en mathématicien et d'un point de vue extérieur.

§ VII

Cournot ne s'est pas contenté d'affirmer sa croyance au progrès. Il a montré ce que serait la société future. Il n'y aura plus d'âge d'or en littérature ; les richesses naturelles disparaîtront ; la morale sera plus pure et la religion plus intérieure. Quant aux partis politiques, ils s'évanouiront et ce sera alors l'état de paix. L'histoire cessera d'exister et cèdera la place à la physiqne sociale où tout sera calculé selon des lois rationnelles. Cournot cependant a vu ce qu'il y aurait d'excessif dans une affirmation de ce genre présentée comme absolue. C'est pourquoi il donne ces considérations comme purement probables, et met en garde contre ceux qui instituent pour l'humanité une loi de progrès indéfini et divinisent le monde.

MAINE DE BIRAN ET L'IDÉOLOGIE

PAR

BOURJADE

A l'opposition logique habituellement établie dans l'ordre de la vérité théorique entre les doctrines psychologiques de Maine de Biran et celles de Condillac, il était nécessaire de substituer, dans l'ordre de la vérité historique, l'étude des origines réelles de la théorie de l'effort dans le sensualisme lui-même, de rétablir la continuité de l'évolution des idées, de montrer en un mot les rapports étroits de Maine de Biran avec l'idéologie en déterminant l'influence précise que cette école a exercée sur sa pensée.

L'esprit de l'école idéologique s'est défini à nos yeux, en particulier, par la tendance à intégrer l'étude de l'homme dans le cadre général des sciences de la nature, par la lutte entre l'esprit empirique d'observation *a posteriori* et l'esprit déductif de systématisation *a priori*. La méthode de l'école idéologique nous est apparue comme une méthode de décomposition et de recomposition où la décomposition, procédé proprement analytique, était une division et non une véritable régression, et de ce fait se subordonnait à la recomposition synthétique subséquente qui en devenait la cause finale. Nous avons caractérisé les postulats fondamentaux de cette même école comme étant : l'affirmation d'un empirisme anti-innéiste radical considéré comme indiscutable par les disciples les plus dissidents ; l'affirmation de l'unité d'origine de toutes les facultés de l'esprit humain et d'un sensualisme concomitant qui tendit de plus en plus à se relâcher de sa rigueur ; par suite, l'affirmation de la simplicité et de l'homogénéité de constitution de l'esprit. Relativement aux doctrines, nous avons montré chez Condillac, théoricien de la sensation trans-

formée, une psychologie de logicien dominée par des conceptions formalistes et nominalistes ; chez D. de Tracy une sorte de conception logicopsychologique qui, voyant dans le fait de conscience un genre privilégié de connaissance et non pas une manière spécifique d'exister, subordonne étroitement la psychologie à la logique, et la dénature en plaçant hors d'elle-même sa fin propre. Nous avons trouvé au contraire chez de Géraudo déjà le sens de l'observation psychologique, de la spécificité des actes et de facultés de l'esprit, ainsi que la diversité des objets de science et des méthodes qui s'y appliquent. L'importance ordinairement attribuée à Laromiguière nous a paru tenir beaucoup plus aux circonstances historiques qui ont accompagné l'apparition de ses idées qu'à leur originalité et à leur valeur intime, et nous avons cru retrouver dans ses conceptions, qui ont cependant le mérite de remplacer la sensation par l'attention comme agent du progrès intellectuel, des traces persistantes du pur esprit Condillacien. Enfin il nous a semblé que nous saisissions, dans les discussions successives sur les problèmes du passage de la vie affective à la vie représentative, des rapports réciproques de l'activité et de la passivité, et surtout des rapports de notre volonté avec la résistance extérieure, une évolution progressive qui conduisait à une doctrine nouvelle dépassant le sensualisme idéologique.

Étudiant ensuite l'évolution mentale de Maine de Biran de 1793 à 1806, nous l'avons vu parcourir successivement trois périodes. La première période qui s'étend de la méditation sur la mort au second mémoire sur l'habitude se fait remarquer par la confusion et l'ambiguïté extrême d'une pensée inquiète où le sensualisme est encore prédominant malgré qu'elle s'y meuve avec gêne, et par le caractère subjectif, sentimental et moral des réflexions de l'auteur. La seconde période est marquée par le deuxième mémoire sur l'habitude où l'auteur se séparant du sensualisme sans le combattre de front et sans apporter contre lui une théorie originale constituée, cesse d'être un disciple de l'idéologie pour devenir un dissident. La troisième période marquée par la préparation et la rédaction du mémoire sur la décomposition de la pensée, nous manifeste un Maine de Biran décidément libéré, qui se pose en adversaire avoué de l'idéologie sensualiste et lui oppose toute une doctrine constituée du moi individuel volontaire et de l'origine extra-affective de la personnalité.

Pour expliquer cette transformation, lente dans les deux premières périodes et précipitée dans la dernière, nous avons eu

recours aux influences positives multiples que Maine de Biran avait subies et dont il a profité.

Dans le domaine proprement psychologique nous avons montré comment il ramena, chez Condillac lui-même, les puissances internes de développement du sensualisme type vers une philosophie de l'esprit considéré dans ses forces constitutives et non plus dans sa forme superficielle ; comment il put trouver chez Bonnet l'idée de l'importance du mouvement dans les phénomènes psychologiques et celle d'une activité constante commandée par une force motrice toujours en exercice ; chez D. de Tracy, dont il combattit cependant énergiquement les théories sur la personnalité, ces deux vérités capitales : que toute connaissance est le résultat d'une relation établie entre deux termes, et que, l'origine de toute relation étant le rapport naturel de l'effort à la résistance, le progrès de l'intelligence est solidaire de l'usage de la locomobilité volontaire ; chez de Gérando, la distinction essentielle de la sensation et de la perception, ainsi que la loi inverse de leur processus ; chez Ampère enfin, une théorie de l'effort qu'il n'accepta pas, mais qui lui fut très utile cependant pour constituer la sienne propre, et l'idée première de la gradation des systèmes hiérarchiques du moi qu'il ne fit que développer de concert avec son ami. Maine de Biran a donc largement bénéficié pour ses idées personnelles du mouvement psychologique de l'époque. Il a bénéficié tout aussi fructueusement du mouvement physiologique. Chez Cabanis il trouva un exemple magistral de l'application de la physiologie à la psychologie, une description suggestive de la sensation comme étant le résultat de l'action des forces extérieures d'impulsion et de la réaction des forces intérieures de résistance, l'idée de la différence des sensations des organes périphériques, sources du progrès intellectuel, et des sensations des organes intestins, siège de l'affectivité, la conception aussi d'un état affectif pur. Se mettant à l'école de la médecine du passé, il donne un sens psychologique positif à la doctrine fantaisiste des âmes hiérarchisées de Van Helmont ; Boerhaave, par la distinction de l'être simple dans la vitalité et de l'être double dans l'humanité, lui présentait la base même de sa théorie de la personnalité. Chez Stahl, et chez les modernes Barthez et Dumas, il trouve l'indication du progrès de l'impression à la sensation et de celle-ci à la perception, et surtout la conception d'une activité dynamique, dont il nie d'ailleurs le caractère animique, en opposition avec les conceptions méca-

nistes et iatro-chimiques qui méconnaissent la spécificité du fait vital, comme le sensualisme la spécificité du fait psychologique. Rey-Régis plus directement offre à ses méditations une théorie de l'effort dont le caractère métaphysique, substantialiste et animiste encore, ne discrédita pas la valeur à ses yeux. Il trouve dans les observations de clinique des aliénistes Prost et Pinel la contre-épreuve de ses théories psychologiques. La discussion même des erreurs de Gall ne lui est pas inutile et lui fait prendre conscience de son attitude strictement psychologique. Enfin Bichat dont l'influence sur son esprit ne saurait être exagérée lui présente dans ses conceptions comme l'image physiologique de sa doctrine psychologique. La différenciation de la vie organique et de la vie animale, de la sensibilité organique et de la sensibilité animale, de la contractilité organique et de la contractilité animale volontaire, est en effet le nœud de cette doctrine de la personnalité.

Accessoirement, Maine de Biran, qui met rigoureusement en pratique les enseignements de la philosophie empirique de Bacon et de Locke se sert de Descartes pour préciser sa conception du moi individuel relatif en l'opposant à celle du moi pensée substantielle, de Leibniz pour préciser sa conception de la force, puissance d'effort solidaire d'une résistance en l'opposant à celle de la force monadisée et sans point d'application, de Kant pour préciser son point de vue psychologique de conscience en l'opposant au point de vue logique de connaissance. Enfin, dans la collection des mémoires de l'académie de Berlin, Ancillon signalait à son attention l'importance psychologique de l'idée de cause, Mairan précisait le caractère privilégié de certitude du « conscium sui », et Engel, par une théorie de l'effort qui avait le tort à ses yeux d'en représenter le sentiment comme afférent, pénétrait au plus intime de sa propre pensée.

Grâce à ces matériaux émanés de sources multiples, dont il sut composer un tort organique original et vivant, nous avons établi que Maine Biran dès 1806 s'opposait à l'idéologie par l'esprit, la méthode, et les théories. A l'ancien esprit de l'idéologie, pratique, objectif et logique, il oppose un esprit nouveau spéculatif, subjectif et psychologique. A l'analyse non régressive et non exhaustive de l'idéologie qui s'arrête à un fait massif, il oppose sa double analyse psychologique et physiologique régressive et exhaustive qui atteint les conditions précises des phénomènes et nécessite un empirisme intégral. Au sensualisme il oppose les

théories de l'effort volontaire, à la conception d'un désir dépendant et sans effet direct, celle d'une volonté initiale et efficace, à la doctrine du développement unilinéaire de l'esprit qui confond l'inférieur et le supérieur, celle du développement hiérarchique qui différencie au plus profond de leur nature dans la conscience et dans l'organisme, l'affectivité impuissante et le vouloir constitutif.

HENRY MORE
CRITIQUE DE DESCARTES

PAR

Raymond CHALMEL

Les doctrines cartésiennes n'exercèrent point sur la pensée anglaise au XVIIe siècle l'influence d'un maître sur un disciple. Du vivant de Descartes, sa philosophie fut connue en Angleterre, et particulièrement à Cambridge ; mais elle y rencontra un accueil bien différent de celui qu'on lui faisait sur le continent : tandis qu'en Europe elle trouvait ou de fervents adeptes ou de fougueux adversaires, — dans l'Université anglaise, parmi ceux qu'on appelait les platoniciens de Cambridge, le cartésianisme se trouva en face de doctrines toutes constituées qui traitèrent avec lui d'égal à égal. Les esprits indépendants qui les professaient, tout en admirant cette nouvelle philosophie, en usèrent à son égard avec toute la liberté que comportait leur éclectisme. Du cartésianisme ils prirent ce qui leur convenait, — et ce qu'ils y virent de pernicieux, ils le dénoncèrent hardiment.

La présente étude a pour objet de faire voir, par un exemple pris sur le plus original des penseurs de l'École de Cambridge, Henry More, à quel courant de pensée se heurta le rationalisme cartésien dans ce milieu, — quelles luttes s'ensuivirent, quelles hésitations, — enfin à quelle tentative de conciliation le conflit parut aboutir.

*
* *

Les philosophes de Cambridge, avant d'être philosophes, sont théologiens. Des quatre plus célèbres, Benjamin Whichcote, John

Smith, Ralph Cudworth, Henry More, les deux premiers sont surtout théologiens, les deux autres sont plutôt philosophes.

Tandis que les premiers donnaient une forte impulsion au libéralisme religieux, les plus philosophes tentèrent d'accommoder le christianisme avec les doctrines modernes issues de la Renaissance.

Or, dès ses premiers essais, la philosophie moderne avait donné naissance à des systèmes qui contenaient plus ou moins explicitement le panthéisme ou l'athéisme. Les penseurs de Cambridge usent leurs forces et font converger les efforts combinés de leur érudition théologique, de leurs connaissances historiques et de leur foi platonicienne vers cette unique fin : la réfutation et la ruine de l'athéisme.

*
* *

Henry More est bien la personnalité la plus représentative, — tout en étant peut-être la plus originale — des tendances et des caractères propres de l'École de Cambridge. Il est surtout intéressant par sa critique du cartésianisme.

Il laissa en effet à Cudworth le soin d'achever Hobbes et se tourna vers Descartes, dans le mécanisme duquel il voyait un germe dangereux d'athéisme. Henry More est trop perspicace pour confondre, en théorie, Descartes avec Hobbes : mais il pense que, *pratiquement,* des esprits d'une culture philosophique insuffisante, ou mal prévenus, peuvent être conduits, par le cartésianisme, aux funestes erreurs de l'auteur du *Léviathan.*

Que Descartes, à la vérité, ne soit point athée, c'est ce que More affirme avec force ; il a vigoureusement défendu Descartes contre l'accusation d'athéisme. More est néanmoins persuadé que le mécanisme, en tant qu'il prétend expliquer à lui seul tous les phénomènes, est un système dans lequel, logiquement, il n'y a point de place pour Dieu.

Mais il est possible aussi, pour qui sait philosopher, d'accorder certaines parties du cartésianisme avec la croyance fondamentale en un Dieu, en un esprit actif. Car l'explication mécanique des phénomènes matériels est compatible avec l'existence de substances incorporelles opérant parmi ces mêmes phénomènes : — Il suffit de prendre le mécanisme pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour une explication naturelle commode, mais *incomplète* ; — il est une propédeutique grâce à laquelle on peut s'élever à l'intelligence des

vraies causes, en d'autres termes à l'explication supra-naturelle et complète (métaphysique) des phénomènes par l'action sur la matière des êtres incorporels.

*
* *

Henry More se présente donc comme un adversaire, non comme un ennemi, du cartésianisme. Ce n'est pas même sur le système que portent ses querelles, c'est sur l'athéisme dont il prévoit que le système sera le prétexte pour certains esprits. — Il eut à la fois de l'admiration pour Descartes et de l'aversion pour les prétentions du mécanisme cartésien.

Cette double impression explique les apparentes variations de Henry More, qui vont d'une admiration enthousiaste (1648) jusqu'aux critiques les plus acerbes (1671).

Henry More ne fut jamais cartésien convaincu, comme on l'a cru (Baillet). Il admira le cartésianisme sans ignorer les points faibles de la doctrine ; et quand l'admiration eut diminué au cours des années, les critiques prirent d'autant plus de relief.

*
* *

Le caractère le plus évident de ces critiques, c'est qu'elles portent uniquement sur la physique cartésienne.

Il s'agit de montrer que le mécanisme, pour séduisant qu'il soit, n'explique pas les phénomènes naturels. Il schématise assez heureusement une certaine phase de la causalité physique, mais il élève une prétention illégitime à faire de la causalité mécanique le type de toute causalité.

Les objections de More se rangent aisément sous trois chefs :

1. — La question de l'étendue.

2. — Celle du mouvement.

3. — Celle des rapports de l'une à l'autre, c'est-à-dire le mécanisme proprement dit.

I. — More entreprend de prouver que l'étendue et la matière sont distinctes, au contraire de ce qu'avait dit Descartes : le mouvement des corps prouve qu'ils occupent dans l'espace un lieu distinct de la matière qui les compose.

Descartes a surtout eu le grand tort d'affirmer que tout ce qui est étendu est matériel, et réciproquement ; car l'on conçoit sans peine les substances immatérielles ou esprits comme étendus.

Il faut dès lors modifier le concept de l'étendue que nous livre le système cartésien : Descartes entend par étendue l'espace des géomètres à trois dimensions : or cette étendue ne convient pas aux esprits.

Les esprits se définissent par leur activité même ; et comme une substance ne peut agir où elle n'est pas, les substances immatérielles, agissant sur la matière, sont co-extensives à la matière. Elles sont pénétrables les unes aux autres ; et comme cette idée est incompatible avec la notion de l'espace géométrique à trois dimensions, il faut modifier la conception de l'étendue en disant qu'elle a une quatrième dimension, qu'on ne saurait figurer à l'imagination, à moins d'employer une comparaison matérielle et grossière de la présence simultanée de plusieurs esprits en un même lieu avec une sorte d'épaississement particulier de la substance immatérielle (*spissitudo essentialis*).

II. — Descartes avait défini le mouvement comme un changement dans la situation relative des corps. Définition purement statique, et quasi négative, dit More : elle ne caractérise point le déplacement du corps en mouvement, en sorte qu'il n'y a pas de distinction possible entre le repos et le mouvement.

More pense qu'il importe de se faire du mouvement une idée *positive* qui le distingue nettement du repos. Il ne la développe malheureusement pas et ne fait guère que l'indiquer : c'est, au fond, l'idée d'un déploiement d'énergie.

III. — Henry More s'applique à démontrer que le mécanisme ne peut suffire à expliquer, comme il le prétend, d'une manière complète, la plus grande partie des phénomènes :

Ni les phénomènes de la nature inorganique : par exemple les tourbillons célestes — la gravitation — la pression dans les fluides.

Ni les phénomènes organiques : et c'est l'occasion pour More d'opposer le finalisme aux partisans de la seule causalité efficiente.

Ni les phénomènes de la vie consciente : à ce propos se pose la question importante de l'âme des bêtes, sur laquelle More combat vigoureusement l'opinion cartésienne.

*
* *

Quand on s'est bien pénétré de l'impuissance d'un tel effort et des raisons pour lesquelles il a échoué, on est sur le chemin de la doctrine la plus vraie, celle qui voit dans l'univers l'action

incessante des êtres incorporels, et par-dessus tout, de la substance divine.

Le cartésianisme rabaisse Dieu : son Dieu n'est pas un Dieu vivant et actif. La notion de la substance divine a chez Descartes, pour principal attribut, la pensée : mais la pensée, en tant qu'elle connaît, est passivité. Pour relever Dieu à sa dignité de puissance active, mais qui n'agit pas directement sur le monde des corps — car dans l'hypothèse de l'action directe, d'où naîtrait le mal physique ? — More admet que Dieu se sert de substances spirituelles secondaires pour entrer dans le détail infini de son œuvre. « Principe hylarchique » dans la nature, « pouvoir plastique » dans l'âme humaine, cette puissance immatérielle, soumise à Dieu et pourtant douée de quelque spontanéité, occupant l'espace et peut-être identique à l'espace (conçu comme actif), constitue le lien universel entre le monde inférieur, celui de la matière, et les formes les plus sublimes de l'Être.

*
* *

Ainsi toute cette critique du cartésianisme a sa raison d'être et sa fin dans la métaphysique.

Cette métaphysique, qui a pour objet l'étude des substances spirituelles, et qu'on pourrait appeler un *spiritualisme,* comporte une partie de spiritisme. En fait, à mesure qu'il avançait en âge, More fut toujours plus porté vers les spéculations occultes. L'existence de revenants, l'apparition d'esprits incarnés ou désincarnés, était à ses yeux une preuve de l'existence de Dieu plus convaincante que les démonstrations rationnelles.

En somme, Henry More s'oppose au rationalisme moderne et français par son mysticisme, et par un tour d'esprit antique en même temps qu'anglais :

1. — Tout contribuait à pousser More vers un pneumatisme théosophique et mystique : 1° sa nature ; — 2° les plus célèbres de ses amis ; — 3° l'influence de ses premières études et de ses lectures.

2. — Il est antique par sa tournure d'esprit objectiviste et réaliste. Il est, si l'on veut, quelque peu grec, par son long commerce avec le Pythagorisme, Plotin, Proclus, Jamblique.

3. — Enfin des deux tendances de l'esprit anglais, l'une qui l'entraîne au positivisme empiriste, et l'autre qui le porte vers les spéculations sur le supra-sensible, — More représente bien la

seconde. Et l'on comprend que son influence se soit bornée à des Anglais : Glanvill — Newton — Clarke.

L'originalité de Henry More s'accentue quand on le compare aux grands cartésiens, auxquels il ne doit rien : ni à Spinoza, son ennemi spéculatif, — ni à Malebranche, qu'il ne paraît pas avoir connu, — ni à Leibniz, en dépit de curieuses ressemblances.

Par tous ces caractères, la philosophie de Henry More nous apparaît comme constituant un lien entre la philosophie des siècles précédents, qu'il contribue à épurer, — et la philosophie moderne, qui allait s'engager dans les voies tracées par le cartésianisme.

LE COMMUNISME SEXUEL EN AUSTRALIE

PAR

DAVID

INTRODUCTION

Les faits que cette étude a pour but de classer et d'interpréter sont empruntés au livre de Howitt, *The Native Tribes of South-East Australia* (1904), et aux deux livres de Spencer et Gillen : *The Native Tribes of Central Australia* (1899), *The Northern Tribes of Central Australia* (1904). — Le grand nombre des tribus étudiées permet un emploi utile de la comparaison.

PREMIÈRE PARTIE

LE COMMUNISME SEXUEL

(Description et classification des faits.)

CHAPITRE I

LE PRÊT ET L'ÉCHANGE DES FEMMES

Ces phénomènes, qui respectent toujours les prohibitions exogamiques, sont généraux en Australie, quoique interdits dans quelques tribus. — Le prêt de la femme aux visiteurs est un rite d'hospitalité. — Le prêt et l'échange entre amis appartenant au même groupe local, souvent entre frères, démontrent l'instabilité du lien matrimonial.

CHAPITRE II

LE MARIAGE *PIRRAURU*

Dans les tribus du lac Eyre, chaque femme est l'épouse *Tippa-malku* d'un seul homme et l'épouse *Pirrauru* de plusieurs autres ; chaque homme a des femmes *Tippa-malku* et *Pirrauru*. — L'aire de cette forme matrimoniale est restreinte. — Le mariage Pirrauru unit un groupe de frères à un groupe de sœurs. — Il se contracte par une cérémonie magico-religieuse spéciale : rite *Kandri* des Dieri. — Intervention de la collectivité dans l'établissement de la relation *Pirrauru*. — Fonctionnement du mariage Pirrauru : droits respectifs des époux *Tippa-malku* et *Pirrauru*.

CHAPITRE III

LA DÉFLORATION PRÉMATRIMONIALE

Dans une multitude de tribus, notamment dans toute l'Australie centrale, les jeunes filles sont solennellement déflorées avant leur mariage. — La défloration est une cérémonie d'initiation des femmes et une condition préalable indispensable au mariage. — Elle comprend deux moments : 1° l'introcision, opération manuelle ; 2° l'inceste rituel. — L'opération manuelle est accomplie par un parent (tribal) de la jeune fille ; dans une tribu (Kaitish), par sa sœur aînée. — La femme a ensuite des rapports sexuels avec des individus qui soutiennent avec elle un rapport déterminé de parenté tribale : violation de l'exogamie. — Les déflorateurs peuvent se recruter dans six sur huit des classes matrimoniales. Les deux autres sont celles des pères et des gendres tribaux de la femme. — La femme ne cohabite pas avec ses frères réels. — Seconde défloration, avant le second mariage d'une veuve.

CHAPITRE IV

LES LICENCES SEXUELLES

Ce sont des faits de communisme sexuel obligatoire, religieux,

concentrés sur un temps défini et relativement court. — Licences s'exerçant sur une seule femme : 1° licences précédant le mariage : possession de la femme enlevée par les compagnons du ravisseur ; — puis, par tous les autres hommes (Kurnandaburi). — 2° licences à caractère pénal. — Licences s'exerçant sur plusieurs femmes : 1° licences occasionnées par un envoi de messagers ou une expédition de vengeance. — 2° par une cérémonie religieuse : A) Rites extraordinaires. — B) Rites normaux : α) cérémonies d'initiation. β) cérémonies totémiques. γ) autres cérémonies. — Parmi toutes ces licences, les unes violent, les autres respectent les interdictions exogamiques. — La licence sexuelle se rencontre presque partout, sous une au moins des formes décrites.

DEUXIÈME PARTIE

LES THÉORIES DE LA PROMISCUITÉ PRIMITIVE ET DU MARIAGE DE GROUPE

CHAPITRE I

HISTORIQUE

Origine de ces théories : l'hétaïrisme primitif chez Bachofen, chez Mac Lennan. — La théorie du « communal marriage » chez Lubbock ; réfutée par Mac Lennan. — La théorie de la promiscuité primitive et du mariage collectif chez Morgan : argument tiré des nomenclatures de parenté.

CHAPITRE II

LA SIGNIFICATION DES NOMENCLATURES DE PARENTÉ

Théories de Mac Lennan, Starcke, Westermarck : les nomenclatures ne seraient que des listes de formules d'adresse. — Réfutation de cette théorie. — Réfutation de la théorie de Morgan, suivant laquelle les termes des nomenclatures expriment des liens de sang. — Synthèse des théories adverses : les termes des nomenclatures expriment des liens de parenté sociale (M. Dur-

kheim). — Exemple d'un système de parenté sociale : le système des classes matrimoniales. — La parenté que nous appelons « réelle » correspond à la famille restreinte, simple association de fait, n'ayant qu'à un moindre degré un caractère juridique. — Dans cette interprétation, les nomenclatures sont très instructives, mais ne prouvent rien en faveur du mariage collectif. — Erreur de Morgan sur la nomenclature hawaïenne : celle-ci ne prouve pas l'ancienne cohabitation des frères avec leurs sœurs.

CHAPITRE III

LA THÉORIE DU « GROUP-MARRIAGE » ET LES FAITS AUSTRALIENS

Argument tiré des nomenclatures. — Pas plus que tout autre, la nomenclature Kurnai ne prouve le mariage collectif ; pas plus que la nomenclature hawaïenne, elle ne prouve l'ancienne cohabitation des frères avec leurs sœurs. — Argument tiré des faits de communisme sexuel : ceux-ci, d'après Spencer et Gillen, ne sauraient s'expliquer qu'en admettant, antérieurement à l'époque actuelle, une phase de promiscuité, suivie d'une phase de « group-marriage ». — Partie négative de leur théorie : elle est fondée, mais n'envisage pas toutes les hypothèses possibles. — Erreur fondamentale de nos auteurs : ils croient que partout où il y a *connubium,* il a dû y avoir autrefois mariage.

TROISIÈME PARTIE

LE CARACTÈRE RELIGIEUX DU MARIAGE

CHAPITRE I

FONCTION DU MARIAGE PIRRAURU

Réfutation de l'interprétation de Spencer et Gillen et de Howitt : le mariage *Pirrauru* succède pour la femme au mariage *Tippa-malku* ; les maris *Pirrauru* n'exercent leurs droits qu'avec le consentement du mari *Tippa-malku* ; enfin, la relation Pirrauru est instituée par une cérémonie spéciale. Ces trois faits contredisent

des conséquences logiques de l'interprétation discutée. — La cérémonie susdite est un rite communiel. — Le mariage *Pirrauru* est une communion dans et par les femmes. — Il lève partiellement l'interdiction qui isole chaque femme mariée de tout homme autre que son mari. — Comparaison du mariage Pirrauru et du lévirat : il n'y a pas entre ces deux faits de filiation historique. — L'établissement de la relation Pirrauru, se faisant entre un groupe de frères et un groupe de sœurs, suit une ligne de moindre résistance. — Le mariage Pirrauru est une véritable institution sociale, à fonctions notamment diplomatiques. — Il est un instrument de cohésion collective. — La fréquence des querelles de jalousie ne prouve rien contre cette thèse.

CHAPITRE II

FONCTION DES LICENCES SEXUELLES

Ce sont des rites établissant une communion entre les hommes qui y participent, et aussi entre ceux-ci et les femmes. — Les licences à caractère pénal satisfont la colère collective sur la personne qui l'a, par son crime, déchaînée. — La violation de l'exogamie est toujours le signe d'une excitation tout à fait anormale. — Les licences occasionnées par une ambassade ou par une expédition de vengeance ont une fonction communielle évidente. — Elles satisfont, en outre, des sentiments d'intense exaltation collective. — Les licences comme rites de conjuration : leur fonction communielle. — Les licences qui accompagnent des rites normaux se produisent lors de rassemblements considérables et en des moments d'extrême surexcitation religieuse. — En somme, la licence, manifestation du délire religieux, traduit l'effacement des personnalités individuelles dans l'âme collective : le commerce sexuel est la voie par où celle-ci prend conscience d'elle-même et de son unité.

CHAPITRE III

FONCTION DE LA DÉFLORATION PRÉMATRIMONIALE

Les licences prématrimoniales en cas d'enlèvement et les rites

de défloration ont pour fonction de rendre le mariage possible : cela résulte, en particulier, pour ceux-ci de leur caractère de rites d'initiation. — L'enlèvement est un rite pour conjurer les dangers du mariage ; la licence qui le suit parfois représente l'enchaînement de la jeune fille au groupe de son mari et à la vie conjugale elle-même. — Cette interprétation n'implique pas le « group-marriage ». — La défloration est la rupture rituelle d'un tabou des fiancés. — Le mari ne peut déflorer lui-même sa femme : « tabou initial » du mariage. — Pourquoi l'inceste rituel sert-il à la désacralisation ? Comparaison entre la défloration et les rites de l'*Intichiuma* : les gens d'un clan, en violant l'interdiction alimentaire normale, peuvent seuls désacraliser leur totem, parce qu'ils sont de la même chair que ce totem ; de même, si les auteurs de l'inceste rituel peuvent seuls désacraliser la femme, c'est peut-être parce qu'ils sont de la même chair que cette femme. — Confirmation de cette idée par le fait que les époux tribaux, qui participent toujours à la défloration, y participent généralement en dernier. — La défloration possède sans doute des fonctions communielles, qui la rattachent à l'ensemble des licences. — Le fait de la seconde défloration avant le second mariage d'une veuve permet d'établir une différence de fonction entre l'introcision, introduction à la vie sexuelle, et l'inceste rituel, introduction à la vie conjugale.

CONCLUSION

Ce travail est une contribution à l'étude de la genèse des institutions conjugales et de la morale sexuelle.

Le mariage primitif est éminemment religieux, et à ce titre entouré de difficultés et de tabous : avant le mariage, tabou des fiancés, que rompt rituellement la défloration ; après le mariage, isolement sexuel de la femme mariée, atténué par le mariage Pirrauru, temporairement effacé par les licences. — Fonctions communielles et désacralisatrices des diverses formes du communisme sexuel. — On entrevoit que les obstacles religieux dont s'entoure le mariage ont été, non en augmentant, mais en diminuant, et que l'évolution matrimoniale, comme celle de tous les faits sociaux, s'opère dans le sens de la laïcisation.

ESSAI SUR L'ÉVOLUTION
DES
IDÉES PSYCHOLOGIQUES
DE CONDILLAC

PAR
GAILLET

La doctrine capitale du sensualisme de Condillac en psychologie est celle de la sensation transformée. Elle peut être considérée à deux points de vue. D'une part, elle se présente comme un tout dont les différentes parties sont rigoureusement liées entre elles, comme un ensemble d'une parfaite continuité. D'autre part, dans ce système, les opérations de l'âme sont conçues d'une certaine manière. En d'autres termes, il y a lieu de distinguer dans cette doctrine la forme et la matière. Pour expliquer comment elle s'est formée, il faut donc rendre compte à la fois du détail de son contenu et de son ordonnance logique et systématique.

Nous trouvons le germe de la doctrine de la sensation transformée dans le premier ouvrage de Condillac, l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* publié en 1746. Le philosophe ne se contente pas, à l'exemple de Locke, d'énumérer et de caractériser les différentes opérations de l'entendement, comme si dès le premier instant de la vie consciente toutes étaient prêtes à entrer en exercice. C'est au contraire progressivement que nous en devenons capables. Il faut donc expliquer comment, débutant par la sensation pure et simple, nous acquérons successivement l'usage de ces opérations. Elles se répartissent en deux groupes : les unes appartiennent à la fois aux animaux et aux hommes ; l'être sentant n'en

dispose pas — les autres sont proprement humaines et nous en disposons. Avec les premières l'être est borné à l'instinct ; la réflexion commence avec les secondes. Pour s'affranchir de la vie instinctive et s'élever à la vie raisonnable, il faut pouvoir disposer à son gré de ses représentations, et pour disposer de ces dernières il faut posséder des signes d'institution, c'est-à-dire être capable de langage. C'est en évoquant ces signes d'institution que nous nous dérobons aux sollicitations immédiates des objets extérieurs, et que, devenant maîtres de nous-mêmes, nous pouvons réfléchir. La mémoire, qui a précisément pour rôle de rappeler ces signes, est donc la condition d'une vie intellectuelle supérieure où l'être dirige ses opérations au lieu d'être dirigé par elles.

En dépit de cette conception dualiste, Condillac par un penchant naturel de son esprit, comparait les opérations de l'âme sous tous leurs rapports, en signalait les similitudes, et déjà même en entrevoyait l'unité. De ce point de vue, sans en avoir peut-être clairement conscience, il rétablissait dans le développement de la vie mentale la continuité qu'il avait rompue en séparant radicalement l'instinct et la réflexion.

Par la suite (*Traité des Systèmes*, 1749), le philosophe réfléchit sur les conditions des systèmes et sur les méthodes à suivre pour les édifier. Une notion nouvelle, celle de transformation, lui parut devoir jouer un rôle essentiel dans la constitution d'une théorie sur les opérations de l'âme. La continuité du progrès par lequel on les acquiert successivement, voilà, suivant lui, ce qu'il fallait surtout mettre en relief. Mais la conception qu'il s'était faite des opérations de l'âme dans l'*Essai* se prêtait insuffisamment à ce point de vue. La forme de sa nouvelle doctrine était trouvée ; elle n'avait pas encore une matière qui lui convînt.

Il y avait un autre problème dont Condillac s'était déjà préoccupé dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, le problème des perceptions visuelles. Il avait admis, dans cet ouvrage, contrairement à Locke, Voltaire et Berkeley, que l'œil en s'ouvrant à la lumière saisit immédiatement les corps dans un espace à trois dimensions avec leurs figures, leurs grandeurs et les distances qui les séparent. Il avait rejeté les jugements d'habitude auxquels ces philosophes avaient eu recours pour expliquer comment les objets apparaissent à la vue, une fois son éducation terminée, avec les déterminations qui lui échappaient à l'origine. De

ces jugements il paraissait à Condillac impossible de prendre conscience ; ils n'étaient point révélés par l'expérience ; c'est donc qu'ils n'existaient pas.

Les idées émises trois ans après (1749) sur le même problème par Diderot dans sa *Lettre sur les Aveugles*, par Buffon dans son *Histoire naturelle*, ramenèrent sur lui l'attention du philosophe. Quelques-unes de ces idées, comme aussi certaines manières d'aborder la question ne restèrent peut-être pas perdues pour lui. Les entretiens qu'il eut vers le même moment avec Mlle Ferrand eurent pour résultat, en élargissant le problème, de le convertir à la thèse qu'il avait d'abord si énergiquement repoussée. Son amie lui suggéra l'idée de considérer à part nos différents sens pour savoir au juste les données que chacun d'eux nous fournit. En suivant cette méthode, Condillac s'aperçut que les sensations de la vue étant comme celles de l'odorat, du goût, de l'ouïe, de simples modifications de l'âme, doivent lui être intérieures, que seul le toucher a le privilège de nous mettre directement en contact avec les objets externes par la sensation de solidité, qu'enfin grâce à ses leçons les autres sens peuvent apprendre à juger de ces objets à leur tour.

En étudiant le premier exercice de nos sens, le philosophe découvrit une nouvelle forme d'activité mentale, l'activité mentale spontanée. Dès le moment où l'être commence à sentir, il est nécessaire qu'il juge et qu'il raisonne. L'expression verbale qui les traduit ne constitue pas le jugement et le raisonnement ; en eux-mêmes ils ne sont que l'aperception immédiate de certains rapports. Le langage est simplement un instrument d'analyse qui permet à l'esprit d'accroître et de systématiser ses connaissances. Il ne nous confère pas de facultés nouvelles, il se borne à développer celles que nous possédons déjà. Dès l'instant où l'être a des sensations, il possède en germe toutes les facultés de l'entendement et de la volonté, parce que toutes ne sont que des manières de sentir. L'aperception par laquelle nous saisissons en nous nos modifications en général ne diffère pas essentiellement de l'aperception par laquelle nous saisissons nos sensations. C'est toujours le même pouvoir de l'âme qui s'exerce, la même propriété sous des formes multiples. Les facultés de l'âme ne sont donc que la sensation transformée. Ainsi s'efface le dualisme qui existait dans l'*Essai* entre les opérations instinctives et les opérations réfléchies. Il y a continuité dans le développement mental de l'être sentant,

comme en tout ordre de choses. C'est cette continuité que Condillac s'est attaché de plus en plus à mettre en relief dans les exposés successifs qu'il a donnés de la doctrine de la sensation transformée (exposés du *Traité des Sensations,* de l'*Extrait raisonné du Traité des Sensations,* du *Précis des Leçons préliminaires*). Elle est devenue si rigoureuse que dans l'*Art de Raisonner* le philosophe a pu donner à sa théorie la forme d'une démonstration géométrique.

La doctrine de la sensation transformée est en psychologie une expression achevée de la tendance rationaliste qui déjà se manifestait par endroits dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines,* qui devint consciente d'elle-même dans le *Traité des Systèmes* et enfin s'affirma avec force dans tous les ouvrages ultérieurs de Condillac. Retrouver sous la diversité des faits le fait général que les autres se bornent à répéter sous des formes différentes, tel est l'objet qu'il se propose en mécanique, en astronomie physique (*Art de Raisonner*), en économie politique (*Traité du commerce et du gouvernement*), en arithmétique (*Langue des calculs*). Par contre, son empirisme a perdu ce qu'il avait eu d'abord d'un peu trop rigide et d'un peu grossier. Le philosophe a reconnu toutes les difficultés de l'observation intérieure, difficultés qu'il n'avait pas semblé soupçonner dans son *Essai.* D'abord profondément influencé par Locke, Condillac, entraîné par les besoins logiques de son esprit, est devenu de plus en plus un cartésien, mais un cartésien convaincu de l'impuissance de la raison humaine à connaître par une intuition directe la vérité absolue des choses, et voyant dans l'expérience le domaine où l'esprit peut en toute sûreté appliquer ses procédés d'analyse et de systématisation.

LA
MÉTAPHYSIQUE ET LA MORALE
DE GEULINCX

PAR
GENIN

PREMIÈRE PARTIE
MÉTAPHYSIQUE CRITIQUE

La philosophie de Geulincx est un rationalisme. Geulincx, comme Descartes, veut libérer l'esprit humain des doctrines de l'École et substituer à l'autorité du maître les enseignements de la raison. Que nous enseigne la raison?

Critique des péripatéticiens. — Les péripatéticiens ont eu tort de subordonner la pensée à l'objet pensé. Ce qui ne les a pas empêchés de mettre dans le monde ce qui appartient seulement à l'esprit.

a) Ils ont mis dans les choses les modes de nos passions et de notre volonté, en réalisant par exemple le bien et le mal, modalités subjectives.

b) Ils ont mis dans les choses les modes des sens et de l'imagination, considérant les choses tombant sous les sens comme revêtues d'espèces sensibles ; donnant de la réalité aux choses selon qu'elles affectent plus ou moins les sens ; ce qui les a conduits à imaginer les esprits sur les modèles des corps.

c) Enfin et surtout ils ont mis dans les choses les modes de l'intelligence ; en réalisant les idées générales d'être, de substance, d'accident, etc., qui sont des dénominations purement logiques, ou simplement grammaticales.

La métaphysique péripatéticienne ne porte pas sur le réel.

Comment passer a une métaphysique dogmatique ? — L'intelligence humaine est-elle condamnée à ne rien connaître des choses en soi ? Geulincx adopte les conclusions de l'ontologie cartésienne. Ce qui accorde et lie ces deux parties du système est une certaine théorie de la science véritable : la science n'est possible qu'à celui qui fait ; Dieu qui fait tout sait tout ; l'homme en tant qu'il participe à Dieu connaîtra par ses idées éternelles le réel nécessaire ; l'homme en tant qu'il est un mode extérieur à Dieu ne connaîtra pas véritablement le monde contingent créé. Pour savoir ce qu'est le réel en soi, il nous faut donc chercher les idées divines que notre raison nous fournit. La connaissance de l'objet est suspendue à la connaissance du sujet.

Nécessité pour le sujet de se débarrasser des causes d'erreur ; il doit douter de tout ; le doute n'a rapport qu'à un état du sujet ; il est purement formel.

DEUXIÈME PARTIE

MÉTAPHYSIQUE POSITIVE

La première vérité indubitable est le Cogito. Dans la pensée nous trouvons deux sortes d'idées, celles qui dépendent de nous (éternelles et nécessaires), celles qui ne dépendent pas de nous (contingentes). Les premières nous renseignent exactement sur l'esprit et le corps, seules réalités.

1° La pensée implique l'existence du sujet pensant. Le sujet pensant est limité ; supprimant ses limites, il reconnaît en lui la pensée infinie, c'est-à-dire Dieu. Il n'est qu'un mode fini de l'Esprit infini, n'a en tant que mode qu'une existence idéale et abstraite, due à une certaine considération de Dieu posant des limites à ses perfections.

2° L'idée de corps implique seulement l'existence possible du corps. Le corps est l'étendue. L'étendue est sans fin. D'où l'impossibilité du vide qui serait l'espace sans corps. Le corps est une chose simple.

Le corps ne peut être de toute éternité, étant une chose brute. Il est contenu « éminemment » en Dieu. Les corps particuliers sont modes du corps. Le corps est infini, indivisible, immobile ; ils sont finis, divisibles, mobiles. Du mouvement naît le temps. Le mouvement dépend d'une action libre de Dieu. Ses lois ne peuvent être apodictiques et cependant sont certaines.

3° Geulincx est très près du Panthéisme. Il y échappe par sa distinction des deux mondes : celui de l'apparence, du multiple, objet d'une création contingente; celui de la réalité, dérivé de la nature de Dieu. Le corps existe réellement parce qu'il est l'occasion du monde phénoménal. Comment est possible ce monde pour nous ? L'occasionalisme l'explique.

TROISIÈME PARTIE

L'OCCASIONALISME

1° Le problème général de la possibilité du monde phénoménal se ramène au problème particulier de la possibilité de nos perceptions. Notre corps ne peut être cause de nos sensations et de nos images, n'ayant d'autre propriété que la masse et l'étendue. L'action du monde extérieur sur nous s'arrête à notre organisme.

2° Notre esprit ne peut agir sur notre corps. Nous ne savons pas ce qu'est l'esprit pour le mouvement, « impossibile est ut is faciat qui nescit quomodo fiat. » Ce principe est évident par soi. Le savoir requis pour la production du mouvement n'est pas un savoir expérimental, mais métaphysique. Ce principe est l'envers de cette théorie positive de la science qui fondait la connaissance du réel.

3° L'union du corps et de l'esprit ne peut donc être réelle, substantielle, nous n'en avons aucune idée. L'union apparente de l'âme et du corps n'existe que par l'usage. Elle est un rapport entre deux séries de modes, rapport artificiel voulu librement par Dieu. Ce décret de Dieu est ineffable : la condition humaine est miraculeuse, comme d'ailleurs tout le monde contingent des modalités. Geulincx admet le mystère du monde créé au nom de sa théorie de la science, qui permet seulement d'expliquer le monde réel nécessaire.

4° Dieu produit nos perceptions diverses à l'aide d'un instrument diversifié et varié, notre corps et ses mouvements. Dieu le rend apte à cet usage. Son ineffabilité s'accorde avec le déterminisme des lois du mouvement.

L'efficacité réelle de Dieu, auteur de nos perceptions, n'exige pas une intervention directe, sans cesse répétée.

5° Dieu produit les mouvements de notre corps par l'intermé-

diaire de notre volonté. Nous ne comprenons pas comment Dieu meut. Ici encore il n'a pas à intervenir directement. Son efficacité se prolonge à travers le temps. Dieu seul est cause efficace. Les créatures n'agissent pas. Pourtant nous sommes libres. Notre liberté est enfermée dans notre volonté ; elle est une attitude interne qui n'a aucun rapport avec l'action, nécessaire, divine.

Ainsi l'occasionalisme peut fonder une morale purement intérieure et formelle.

QUATRIÈME PARTIE

L'ÉTHIQUE

1° Critique des fausses conceptions morales.

a) La vertu ne peut être définie par l'habitude (Aristote). L'habitude est une chose naturelle, non morale, est un résultat, non un principe. Agir par habitude, c'est agir par passion.

b) Agir par passion est un vice : en elles-mêmes les passions ne sont ni bonnes ni mauvaises ; elles sont naturelles : le mal dépend d'une disposition interne de l'homme, du penchant que nous avons à les suivre au lieu de la raison.

2° La Vertu est l'Amour de la raison. Cet amour ne peut être ni de passion ou d'affection, ni de bienveillance, ni de concupiscence ; il doit être d'obéissance. Il doit s'adresser à la Raison, image de Dieu en nous, plutôt qu'à Dieu même, car obéir à Dieu est une nécessité.

L'amour de la raison s'oppose à tout autre amour ; il exclut l'amour de soi. Obéir à la raison est notre seule fin, et l'homme vertueux rapporte tout à cette loi. La vertu regarde l'obligation non l'obligé.

3° La vertu est une. Si nous parlons de plusieurs vertus, c'est que nous entendons par là les devoirs de vertu. Les vertus cardinales sont des propriétés essentielles de la vertu, se rapportent à son exercice général. Ce sont : *a*) la diligence, ou attention aux ordres de la Raison, dont le fruit est la sagesse ; *b*) l'obéissance dont le fruit est la liberté ; *c*) la justice dont le fruit est la satisfaction ou satiété ; *d*) ces trois vertus sont incomplètes sans l'humilité. L'humilité est à la racine de toute moralité. Elle comprend l'inspection de soi, qui nous montre notre impuissance (nihil vales) et la méconnaissance de soi, conséquence de cette

impuissance (ubi nihil vales, ibi nihil velis). Ainsi la connaissance de soi qui avait servi de fondement à l'occasionalisme, sert aussi de fondement à l'éthique.

Etre humble, c'est ne pas s'occuper de soi. Le sage se méprise négativement. Se mépriser positivement, se flageller, c'est s'occuper de soi à rebours. Nous serons aidés dans l'humilité par la coutume de ne rien rapporter à notre bonheur. Le fruit de l'humilité est la sublimité.

4° Ainsi la morale est tout entière déduite d'une définition de la vertu. A cette déduction se rattachent les obligations fournies par l'expérience : 1° ne pas se refuser à l'appel de Dieu ; 2° ne pas vouloir partir de cette vie sans son ordre; 3° vouloir refaire notre corps (manger et boire pour obéir à la raison, non par plaisir) ; 4° vouloir un métier qui assure la vie matérielle ; 5° ne pas rejeter hâtivement le métier choisi, ni s'y obstiner ; 6° distraire notre esprit pour pouvoir être toujours à la hauteur de nos obligations ; 7° ne pas nous plaindre de notre condition humaine, car le malheur n'existe pas pour l'homme vertueux, toutes choses étant naturelles, divines.

Toutes ces obligations sont purement internes, portent simplement sur notre volonté. Le sage a toujours une obligation à remplir.

La vertu a des récompenses naturelles que le sage obtient sans jamais y prétendre. Dieu l'aime d'un amour de bienveillance infini. Le sage est heureux de la Béatitude suprême. La récompense suprême de la vertu est la vertu même.

Toute cette morale s'accomplit dans le monde contingent des phénomènes, ce qui la distingue profondément de celle de Spinoza.

CONCLUSION

La philosophie de Geulincx est rationaliste.

1° La Raison légifère en morale et procure des connaissances véritables en métaphysique;

2° La philosophie de Geulincx, commençant par une critique, s'achevant dans le mystère de l'ineffabilité divine, est cependant une et systématique : ce qui fait le lien entre les parties du système est la théorie de la vraie science : la connaissance par idée n'est possible qu'à celui qui fait. C'est là la conception centrale.

DE L'ORIGINE SCOLASTIQUE

DE

QUELQUES THÉORIES CARTÉSIENNES

PAR

E. GILSON

INTRODUCTION

Le but que nous nous proposons est de chercher pour un certain nombre de théories cartésiennes ce que chacune d'elles contient d'éléments scolastiques. Notre recherche s'est volontairement limitée aux trois points suivants : la théorie de la liberté, le problème du mal, la théorie de la substance. Dans une première partie, nous avons essayé de préciser ce que fut l'éducation de Descartes à La Flèche, et de dégager de son œuvre les renseignements qu'elle peut nous fournir sur ses rapports avec la philosophie qui l'a précédé.

PREMIÈRE PARTIE

RAPPORTS GÉNÉRAUX ENTRE DESCARTES ET LES PHILOSOPHES SCOLASTIQUES

Descartes reçut à La Flèche une éducation philosophique dont les détails nous sont connus avec une grande précision. Les *Rationes studiorum* qui nous ont été conservées prouvent 1° par la composition et la distribution des heures de classes, que l'enseignement scolastique auquel fut soumis Descartes était d'une

extraordinaire intensité ; 2° que les deux auteurs qu'il étudia presque exclusivement à La Flèche furent Aristote et saint Thomas.

Si nous demandons aux œuvres mêmes de Descartes des renseignements sur ses rapports avec les scolastiques, nous remarquons que presque jamais il ne se réfère pour une théorie déterminée à un auteur déterminé. Nous savons cependant que Descartes continua de lire saint Thomas jusqu'à la fin de sa vie, et qu'il lut également d'autres scolastiques pendant une quinzaine d'années après sa sortie du collège. Les seules indications fournies par Descartes sur ses lectures sont réunies dans quelques textes ayant trait à saint Thomas, aux Conimbres, à Toletus, Rubius, Eustache de Saint-Paul, Suarez, Pierre le Lombard, Duns Scot, Nicolas de Cusa. Un caractère commun à toutes ces citations est d'être accidentelles, et de ce que Descartes ne nomme pas un auteur il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il ne l'a pas lu. Enfin nous relevons dans certaines anecdotes de Baillet et dans la langue même de Descartes des preuves matérielles irrécusables de l'influence que la scolastique avait exercée sur lui. Tout ici nous conduit donc à penser que l'action de la philosophie scolastique sur Descartes dut être durable et profonde.

DEUXIÈME PARTIE

LA LIBERTÉ

Selon Descartes, la liberté divine est une liberté d'indifférence absolue ; sa doctrine s'oppose par là à la conception thomiste de la liberté divine, mais elle est pleinement d'accord avec les théories exposées par Duns Scot sur ce point.

Pour ce qui est de la liberté humaine, c'est principalement l'école thomiste que Descartes a suivie. Comme saint Thomas, Descartes pense que la volonté se confond en son origine avec l'appétit, qu'elle est libre par définition, et portée de sa nature à désirer le bien. La volonté d'ailleurs ne désire rien qu'elle ne connaisse, et l'entendement lui donne la direction et le mouvement en lui présentant le bien, but naturel de ses efforts. De là nous voyons découler chez Descartes comme chez saint Thomas une première conception de la liberté : en l'homme l'indifférence est le plus bas degré de la liberté, car l'indifférence de la volonté provient de la faiblesse de l'entendement.

Contrairement à cette action de l'entendement sur la volonté, saint Thomas et Descartes admettent une action de la volonté sur l'entendement, l'entendement étant considéré comme passif et la volonté comme seule active. De là dérive une seconde conception de la liberté humaine, dont une radicale indifférence est alors considérée comme l'attribut essentiel.

Ces deux conceptions de la liberté humaine sont conciliables chez saint Thomas, et inconciliables chez Descartes. Saint Thomas les concilie en admettant que l'entendement meut la volonté comme cause finale, au lieu que la volonté meut l'entendement comme cause efficiente. Mais une semblable conciliation n'est pas possible chez Descartes, puisque les causes finales sont exclues de sa philosophie, au moins en principe. La contradiction des deux théories cartésiennes de la liberté humaine vient donc de ce qu'ayant rejeté les causes finales Descartes est contraint d'admettre que la volonté et l'entendement se meuvent réciproquement comme causes efficientes.

C'est encore en remontant à la théorie scolastique de la cause finale que nous trouverons l'origine d'une seconde contradiction de la conception cartésienne de la liberté. Descartes admet à la fois que l'entendement est absolument passif, et que cependant il meut la volonté puisque d'une grande lumière dans l'entendement résulte une grande inclination dans la volonté. L'explication de cette contradiction réside dans ce fait que Descartes a conservé implicitement l'idée scolastique d'un entendement jouant le rôle de cause finale par rapport à la volonté.

Il faut donc nécessairement remonter à la scolastique si l'on veut pouvoir distinguer les articulations de la théorie cartésienne de la liberté.

TROISIÈME PARTIE

LE PROBLÈME DU MAL

Dans la philosophie scolastique aussi bien que dans la philosophie cartésienne, la question de l'erreur et la question du mal sont les deux faces d'un même problème.

Une seule et même solution concilie dans les deux philosophies la présence du mal dans le monde avec la perfection du créateur : elle consiste à nier la réalité du mal comme essence positive. Le mal est considéré comme une « privation » par rapport à l'homme,

mais comme une simple « négation » par rapport à Dieu. Ce qu'il y a de bon dans nos actes vient de Dieu, ce qu'il y a de mauvais et de déficient vient de l'homme. D'ailleurs, si le mal tient une place dans un monde créé par un Dieu parfait, c'est que l'imperfection des détails concourt à la perfection de l'ensemble.

Sur la question de l'erreur Descartes s'accorde avec les scolastiques pour penser que ni la vérité ni l'erreur ne se rencontrent dans les idées proprement dites : il n'y a vérité ou erreur que lorsqu'il y a affirmation ou négation. L'entendement se trompe quand il compose ou divise les idées, c'est-à-dire quand il juge. Descartes et saint Thomas sont cependant en désaccord sur la question du jugement. Pour Descartes c'est la volonté, pour saint Thomas c'est l'entendement qui juge ; mais si nous substituons à la théorie scolastique du « judicium rationis » celle de l' « electio » souvent présentée par saint Thomas comme une sorte de jugement, la concordance des deux philosophies réapparaît : dans les deux cas c'est l'acte de la volonté qui caractérise le choix, et qui seul est cause de vérité ou d'erreur, de bien ou de mal.

La théorie du mal chez Descartes s'inspire donc dans les moindres détails de la philosophie scolastique, et pour la question du jugement elle trouve son origine probable dans la théorie thomiste de l' « electio ».

QUATRIÈME PARTIE

LA SUBSTANCE

Nous espérions trouver dans la scolastique de nombreux antécédents à la conception cartésienne de la substance ; mais, toutes recherches faites, nous sommes arrivés à la conclusion que Descartes a sur ce point emprunté peu de chose à la philosophie de l'École. Cependant la définition cartésienne de la substance ressemble à celle qu'en ont donné E. de Saint-Paul et les Conimbricenses. La substance existe par soi, et est le sujet d'inhésion des accidents. Cette existence par soi n'exclut pas pour les substances la nécessité d'être conservées par Dieu, et la notion de substance n'est pas univoque par rapport à Dieu et aux créatures.

Le nombre et la diversité s'expriment dans les substances par les distinctions. La classification cartésienne des distinctions en

« réelle, modale, et de raison » ressemble beaucoup à celle d'E. de Saint-Paul ; elle est identique à celle de Suarez. La définition des distinctions réelle et modale est la même chez Descartes et chez E. de Saint-Paul ; la distinction de raison telle que l'a conçue Descartes se retrouve dans les Conimbres. Sur la question des substances complètes et incomplètes Descartes semble avoir suivi Suarez.

La théorie de la substance nous conduit à celle de l'union de l'âme et du corps. Contrairement à l'opinion émise par M. Hamelin (*Année philosophique*, 1904) nous pensons que Descartes n'a pas emprunté à la scolastique sa solution du problème de l'union de l'âme et du corps ; que l'École a pris devant le problème une position plus proche de celle d'Aristote que de celle de Descartes ; et qu'enfin la théorie de l' « union substantielle » n'est pas une théorie de l'union de l'âme et du corps proprement dite, mais qu'elle a pour but d'expliquer comment, l'âme et le corps étant unis, ils forment un être par soi et non par accident : ce qui est un autre problème.

Sur la question des rapports qui existent entre l'âme et le corps, leur union proprement dite mise à part, Descartes suit de nouveau les philosophes de l'École. Il admet avec les scolastiques contre Platon l'union intime de l'âme et du corps ; il prouve comme eux l'intimité de cette union par la solidarité du corps et de l'âme, et admet avec eux que l'esprit, en tant qu'uni au corps, est en quelque manière « corporel ». Descartes emprunte également à l'École la distinction des états actifs et passifs de l'âme : l'identité de l'action et de la passion, l'analogie de l'action et du mouvement, la passivité de l'entendement par rapport à la volonté, la passivité de l'entendement par rapport aux objets perçus, la théorie psycho-physiologique du sens commun, la théorie de l'imagination tant créatrice que reproductrice, la distinction de la mémoire corporelle et intellectuelle, et à ce propos, l'idée que la mémoire véritable implique la reconnaissance, et que la mémoire intellectuelle n'est pas une véritable mémoire.

C'est encore dans la scolastique qu'il faut chercher l'origine de la théorie cartésienne des esprits animaux. Descartes distingue, comme les philosophes de l'École, leur fonction sensitive et leur fonction motrice ; il les définit comme un air ou un vent très subtil, il les divise en esprits naturels, vitaux et animaux. La théorie de la production des esprits, de leur ascension au cerveau, de leur utilisation pour le mouvement, de l'identité des esprits matériels

et vitaux avec le sang, du rôle d'âme des bêtes joué par le sang, l'explication du sommeil par l'insuffisance des esprits animaux, sont communes à Descartes et aux philosophes scolastiques.

Toutes les recherches qui précèdent nous permettent de comparer entre elles la conception scolastique et la conception cartésienne de l'âme ; et, quoi qu'on en pense généralement, Descartes nous semble sur ce point beaucoup plus proche d'Aristote que de Platon. Une analyse détaillée des théories cartésiennes montre qu'elles ont conservé de la scolastique l'idée d'une âme sensitive et d'une âme raisonnable : l'âme sensitive étant unie au corps et agissant en collaboration intime avec lui, l'âme raisonnable étant indépendante du corps, ayant sa mémoire propre et n'étant soumise ni à l'accroissement ni à la décadence du corps humain. Si l'on objecte que Descartes réprouve ce dualisme, nous répondrons que cependant il existe en fait dans sa philosophie. Et d'ailleurs les scolastiques chez qui ce dualisme est incontestable le réprouvent également. On voit d'ordinaire une renaissance du platonisme dans ce fait que Descartes reconnaît une âme indépendante du corps et n'usant pas du cerveau pour penser ; mais les textes prouvent que cette conception fut admise et enseignée par les philosophes scolastiques. C'est donc en résumé une conception foncièrement thomiste de l'âme humaine que nous retrouvons dans la philosophie cartésienne. C'est vers la théorie de la connaissance qu'il faut se tourner si l'on veut découvrir le platonisme vrai de Descartes : la théorie de l'origine des idées, de la réminiscence, de l'intuition, de la connaissance de Dieu par vue directe, de son existence saisie dans son essence, etc., sont des conceptions platoniciennes recueillies par Descartes et auxquelles d'ailleurs il dut être au moins partiellement initié par les manuels scolastiques dans lesquels elles sont couramment exposées et discutées. C'est là principalement qu'on voit se manifester le platonisme de Descartes et son opposition avec l'École.

CONCLUSION

Il est désormais impossible de considérer la philosophie de Descartes comme le produit d'une génération spontanée, et les textes prouvent que sur un grand nombre de points les théories cartésiennes restent imprégnées de conceptions scolastiques. Nous avons essayé de déterminer pour un certain nombre de ces points

ce que Descartes devait aux philosophes qui l'ont précédé. Nous avons pu constater en outre au cours de nos recherches que bien des parties obscures de la philosophie cartésienne s'éclairaient à mesure que leurs sources scolastiques nous étaient mieux connues : c'est ainsi que la théorie de la liberté humaine telle que l'expose Descartes est peu intelligible et semble se résoudre en une série de contradictions inexpliquées tant qu'on ne la rapproche pas de la théorie correspondante de saint Thomas. Enfin, une connaissance plus précise de ce que fut l'éducation de Descartes à La Flèche, et pour une bonne part de ses conceptions sur la liberté, le mal et la substance, la certitude de leur filiation historique avec la philosophie qui avait précédé, tels sont les principaux résultats que nous croyons avoir recueillis de cette étude.

LA
DOCTRINE ASCÉTIQUE
DE PORPHYRE

PAR

Marcel PAREAU

Porphyre naquit en Syrie vers 232 après Jésus-Christ; d'abord disciple de Longin, il s'attacha ensuite uniquement à Plotin. Il mourut à Rome en 304.

Il écrivit sur toutes sortes de sujets des ouvrages très nombreux. C'est à lui que Plotin confia la tâche de rédiger les « Ennéades ». D'une façon générale, Porphyre maintint dans son intégrité la doctrine de son maître, il la défendit contre les doctrines adverses et la confirma en montrant son rapport avec les systèmes des philosophes anciens. Surtout il en fit l'application à la conduite morale.

Le but de la philosophie, c'est le salut de l'âme ; l'âme ne sera sauvée que si elle est détachée du corps. Aussi les vertus purificatives — consistant dans des privations que l'on s'impose de son plein gré — ont-elles une importance toute spéciale. Supérieures aux vertus civiles, elles sont la condition de la pratique des vertus contemplatives, elles sont en même temps comme une initiation à la contemplation.

La dialectique est bien aussi un moyen de délivrer l'intelligence de son contact avec les choses sensibles, mais elle n'est possible que pour l'homme déjà en partie purifié ; de même, s'il est très vrai de dire que pour se purifier il faut se connaître soi-même, il est non moins certain que pour se connaître, il faut déjà ne plus avoir l'esprit uniquement tourné vers les choses corporelles : autrement dit il faut déjà pratiquer les vertus purificatives.

La privation ascétique est donc la condition nécessaire de tout progrès dans la moralité.

I

L'ASCÉTISME DANS PORPHYRE

La doctrine ascétique de Porphyre se trouve exposée dans les « ἀφορμαί », dans la « lettre à Marcella » et principalement dans son traité de « l'abstinence de la chair des animaux ».

Cet ouvrage, divisé en 4 parties, fut adressé à Castricius Firmus, disciple de Plotin, pour lui démontrer la nécessité de pratiquer l'abstinence.

Arguments pour prouver cette thèse.

On ne doit pas mêler ce qui est vivant et ce qui a eu vie, car tout mélange est contraire à la pureté.

On ne peut s'autoriser de l'usage habituel des sacrifices sanglants offerts aux dieux pour justifier l'action de tuer les animaux et de s'en nourrir. Ces sacrifices en effet déplaisent à la divinité ; ils ont eu pour conséquences la guerre et l'anthropophagie.

L'animal est de même nature que l'homme, il est proprement son semblable : comme l'homme il a la parole et il agit en tout comme un être raisonnable.

Bons effets de l'abstinence : santé du corps, calme de l'esprit, surtout état d'extase. Applications à l'abstinence de la chair, à l'abstinence de vin et à la continence, prises pour exemples de pratiques ascétiques.

Porphyre examine donc la question à tous les points de vue. Bien qu'en général son argumentation soit serrée, néanmoins si l'on voulait examiner dans le détail la suite des idées, on trouverait bien des obscurités et peut-être même des contradictions. La plupart des raisons qu'il donne ne valent que pour l'abstinence de quelques animaux et pourtant Porphyre conclut à une abstinence générale. — Après avoir condamné toute alimentation, il recommande l'alimentation végétale. — De plus est-ce parce que les sacrifices sont prohibés qu'on peut inférer que l'abstinence est un devoir ou au contraire est-ce parce que le philosophe pratique

l'abstinence qu'il se trouve obligé de ne pas sacrifier ? Ces obscurités s'expliquent par ce fait : Porphyre donne un grand nombre de citations pour confirmer sa thèse, sans se soucier trop si elles sont entièrement d'accord entre elles et avec sa propre doctrine. — De plus son but est non pas d'argumenter sur l'abstinence, mais d'amener le lecteur à la pratique de l'ascétisme, il tient plus à mettre en relief la conclusion pratique qu'à montrer la suite logique des idées dont l'abstinence est censée déduite.

Porphyre a mis lui-même en pratique ces préceptes d'ascétisme, la raison en est dans sa croyance à la métempsychose. Pessimiste par tempérament — il songea à se suicider — il avait le dégoût des affaires. Son austérité s'explique encore par sa piété profonde : adversaire résolu de tout formalisme dans le culte, il était animé d'un profond esprit religieux.

L'inspiration générale de son œuvre est toute mystique, pourtant il ne va pas jusqu'aux excès de cette tendance : il rend l'âme responsable des actions du corps. — S'il ne s'adresse qu'aux seuls philosophes, ce n'est pas par mépris pour les autres hommes, mais il croit qu'il faut être dans certaines conditions spéciales pour bien comprendre l'utilité de la purification. D'ailleurs il croit possible une société où les hommes seraient des ascètes, où chacun, limitant ses besoins au strict nécessaire, l'activité proprement économique serait réduite au minimum. Son idéal est l'ascétisme social tel qu'il s'est trouvé réalisé dans la Sparte de Lycurgue ou au moment de l'âge d'or.

II

ORIGINES HISTORIQUES DE LA DOCTRINE ASCÉTIQUE DE PORPHYRE

A en juger par les citations que l'on trouve dans le traité « de l'abstinence » Porphyre a beaucoup emprunté aux philosophes antérieurs.

Néanmoins Porphyre n'est pas simplement un compilateur : s'il se réfère aux auteurs anciens c'est qu'il considère comme plus assurée une doctrine s'appuyant sur de nombreux témoignages.

Néanmoins plusieurs des conceptions de Porphyre ne s'expliquent bien que si on les rattache à leurs origines.

L'École d'Alexandrie.

Numenius : Toute doctrine sur le Bien doit se concilier avec les témoignages des auteurs anciens, — théorie de la vertu difficile, — par Numenius, influence de Philon sur le néo-platonisme alexandrin.

Plotin : élévation de ses idées morales et religieuses, — il parle un peu des pratiques ascétiques, — surtout il fait une théorie générale de la purification.

Origines lointaines.

En Grèce : l'orphisme, — la doctrine de Pythagore, — la prohibition des sacrifices sanglants par Héraclite, — l'abstinence dans Empédocle, — le régime végétarien chez Platon, — le traité « sur la piété » de Théophraste.

Chez les Juifs : les interdictions de la chair dans le Deutéronome et dans le Lévitique, — évolution des idées morales et religieuses des Juifs.

Époque contemporaine a Porphyre.

Considérations générales : la philosophie pratique.

Les Gnostiques, les Esséniens.

Plutarque : sa piété, — doctrine ascétique peu rigoureuse.

Apulée : le magicien, — le philosophe.

Apollonius de Tyane.

Apollonius cité par Porphyre, — sa vie : pythagoricien austère, — le magicien, — l'antechrist.

Sa philosophie : exposé général de sa doctrine morale.

Les pratiques : interdiction de la chair, — vêtements de lin, — le silence, — l'abstinence de chair et de vin, — la continence.

Les résultats de l'ascétisme pour le corps, pour l'esprit, — le but de l'ascétisme : santé de l'âme, — condamnation de la richesse.

Conceptions religieuses et morales : ce que doivent être le culte et la prière.

Les ascètes chrétiens.

Porphyre ennemi des chrétiens : le Néo-Platonisme et le Christianisme. Attitude spéciale de Porphyre, — explication de son silence sur les ascètes chrétiens qu'il n'a pas pu ignorer.

L'ascétisme chrétien : témoignages de Justin et de Clément d'Alexandrie. Le Concile de Jérusalem : la discussion entre Pierre et Paul.

L'ascétisme du IIe siècle d'après le « Pasteur » d'Hermas, les « Actes » de Thomas et de Paul, — les hérésies : les encratites, les aquariens.

Le traité « de l'abstinence » et la polémique de Porphyre contre les chrétiens.

Conclusion.

RECHERCHES STATISTIQUES

SUR

L'HOMICIDE EN FRANCE

DE 1825 A 1903

PAR

RAY

Depuis 1825, les « Comptes de la justice criminelle » de France fournissent sur chaque sorte de crime un certain nombre de renseignements statistiques. Ces renseignements ont été utilisés jusqu'ici soit dans des études très générales, où le détail n'a pu être retenu et examiné, soit dans des études restreintes à une période ou à une région. Nous avons voulu réunir sur quelques questions concernant l'homicide toutes les indications des Comptes. — Mais certains tableaux de cette publication posent des problèmes qu'ils ne permettent pas de résoudre : ainsi il est impossible de tirer aucune conclusion des chiffres qui nous sont donnés, sans indication d'âge, sur l'état civil des accusés. Afin d'apporter un élément de solution aux problèmes de ce genre, nous avons fait pour les années récentes, des relevés directs sur les rapports des Procureurs, qui servent de base, comme on le sait, à notre statistique criminelle. — Les résultats de cette double série de recherches sont donnés dans les quarante planches et cartes qui constituent la partie essentielle de notre travail.

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Définition de l'homicide. Difficultés qu'on éprouve à établir la matérialité du fait ; — à établir l'intention de tuer. Importance de cette dernière question lorsqu'il s'agit de tentatives. Cependant l'homicide volontaire est un fait relativement facile à qualifier. — Les différentes sortes d'homicide volontaire : meurtre, assassinat, infanticide, parricide, empoisonnement. Raisons de mettre à part l'infanticide. — Le meurtre et l'assassinat : distinction légale, et distinction réelle de ces deux formes criminelles.

CHAPITRE II

L'HOMICIDE AU COURS DU SIÈCLE

Il est nécessaire : de considérer séparément les diverses sortes d'homicide ; de comparer la courbe des affaires arrêtées à celle des affaires jugées ; de situer l'homicide dans le mouvement d'ensemble de la criminalité. Le nombre d'affaires indiqué pour une année n'est pas celui des crimes commis, mais celui des crimes jugés. — I. Évolution du meurtre : 1. L'influence des crises politiques est incontestable : elle est plus marquée après 1848 qu'après 1830, après 1870 qu'après 1848. — 2. La criminalité meurtrière n'est pas, comme on l'a dit, restée stationnaire, ou à peu près stationnaire, au cours du siècle : il se produit jusqu'au début de l'Empire une baisse régulière très accentuée, et depuis 1860 environ, un relèvement progressif non moins net. — II. Évolution de l'assassinat : l'assassinat semble, plus que le meurtre, un crime chronique ; les influences qu'il subit affectent moins profondément sa marche ; — dans quelle mesure les lois établies pour le meurtre s'appliquent à l'assassinat. — III. Le parricide : sa disparition progressive ; parenté de son évolution et de celle du meurtre. — IV. L'empoisonnement : pourquoi la prétendue disparition de ce crime est vraisemblablement une pure apparence : affaires jugées et affaires classées. — Il semble que toute une forme d'homicide s'est lentement éliminée au cours du siècle ;

qu'une forme nouvelle s'est au contraire lentement constituée dans les quarante dernières années. — Impossibilité d'étudier, année par année, le mouvement de la criminalité.

CHAPITRE III

L'HOMICIDE A LA CAMPAGNE ET A LA VILLE

Le parricide et l'empoisonnement sont des crimes surtout ruraux. — Le meurtre et l'assassinat : effets différents, quoique également importants, de la Révolution de 48 dans les deux milieux. L'homicide d'aujourd'hui s'oppose à l'homicide d'autrefois par sa localisation nettement urbaine.

CHAPITRE IV

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'HOMICIDE

Double recherche : étude générale des changements survenus au cours du siècle dans cette répartition ; — étude plus précise de la répartition actuelle. — I. L'homicide a disparu ou presque disparu de certaines régions (Pyrénées, Massif Central, Départements alpins), et s'est développé dans d'autres (Dép. méditerranéens. — Groupe de dép. du Nord-Est : Seine-Inférieure, Oise, Somme, Aisne). — II. Pour l'époque récente, deux cartes par arrondissements ont été dressées : l'une d'après le lieu des crimes, l'autre d'après le lieu d'origine des criminels. — La Corse mise à part, homogénéité de la criminalité française. Les différences ne peuvent s'expliquer par l'influence des races ; ni par le voisinage des frontières, ni par la présence de grandes villes. La carte de l'homicide ne présente avec celle de l'alcoolique aucune analogie marquée. Loin qu'elle offre avec celle du suicide le phénomène d'inversion qu'on a prétendu, on relève de très précises ressemblances entre les deux. — La criminalité de la Seine. L'émigration intérieure. — Trois principes d'explication sont à retenir : 1. La très grande influence des étrangers (Italiens, Espagnols, Belges ...). 2. La survivance partielle de l'ancienne criminalité en voie de disparition. 3. La formation d'au moins un nouveau foyer criminel qui, comprenant d'abord l'Eure avec une partie

du Calvados et Dreux, s'est développé vers le Nord-Est dans les arrondissements de Neuchâtel, Beauvais, Amiens, Montdidier, Péronne, Saint-Quentin, Vervins.

CHAPITRE V

RÉPARTITION MENSUELLE

Les documents : 1827-1869 et 1898-1903. Différence entre les deux séries de données. Peut-on saisir la trace d'une évolution ? — Le changement s'explique-t-il par la diminution d'importance relative de la criminalité rurale ? Régularité plus grande de la criminalité rurale ; importance de cette remarque. — La hausse de février, la baisse de mars-avril correspondent-elles à l'influence du Carnaval et du Carême ? — Examen des explications jusqu'ici proposées : l'influence de la température. — La constance de certaines données révèle l'action de causes profondes ; mais la complexité de l'ensemble paraît interdire de s'en tenir à un principe unique d'explication.

CHAPITRE VI

CONDITION INDIVIDUELLE DES CRIMINELS

1. Le sexe. Sauf pour l'empoisonnement, le nombre des femmes est faible ; il est constamment plus élevé pour l'assassinat que pour le meurtre. Il a été croissant régulièrement au cours du siècle. Double principe d'explication de ce changement ; tiré du caractère particulier de l'homicide féminin qui est en rapport étroit avec la criminalité sexuelle ; — et de la participation croissante de la femme à la vie économique et sociale. — 2. L'âge. Vérification, par l'étude de l'âge des criminels au cours du siècle, de la double loi d'évolution constatée au Chap. 1. — A quel moment de la vie se place le maximum de la tendance homicide ? Correction à faire : justice civile et justice militaire. — [L'homicide dans l'armée comparé à l'homicide dans la vie civile.] — On tue plus jeune semble-t-il, à la ville qu'à la campagne. — 3. L'état civil. Age et état civil. 1. L'âge a une influence indépendante de celle de l'état civil. — 2. Inversement, l'influence de

l'état civil ne se résout pas dans celle de l'âge. — Le mariage joue, pour l'homme du moins, un rôle protecteur très marqué : il s'agit d'une efficacité protectrice réelle, et non d'une immunité due simplement à la sélection matrimoniale. — La situation des veufs. — Grande difficulté à dissocier l'influence du lien familial en ses deux éléments : lien conjugal, présence d'enfants. — Appendice : L'homicide de l'époux par l'époux. — Les divorcés.

CONCLUSION

Les résultats qui précèdent ne sont et ne pouvaient être que des résultats de détail. Aucune conception générale n'en saurait être légitimement déduite. Nos recherches étaient purement statistiques ; et d'autre part nos comparaisons, limitées à un pays et à une forme criminelle, portaient sur des phénomènes trop voisins pour nous permettre autre chose que d'établir des oppositions d'espèces à l'intérieur du genre considéré, et de définir certaines corrélations ou de constater certains groupements de faits, dont l'importance et le sens restent à déterminer par des recherches parallèles sur d'autres réalités et par la confrontation des résultats obtenus.

LA
PHILOSOPHIE D'AVENARIUS

PAR

A. TREMESAYGUES

INTRODUCTION

LES ORIGINES DE L'EMPIRIOCRITICISME

CHAPITRE I

L'homme. Histoire de ses écrits. La composition de la *Critique de l'expérience pure*. Dernière partie de la vie d'Avenarius Son caractère et son esprit.

CHAPITRE II

Sources de la philosophie d'Avenarius. — Influences générales et indirectes. Le positivisme. L'évolutionnisme. L'idée de fonction. L'esprit général de la science moderne. — Influences spéciales et directes. Les herbartiens : Drobisch. Le physiologiste Ludwig.

L'EMPIRIOCRITICISME

CHAPITRE I

A. *Position du problème philosophique selon Avenarius.* — Op-

position du réalisme et de l'idéalisme. La pensée d'Avenarius a-t-elle évolué des *Prolégomènes* à la *Critique*? L'expérience pure explication unique et satisfaisante de l'univers. Le parallélisme psychophysique.

B. *La méthode empiriocritique.* — Le *principe du moindre effort* d'après les *Prolégomènes* et la *Critique*. Origine biologique, caractère téléologique et pratique de ce principe. Avenarius et Mach. — La *description pure*. Il faut saisir la réalité en elle-même et l'exprimer en formules mathématiques. — L'*explication des choses*. L'explication et la description. Le *Befund* et les axiomes empiriocritiques. L'expérience primitive, *analytique*, et l'expérience définitive, *synthétique*. Le concept naturel du monde et la coordination empiriocritique.

CHAPITRE II

A. *Critique de l'expérience pure.* — Le moi et le milieu. L'affirmation du moi et sa tendance au maximum de conservation vitale; ses oscillations autour d'une position d'équilibre. Le système C, ou système nerveux central, expression du moi: substitution empiriocritique. Les oscillations de C et les séries vitales. Correspondance des séries psychiques et physiologiques.

B. *Série vitale indépendante.* — Modifications subies par l'individu au contact de son entourage. Énergie dépensée et énergie acquise. Le système C et le monde se conditionnent réciproquement dans la coordination empiriocritique primordiale (*Principialcoordination*[1]). *Centralglied* et *Gegenglied*. Constitution terminale de C. Formules du maximum de conservation vitale et de la différence vitale. Analogies des oscillations de la série vitale avec les processus de la vie nerveuse. Concept et rôle de l'*Uebung*. L'habitude et l'hérédité. *Vorbereitung* et *Complementärbedingung*. Facteurs de la *Vorbereitung*; importance de l'habitude.

C. Les systèmes C d'ordre supérieur et le système C de l'ordre le plus élevé. Tendance des oscillations à un type définitif, à une constante parfaite. Variables à l'infini, les excitations du milieu provoquent un nombre restreint de modes vibratoires (les *Multi-*

1. Nous avons été obligé de nous servir, dans ces positions, de la terminologie même d'Avenarius, sans pouvoir toujours en donner une explication complète, qui aurait exigé de trop longs développements.

ponibles); l'évolution des C, à travers des *multiponibles* toujours plus simples, les conduit au *multiponible* universel.

CHAPITRE III

Série vitale dépendante. — Les valeurs psychiques ou valeurs E. Relation des valeurs fondamentales aux oscillations du système C. Les trois ordres de caractères: affectifs, adaptifs, prévalentiels.

1° *Affectifs: Affectional* (plaisir et douleur), *coaffectional* (impressions physiologiques concomitantes), *virtual* (sentiment de l'effort). La série affective et ses degrés: *Trieb, Streben, Erstreben, Begehren, Verlangen, Wollen.*

2° *Adaptifs: a) Idential:* hétérote et tautote. Modifications de l'idential: *b) Fidential: l'existential,* le *secural,* le *notal.* Modifications du notal: la connaissance, son rythme et sa dépendance à l'égard de C.

3° *Prévalentiels: Prévalential* et conscience. Les conditions de l'*Abhebung.* Loi du contraste. Les valeurs mortes.

CHAPITRE IV

La pensée. Oscillations périphériques et vibrations centrales. *Formes de position: Sache, Nachbild, Gedanke* et *Nachgedanke.* La chose correspond à une vibration périphérique et la pensée à une oscillation centrale. La chose ou la réalité; la pensée ou l'idéalité. La chose et la pensée sont comparables et diverses. — *Caractères positionnels:* perception, postperception, représentation et postreprésentation. L'expérience en tant que modification de la perception. Expérience au sens large et expérience κατ'ἐξοχήν. Activité des choses et passivité de l'individu. L'expérience tend à une constante parfaite, à un concept universel, *multiponible,* explication totale. Ce concept final coïncide avec le concept primitif du monde.

CHAPITRE V

Explication de l'illusion idéaliste. Pourquoi l'expérience pure primitive a-t-elle été faussée par l'homme? Tylor et l'animisme

des civilisations primitives. L'introjection dans le *Menschliche Weltbegriff* et les *Bemerkungen*. La falsification de l'hypothèse empiriocritique. Mécanisme de l'introjection ou cause de l'illusion idéaliste. Le dédoublement de l'expérience. Étapes historiques de l'introjection : le dualisme empirique naïf, le rationalisme naïf et l'apriorisme naïf. Critique de l'idéalisme. Retour au Weltbegriff initial par l'élimination absolue de l'introjection.

CONCLUSION

Nature du réalisme d'Avenarius. Son objectivisme est-il dépourvu des difficultés inhérentes au dualisme, au matérialisme et à l'idéalisme ? La philosophie de l'expérience, histoire *naturelle* des systèmes. Portée de l'empiriocriticisme et sa position dans l'histoire de la philosophie.

LES
RAPPORTS DE DIEU ET DU MONDE
DANS
LA PHILOSOPHIE DE NICOLAS DE CUSA

PAR
VANSTEENBERGHE

Le grand problème qui se pose, pour qui étudie les rapports de Dieu et du monde, dans la philosophie de Nicolas de Cusa, est celui du panthéisme. Le cardinal évêque de Brixen a-t-il été panthéiste, et dans quelle mesure[1]?

Il l'a été, répondent Buhlé et Tenneman[2], sans aucune restriction. Stöckl[3] est moins affirmatif, quoiqu'il reproche à Nicolas certaines propositions réellement panthéistiques et des vues frisant l'hérésie. Kästner[4] croit pouvoir soutenir qu'en effet il est panthéiste de conviction, mais que le courage lui manque pour aller jusqu'au bout de sa pensée. Sans éveiller les mêmes soupçons, Falckenberg[5] dit seulement qu'il est panthéiste malgré lui; Ueberweg[6] concède que son mysticisme n'est pas exempt d'éléments dualistes.

A l'extrême opposé, de même qu'Erdmann[7] se refuse à voir en lui rien qui puisse servir de fondement sérieux à une pareille

1. *Geschichte der neueren Philosophie*, II, 1, p. 396.
2. *Geschichte der Philosophie*, IX, p. 135.
3. *Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, III, pp. 59, 66, 67, 82.
4. *Der Begriff der Entwickelung bei Nikolaus von Kues*, p. 10.
5. *Grundzüge der Philosophie des Nic. C.*, p. 3.
6. *Grundriss der Geschichte der Philos.*, 9e éd., III, p. 39.
7. *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, I, p. 448.

interprétation, Scharpff[1] essaie de montrer que le Cardinal n'est panthéiste en aucune façon, fût-ce sans le vouloir ou sans le savoir.

Tous ces historiens semblent avoir négligé de se faire une vue d'ensemble des écrits de Nicolas et d'éclairer sa philosophie par la connaissance de son caractère personnel.

De tous ceux qui l'ont étudiée, Uebinger est celui qui l'a le mieux comprise. Il nous arrivera cependant, comme par exemple à propos de « l'Universum », de nous séparer de lui ; et, d'une manière générale, notre méthode différera de la sienne. Tandis qu'il aime à suivre la pensée de Nicolas dans ce qu'il appelle son « évolution », il nous a semblé au contraire que chez notre auteur, une théorie ne « succède » pas à une autre, mais s'y juxtapose ; que sa pensée n'évolue pas, à proprement parler, mais s'enrichit progressivement et se précise par l'examen de points de vue nouveaux. C'est l'idée qui nous guidera dans notre essai de reconstitution.

Sans entrer pour le moment dans le détail des conclusions auxquelles nous aboutirons sur les questions particulières abordées dans ce travail : infinité et éternité du monde, exemplarisme divin, théorie de la force, etc., nous indiquerons seulement nos positions sur la question fondamentale du panthéisme de Nicolas de Cusa, et sur la signification générale de sa philosophie.

1° Les caractères que Nicolas attribue à Dieu, d'une part ; et ceux qu'il attribue au monde d'autre part, sont liés respectivement les uns aux autres ; et les aboutissants de chaque chaîne : aséité, contingence, sont irréductibles.

2° Certaines idées de Nicolas conduisent logiquement au panthéisme ; certaines expressions même, prises en soi, sont nettement panthéistiques ; mais les considérer à part, c'est mutiler la pensée du Cardinal. Replacées dans l'ensemble de sa philosophie, elles perdent leur signification propre et se brisent contre un irréductible dualisme.

3° Il n'y a pas d'évolution dans la pensée fondamentale de Nicolas ; mais seulement changement de points de vue. Les théories ou idées diverses jouent dans *sa* philosophie le rôle qu'il attribue aux systèmes divers dans *la* philosophie. Chacune est une approximation de la vérité. Aucune n'est si parfaite qu'elle puisse exclure toutes les autres.

1. *Der Cardinal u. Bischof Nic. v. C. als Reformator...*, p. 364.

4° Nicolas de Cusa est l'homme de son temps. Sa philosophie reflète à la fois tous les courants de pensée qui se partagent les esprits à son époque. Elle n'est pas seulement un aboutissant, mais encore un point de départ : elle contient en germe des idées neuves et fécondes qui porteront leurs fruits. Nicolas est, par excellence, un philosophe de transition.

5° La philosophie du Cardinal n'est pas un chaos d'idées ; elle est un essai de synthèse à tendance apologétique.

LA
PSYCHOLOGIE DE CHARLES BONNET

PAR

Pierre VIGUIER

Charles Bonnet, comme psychologue, est surtout un philosophe de transition, dont la réputation s'est effacée devant celle de ses maîtres et celle de ses successeurs. L'intérêt de cette étude est donc de rechercher comment s'est constituée sa psychologie et ce qu'il en a transmis à ses disciples. — Par son éducation et son œuvre scientifique, par les formes profondes de sa pensée, il est leibnitzien : sa doctrine sera une adaptation plus ou moins consciente de ces formes leibnitziennes à des conceptions empiristes venues de Locke surtout, à une théorie psycho-physiologique dérivée du parallélisme cartésien et spinoziste. S'Gravesaude lui présente les formules d'une combinaison analogue des deux influences de Leibnitz et de Locke. — Le milieu moral et politique de Bonnet, sa foi religieuse, l'influence prépondérante de Leibnitz l'empêchent, même quand il a les mêmes maîtres que les philosophes français du XVIIIe siècle, de tirer d'eux les mêmes leçons.

La *méthode* de cette psychologie empiriste, quoique psycho-physiologique, n'est pas expérimentale : dans son observation introspective (méditation), Bonnet retrouve moins les faits que les théories élaborées par les philosophes précédents. Il reconstruit déductivement l'esprit avec l'atome psychologique abstrait, la sensation, en doublant et soutenant son empirisme d'une psycho-physiologie hypothétique.

La *théorie générale de l'âme* offre un exemple de combinaison empirico-leibnitzienne : l'âme principe immatériel — virtualité pure comme la tabula rasa de Locke — est aussi une force comme

la monade, mais une force en soi indéterminée, « pouvoir d'action » que seul l'exercice de la sensibilité réduit ultérieurement en acte et détermine. La conscience est coextensive à l'âme.

La *sensation* pure — élément irréductible de toute la *mécanique* mentale — état simple parce qu'elle correspond à l'impression simple de fibres homogènes simultanément ébranlées, déterminée qualitativement par les rapports immuables de l'objet et des fibres — des fibres et de l'âme — est donc le *signe naturel* du mouvement auquel elle correspond ; elle est la traduction en langage psychique de ce qui se passe dans la série parallèle organique. — Plus profondément elle est la réaction spécifique de cette force qu'est l'âme au mouvement venu de ces forces également simples et immatérielles qui animent la matière.

La mémoire et d'une façon plus générale *l'habitude* est un phénomène dans son fond organique, non psychologique. C'est le cerveau qui l'enregistre sous forme de modification moléculaire statique (non de mouvement continué et affaibli) ; c'est le jeu mécanique des fibres qui explique le rappel, soit accidentel soit volontaire du souvenir ; c'est la qualité de l'impression physiologique qui fait reconnaître le souvenir comme passé.

L'association des idées est un phénomène d'habitude, fondé sur l'association des fibres ; elle est le procédé général de combinaison des idées et d'enrichissement de l'esprit : le rôle essentiel de l'éducation est de la diriger.

Il y a des faits où l'âme révèle particulièrement son *activité* essentielle : ce sont les faits d'attention et de désir ; l'attention, le désir sont mécaniquement déterminés — mais ils consistent dans une application réellement active de la « force motrice » de l'âme sur les fibres de la représentation.

De même la *volonté* quoique déterminée est un phénomène vraiment actif : la force de l'âme s'applique aux fibres de l'idée préférée : et c'est en cela que consiste le choix. *La liberté* c'est le pouvoir qu'a l'âme d'appliquer sa force à faire ce qu'elle veut : elle est donc l'exécution de la volonté — non la possibilité de s'arrêter à une volonté différente ou opposée. Cette théorie de l'activité de l'âme montre particulièrement le mélange d'idées venues de Locke et de Leibnitz.

Le plaisir, constitué essentiellement par un ébranlement moyen des fibres dans l'impression, et le bonheur qui en est la notion abstraite et généralisée sont le déterminant unique de l'activité de l'âme. L'art de la morale et de l'éducation consistera

donc à attacher le plaisir au bien. Bonnet, tout à son époque, ne prépare en rien le principe de l'autonomie de la volonté, par rapport à la sensibilité.

Tels sont les faits élémentaires : mais l'esprit *élabore* ces données. Le procédé essentiel qui des perceptions élémentaires tire les notions, est l'abstraction ; l'abstraction est un phénomène d'attention exclusive, c'est-à-dire d'application de la force de l'âme à certaines fibres correspondant aux qualités des perceptions complexes que l'esprit est déterminé à en abstraire : les notions les plus abstraites sont donc formées mécaniquement d'éléments sensibles — et ont un substrat organique, les fibres correspondant aux parties des perceptions dissociées puis réunies en groupements nouveaux : ce sont les « fibres intellectuelles ». La pensée la plus haute procède donc d'une mécanique « analogue à celle par laquelle nous marchons. »

Quelle est la *valeur d'une connaissance* ainsi constituée ? Bonnet, empiriste quant à l'origine et à la formation de la connaissance, est rationaliste par l'usage qu'il se croit autorisé à en faire. Sans doute, il distingue l'essence réelle des êtres de leur essence nominale, collection, addition des attributs que nous en connaissons : mais il y a entre les deux un rapport nécessaire : ce que nous percevons, ce que nous connaissons est le résultat déterminé de ce qui est — et de ce que nous sommes : portée purement sensualiste — et non critique — de ce principe pour Bonnet.

Conclusion : Réputation de Bonnet en France (les idéologues), en Allemagne, en Italie ; en France, c'est surtout Cabanis qui se propose de reprendre sa méthode psycho-physiologique en se tenant plus près des faits ; observations pathologiques (par Cabanis, jusqu'à Schopenhauer). Maine de Biran : rôle joué dans la psychologie générale de Bonnet par le sentiment de l'activité de l'âme. — Les psychologues allemands de la fin du XVIIIe siècle : la « fibernpsychologie » ; l'idée de l'activité essentielle de l'âme même dans la sensation.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

ÉTUDE CRITIQUE

DES

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

CONCERNANT LES POSSESSIONS FRANÇAISES DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

PAR

René ANDRIOT

Les possessions françaises de l'Afrique occidentale et centrale ont été depuis vingt ans l'objet d'investigations incessantes de la part des géographes et des explorateurs.

On s'est d'abord contenté d'itinéraires rapides ; c'est la période des courses effrénées, des raids, où les explorateurs des différentes nations cherchent à se devancer l'une l'autre. La cartographie ne gagne que peu de chose à de semblables explorations.

A l'heure actuelle l'Afrique est partagée entre les différentes puissances européennes. La France a eu son lot ; nous devions procéder à la reconnaissance scientifique pour dresser ensuite la *carte*.

L'ère de la cartographie précise est ouverte.

Une carte s'appuie :

1° Sur un canevas astronomique constitué par des positions déterminées en latitude et en longitude.

2° Sur un relevé de l'itinéraire obtenu par des méthodes topographiques.

Y a-t-il parmi les documents cartographiques concernant nos possessions de l'Afrique occidentale et centrale beaucoup de bons canevas astronomiques et beaucoup d'itinéraires établis avec précision.

De la discussion relative à la façon dans laquelle ont été obtenus

les canevas et les itinéraires et de l'examen critique auquel on doit soumettre ceux-ci, se dégage la thèse que nous formulons au cours du présent travail :

Les *bonnes observations astronomiques sont rares* en ce qui concerne nos possessions africaines. *Il y a,* par conséquent, *peu de cartes rigoureuses et établies sur des données scientifiques.*

Ceci posé, nous soumettrons les documents cartographiques à la critique suivante :

1° Nous examinerons la façon dont ont été déterminées les coordonnées géographiques, qui doivent, avant tout, présenter des garanties absolues d'exactitude. Le savoir technique et l'habileté de celui qui les a obtenues entrent en ligne de compte, de même que les méthodes employées, les instruments utilisés, les conditions dans lesquelles on a opéré.

2° Nous examinerons ensuite la manière dont ont été construites les cartes de nos possessions, en particulier les systèmes de projections employés.

3° Puis les opérations topographiques proprement dites qui se réduisent à trois :

α. Les mesures de distances.

β. Les mesures d'angles.

γ. Les mesures d'altitude.

Cet examen nous permettra de nous livrer à un premier essai de *cartographie comparée*, et de classer, chemin faisant, pour une région déterminée, les documents par *ordre de valeur*.

Nous pourrons en tirer des conclusions sur l'état actuel de nos connaissances géographiques en nous faisant voir parmi les possessions de l'Afrique occidentale et centrale ;

1° les régions levées avec précision ;

2° les régions approximativement levées ;

3° les régions parcourues ;

4° les régions inconnues.

LES POSITIONS ASTRONOMIQUES

Si l'on dresse la liste des positions astronomiques concernant les possessions qui nous intéressent, celle-ci en est peut-être

longue. Après examen, elle se réduit rapidement à un petit nombre de bonnes observations.

Il n'y a d'abord pas de ces travaux astronomiques de grande envergure comme on en voit au Tonkin et à Madagascar. Cela tient à ce que le service géographique du Gouvernement de l'Afrique occidentale a été fondé récemment (1903). Les points rigoureusement déterminés le sont donc, non par des missions géodésiques officielles munies d'instruments puissants et précis, mais par des missions scientifiques, il est vrai, munies d'instruments plus robustes, par conséquent moins précis, mais plus transportables.

Ces dernières peuvent être divisées en 3 points :

A. Missions proprement dites officielles ou privées.

B. Missions de délimitation de frontières.

C. Missions spéciales. { Missions hydrographiques. Missions d'études pour projet de voies ferrées.

D'une manière générale, les observations provenant des missions B et C ont une valeur réelle pour le cartographe ; elles sont faites par des spécialistes familiarisés avec les méthodes d'astronomie de campagne et l'usage des instruments.

A. LES BONNES OBSERVATIONS SONT LES SUIVANTES :

α) Celles de la mission saharienne (Foureau-Lamy). M. Foureau a lui-même opéré pendant toute la durée de l'expédition. Les méthodes employées sont précises. Les résultats du théodolite sont contrôlés au sextant. Rentré en France, M. Foureau a envoyé ses calculs au Bureau des Longitudes. « Les observations ont été faites avec toute la précision dont les instruments étaient susceptibles » (Rapport du Bureau des Longitudes).

Ces observations concernent le sultanat de Zinder, le Tchad, le Chari et son affluent le Gribingui.

β) Les observations astronomiques de la mission Congo-Nil (mission Marchand) qui sont dues au lieutenant de vaisseau Dyé et au chef d'escadron d'artillerie Germain. La plus grande confiance doit leur être accordée. Ces résultats ont été contrôlés et discutés avec le plus grand soin. L'approximation est calculée et donnée pour chaque latitude et chaque longitude.

Les positions déterminées jalonnent l'itinéraire de la mission, c'est-à-dire la région du Haut-Oubangui, le Bahr-el-Gazal.

à la boussole de la mission Barrat et du P. Naug ; la vallée du N'gounié, la région entre Ogooué et Kouiliou, le N'Ogooué ont été levés par les officiers de la brigade topographique du Congo (levé à la boussole appuyé de quelques positions astronomiques médiocres).

Puis viennent les itinéraires divers (à la boussole) des missions Fourneau-Fondère, Lesieur, Crampel. Les Commissions de délimitation ont levé la frontière de l'enclave espagnole du rio Mouni (capitaine Roche, $\frac{1}{100\,000}$) et la frontière franco-allemande du Cameroun (du rio Mouni à la Sangha) [Dr Cureau].

La Sangha a été levée par Mizon, $\frac{1}{350\,000}$, en 1892, mais toute la partie qui s'étend entre la Sangha et l'Oubangui est encore inconnue cartographiquement (à part l'itinéraire du lieutenant Jobel sur la Likouala aux Herbes).

La région entre Oubangui et Chari a fait l'objet des levés de la mission Gentil (levés exécutés par Bruel, ainsi que les positions astronomiques) et de la mission Chevalier.

Dans le Haut-Oubangui nous négligerons les itinéraires des missions commerciales. Parmi les bons travaux topographiques, nous citerons la carte de l'Oubangui entre Bangui et la rivière Kotto (1899, dressée par Bruel, $\frac{1}{100\,000}$, 4 feuilles manuscrites), les levés du capitaine Julien sur la rivière Kotto et sur la Mtomou.

Les levés de la mission Liotard ont été exécutés par le Dr Cureau qui a rayonné de 1896 à 1899 entre le Mtomou et les affluents du Bahr-el-Gazal (triangulations et levés réguliers).

Signalons enfin la carte qui constitue une acquisition capitale pour la cartographie africaine, celle de la mission Marchand, dressée au $\frac{1}{1\,000\,000}$ par le commandant Baratier d'après les positions astronomiques de Dyé et de Germain.

3° Le Tchad et le Chari.

Toute la région de Zeinder, du Tchad (rives septentrionale et orientale), du Chari et de son affluent le Gribingui fait l'objet de la dernière partie de l'itinéraire de la mission Foureau (atlas au

$\frac{1}{400\,000}$). Le Chari entre Fort-Lamy et Fort-Archambault a été levé au $\frac{1}{100\,000}$.

Le levé hydrographique du Tchad a été fait par d'Huart (positions astronomiques), Audouin et Delevoye. Un premier levé est fait en 1903 au $\frac{1}{200\,000}$ (capitaine d'Adhémar et lieutenant de vaisseau Audouin).

La carte générale du Tchad dressée par le capitaine Tilho (le Tchad, fin avril 1904, dressé au $\frac{1}{400\,000}$, paru en 1905). Cette carte remplace celle du capitaine Bézu au $\frac{1}{200\,000}$ dressée en 1902 et qui n'était plus à jour.

Le Kanem, le Baguirmi ont été relevés par des itinéraires à la boussole. La région du Haut-Chari et du Bangoram n'a été que parcourue.

La région comprise entre la frontière allemande et le Chari, traversée du Sud au Nord par le Logone, a été levée et une carte d'ensemble du cercle du Moyen-Logone a été dressée au $\frac{1}{1\,000\,000}$ par Bruel et Delevoye ; cette carte s'appuie sur des données astronomiques. A l'Ouest l'itinéraire Mayo-Kobi-Toubouri-Logone a été relevé par la mission Lenfant ; la carte dressée par Delevoye (enseigne de vaisseau) s'appuie sur quelques positions astronomiques.

Les documents cartographiques, qui n'ont pas tous été cités précédemment (voir la bibliographie du Mémoire), sont si nombreux qu'un choix et surtout qu'une classification sont nécessaires. On ne peut d'ailleurs les citer tous, les périodiques géographiques (*Bulletin de la Société de géographie de Paris, Bulletin du Comité de l'Afrique française, Annales de géographie,* etc.) renferment de nombreuses réductions des documents originaux.

La classification suivante est celle qui a été adoptée dans le Mémoire pour mettre un peu d'ordre dans la bibliographie.

c) Ils cherchent encore un remède à leur situation en exploitant les diverses ressources que peut fournir le pays et qu'ils avaient négligés au profit de la vigne.

Les céréales et les fourrages reviennent en faveur dans les parties arrosées où elles prospèrent d'une façon merveilleuse.

Autour des villes et au bord des rivières, les cultures maraîchères dont la grande extension date de l'arrivée des chemins de fer dans le pays, donnent toute l'année des produits abondants (artichauts, asperges, primeurs, pêches) grâce aux effets combinés du climat et de l'irrigation. Les gros centres de culture et d'expédition sont Perpignan, Elne, Ille. Les progrès de l'horticulture sont entravés et par l'éloignement où se trouve le Roussillon des pays consommateurs et par la routine des jardiniers et des expéditeurs.

Les arbres méditerranéens sont une source de revenus ; si l'olivier a presque disparu, le chêne vert est exploité pour le tan, surtout le chêne liège fournit dans les Aspres et au pied des Albères la matière première à l'industrie du bouchon.

Acclimaté facilement, le micocoulier, après avoir été limité à la plaine qui borde les Albères, s'étend de plus en plus et est exploité à Sorède pour les fouets-perpignan.

A la périphérie de la plaine les feuilles du mûrier nourrissent des vers à soie dont les cocons, destinés avant la maladie à la filature, sont depuis 1867, grâce à la constitution d'une race robuste propre au pays, vendus pour le grainage.

d) Ces cultures et ces industries apportent aux diverses parties de la plaine des ressources d'appoint dont la nécessité apparaît aujourd'hui ; elles semblent devoir les nouvelles s'étendre encore, les anciennes regagner un peu du terrain perdu. L'homme tiendra mieux compte des ressources que les conditions naturelles et l'aménagement du sol lui permettent de demander au pays.

IV. — L'ÉTABLISSEMENT HUMAIN ; LES EXPLOITATIONS ; LA POPULATION. CONCLUSION

a) Pour les grandes propriétés, rares, le faire valoir direct est la règle ; il y a beaucoup de moyens et de petits propriétaires. Les procédés de la grande culture sont encore peu répandus.

b) Les habitations sont agglomérées pour satisfaire aux nécessités de la défense et des besoins en eau ; elles se groupent en général sur des buttes et des mamelons. Les villages tendent à s'agrandir aujourd'hui suivant les routes et vers les gares.

c) Les matériaux à bâtir sont empruntés au pays ; les fermes, nombreuses surtout dans la région Ille-Thuir-Millos, étaient adaptées à la culture des céréales et des fourrages ; on ne les a guère modifiées pour les adapter à la vigne. La maison du petit vigneron, encore défectueuse, est supérieure à celle du petit cultivateur de la montagne.

d) Le Roussillon est un pays de population très dense. Elle a en beaucoup d'endroits doublé, partout très fortement augmenté de 1821 à 1901. L'augmentation est due à l'assainissement de la plaine, à l'extension de la vigne qui a apporté le bien-être et exigé une main-d'œuvre abondante. Les populations des montagnes et de la Catalogne ont été attirées dans le pays qui malgré tout doit faire appel au moment des vendanges aux travailleurs étrangers.

e) L'étude de la population synthétise ce qui a été dit et des conditions naturelles et des efforts de l'homme et de l'évolution des cultures.

Appendice I. — La transhumance.

Appendice II. — La vie économique de la côte.

Bibliographie.

à peu de chose depuis l'existence, à côté du sénat, d'un empereur absolu qui réglemente tout par lui-même.

A. Rôle judiciaire. Le sénat délibérant réuni au consistoire juge les membres de la noblesse sénatoriale. En quoi l'empereur usurpe souvent ces prérogatives.

B. Rôle religieux. Le sénat s'est fait dans l'empire d'Orient le défenseur de l'orthodoxie. Les rapports du sénat avec le Saint-Siège.

C. Rôle administratif et législatif. Le sénat, curie (conseil municipal) de Constantinople. — Les sénatusconsultes du sénat délibérant. La valeur du sénatusconsulte : il n'a pas encore force de loi, et doit repasser dans le consistoire pour y recevoir l'approbation de l'empereur.

D. Rôle politique. Les « pères conscrits » forment à côté de l'empereur l'une des bases du gouvernement et continuent à jouer un certain rôle politique. — Le conseil de l'empereur. De l'importance exagérée que les étrangers attribuaient au sénat en matière politique.

2° Rôle de la noblesse sénatoriale.

A. Rôle judiciaire et administratif. En quoi les sénateurs chargés d'une fonction judiciaire ou administrative contribuent à donner au rôle du sénat en pareille matière une grande importance.

B. Rôle religieux. Présence de sénateurs byzantins dans les conciles : le rôle qu'ils y jouent. — Leurs rapports avec le pape. — La réglementation des questions ecclésiastiques.

C. Rôle politique. Le sénateur joue en matière politique un rôle capital et beaucoup plus important que celui du sénat lui-même. — Les missions diplomatiques, les ambassades.

Les élections impériales. — La noblesse sénatoriale de Constantinople, ou du moins une grande partie de ses éléments, joue un grand rôle dans les élections impériales. Considérée comme dépositaire de la souveraine autorité à la mort de l'empereur, elle a à lui choisir un successeur. Mais l'armée, le peuple, le clergé collaborent très souvent aussi à l'élection, et d'autre part l'empereur a souvent désigné d'avance son successeur au trône.

3° Réunions en matières administrative et judiciaire du consistoire et du sénat délibérant. — Comment la réunion des deux assemblées était au VIe siècle obligatoire. Les occupations communes des deux corps réunis. — L'empereur, président autrefois les séances du sénat, se fait remplacer au VIe siècle par un secré-

tariat, composé du questeur et d'un certain nombre de secrétaires (*asecretis* et *antigrapheis*). Le rôle du questeur dans cette assemblée sénatoriale. Le secrétariat particulier du consistoire : ce que sont les *officiales* (sous-officiers de la garde impériale faisant fonctions de secrétaires.)

4° Rôle de représentation du sénat et de la noblesse sénatoriale. Comment ce rôle provenait de la diminution d'importance de tout autre rôle du corps sénatorial. — Rôle de figuration de la noblesse sénatoriale et du sénat : cortège de l'empereur, réception des souverains, acclamations, etc...

CHAPITRE IX

LA PLACE DU SÉNAT DANS LA SOCIÉTÉ BYZANTINE AU VI• SIÈCLE

1° Rapports du sénat et de l'empereur. Le sénat est courbé sous la main de l'empereur. Il agit, à l'égard du souverain, en véritable courtisan. Ce que l'empereur a enlevé, en fait d'attributions, au sénat. Ce qu'il lui a laissé.

2° Rapports du sénat et du clergé. Leur rôle commun. Le sénat est appelé à régler certaines questions religieuses et même à surveiller le culte.

3° Rapports du sénat et de l'armée. Le sénat joue un certain rôle militaire. Ses membres constituent en outre l'état-major de l'armée byzantine. Rôle commun du sénat et de l'armée.

4° Rapports du sénat et du peuple. Comment ces deux éléments de l'empire d'Orient agissent de concert dans les soulèvements, les révoltes, les élections impériales, etc... Toutefois le peuple n'a souvent pour le sénateur que des sentiments de haine.

5° Rapports des sénateurs entre eux. Ces rapports sont en général des plus cordiaux. Parenté des sénateurs entre eux. Toutefois il se produisait souvent entre les membres de la noblesse sénatoriale, des dissidences et des rivalités.

6° Richesse de la classe sénatoriale. Cette richesse était très grande. — Les grands propriétaires. — Grande fortune des fonctionnaires de Constantinople et de province.

7° Prestige de l'ordre sénatorial. Considération dont l'ordre sénatorial jouit auprès du peuple, de l'empereur lui-même et des étrangers.

CHAPITRE II

LE RECRUTEMENT DE LA NOBLESSE SÉNATORIALE AUX VIIe, VIIIe, IXe SIÈCLES

I. La noblesse sénatoriale héréditaire. La famille sénatoriale. Comme auparavant, la famille sénatoriale tout entière participe à la noblesse du chef de la famille. — La femme du sénateur. — Les descendants et parents du sénateur. — La noblesse sénatoriale des petits dignitaires : comment elle est complète au IXe siècle.

II. Les nominations faites par l'empereur.

Nous trouvons peu de chose à ce propos dans les textes du IXe siècle. Ceci tient sans doute à la liberté qui règne encore dans l'organisation du sénat à cette époque.

CHAPITRE III

LA QUESTION DU TITRE DE NOBLESSE SÉNATORIALE AUX VIIe, VIIIe, IXe SIÈCLES

Les conditions de l'entrée au sénat. — La radiation du corps sénatorial.

CHAPITRE IV

L'AVANCEMENT DANS LA NOBLESSE SÉNATORIALE ET LA HIÉRARCHIE SÉNATORIALE

Théoriquement, l'on avance régulièrement, comme auparavant, par les différents grades du sénat jusqu'au sommet des dignités. Les conditions d'avancement sont toujours les mêmes. Mais les rangs ont changé, et ont changé de valeur. Le petit dignitaire ne peut désormais que rarement dépasser le rang de spathaire.

1° Les petits dignitaires. Le IXe siècle commence à nous révéler l'existence, dans les petites dignités, de toute une organisation assez compliquée. — Grand nombre de ces petits fonctionnaires qui s'agitent dans Constantinople, vont et viennent dans le palais de l'empereur. — Un avancement régulier existe dans cette classe à travers tous les petits grades de dignité sénatoriale.

2° Les hauts dignitaires du sénat. Ce sont les spathaires, les protospathaires et des patrices. C'est ce sénat qui fournit à l'ad-

ministration tous les fonctionnaires de quelque importance. Ce sont ces hauts fonctionnaires qui, par leur réunion, forment des *silentia* politiques et judiciaires.

3° Les familiers de l'empereur. Cette classe commence à prendre un caractère précis. — Le *magistros*. — Les οἰκεῖοι συγκλητικοί. — La réunion de ces familiers forme un conseil étroit et permanent. — Les fonctions exercées par les familiers.

Des conditions nécessaires pour avancer dans les grades de la noblesse sénatoriale. — Les codicilles. — Les *axiomatiques*.

En général la dignité est à la base de la fonction. Pour les petits dignitaires, au contraire, la fonction est la condition du titre.

CHAPITRE V

LES PRIVILÈGES DE LA CLASSE SÉNATORIALE

Les sénateurs jouissent, sauf décret contraire de l'empereur, de l'immunité en matière d'impôts. — Les donations faites aux sénateurs. — Privilèges judiciaires. — Le sénateur ne peut être mis à la question ni à la torture. — Il ne peut être jugé que par d'autres sénateurs.

CHAPITRE VI

LE ROLE DU SÉNAT

1° Rôle judiciaire. Le sénat juge toujours ses membres, connaît de toutes les affaires importantes, juge les crimes de haute trahison, les régicides, les causes qui, au point de vue pécuniaire, intéressent l'état et le gouvernement. Mais il faut tenir compte de la pression exercée par l'empereur sur ses décisions et du peu de cas que fait le souverain de son pouvoir judiciaire.

2° Rôle religieux. Le sénat s'est groupé autour de l'empereur pour défendre la loi iconoclaste. — Les silentia. — Les missions religieuses. — Les rapports du sénat avec le pape, les évêques, le patriarche, le clergé. — Présence des sénateurs byzantins dans les conciles. — Y-a-t-il des membres du clergé au sénat?

3° Rôle politique. Le sénat continue à être dans une certaine mesure l'arbitre des destinées impériales. — Comment le sénat choisit le nouveau βασιλεύς, acceptant le plus souvent d'ailleurs le choix déjà fait par le souverain régnant de son successeur. — Comment il s'attache de plus en plus au principe de l'hérédité.

propose d'en poursuivre les conditions et l'histoire dans les trois séries de sources énumérées plus haut. Le bénéfice qu'on retire d'une pareille étude ne se borne pas à tracer la frontière qui sépare le second ordre du tiers. Les considérants, les renseignements, les formules administratives, les pièces diverses qui sont contenues dans les actes fournissent des renseignements précieux sur la politique générale et les procédés fiscaux du gouvernement, sur l'état économique de la haute bourgeoisie, sur l'opinion des cours de justice et de finance, enfin sur les conditions réelles dans lesquelles se trouvaient l'un vis-à-vis de l'autre le noble et le roturier.

La longueur du règne de François Ier assurant l'unité dans le système gouvernemental, met mieux en valeur, s'il vient à s'en produire, les modifications des idées directrices ; il y a, de plus, intérêt à connaître la conduite qu'a tenue vis-à-vis de sa noblesse le Roi-gentilhomme ; enfin le catalogue des Actes de François Ier, publié par l'Académie des Sciences morales et politiques, assure à cette étude, pour cette époque, une précision plus grande.

Cette étude est divisée en trois parties :

1° Anoblissements *juridiques,* ou généraux, qui se produisent d'une façon automatique, à la suite de certains contrats entraînant des changements de condition (achat de fief noble — mariage d'une roturière avec un noble — filiation naturelle descendant d'un noble) ;

2° Anoblissements *collectifs,* qui constituent les privilèges d'un corps fermé d'officiers, comme ceux des cours souveraines ;

3° Anoblissements *personnels,* qui élèvent nominativement un individu au rang de la noblesse.

PREMIÈRE PARTIE

ANOBLISSEMENTS JURIDIQUES

Ils comprennent deux sortes d'actes, qui ont de commun cette particularité de n'exiger pour leurs auteurs, et en vue de leur anoblissement, aucune décision personnelle du pouvoir et aucuns privilèges collectifs ; ils sont régis par la loi, c'est-à-dire les coutumes, les ordonnances ou la jurisprudence. Ce sont :

a) Ceux qui préparent une noblesse future, et qui donnent naissance à l'*Anoblissement par prescription,* avec son cas particulier

le plus important, celui de la possession des fiefs nobles par les non nobles.

b) Ceux qui déterminent une noblesse immédiate, à savoir :

1. Anoblissement par mariage ;
2. Anoblissement par la naissance naturelle.

Le fait de ces anoblissements est qu'ils bénéficient d'une façon tacite des dispositions légales. L'histoire doit se contenter d'étudier le cadre dans lequel se meuvent les personnes.

CHAPITRE I

ANOBLISSEMENTS PAR PRESCRIPTION

La théorie est contraire à ces anoblissements. Selon la tradition juridique, le roi seul a le droit d'anoblir. On aperçoit la naissance de cette idée dès le XIIIe siècle, 1269 et 1280 ; elle se développe et se fortifie en France et hors de France jusqu'au XVIe siècle. Ce pouvoir est une sorte de délégation divine. — Mais l'usage est contraire à la théorie. C'est un phénomène à première vue surprenant, car le roi, les gens du roi, financiers ou militaires, les nobles et les roturiers ont un commun intérêt à entraver ces anoblissements. Pourtant on le comprend dès qu'on songe à la force que prend l'action individuelle quand elle a l'intérêt pour mobile.

Donc la pratique, en dépit des théories, est la suivante : le roturier est reconnu noble, si pendant trois générations ses ancêtres ont sans interruption « vécu noblement ». En droit, il n'y a pas anoblissement, puisque les recherches, souvent ordonnées par le gouvernement, ne consistent qu'à vérifier une présomption de noblesse tirée du comportement noble et exempte de tache de roture ; mais en fait il y a anoblissement, puisqu'il y a passage d'une famille de la roture à la noblesse. Les juristes Tiraqueau et Baquet en font foi ; des dispositions de ce genre se retrouvent dans les coutumes de Bretagne, en Normandie. Le noble ainsi reconnu n'était pas gentilhomme, mais simple « noble de race ». C'était l'expression consacrée.

Ce que les textes appellent le « comportement noble », c'est-à-dire la vie menée à la façon des nobles, en suivant les armes et sans exercer de trafic ni d'art vil, avait comme base la possession de la terre noble. C'en était même, en pratique, la condition essentielle ; elle seule donnait à la prescription une valeur réelle. Cette situation était le résultat d'une longue évolution qu'on suit

du procureur général. C'était elle qui taxait l'impétrant pour le roi, pour la paroisse et pour les pauvres. En 1543 et 1544, on passa par-dessus l'enquête de la Chambre des comptes, et la chancellerie délivra directement des lettres ; la Chambre continua d'ailleurs à les enregistrer. Ces lettres étaient ensuite présentées à la Cour des aides, qui avait la connaissance des tailles. Ces deux vérifications étaient nécessaires et suffisantes. On y ajoutait quelquefois celle du Parlement. Après quoi les lettres étaient expédiées aux officiers du baillage ou de la sénéchaussée, et enregistrées une quatrième fois. La finance taxée était versée aux mains du changeur du Trésor, qui envoyait le reçu, contresigné par un trésorier de France et par le clerc contrôleur du Trésor, au receveur particulier de l'élection où demeurait l'impétrant.

CHAPITRE V

CATALOGUE DES ANOBLIS DU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier

Ce catalogue est dressé par ordre chronologique. Il occupe la plus grande partie de cette section, soit une centaine de pages. Il compte 169 articles qui représentent tout ce qu'il a été possible de reconstituer des anoblissements personnels du règne. Il est bien entendu que ce nombre en a dû être bien plus considérable. Chaque nom d'anobli est accompagné de tous les actes et documents qui le concernent. Les sources principales de ces renseignements ont été : le catalogue des actes déjà cité ; les ms. fr. 27 117, 4139, 22 253 de la Bib. Nat. ; le ms. lat. 18 345 du même fonds ; les séries JJ, Z, P et U des Archives nat. ; le ms. 4903 de l'Arsenal ; le Dictionnaire des Ennoblissemens (Paris, 1788, 2 vol. in-8°); les Mémoriaux des Archives de la Seine-Inférieure pour la Normandie (vol. 1 à 7), etc., etc.

CHAPITRE VI

STATISTIQUE ET FINANCE DES ANOBLISSEMENTS

Les anoblissements reconstitués sont au nombre de 168, plus un acte d'anoblissement de terre, en y comprenant les confirmations d'anoblissements antérieurs. Ils intéressent 183 personnes. 15 sont gratuits ou le paraissent ; le prix de vente nous est donné pour 76 autres, et représente 787l. t. en moyenne par acte, et

118-411$^{l.\ t.}$ pour les 153 lettres payantes. Ce total est, vu le petit nombre d'actes qui sont parvenus à notre connaissance, inférieur à la réalité. Le tarif varie ; de 450$^{l.\ t.}$ dans les vingt-cinq premières années du règne, en moyenne, il monte à 1 800$^{l.\ t.}$ vers 1543 et tombe à 225-450$^{l.\ t.}$ en 1544. Le nombre des lettres est variable d'année en année selon les événements politiques. La plus forte proportion d'anoblis$\left(\frac{5}{6}\text{ environ}\right)$ est donnée par la Normandie. — L'anobli payait à la paroisse une rente représentative de sa contribution aux tailles, et rachetable au denier 10 ; distribuait une aumône aux pauvres.

CHAPITRE VII

CONDITION SOCIALE DES ANOBLIS

CONCLUSION

Malgré les charges qui pesaient, au moins dans les premières années, sur l'anobli, cette faveur était très demandée. François Ier n'en usa pourtant qu'avec une extrême réserve ; cette réserve met mieux en lumière l'abus qu'en avait fait Louis XI et qu'en firent plus tard les Bourbons. Ce caractère de conservatisme social est commun aux derniers Valois. Les anoblissements par lettres restent de beaucoup inférieurs en nombre aux anoblissements par les offices ; c'est par là que se recrute donc la noblesse ; le mouvement est incessant et considérable. Enfin il résulte de cette analyse que le droit d'aînesse dans la succession et l'exemption du droit des francs fiefs sont, quand ils se trouvent réunis sur le même individu, la marque distinctive du noble au commencement du XVIe siècle. Il n'existe pas d'autre définition qui rende compte aussi complètement de la différence de situation légale qui existe entre les classes à l'époque de François Ier.

Saint-Roch, de la place du Palais-Royal, et se concentra, dans la soirée, aux environs du quartier Saint-Martin, dans les rues Grénetat et Bourg-l'Abbé.

Ces petits combats du mardi n'eurent aucun résultat pratique; c'est dans la journée du 23 que se joua l'action décisive de la lutte.

Le fait capital de la journée est la réunion de la garde nationale, rassemblée par le rappel dès 7 heures du matin. Les pamphlétaires de 1850, De La Hodde, Chenu, Victor Bouton, pour mieux établir que la Révolution de février ne fut qu'un coup de main d'une centaine de meneurs, ont prétendu que les gardes nationaux, représentants de la classe bourgeoise, s'abstinrent en grand nombre de paraître pour ne pas sembler prêter la main aux quelques mécontents qui se trouvaient dans leurs rangs. Le dossier de la garde nationale, composé de 5 à 6 dépositions par légion, permet de vérifier d'une manière précise ces affirmations, acceptées depuis sans contrôle. On voit au contraire que les légions les plus modérées (1re, 10e, 11e) sont aussi les plus complètes; que dans les légions révolutionnaires (3e, 8e, 12e) l'abstention prend un caractère systématique de protestation contre le ministère et la royauté conservatrice; que dans toutes les légions un conflit s'éleva entre le colonel et les gardes qui manifestèrent leur mécontentement en secondant le peuple et en croisant la baïonnette contre la troupe.

Ces dispositions, connues dès le commencement de l'après-midi à l'État-major et aux Tuileries, décidèrent le roi à se séparer de son ministère. La source unique de cet incident est le récit de Duchâtel confirmé par Guizot. Tous deux soutiennent que ce fut le roi qui, cédant sans doute aux instances du parti antiministériel, leur demanda leur démission et qu'il porte seul la responsabilité de cette rupture. On retrouve cependant, soit dans les propos que tint le roi pendant son séjour en Angleterre, soit chez les écrivains royalistes, comme le comte de Montalivet, ou même encore dans la déposition de M. Génie, chef de cabinet de Guizot, l'écho d'une version différente, suivant laquelle les ministres auraient spontanément offert leur démission, abandonnant le roi au plus fort de la lutte.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle se répandit, vers 4 heures, dans Paris. On a beaucoup exagéré, toujours dans un intérêt politique, l'effet qu'elle produisit sur les combattants. Dans les quartiers du Centre et de l'Est, elle fut accueillie avec défiance, comme une

concession tardive et insuffisante. La lutte continua et prit la forme bien déterminée d'une attaque contre les municipaux qui se déroula en trois incidents principaux : l'attaque de la maison Lepage, rue Bourg-l'Abbé, détaillée dans la déposition d'Étienne Arago ; l'attaque de la caserne Saint-Martin ; l'attaque du poste de l'Entrepôt, près d'Austerlitz.

Vers 8 heures, une colonne se rassembla dans le 8e arrondissement et, conduite par les officiers de la légion, manifesta dans le quartier. Sans intention précise, elle se rendit au *National*, suivit les boulevards et vint se heurter au 14e de ligne qui barrait la chaussée en face du ministère des Affaires étrangères. L'enquête minutieuse sur cette fusillade comprend surtout : un procès-verbal volumineux du commissaire de police, les dépositions importantes des gardes nationaux qui marchaient en tête du peuple, l'interrogatoire d'un grand nombre de soldats et d'officiers du 14e. Ces pièces détruisent définitivement la légende du coup de pistolet de Lagrange, si rapidement accréditée, et la version du coup de feu tiré par le sergent Giacomoni, rapportée par Maxime Du Camp et suivie depuis lors. Le premier coup fut accidentellement tiré par un soldat en croisant la baïonnette. La décharge fit 52 morts et 74 blessés.

Cette fusillade souleva tous les faubourgs et rallia complètement la garde nationale aux insurgés. Tandis que le roi nommait Bugeaud commandant supérieur des forces militaires et chargeait Thiers de former un ministère, à la place de Molé qui n'avait pu réussir, tout Paris se couvrait de barricades.

Dans la matinée du 24, une lutte spontanée, locale, sans action d'ensemble, éclata dans tous les quartiers ; partout elle suivit la même marche : pillage des armureries, désarmement des troupes, invasion des casernes. Elle eut pour résultat d'armer le peuple qui put s'opposer à l'offensive tentée par le maréchal Bugeaud.

La colonne Bedeau fut arrêtée par une barricade sur le boulevard Bonne-Nouvelle. Pressé par la garde nationale, il envoya à l'État-major M. Fauvelle-Delbarre, qui lui rapporta l'ordre de se replier sur le Carrousel. Au milieu des versions contradictoires données par Bugeaud, par les ministres, par le duc de Nemours, la déposition de Fauvelle-Delbarre éclaire à peine l'incident. Dans une retraite difficile, entouré par les insurgés qui pillèrent les caissons, Bedeau arriva sur la place de la Concorde où il ne put empêcher une collision entre les municipaux du poste Peyronnet et la masse du peuple et de la garde nationale.

lors, à l'École des Beaux-Arts, la chaire d'histoire de l'architecture, à laquelle on l'avait nommé en 1819 pendant qu'il était encore en Égypte. Enfin, le 1er juin 1822, l'Académie lui ouvrait ses portes.

Il s'occupa, dès lors, de grands travaux comme l'achèvement de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, un projet de Calvaire pour le Mont-Valérien et l'agrandissement du Palais de Justice. Il mourut le 2 août 1840, sans être parvenu à publier les précieux résultats qu'il avait recueillis au cours de son voyage.

III

Cette publication, cependant, eût rendu de signalés services. Si les voyageurs qui ont visité le Levant sont nombreux, combien peu, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, eurent la pensée, ou la persévérance, d'en étudier avec méthode les ruines antiques. G. Postel, P. Belon, A. Thevet et les voyageurs du XVIe siècle s'intéressèrent d'abord à la géographie; ceux du XVIIe siècle et de la première partie du XVIIIe se préoccupèrent surtout de recueillir des manuscrits anciens et des médailles. Quelques-uns, cependant, méritent d'être nommés qui peuvent, déjà, être comptés parmi les plus anciens prédécesseurs de Huyot, ce sont: Monceaux, Spon, Lucas, Tournefort, Pococke. Mais c'est seulement avec les voyages fameux de Richard Chandler, Revett et W. Pars que commence véritablement l'exploration archéologique de l'Asie-Mineure. Niebhur, Choiseul-Gouffier, d'Ansse de Villoison, Lechevalier, Dallaway, Martin Leake, Beaufort, William Gell, Macdonald Kineir apportent tour à tour de nouvelles indications. C'est un mouvement véritable qui s'était créé et qui emportait vers l'Anatolie de nombreux et illustres voyageurs. Le succès, durant tout le cours du XIXe siècle, leur suscite des imitateurs: Huyot fut l'un des premiers. Bien d'autres, après lui, sont venus: A. et L. de Laborde, Ch. Texier, C.-T. Newton, Wood, Schliemann, O. Rayet, etc... Aujourd'hui, sur presque tous les points de cette côte, les fouilles et les recherches sont poursuivies avec ardeur. Les Américains à Assos, les Autrichiens à Ephèse, les Français au Didymeion, les Allemands à Hissarlik, à Magnésie du Méandre, à Milet, à Pergame, à Priène, rivalisent d'ardeur, de patience, surtout de précision, et, presque chaque jour, de nouveaux et curieux résultats viennent confirmer, avec l'excellence des méthodes que J.-N.

Huyot fut un des premiers à appliquer, un grand nombre de ses conclusions.

IV

La première étape du voyage de Huyot (1er septembre 1817) fut l'île de Mélos (Milo) sur laquelle il nous a laissé quelques notes (Voy. mss. 674, p. 6, 7, 8, 9 et 10). C'est au cours d'une des promenades qu'il fit parmi les ruines antiques de la ville qu'il se cassa la jambe. On dut le transporter à Smyrne où il resta jusqu'au mois de mars de l'année suivante.

Vers cette époque, il se préoccupa de reprendre le voyage qu'il avait projeté à travers l'Asie-Mineure. Après une promenade à Bournâbad, il alla visiter Ephèse dont les ruines le remplirent de surprise et d'étonnement par la grandeur de leurs dimensions. Il devait y venir de nouveau en 1820, et, à deux reprises. Ses notes sont copieuses (Voy. mss 664, p. 13 et 14, 144 recto, 148 verso, 149 et 208 recto, 322 et suiv.). De retour à Smyrne, il fit encore quelques courses dans la ville, dans les environs (Mss. 664, p. 13 et suiv.) et seulement alors, entreprit de gagner Constantinople à petites journées, en s'arrêtant chaque fois que l'intérêt des lieux le commandait et aussi longtemps qu'il serait nécessaire. C'est dans ces dispositions qu'il quitta Smyrne le 27 avril 1818. Il visita Aïwaly et parcourut l'île de Mytilène (Voy. mss. 664, p. 23 à 39 verso). Le 16 mai, au soir, il arrivait à Pergame. Des fragments de murailles, des tronçons de colonnes, l'amphithéâtre, le temple d'Esculape, le palais des Attales (?) tels furent les principaux points qu'il remarqua. Il semble ne rien avoir soupçonné du Trajaneum ni du grand autel de Zeus (Voy. mss. 664 : p. 39 verso à 45 verso, et 145, 146, 147). Il passa ensuite à Adramyttion, sans rien voir que des oliviers, des pins, quelques arbustes poudreux (Voy. mss. 664, p. 45 verso à 47 verso) et gagna Behramkieui, l'ancienne Assos. Il s'intéressa beaucoup aux ruines du temple, pour leur caractère archaïque, et en remarqua la frise, déposée actuellement au Musée du Louvre, à laquelle il trouve, on ne saurait trop dire pourquoi, un certain goût égyptien (Voy. mss. 664 : p. 47 verso à 52). Après une excursion à Ténédos et une visite aux ruines d'Alexandria Troas, il arriva enfin, le 3 juin (1818) au matin, à Bounarbashi « où, dit-il, est l'antique Troie. » Il suivait en ceci l'opinion émise peu auparavant par Lechevalier et partagée, à peu près universellement, jusqu'aux fouilles de

par l'intérêt et par des scrupules de conscience. — VI. L'opinion pendant les derniers mois de la Constituante : joie et espérances des patriotes. — Opposition de plus en plus violente des aristocrates. — Les patriotes modérés veulent toujours les ramener par la douceur. — Les avancés deviennent de plus en plus violents à leur égard. — VII. Les élections à l'Assemblée législative : ces élections montrent que les patriotes sont en très grande majorité et que, parmi eux, les modérés sont les plus nombreux.

CHAPITRE III

LES PARTIS PENDANT LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

1. L'opinion depuis le commencement de l'Assemblée législative jusqu'au 20 juin 1792 : le parti patriote, dans son ensemble, ne se modifie à aucun point de vue. — Division toujours plus accentuée entre les modérés et les avancés. — Les modérés sont toujours strictement constitutionnels. — Les avancés sont préoccupés uniquement par la lutte contre les aristocrates. — Ils désirent et emploient contre eux les mesures les plus inconstitutionnelles. — Défiance envers le roi, qui les protège. — Le parti des aristocrates subsiste sans modifications. — Importance de l'opposition religieuse. — Une partie du peuple des villes y prend part. — Progrès presque nuls de l'esprit public dans le peuple des villes et dans les populations rurales. — II. La journée du 20 juin : indignation provoquée dans une fraction du parti modéré par cette manifestation populaire. — Silence et hésitation des autres modérés. — Approbation des patriotes avancés. — III. L'opinion depuis le 20 juin jusqu'au 10 août : les modérés toujours strictement attachés à la Constitution protestent contre les préparatifs du détrônement de Louis XVI. — L'administration départementale est seule à protester ainsi. — Silence et inaction de ceux qui ont précédemment suivi cette politique constitutionnelle. — Les avancés sont toujours plus irrités contre les aristocrates et le roi : mesures violentes et émeute du 8 juillet à Poitiers. — Intensité du sentiment patriotique contre la coalition. — La municipalité de Poitiers est à la tête de ces patriotes avancés. — Progrès fait par ce parti dans le peuple de Poitiers jusque-là indifférent à la politique. — IV. Le 10 août : mécontentement et silence des aristocrates. — Pour les patriotes, la situation politique intérieure rendait cette révolution nécessaire. — Réveil de l'esprit public et approbation générale. —

Ni royalistes, ni républicains : personne ne se prononce sur le gouvernement qu'il faut établir. — Différents degrés d'approbation : l'administration départementale, qui représente le parti modéré, accepte seulement le fait accompli ; approbation avec réserves ; les autres patriotes approuvent spontanément et avec enthousiasme. — Pendant la fin du mois d'août et le mois de septembre, continuation de la lutte entre les modérés et les avancés. — Hostilité toujours croissante de ceux-ci à l'égard des contre-révolutionnaires. — Les massacres de septembre n'ont aucune influence sur l'opinion. — V. Les élections à la Convention : ces élections indiquent que, parmi les citoyens qui ont une opinion, les patriotes avancés sont en majorité.

CHAPITRE IV

LES PROGRÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN

I. La proclamation de la République : les patriotes approuvent l'établissement du régime républicain. — Espérances qu'il fait naître. — Désirs de propagande républicaine. — L'opinion n'est pas formée au sujet de la Constitution qu'il faut établir. — Disparition, au moins apparente, des divergences entre les patriotes modérés et les avancés. — Étendue considérable de ce mouvement d'opinion. — II. L'opinion pendant l'hiver de 1792-1793 : le parti républicain dans son ensemble ne se modifie à aucun point de vue. — Ses progrès dans les populations rurales, jusque-là indifférentes. — Division du parti républicain : existence d'un courant d'opinion girondine ; mais, en général, on ne prend aucune part à la lutte des Girondins et des Montagnards. — La division des partis se fait en républicains modérés et républicains avancés. — Peut-on voir des Girondins dans les modérés, des Montagnards dans les avancés ? — Réveil des aristocrates qui constituent un parti d'opposition royaliste. — Faiblesse encore grande de l'esprit public dans le peuple des villes et les populations rurales. — III. L'opinion de mars à juillet 1793 : influence des missions de représentants pour surexciter le patriotisme. — Redoublement de l'opposition royaliste lors de la levée de 300 000 hommes : émeute du 11 mars à Poitiers. — Énergie des patriotes. — Divergences au sujet de la répression : les modérés ne veulent pas s'écarter de la légalité, les avancés veulent réduire l'opposition par tous les moyens. — Progrès du patriotisme. — L'insurrection vendéenne excite les royalistes : in-

peu mêlée aux événements politiques; les ducs de Lorraine la protègent, surtout Mathieu Ier qui, en 1150, délivre en sa faveur une charte importante délimitant les droits des avoués qui profitaient de l'absence de règlements pour se livrer à mille excès ruineux pour l'abbaye; de nombreux fidèles l'enrichissent de leurs donations et ses abbés sont, ou bien des saints comme Durand, ou bien de bons administrateurs et d'habiles politiques, comme Hugues Ier. C'est à cette époque que le saint-siège commence à témoigner à notre monastère une grande faveur et par plusieurs bulles lui confirme ses biens et le délie peu à peu de toutes ses obligations envers l'évêché.

VIII

L'ABBAYE PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIIIe SIÈCLE

L'abbé Garin qui dirige le monastère pendant la plus grande partie de cette période jusqu'à son élévation à l'évêché de Toul en 1228 continue la tradition de Frothaire et d'Archembaud, menant de front l'accroissement du temporel et la direction spirituelle des religieux. Les donations se multiplient et les princes lorrains ainsi que le saint-siège luttent de faveurs pour le monastère. Le roi de France, agissant par l'intermédiaire de l'évêque de Toul, Renaud de Boutiller-Senlis, s'efforçe de se concilier les grâces du puissant abbé qui, prudent et politique, demeure en bons termes avec tout le monde et accepte tous les bienfaits sans se déclarer pour l'un ni pour l'autre. Son crédit est tel qu'ayant eu des démêlés avec l'évêque de Toul, Eudes de Sorcy, le saint-siège lui donna raison contre le prélat. Mais son successeur Geoffroi ne sut pas diriger l'abbaye qui tomba peu à peu dans le plus profond dénuement et fut, lorsque celui-ci mourut, bien près de sa ruine. Mais l'évêque de Toul, à la prière des moines, mit à sa tête Widric V, abbé de Senones, qui remit en peu de temps l'abbaye dans son ancienne prospérité et mourut en 1259.

IX

L'ABBAYE DE 1254 A LA MOITIÉ DU XIVe SIÈCLE

L'histoire de cette période est particulièrement confuse et nous la connaissons très mal, bien que nous ayons beaucoup de documents, mais non les plus importants. L'abbaye continue de vivre péniblement parmi les troubles et les attaques des petits féodaux

qui vont même jusqu'à assassiner l'un des abbés, Guillaume II, en 1317. Ses chefs sont cependant intelligents et énergiques, mais les temps sont aussi particulièrement difficiles. Cependant, grâce à la protection de la maison de Lorraine et à son défaut de celle de Bar le monastère parvient à maintenir son temporel dans son intégrité, mais la vie religieuse disparaît presque totalement.

X

DE 1259 A L'INTRODUCTION DU RÉGIME DE LA COMMENDE (1489)

Le changement est encore plus considérable avec l'abbé Wautrin de Faviers qui, en 1259, sépare complètement les menses abbatiale et conventuelle réduisant l'abbaye à n'être plus qu'une agréable maison de repos. L'un de ses successeurs, Hermann d'Ogeviller, qui assista au concile de Constance essaie de réagir contre ce courant qui est général dans le clergé monastique, mais il n'y peut réussir et se voit forcé d'appliquer lui-même dans l'abbaye confiée à sa direction les principes qu'il combat dans l'ordre de Saint-Benoît en général.

XI

LES ABBÉS COMMENDATAIRES JUSQU'EN 1552

Avec Guillaume Gautier, nommé par le saint-siège en 1489, le régime de la commende s'introduit dans l'abbaye dont l'histoire ne présente plus aucun intérêt. De très hauts personnages comme le cardinal Jean de Lorraine en ont la commende, mais son rôle est fini et elle est rasée en 1552 par ordre du roi Henri II qui craint qu'elle n'entrave la défense de la ville de Toul nouvellement annexée. Elle fut reconstruite peu après, mais désormais son histoire ne présente plus de particularité intéressante.

Il publie, en les louant, plusieurs projets destinés à améliorer les conditions des ouvriers, des paysans. Le « socialisme » de Marat : sans doute il désire que le peuple ait un sort meilleur, mais 1° à aucun moment il ne mène véritablement campagne pour qu'on établisse, soit « à peu près » l'égalité des biens, soit une organisation meilleure du travail ; 2° c'est beaucoup plus le privilège politique des nobles, des bourgeois qu'il attaque que leur privilège économique. En posant le problème social, il veut surtout amener les riches à des concessions politiques. — Marat blâme les atteintes portées à la liberté d'association, critique notamment la loi Chapelier, dont il ne voit point d'ailleurs le côté économique.

Il attaque de nouveau le roi, estime que la situation est très mauvaise, dénonce à plusieurs reprises des projets de fuite, réclame des mesures vigoureuses contre les conspirateurs et fait appel au petit peuple.

Après la fuite à Varennes, il demande la nomination d'un tribun, une politique énergique. — Après avoir, semble-t-il, hésité, il s'oppose à un changement de forme du gouvernement. Une république fédérée, étant donné la dépravation et la bassesse des suppôts de l'ancien régime, dégénérerait bientôt en oligarchie ; une république aristocratique serait encore plus mauvaise. Qu'on épure seulement le personnel politique.

Il s'élève contre la politique de l'Assemblée constituante, et obligé de se cacher quelque temps, après le massacre du Champ-de-Mars. — Il critique vivement la Constitution, qui établit un régime censitaire odieux ; si elle reconnaît les libertés de réunion de la presse, etc., c'est avec des restrictions dangereuses ; elle abolit tous les corps qui s'opposaient autrefois au roi et ne donne au pouvoir de celui-ci presque aucun contrepoids (cependant il déclare, ailleurs, que le roi sera dans une certaine mesure gêné par la surveillance de l'Assemblée législative).

La Révolution a échoué, et cet échec était fatal : autour du pouvoir royal, un moment attaqué, devait se former (et s'est formée en effet) une coalition de faiseurs d'affaires, de rentiers, de timides. — Cependant Marat croit que les patriotes triompheront un jour : il a confiance dans les sentiments révolutionnaires des troupes de ligne, des paysans ; le petit peuple, aujourd'hui dans les fers, reste dévoué à la Révolution, et, si quelque événement lui rend la liberté, c'en sera fait du despotisme. — Provisoirement il conseille de ne pas s'aliéner les nobles (puisqu'on ne les a pas anéantis) : qu'on

leur rende leurs titres ; l'égalité des charges, des droits seule importe. — Il critique avec amertume la frivolité du peuple, attaque violemment l'Assemblée nationale (quelques députés exceptés, notamment Robespierre, dont il fait à mainte reprise un éloge enthousiaste).

CONCLUSION

Des constatations faites par les « philosophes », une surtout semble avoir frappé Marat: la tendance très grande de tout gouvernement à devenir plus ou moins despotique. Dès le début de la Révolution, il demande avec insistance qu'on mette le pouvoir exécutif dans « l'heureuse impuissance de faire le mal » : il se trouve ainsi parmi les plus révolutionnaires. — Un sincère amour pour le peuple, une vive admiration pour Rousseau, sa vanité blessée et sa rancune contre les « heureux du monde » contribuent également à lui faire prendre place dans le camp démocratique, à lui faire attaquer les modérés de l'Assemblée nationale et de la municipalité de Paris.

Contre les menées du gouvernement, des aristocrates, des modérés, Marat estime que seules la « fermentation populaire », les émeutes pourront quelque chose. Aussi s'élève-t-il sans cesse contre tout ce qui tend à rendre ces émeutes impossibles (loi martiale, modérantisme croissant de la milice parisienne, etc.).

Irritable à l'excès, Marat est très violent, se plaît aux attaques personnelles. Passionné et crédule, il lance les pires accusations à la légère. Très orgueilleux, se croyant un profond politique, il cherche longuement à légitimer ces violences, ces légèretés, et les exagère encore. Il déclare que le scandale est nécessaire, qu'il faut *terrifier* les contre-révolutionnaires. — Il croit que les patriotes ne triompheront que s'ils s'organisent très fortement, s'ils mettent à leur tête (pour les diriger dans cette lutte implacable qu'est la Révolution) un tribun, un dictateur. — Les poursuites qu'on lui intente, la vie errante qu'il est obligé de mener augmentent encore ces violences : pour ruiner les tentatives aristocratiques, pour stimuler l'ardeur des patriotes, il dénonce des complots effrayants, demande des mesures terribles, etc. — Dans cette lutte il en vient d'une part à menacer ses ennemis politiques d'une révolution sociale, qu'il proclame juste et prochaine, d'autre part à demander l'abolition de la monarchie.

des faveurs personnelles. Des adresses, des félicitations au Gouvernement provisoire, des vœux pour l'établissement de relations cordiales entre la France et l'Angleterre sont envoyés par des meetings et des sociétés anglais.

CONCLUSION

Le dépouillement de ces pièces montre qu'une opinion publique active s'était formée dès les journées de février, à Paris et en province. De tendances contraires sur les questions politiques, elle fut à peu près unanime sur les questions financières, économiques et sociales. Tantôt elle approuva les décisions et les mesures du Gouvernement provisoire, tantôt elle les critiqua. Les pétitions furent la cause de modifications et d'amendements apportés aux actes officiels et l'origine de décrets dont le Gouvernement provisoire était cependant l'adversaire.

LA
SOLIDARITÉ FAMILIALE
DANS
LE DROIT PÉNAL MÉROVINGIEN

PAR
Marcel GRANET

L'objet de cette étude est de montrer la différence entre les crimes publics et les crimes privés, d'indiquer jusqu'à quel point la famille est solidaire dans la poursuite des crimes privés, et comment l'État substitua peu à peu son action à celle de la famille, tout en empruntant à la justice privée le système des compositions qu'il rendit obligatoires.

I

LES CRIMES PUBLICS

A. Ils sont distingués des crimes privés, dans Tacite, dans les lois barbares, dans les documents littéraires de l'époque mérovingienne. Entre les crimes publics et les crimes privés la différence ne consiste pas seulement dans la procédure suivie. Ce sont deux sortes de crimes qui diffèrent par leur nature même. — Les crimes publics sont ceux qui intéressent tout l'État. Ils varient avec l'organisation de l'État et tendent à devenir moins différents des crimes privés. D'autre part, certains crimes privés deviennent assez tôt des crimes publics (vol, brigandage).

B. Les crimes publics ont pour sanctions des peines comminées par l'État. Ces peines se sont transformées en même temps que les crimes publics eux-mêmes : elles sont aussi devenues moins différentes des sanctions privées. Elles peuvent être rem-

elle exprime ses prétentions et poursuit ses succès, conjurant avant tout l'Empereur de se défier d'elle.

Malgré tout, il est certains côtés de la situation de la France que Wicka considère sous un jour fort pessimiste. Il fait un *tableau lamentable de l'état des troupes* en campagne, des difficultés que rencontre le roi et des *dangers qu'offre pour lui cette guerre.* — Puis il a à redouter aussi le *mécontentement général,* les esprits étant tout disposés à une révolution, au cas d'un échec du roi.

Toutes ces raisons sont peut-être données pour influencer l'Empereur et le *déterminer à marcher contre la France* ; chacune des nations de l'Europe, les Français eux-mêmes, dit Wicka, sont d'accord pour le lui conseiller. — Mais *Léopold,* circonvenu par Grémonville, *ne peut être touché par les exhortations de son envoyé* ; celui-ci, également négligé à Paris, doit rester le spectateur impuissant des succès de la France.

CHAPITRE IV

L'EMPEREUR SIGNERA-T-IL LE TRAITÉ DE PARTAGE ?

On va pourtant *tenter de faire coopérer Wicka à la négociation du traité de partage* de l'Espagne. — La nouvelle qu'il annonce de la naissance d'un fils de l'Empereur et les fêtes qui s'en suivent facilitent le rapprochement : dans les épanchements qui suivent un festin nocturne, on l'*engage à des déclarations inconsidérées* au sujet des dispositions de l'Empereur. — *Wicka* ne s'aperçoit du piège qu'après coup et *conjure l'Empereur de se défier,* mais il n'en reçoit que l'ordre de persévérer dans son *attitude passive.* Il s'y confine, tout en continuant à constater l'habileté et les succès de la France.

Elle *poursuit en effet ses manœuvres,* spécialement en Allemagne, par des subsides, des mariages, des enrôlements.

Mais l'*Empereur,* au lieu de s'en inquiéter, laisse Grémonville devenir de plus en plus puissant à Vienne et finit par céder aux volontés de la France en *signant le traité de partage.* Wicka reste ignorant de tout.

CHAPITRE V

LE ROI FERA-T-IL LA PAIX ?

Malgré les succès du roi, le *mécontentement de l'opinion* con-

tinue à se manifester ; menaces d'attentat. — Sollicitations de différents médiateurs pour la paix ; la Triple-Alliance de la Haye, qui vient de se former, va s'y employer activement ; Wicka, découragé, ne compte pas sur le succès de ses efforts.

Louis XIV en effet se prépare avec Condé, rentré en grâce, à envahir la *Franche-Comté. Cette conquête* rapide enlève tout espoir à Wicka, qui persiste de plus en plus dans l'attitude passive qu'on lui impose de Vienne. — *Son irritation* se fait jour dans les enseignements qu'il donne sur les procédés habiles, l'arrogance insupportable de la France. Il se méfie désormais de tout ce qu'l peut voir ou apprendre et, malgré les apparences, se refuse à croire à la conclusion prochaine de la paix, suspectant la sincérité des intentions de la France même après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle.

CONCLUSION

APRÈS LA PAIX

Wicka quitte la France quelques mois après le traité d'Aix-la-Chapelle. — Ses renseignements sur cette période confirment ceux qu'il nous a donnés précédemment. Malgré les fêtes de Versailles, un *mécontentement général* règne dans la plus haute noblesse, aussi bien que chez le peuple et les protestants. Les troupes licenciées sont mécontentes aussi. — Mais il ne faut voir là qu'un effet de la tendance pessimiste de Wicka. Il nous montre d'autre part la *France* prête à poursuivre ses avantages en Hollande, *affermissant son prestige et son influence* auprès de toutes les cours d'Europe. L'Espagne au contraire est aux prises avec des difficultés intérieures. Quant à l'Empereur, lié par ses engagements, il n'agit que sur les indications et les ordres de la France. — La fonction de Wicka est devenue inutile et il est rappelé à Vienne.

Appréciation générale sur l'intérêt des renseignements fournis par les dépêches du baron de Wicka.

LA
POSITION GALLICANE DE BOSSUET

PAR

G. HARDY

INTRODUCTION

COMMENT SE POSE, AU TEMPS DE BOSSUET, LA QUESTION GALLICANE?

En dépit de son principe d'universelle stabilité, l'Église catholique a dû s'adapter aux temps et aux lieux. De cette nécessité vitale est né le gallicanisme ; des circonstances de cette adaptation est née la variabilité de ce gallicanisme. La question gallicane se pose, en effet, en des termes différents selon les temps (quelques exemples). Sous quel aspect se présentait-elle au temps de Bossuet ?

L'examen des événements, des tendances intellectuelles et politiques d'une part (centralisation royale, situation des protestants, disputes théologiques, Richérisme et Duvallisme), d'autre part l'enchaînement logique et chronologique des diverses théories gallicanes permettent de conclure qu'au temps de Bossuet la question gallicane rayonnait autour de la question des rapports du temporel et du spirituel. La supériorité des conciles sur le Pape, la faillibilité des Papes, la valeur absolue des canons, les privilèges de l'Église gallicane sont liées, comme des conséquences, à cette question primordiale.

CHAPITRE I

BOSSUET A-T-IL ÉTÉ GALLICAN ?

Pendant toute une période de sa vie (publication de la Politique,

Assemblée de 1681, années consacrées à la défense de la Déclaration des quatre articles). Bossuet est amené à prononcer des paroles, à composer des ouvrages qui passent ordinairement pour exprimer une opinion gallicane. L'esprit de ces ouvrages est-il réellement conforme aux données du gallicanisme ? Il résulte, de cette enquête, qu'au regard de Bossuet les Rois sont indépendants de tout autre pouvoir, même s'ils sont païens, persécuteurs, même si la rébellion ne trouble nullement la paix des états. Le Pape, ni le Concile, ne peuvent ni les déposer, ni même restreindre leur pouvoir. Le sacre des Rois est un simple symbole. Le moindre effort de critique historique réduit à quelques rodomontades sans portée les actes légendaires de Grégoire VII et permet de comprendre, sans danger pour le pouvoir des Rois, les droits temporels acquis par certains papes et par nombre d'évêques. Les restrictions apportées au pouvoir des Rois ne sont pas même admises en tant que punitions ecclésiastiques. Faibles effets de l'excommunication sur le pouvoir des princes temporels. *Directement* ou *indirectement*, les Papes n'ont donc aucun droit sur le pouvoir des Rois.

A propos des rapports du Pape et du Concile, Bossuet démontre que le Concile n'est pas une assemblée délibérante analogue aux assemblées purement humaines, aux États généraux par exemple, que le Saint-Esprit préside à sa réunion, qu'en outre, autre série d'arguments moins mystiques et plus personnels, la réunion du Concile est facilitée par le respect durable des peuples pour l'Église catholique, par la prudence des clergés régionaux. On peut donc, sans péril pour la religion, affirmer la supériorité du Concile sur le Pape et l'affirmer pour tous les cas, non seulement pour les cas de schisme. Cette théorie est seule plausible, que l'on envisage la question en théologien consciencieux ou simplement en homme de bon sens. Partant, le Pape n'est qu'un *ministre*, un *collègue* des évêques (sens exact du mot « confirmation »). D'où, légitimité de l'appel. D'où aussi interdiction, pour le Pape, de transférer ou de dissoudre les Conciles en dépit de leurs protestations. La réponse de Bossuet à cette question des rapports du Pape et du Concile est donc très nette ; au reste, elle intéressait directement ses projets de conversion.

La théorie de la supériorité des Conciles sur le Pape appelait nécessairement la négation de l'infaillibilité des Papes. Critique de la formule : « Tu es Pierre, » qui n'implique nullement l'infaillibilité personnelle du Pape. Un argument antijanséniste à l'adresse

des infaillibilistes : inefficacité de la grâce attachée au ministère de saint Pierre. Exemples historiques qui prouvent que le Pape peut errer. Bossuet combat ainsi l'infaillibilité par des arguments de *textes*, de *raison*, d'*histoire*. Si donc le Pape paraît se tromper, il faut lui désobéir, mais observer, bien entendu, la plus stricte prudence.

Or, ces diverses théories, Bossuet les fonde avant tout sur les *canons*, auxquels on mesure la valeur de tout jugement porté par les Papes, par les Conciles (d'où résulte une hiérarchie des Conciles qui permet de concilier leurs décisions), toute coutume adoptée à la longue par les peuples. Définition des canons ; leur origine ; leur histoire.

Indépendance temporelle des Rois. Supériorité constante des conciles, faillibilité des Papes, valeur absolue des anciens canons, toutes opinions que le clergé de France considère comme des libertés. Les adopter, c'est s'engager du même coup à défendre les autres privilèges gallicans. Bossuet répond moins nettement qu'à l'ordinaire sur la question des privilèges gallicans, c'est que la question elle-même ne se pose pas nettement, que le nombre et la nature de ces privilèges dépendent d'interprétations tout individuelles. Au moins Bossuet s'efforce-t-il de légitimer le principe des libertés gallicanes ; ces privilèges se ramènent au « droit commun » ; leur origine date de l'Église primitive, dans toute la pureté de sa doctrine ; ils sont consentis par les Papes ; ils sont mérités par les Rois et l'Église de France ; ils sont nécessaires à la vie de l'Église. Quels sont les plus importants de ces privilèges ? Bossuet, avant tout homme de moment, ne s'attache qu'aux privilèges essentiellement royaux, par exemple, l'Inquisition bannie de France, la garantie que le Pape n'abusera ni des dispenses ni des annates, l'indépendance des patrons et collateurs de bénéfices.

L'étude des œuvres de Bossuet, à cette époque de sa vie, permet donc de conclure à la manifestation *systématique* d'une opinion gallicane. Ses actes, à cette même époque, sa vie publique et privée, prouvent la *sincérité* de ce gallicanisme. Ses hésitations, au moment de l'Assemblée de 1681, tiennent à sa crainte du schisme, à son dégoût pour toute manifestation inutile. Il reste pourtant que son action gallicane est très forte sur les débats de cette assemblée. Surtout le gallicanisme se trouve intimement lié, logiquement comme en fait, à la vie de Bossuet, aux tendances essentielles de son activité : conversion des protestants, lutte con-

stante contre les tendances d'interprétation individuelle (quiétisme, molinisme, jansénisme, etc.), amour de l'ordre et de la mesure, en théologie comme en politique, horreur de l'orgueil et de la flatterie, sens pratique, toutes occupations, toutes habitudes d'esprit que seul pouvait satisfaire le gallicanisme.

Ainsi, durant toute la période vraiment active de sa vie, durant surtout les débats nettement gallicans qui précèdent et qui suivent la Déclaration, Bossuet professe ouvertement, systématiquement le gallicanisme.

CHAPITRE II

BOSSUET A-T-IL ÉTÉ GALLICAN TOUTE SA VIE ?

Bossuet, a-t-on dit, gallican vers 1680, fut ultramontain dans la première et dans la dernière partie de sa vie. Il est difficile de se prononcer sur la partie de la vie de Bossuet qui précède l'assemblée de 1663. Nous manquons de tout renseignement précis. S'il est une présomption possible, c'est plutôt en faveur de l'ultramontanisme de Bossuet.

A l'Assemblée de 1663, l'attitude de Bossuet peut paraître, et parut aux gens du Roi nettement ultramontaine. Tout au plus fut-elle antigallicane, le gallicanisme atteignant à cette époque un degré de violence que Bossuet réprouva toujours. En somme, soit crainte de se compromettre à l'excès, soit incertitude d'opinion, Bossuet se réserve une conduite ambiguë, limite son rôle à des protestations sans caractère théologique, en faveur de l'indépendance de la Faculté. C'est, du moins, ce qu'on peut conclure d'une étude précise des rapports de police et procès-verbaux que nous possédons et dont M. Gérin use par trop librement.

A dater de cette Assemblée, mûri par des études plus libres et plus solides (en particulier l'étude de saint Augustin, dont la doctrine induit spécialement au gallicanisme), débarrassé par la mort de Cornet, de la plus forte influence ultramontaine qu'il ait subie, activement occupé à Metz, de la conversion des protestants (caractère gallican et destination de l'Exposition de la doctrine catholique), chargé de l'éducation du Dauphin et forcé de se prononcer, dans la « Politique tirée de l'Écriture sainte », sur les rapports du temporel et du spirituel, Bossuet se trouve avoir formulé, à la veille de l'Assemblée de 1681, un avis favorable aux données essentielles du gallicanisme.

Au moment de l'affaire de la Régale, les théoriciens ultramontains donnent au débat une allure théologique qui force Bossuet à développer, à systématiser ses théories gallicanes, par opposition : c'est l'origine de la Defensio. Les remaniements successifs de cette « Defensio » ne portent nullement sur le fond. Sens exact du fameux « *Abeat Declaratio quo libuerit* ». La non-publication de la « Defensio » n'équivaut pas à une rétractation. La valeur littéraire de cet ouvrage prouverait sa sincérité, plutôt qu'elle n'attesterait des hésitations de conscience, comme voudrait le faire croire Joseph de Maistre. En réalité, dès cette époque de sa vie, Bossuet, de propos délibéré, et, du reste, sur la recommandation de Louis XIV, s'abstient de professions de foi inutilement retentissantes ; mais sa vie, à cette même époque, prouve suffisamment la solidité de son gallicanisme. Composition de l'Histoire des Variations, affaire de l'abbaye de Jouarre, correspondance avec Leibniz, protestation projetée contre les ouvrages de Roccaberti, etc. Conversations privées, travaux inédits, d'inspiration gallicane, rapportés par Ledien. Il semble même que ce gallicanisme se confirme et s'étende tous les jours davantage.

En somme, il est aisé de voir, par l'étude des phases, au moins apparentes, du gallicanisme de Bossuet, combien il est dangereux de juger ce gallicanisme abstraitement, sans tenir compte des événements contemporains, et du caractère même de Bossuet, tout en mesure et précaution. D'où, solidarité étroite entre cette question : durée du gallicanisme de Bossuet, et cette autre : caractère spécial de ce gallicanisme.

CHAPITRE III

QUELLE EST, PARMI LES GALLICANS DU TEMPS DE LOUIS XIV, LA POSITION SPÉCIALE DE BOSSUET

La réponse à cette question suppose l'étude, nécessairement très rapide, des différents partis gallicans sous le règne de Louis XIV. Il est possible de distinguer

le gallicanisme des « magistrats »,
le gallicanisme des prélats de cour,
le gallicanisme des jansénistes,
le gallicanisme, éphémère, des jésuites,
enfin, le gallicanisme des « évêques » et des « politiques ».

Les plus intéressants de ces partis, ceux, du moins, auxquels Bossuet aura le plus souvent l'occasion de s'opposer, sont assurément le *parti des magistrats* et le *parti des prélats de cour*.

A vrai dire, l'attitude de Bossuet, à l'égard de ces partis d'avant-garde, se ramènera plutôt à une politique de conciliation qu'à une politique d'opposition.

Bossuet, par exemple, va prendre un parti moyen dans la plupart des questions gallicanes ; il adoucira, assouplira les théories, en montrant longuement les dangers de l'application, en évoquant les contingences imprévisibles, par exemple, les tempéraments apportés à l'autorité royale, à la conception gallicane des rapports du temporel et du spirituel.

Difficultés spéciales de cette tâche pour Bossuet ; son habileté ; le recours aux grands principes, qui le dispense d'une casuistique dont la minutie ferait le danger. En *fait* (correctif habituel dont use Bossuet), nécessité de l'aide mutuelle des deux puissances ; sens profond de cette idée ; l'idéal théocratique dans le gallicanisme. D'où protestations de Bossuet contre les empiétements royaux ; rappels à l'humilité, à la prudence. Opposition à la Régale. En 1699, 1702, etc., attitude de Bossuet, hostile aux prétentions des magistrats.

Mêmes adoucissements apportés à la théorie des rapports du Pape et du Concile. Prudence qu'il est nécessaire d'observer dans le cas d'appel au Concile ; danger de substituer sa propre infaillibilité à l'infaillibilité pontificale. Un raisonnement à la Joseph de Maistre : nécessité pratique d'accorder au Pape une certaine autorité en matière de dogme. En fait, le gouvernement de la chrétienté ne se trouve nullement modifié par la théorie gallicane de la supériorité du Concile sur le Pape.

Du reste, entre la théorie faillibiliste et la théorie infaillibiliste, Bossuet se crée une position prudente par sa théorie de l'*indéfectibilité* du saint-siège. Sens et valeur exacte de cette théorie. Mieux encore, les Papes sont incapables d'hérésie, si l'hérésie se définit l'obstination dans l'erreur. Absurdités dialectiques et bon sens politique.

Sur la question de la valeur dogmatique des canons. Joseph de Maistre et Bossuet sont au fond du même avis. Le « droit commun » selon Pithou et le « droit commun » selon Bossuet. En fait, accroissement possible des canons ; règles souples incapables d'embarrasser tout homme de bon sens.

Enfin, la façon dont Bossuet interprète les libertés gallicanes

fait de ces libertés une aide précieuse, en même temps qu'une garantie de sagesse pour la Papauté. Restrictions apportées par Bossuet dans la définition et le nombre de ces soi-disant privilèges.

En tous points, théorie de « juste milieu », suivant l'expression même de Bossuet, motivée par une terreur constante du schisme (cf. la crainte d'une censure pontificale qui compromettrait les résultats apaisants de cette patiente et subtile diplomatie).

Vertus conciliatrices de ce gallicanisme. Absence de *formule* d'accord, qui le distingue des gallicanismes à caractère juridique des magistrats et des prélats de cour.

(Il n'était pas possible, dans ce dernier chapitre, d'étudier séparément les *œuvres* et la *vie* de Bossuet. Le concours intime et constant de la théorie et de l'action est précisément le caractère essentiel de cette tâche purement politique, nullement spéculative).

CONCLUSION

Originalité de cette position : c'est, en somme, un *pacifisme* religieux, usant de moyens *gallicans*. Le Sermon sur l'unité apparaît comme le résumé, le symbole de cette souple politique.

Fécondité de l'œuvre gallicane de Bossuet.

D'un mot, caractères et résultats essentiels : adaptation au temps, aux mœurs (en ce sens, essai merveilleusement prudent d'un christianisme historique), et réaction contre les habitudes rationnelles des théologiens (en ce sens, précaution contre les adaptations trop brusques et les audaces scolastiques).

LE ROLE ET L'ATTITUDE
DU PARLEMENT ET DE LA VILLE DE PARIS
PENDANT LA CAPTIVITÉ DE FRANÇOIS Ier
(24 février 1525-7 mars 1526)

PAR

P. JOLIS

BIBLIOGRAPHIE

Notre bibliographie est surtout une bibliographie de sources. Outre les journaux, mémoires ou chroniques des contemporains, nous avons dépouillé diverses pièces conservées aux Archives Nationales, particulièrement les registres du Parlement de Paris (série du conseil Xia 1527, 1528, 1529, 1530. Lettres, ordonnances, etc., Xia 8611 et 8612, in-f°), qui forment le fond de notre documentation avec, pour la ville de Paris, le procès-verbal des délibérations tenues à l'Hôtel de Ville durant la captivité de François Ier (cf. notre bibliographie détaillée).

INTRODUCTION

Le 24 février 1525, François Ier est fait prisonnier à Pavie. La France n'a plus de chef. Il lui reste bien un gouvernement, celui de Louise de Savoie, régente, et de Duprat, chancelier. Mais ce gouvernement est impopulaire et se trouve en situation difficile.

Le favoritisme royal a mécontenté les seigneurs. L'affaire du Concordat a provoqué l'hostilité de l'Université, de l'Église, du Parlement. Tous les croyants se sont scandalisés de l'indulgence du prince envers le premiers réformateurs. On a prêché contre

la ténacité du Parlement, obstiné à poursuivre les hérétiques et en particulier ceux qu'avait couverts jusqu'alors la faveur royale. Cependant une commission instituée par lui tranchait l'affaire de Sens en faveur de Duprat (avril 1526). C'était un premier échec pour la Cour, qui après avoir refusé deux fois de livrer Berquin dut se résigner à le laisser enlever (novembre 1526).

Le roi retarda longtemps son entrée à Paris. Puis, ayant suspendu le procureur Rogier et trois conseillers des plus compromis, fait arrêter huit des opposants à l'obligation, il vint et brisa d'un coup les résistances et les prétentions du Parlement par le lit de justice du 24 juillet 1527. Le courageux discours du président Guillart demeura sans réponse, et l'édit du même jour réduisit le Parlement au labeur judiciaire, moins la juridiction bénéficiale annulant tout ce que la cour avait fait en violation de ce principe, limitations au pouvoir de Louise ou empiétements sur sa régence, procédures dans les affaires de Sens, de Saint-Benoît et de Saint-Euverthe. François Ier confirmait en outre tous les actes de sa mère, instituée régente avec pleins pouvoirs royaux durant chacune de ses absences. Il enjoignait de biffer sur les registres tout ce qu'on avait dit ou décidé contre l'autorité de Louise ou contre le chancelier, déclaré sous la dépendance unique du souverain. Il interdisait à la cour de rien limiter ou restreindre de ses ordonnances ou édits : elle peut simplement avertir de ce qui lui semblera plus profitable, et voilà ce qui reste du fameux droit de remontrance. Enfin — est-ce une menace ? — François annonce une enquête sur la justice, chère, difficile, mal administrée : il en cherchera les raisons et y trouvera des remèdes.

CONCLUSION

Le Parlement était vaincu. Son attitude d'opposition fit oublier ses services. Par son initiative et son énergie, il avait prévenu le danger de dissension, intimidé les mécontents, facilité et renforcé la défense du pays. Sortant de son rôle judiciaire, il s'était donné pour tâche de travailler au salut du royaume, intervenant dans les diverses branches de l'administration, police, guerre, finances, créant pour s'en aider un organe spécial et anormal. Centre naturel où l'on venait demander secours, conseil et direction, non seulement de Paris et de l'Ile de France, mais de Normandie, de Picardie, il eut peut-être l'idée d'une action gouver-

nementale directe et étendue. Les circonstances le forcèrent d'ailleurs à élargir son initiative d'abord limitée à Paris. Il préféra toutefois une pression graduelle sur la régente et ses collaborateurs. Il n'en existait pas moins deux centres d'autorité, et Madame pouvait à bon droit s'inquiéter. Sans doute la Cour et Louise déployaient un zèle égal pour la défense du royaume. Encore fallait-il que la seconde ne se montrât ni trop indépendante ni trop entreprenante. Or, elle tenait à profiter d'une situation exceptionnelle. Se sachant indispensable, le Parlement en vint à proposer à la régente un véritable programme de gouvernement, et prétendit même en commencer l'application. Les affaires de Sens et de Saint-Benoît sont, en même temps qu'une guerre déguisée au Concordat, une protestation dans le domaine des faits contre les évocations et les commissions extraordinaires. Le conflit devint très grave entre deux adversaires également impuissants l'un contre l'autre.

Le Parlement pouvait s'appuyer sur Paris, très mécontent. Le péril immédiat avait créé l'union. Mais, après un moment de stupeur, de crainte, d'hésitation, la mauvaise humeur générale commençait à se faire sentir, menaçait d'une explosion. C'est au conseil de la Salle Verte, mi-parlementaire, mi-Parisien, que l'on parla de proposer à Madame des conseillers régionaux permanents. Cependant, s'appuyer sur Paris, c'était tomber au rôle de factieux, déchaîner des énergies aveugles : le Parlement ne le voulut pas. Constamment d'ailleurs, et non sans que la ville en fût blessée, il affirma, il afficha sa suprématie. L'affaire du traité anglais accentua le désaccord, en même temps qu'elle jetait une singulière clarté sur l'état d'esprit des Parisiens. La cour fondait ses revendications sur des principes, et ne cessa de protester de son loyalisme. Par son isolement, elle préparait sa défaite pour le jour où l'autorité royale aurait recouvré la plénitude de sa puissance.

Le roi revint. Lui-même éprouvait alors la ténacité du Parlement. Il vengea d'un coup sa mère et lui. Malgré ses récents et précieux services extra-judiciaires, la Cour fut restreinte à sa fonction judiciaire, en outre diminuée. A ce corps qui se considérait comme l'incarnation même de la justice et du principe monarchique, François rappela qu'il était une simple délégation du souverain. Chose vraie. Une lutte contre le roi n'était après tout qu'une rébellion. Et où trouver la force pour résister à la force ? Le Parlement ne représente point le royaume, il n'a reçu

Le texte Fam. III, 8, 5. *Capita* et *ostia*. Discussion de l'hypothèse de Tyrrell et de Mommsen.

Les taxes payées par les villes riches pour la dispense de cantonnements militaires.

V

LES PACTIONES

Les inquiétudes de Cicéron. La clause de l'édit concernant les *syngraphae*. L'intervention d'Ephèse et la lettre Fam. XIII, 65, les *pactiones* et la *lex censoria*. L'expédient de Cicéron pour concilier les *pactiones* et l'édit.

VI

L'ÉDIT

Date de la composition. Il n'a pas été fait à Rome comme l'a prétendu Cicéron lui-même, mais en province.

Date de la promulgation. Sans doute dans la deuxième quinzaine d'Août 703.

Sources de l'édit : *a*) l'édit de Bibulus,
b) celui de Q. Mucius Scaevola,
c) celui d'Appius,
d) celui de P. Licinius.

Tableau de l'édit provincial de Cicéron.

VII

AFFAIRE DE SALAMINE

Le texte Att, VI, 3 et son importance.

Appendice : tables chronologiques.

LA MISÈRE A PARIS

EN 1709

(UN ÉPISODE DE LA LUTTE CONTRE LA DISETTE SOUS L'ANCIEN RÉGIME)

PAR

F. LA VIEILLE

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Avec les lettres des contemporains (la Palatine, Mme de Maintenon, la marquise d'Huxelles) et les mémoires (Dangeau, Sourches, Saint-Simon), les principaux documents se trouvent aux Archives nationales (cartons G^7 15, G^7 1652 et G^7 1653). Une notable partie en a été éditée par M. de Boislisle : « Correspondance des contrôleurs généraux ».

CHAPITRE I

PARIS PENDANT L'ANNÉE 1709

La France, depuis huit ans, était épuisée par la guerre. La mauvaise récolte de 1708, l'hiver rigoureux de 1709 achèvent la détresse du royaume. Les courtisans à Versailles, les bourgeois et le peuple à Paris, sont cruellement éprouvés par le froid, la disette et les maladies. La pénurie du Trésor et la suspension des affaires réduisent les bourgeois à la gêne et les artisans à la misère. Le mécontentement populaire se manifeste par des pamphlets violents et par des émeutes dont la principale fut l'émeute du 20 août.

Puis le peuple, accablé par le désespoir, se résigne et attend sans révolte la fin de la disette.

6° Le gouvernement au début s'était montré bien disposé pour les Jacobins ; mais bientôt, inquiet de leurs succès, il fait fermer la Société du Panthéon et demande au Corps législatif de voter une loi sur les clubs. La Droite était disposée à suivre le gouvernement dans cette voie nouvelle ; rassurée par la proclamation du 25 germinal, elle vote sans discussion la loi du 27 et, après l'arrestation de Babeuf, toutes les mesures de rigueur que réclame le Directoire.

CHAPITRE II

RAPPROCHEMENT ENTRE LA DROITE ET LE GOUVERNEMENT
(prairial-fructidor an IV).

Effrayés par le babouvisme, le gouvernement et la plupart de ses amis mettent toute leur ardeur à en assurer l'anéantissement et oublient leurs adversaires de Droite.

1° Dans les Conseils l'influence nouvelle de la Droite se marque dans les choix des membres du bureau ; Vaublanc est autorisé à venir reprendre sa place dans le Conseil des Cinq-Cents.

2° La Droite profite de la situation propice où elle se trouve pour tenter un effort contre ce qui subsiste du régime révolutionnaire : elle n'arrive pas à faire modifier le mode de radiation de la liste des émigrés ; mais réussit à faire prendre une série de mesures favorables aux membres du clergé et surtout à faire rejeter par les Anciens la résolution du 17 floréal.

3° La Droite maintient son attitude de surveillance soupçonneuse envers le Directoire ; elle attaque de nouveau la loi du 3 brumaire. Le gouvernement va encore une fois se tourner contre elle ; mais cette trêve lui a permis d'augmenter ses forces. Commencements des réunions de Clichy.

CHAPITRE III

L'ATTENTE DES ÉLECTIONS
(vendémiaire-prairial an V).

Première partie. — La lutte parlementaire.

Cette période est assez vide et les grands débats qui vont s'instituer n'aboutiront à rien de positif. Les partis ne visent qu'à maintenir leurs positions en attendant les élections.

1° La proposition d'amnistie fournit à la Droite l'occasion de

reprendre la lutte contre la loi du 3 brumaire ; sentant qu'elle ne pourra en obtenir encore l'abrogation, elle la fait appliquer aux amnistiés (loi du 14 frimaire an V). — Echec d'une nouvelle tentative à la fin de la législature.

2° Il semble que la Droite ait renoncé à obtenir du Corps législatif actuel une nouvelle amélioration des lois sur les émigrés.

3° Il en est de même en ce qui concerne les lois sur les cultes ; le rapport de Dubruel, du 30 pluviôse an V, ne sera jamais discuté. La Droite redoute de nouvelles lois qui aggraveraient la situation satisfaisante des catholiques et s'efforce de traîner les questions en longueur.

4° La Droite s'efforce d'affaiblir et de discréditer le gouvernement, d'entretenir dans le pays par la voie de la presse et des discussions parlementaires une agitation qui favorisera la nomination, aux élections de germinal, d'une majorité conservatrice. La Droite s'oppose avec succès au nouvel effort tenté par le parti directorial contre la liberté de la presse, et attaque le gouvernement à propos des finances, de l'administration des colonies, des émeutes du Midi.

5° Le Directoire espérait tirer parti contre l'opposition de la conspiration Brottier : il fut déçu. La Droite en profita au contraire pour lancer contre lui de nouvelles attaques.

Deuxième partie. — Les élections.

1° Les élections préoccupent le public, les Conseils, le Directoire, dès le début de l'an V. La Droite fait voter la loi du 22 ventôse, qui prononce l'admission aux assemblées primaires des individus rayés provisoirement de la liste des émigrés ; combat, sans succès, la proposition « injurieuse, vexatoire, et inutile » de faire prêter aux électeurs le serment de fidélité à la constitution et de haine à la royauté et à l'anarchie.

2° Calme des élections ; elles sont un éclatant succès pour la Droite, pour les catholiques ; elles amènent aux Conseils quelques royalistes notoires.

CHAPITRE IV

LE TRIOMPHE DE LA RÉACTION
(prairial-fructidor an IV).

1° La Droite forme désormais la majorité des Conseils ; dès les premières séances, elle fait sentir sa puissance : les bureaux sont

17 novembre; lui-même dut aller plus loin encore, car les lois et instructions prévoyaient une répartition numérique des contingents qui ne correspondait nullement aux cadres existants, de sorte qu'il y avait excédent d'hommes ne trouvant pas place dans les corps.

Il dut donc créer, de concert avec ses collègues, deux régiments de cavalerie. Cette création fut approuvée par la Convention après quelques tergiversations qui permettent de reconnaître l'exacte docilité des représentants vis-à-vis de l'Assemblée.

Cavaignac s'occupa ensuite, jusqu'à l'époque de son rappel, du détail de l'organisation, de l'habillement, de l'armement, de l'instruction des nouveaux corps qui furent livrés au commandement à la fin d'avril et firent bonne figure dans la campagne offensive.

III

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Le 12e hussards et le 24e chasseurs avaient été levés et organisés en 6 mois, instruits en 4 mois. Le général en chef, rompant avec les doctrines dont certains de ses collègues ne voulaient pas se départir, mit ses hommes à cheval en plein air, dans des camps d'instruction, sans se soucier qu'ils fussent ou non confirmés dans des principes qu'on ne peut acquérir qu'au manège.

D'autre part les résultats imputés à la levée de chevaux, hâtivement faite, sans cesse hérissée d'obstacles, furent, paraît-il, désastreux pour la reproduction chevaline dans cette région. En effet, pour éviter la réquisition, les éleveurs préférèrent, longtemps encore, faire des mulets.

DEUXIÈME PARTIE

OPÉRATIONS GÉNÉRALES

I

NÉCESSITÉ DE LA PARTICIPATION DE CAVAIGNAC A CES OPÉRATIONS

Pour réquisitionner des chevaux, des armes, des effets d'habillement et d'équipement, pour composer de nouveaux corps, pour

faire vivre et surveiller l'administration de ces formations, il fallait pénétrer dans la vie intime du pays où toute armée nationale a des racines profondes. Cavaignac fut donc obligé de s'enquérir des mesures prises par ses collègues en mission dans les départements ou auprès de l'armée. Souvent même il fut forcé de remplacer un collègue absent ou de participer directement à des opérations générales qui ne faisaient pas partie de sa mission, mais dont l'importance exigeait l'action solidaire de tous les représentants.

La Convention approuva cette conduite.

II

RESPONSABILITÉS DE CAVAIGNAC

Il est presque impossible d'établir nettement les responsabilités de tous les représentants en ce qui concerne les mesures diverses prescrites par des arrêtés qui portent plusieurs signatures. Il n'est pas douteux qu'en maintes occasions certains signataires ont seulement envoyé leur adhésion. On a signé pour eux dans plusieurs cas. La signature en second ne doit être considérée généralement que comme une formalité, elle ne prouve pas que le signataire a participé aux débats préalables.

III

MESURES GÉNÉRALES

Il est certain néanmoins que Cavaignac a pris une part effective aux discussions soulevées par la nécessité de remettre le commandement de l'armée à un général dévoué au nouveau régime et inaccessible aux suggestions des partis d'opposition. Bien que le Conseil exécutif ait obtenu du Comité de salut public la nomination de son candidat, Dumas, les représentants nommèrent provisoirement le général Muller qui avait donné des preuves de civisme et de talents militaires indiscutables. Ils soumirent cette décision au Comité de salut public et lui présentèrent leurs raisons. Le Ministre lutta longtemps avec avantage et empêcha jusqu'au mois d'avril 1794 la nomination définitive de Muller, ce qui gêna considérablement les opérations et l'exercice du commandement. Partout, d'ailleurs, l'influence du Conseil exécutif, du

ceci : les réformes fiscales ont tout au plus comblé le déficit. L'Égypte ne semblait pas suffire à l'entretien régulier de l'armée.

2° Les Égyptiens ne se révoltèrent pas, semblèrent même se rallier au gouvernement français, mais accueillirent avec joie le retour des musulmans turcs et le départ des « infidèles ».

Pour conclure, Menou a eu le mérite de continuer Bonaparte en Égypte, à l'encontre de Kléber qui tendait à abandonner la conquête. Ses intentions étaient excellentes, ses projets intéressants, ses initiatives généreuses. Mais il s'est trop hâté de tout réformer : alors qu'il n'était que simple commandant provisoire de l'armée, il a entassé décret sur décret. Il n'a pu ni longuement mûrir ses réformes, ni les adapter prudemment à l'état social et moral de l'Égypte.

DEUXIÈME PARTIE

LA DÉFENSE DE L'ÉGYPTE FRANÇAISE

Quelles sont les responsabilités de Menou dans les discordes de l'armée française en 1800-1801 et dans la perte de l'Égypte ?

CHAPITRE I

L'ARMÉE FRANÇAISE EN ÉGYPTE

§ 1. — *Situation de l'armée.*

23 200 soldats valides. — Auxiliaires indigènes.

Huit arrondissements entre lesquels se répartissent 14 demi-brigades d'infanterie, 9 régiments de cavalerie. — Généraux de l'armée. — Commandement de la place du Kaire.

La marine est en piteux état.

Les fortifications s'élèvent, en particulier à Alexandrie, dont la défense est encore très imparfaite en vendémiaire, et au Kaire, dont la citadelle n'est pas un bon ouvrage, et qu'on entoure d'un mur d'enceinte.

Des secours en armes et en munitions arrivent continuellement de France. Mais l'escadre de l'amiral Ganteaume ne parvient pas à jeter des troupes dans le pays.

§ 2. — *Entretien de l'armée.*

La solde est régulièrement payée, les habillements sont très

bons, mais bigarrés ; Menou surveille de près les subsistances. Il établit une « Commission du pain » pour veiller à la bonne fabrication de la nourriture des troupes. Il réorganise le service des vivres. Mais l'approvisionnement général est difficile et les magasins négligés. — Les hôpitaux sont l'objet de la très grande sollicitude du général. De bonnes mesures sanitaires sont prises: cependant Menou a le tort de ne pas tenir assez les soldats à l'abri de la contagion.

§ 3. — *Esprit de l'armée.*

De nombreuses querelles ont ému l'armée française pendant le gouvernement de Menou. Querelles graves, car elles n'ont pas été sans influer sur le résultat de la campagne militaire. Il importe de dégager les causes de ces dissensions.

Les soldats ont beaucoup regretté Kléber. Mais Menou s'est constamment montré paternel pour les troupes : celles-ci se sont habituées à vivre en Égypte, tout en gardant l'espoir que leur exil s'achèverait. Les ennemis de Menou se trouvent parmi les principaux officiers.

Le général Reynier, le plus ancien des divisionnaires, se montre constamment hostile à Menou, auquel il regrette d'avoir laissé le commandement à la mort de Kléber.

Dans ses démêlés avec Lanusse, commandant à Alexandrie, Menou est imprudent : il veut soumettre à un contrôle soupçonneux un soldat irritable et très indépendant.

Dans ses démêlés avec Damas, chef de l'état-major général, Menou heurte une politique opposée à la sienne, et cette politique est celle de Kléber.

Menou cherche à éloigner de lui Daure, commissaire ordonnateur en chef, qui ne partage pas ses vues.

Dès lors une coterie est formée contre le général en chef. Reynier, Lanusse, Damas auxquels s'adjoignent Verdier et Belliard font une démarche auprès de Menou pour l'amener à retirer ses réformes. Cette démarche se comprend. Mais ne cachait-elle pas des projets de destitution ? On pourrait l'induire des insinuations et des réticences du général Reynier. Menou le crut certainement. Le général en chef et ses divisionnaires s'accusent réciproquement auprès du gouvernement et de leurs amis de France. Menou en vient au point de dénoncer les généraux, ses ennemis, comme fauteurs de conspiration (ordre du 23 pluviôse an IX). Il est obligé de donner à Reynier des explications embarrassées.

dre de l'influence sur le roi sont restés vains. Les instances de Marie-Thérèse et de Mercy la déterminent à intervenir dans l'affaire de Bavière : elle voudrait que le roi prît nettement parti en faveur de l'Autriche. — Les premières démarches de Marie-Antoinette auprès du roi et des ministres (janvier-mars 1778) sont inutiles. — Au mois d'avril, pour lui complaire, le roi ordonne à Vergennes quelques concessions aux désirs de la cour de Vienne. L'influence de la reine n'est qu'éphémère. Son intervention est cependant encore une fois suivie de succès en août. Inaction de Marie-Antoinette à partir du mois de novembre. — Elle s'explique facilement par les circonstances mêmes, sans qu'il soit besoin de supposer, comme l'a fait M. de la Rocheterie, un tardif sentiment de ses devoirs royaux. Dans cette affaire, Marie-Antoinette joua un rôle tout autrichien, mais l'éducation politique qu'elle avait reçue lui faisait croire qu'elle agissait autant pour le bien de la France que pour celui de l'Autriche.

DEUXIÈME PARTIE

LE ROLE DE VERGENNES DANS L'AFFAIRE DE BAVIÈRE

CHAPITRE IV

LA FRANCE ET L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE BAVIÈRE AVANT L'OUVERTURE DE LA SUCCESSION

Les prétentions de l'Autriche sur la succession de Bavière sont dépourvues de tout fondement. La France peut être appelée à soutenir dans cette affaire des intérêts opposés : en raison de sa garantie des traités de Westphalie qui reconnaissent les droits de la Maison Palatine, à cause de son alliance avec la cour de Vienne, à cause de ses engagements particuliers envers le duc de Deux-Ponts, héritier de l'Électeur Palatin. La situation de Vergennes est fort embarrassante. Sa politique ne lui permet ni de s'opposer ouvertement aux vues de l'Autriche, ni de les soutenir, ni de rester dans une complète inaction.

Vergennes ne veut pas intervenir dans les négociations qui s'étaient engagées entre les électeurs de Bavière, de Saxe, et l'Électeur Palatin, et peut-être, a-t-il eu tort. Au commencement de l'année 1777 la cour de Vienne demande à la France son as-

sentiment à un arrangement qu'elle prépare avec l'Électeur Palatin. — Vergennes répond par un assentiment éventuel, qui ne deviendra définitif qu'une fois le roi informé des droits et des prétentions de l'Autriche. Après ces ouvertures la cour de Vienne se tait sur la marche des négociations. Vergennes n'essaie pas de rompre ce silence qui lui permet de ne pas se déclarer.

Les insinuations de Frédéric II pour une entente avec la France ont pour but de « brider » l'ambition autrichienne. La cour de Vienne, comptant sur la complaisance gratuite de son alliée, n'essaie pas d'acheter son concours par quelques avantages particuliers.

CHAPITRE V

LA FRANCE ET L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE BAVIÈRE DEPUIS L'OUVERTURE DE LA SUCCESSION JUSQU'A LA DÉPÊCHE DU 20 AOUT

1. Devant les mesures prises par la cour de Vienne, Vergennes adopte d'abord la *politique du silence*. Les efforts opposés de l'Autriche et de la Prusse le forcent bientôt à abandonner cette attitude purement passive. Il propose les bons offices de la France pour arriver à une conciliation. Frédéric II s'exagère le concours qu'il peut attendre de la France. La cour de Vienne se prétend très satisfaite de la conduite de son alliée et essaie de répandre le bruit que tout s'est fait de concert avec la France. Pour empêcher que cette opinion ne s'accrédite, Vergennes envoie aux ministres en Allemagne la circulaire du 12 février. — Le roi de Prusse de son côté a profité du silence de la France pour persuader au Duc de Deux-Ponts qu'il agissait avec l'assentiment de la cour de Versailles. Vergennes, heureux que les projets de l'Autriche rencontrent de l'opposition, laisse faire Frédéric II, et n'intervient auprès du duc de Deux-Ponts que pour l'empêcher de s'abandonner entièrement à l'influence prussienne.

2. Vergennes sent la nécessité d'une politique plus significative. Il propose à nouveau l'intervention pacificatrice de la France. Il fait annoncer à la cour de Vienne la décision prise par le roi d'observer la neutralité en cas de guerre. En même temps l'ambassadeur autrichien adressait à la cour de Versailles une demande de médiation formelle ou de secours en cas de rupture. — Vergennes repousse ces deux demandes (dépêche du 30 mars). C'est alors que l'action de la reine décide le roi à ordonner de lé-

la rigueur qui convenait, puisqu'on ne s'était guère préoccupé — ce qui pourtant parait indispensable — de se reporter exclusivement aux textes primitifs des œuvres alors parues, et qu'on s'était souvent servi de textes définitifs, parfois très remaniés par l'auteur plus âgé. Le premier travail à faire était donc d'établir scrupuleusement la liste des ouvrages de Voltaire à consulter, et des éditions où il convenait de les lire. C'était seulement au moyen de ces textes qu'on pouvait espérer déterminer la véritable philosophie de Voltaire, avant qu'il eût subi l'influence anglaise.

Ce terme de « philosophie » il convient, je crois, de l'envisager dans son sens le plus large et d'y introduire, comme faisait Voltaire lui-même dans ses Lettres Philosophiques, ou comme on l'a fait depuis pour son Dictionnaire Philosophique, tout ce qui concerne la métaphysique, la morale, la politique : toutes choses qui, de tout temps, sont très dépendantes les unes des autres, mais qui l'étaient peut-être plus encore au XVIIIe siècle que de nos jours. Et c'est ainsi la physionomie morale de Voltaire dont nous aurons à dégager les traits.

PREMIÈRE PARTIE

LA PÉRIODE DE FORMATION, JUSQU'EN 1720 ENVIRON. PREMIÈRES IMPRESSIONS ET PREMIÈRES INFLUENCES

I. CHEZ LES JÉSUITES. — II. LA SOCIÉTÉ DU TEMPLE. III. BILAN EN 1720.

Avant de préciser dans la mesure du possible les traits divers de cette physionomie tels qu'ils se présentaient vers 1726, à l'heure du départ pour l'Angleterre, il a paru intéressant et instructif de tenter d'indiquer par quelle évolution ces idées étaient déjà passées, par suite de déterminer l'influence des milieux successifs où Voltaire s'était trouvé mêlé, et de marquer comme d'étapes la formation de sa pensée.

Sur son état d'esprit au Collège des Jésuites qu'il quitta en somme assez jeune, avant l'heure où, habituellement, on se pose les grandes questions philosophiques, ce qu'on sait en général des procédés d'éducation de ces maîtres, et quelques témoignages contemporains de Voltaire lui-même nous permettent de nous faire une idée. Non encore tourmenté de curiosités philo-

sophiques, le jeune homme semble à cette époque, en dépit de quelques badinages superficiels, avoir conservé, en toute matière, les opinions traditionnelles, n'avoir point encore perdu, au point de vue politique comme au point de vue religieux, le respect des autorités établies. La politique l'intéresse, mais ce n'est pas en opposant ; il croit au Dieu du Christianisme, encore qu'il réclame dans la religion un peu plus de douceur.

Mêlé ensuite à une société libertine, au contact des doctrines épicuriennes d'hommes comme l'abbé de Chaulieu, il a perdu peu à peu, à la fois ses croyances et le respect de ces croyances. Vers 1720, l'influence, peut-être directement ressentie, de Lucrèce l'a détaché de tout dogme et même de toute foi. Mais cet état n'est que momentané, et il va, suivant une évolution semblable à celle des Libertins du Temple, se rallier à un déisme, déjà nettement exposé par Chaulieu, et qui ne s'écarte du christianisme que pour tendre au panthéisme, comme il semble que doive faire toute foi fondée uniquement, en dehors de tout dogme, sur l'argument téléologique et sur l'argument cosmologique. — En même temps qu'il s'éloigne de la religion établie, il s'est éloigné de ses prêtres, en qui il se refuse à voir des hommes de Dieu ; ils sont pour lui des hommes comme les autres, plus puissants que d'autres par leur caractère sacré, et par suite peut-être dangereux. — Au point de vue politique une tendance non dissimulée vers l'indépendance et la liberté, un mécontentement général, et peut-être un peu livresque et factice, qui s'épanche en tirades déclamatoires et contradictoires.

DEUXIÈME PARTIE

EXPOSÉ DE L'ÉTAT D'ESPRIT PHILOSOPHIQUE DE VOLTAIRE AVANT LE SÉJOUR EN ANGLETERRE

I. MÉTAPHYSIQUE RELIGIEUSE ET MORALE. — II. RELATIONS DU SPIRITUEL ET DU TEMPOREL. — III. IDÉES POLITIQUES.

Abordant ensuite plus en détail l'exposé de son état d'esprit, entre 25 et 30 ans, nous constatons qu'au point de vue métaphysique, l'influence épicurienne, très accentuée, lui a permis de s'arrêter dès lors à des attitudes dont certaines seront définitives.

ŒUVRES CÉRAMIQUES

Elles fournissent les monuments les plus nombreux.

Les vases de technique archaïque, à figures noires sur fond rouge, offrent des spécimens allant du VIIIe siècle au Ve siècle avant notre ère. Les vases les plus intéressants de cette série sont: 1. un skyphos ayant appartenu à Rayet, présentement au Musée du Louvre; 2. une amphore portant le n° 172 au catalogue de la Bibliothèque nationale; 3. une grande coupe du musée de Munich portant les signatures d'Archiklès et de Glaukytès; 4. une amphore du musée de Berlin, attribuée à l'artiste Exékias; 5. une hydrie de Timagoras, au Louvre; 6. un psykter du British Muséum attribué à Amasis.

Sur la grande majorité de ces vases, Thésée, tourné à droite, saisit de la main gauche une corne du Minotaure et de la droite le perce de son épée. Le monstre, tombé sur un genou, détourne la tête à gauche dans la direction du héros. Des assistants, parmi lesquels il est loisible de reconnaître Ariadne, les jeunes gens du tribut, et parfois, mais rarement le roi Minos, se tiennent de part et d'autre des combattants, dans des dispositions symétriques variant à l'infini.

Au Ve siècle, après l'invasion des Perses, la légende nationale du héros Thésée prend à Athènes un curieux regain de faveur. Des œuvres d'art en consacrent la popularité; témoin la construction du Theilion et les peintures de Micon au Poecile.

Mais les monuments céramiques de cette période sont beaucoup moins nombreux que les spécimens archaïques, et surtout n'embrassent point la même variété de types dans la forme des vases. Dès ce moment, c'est la grande « cylix » qui devient à Athènes la forme de vase la plus répandue.

Les vases les plus intéressants de cette époque sont: 1. Une cylix de Chachrylion se trouvant au musée de Florence; 2. Une cylix attribuée à Brygos se trouvant au même musée; 3. Une péliké attribuée à Euthymidès, au même musée; 4. Une péliké sans signature du musée Grégorien.

Sur ces vases, la lutte, dont la disposition ne diffère pas beaucoup de celle qu'on peut voir sur les vases archaïques, est parfois cependant représentée avec un sens plus vif du pittoresque et du mouvement. Les corps des combattants, où les muscles les plus

ténus sont dessinés avec beaucoup de scrupule, rappellent les œuvres de sculpture contemporaines.

Il est d'ailleurs hors de doute que les artistes céramistes s'en sont inspirés.

SCULPTURE

Le trésor des Athéniens à Delphes, construit par ce peuple entre l''an 490 et l'an 485 av. J.-C. pour contenir les offrandes de lar épublique à Apollon montre sur l'une de ses métopes, dont la totalité est consacrée aux exploits d'Heraklès et de Thésée, la lutte du héros contre le monstre crétois. Sur les métopes du soi-disant Théseion (469-460 av. J.-C.), le même sujet se trouve représenté.

La première de ces deux œuvres donne un échantillon exact de ce que peut être l'art purement attique ; éloigné des grâces un peu molles de l'Ionie et inclinant plutôt vers une sévérité toute dorienne. Les personnages valent par le pittoresque et la vérité de leurs attitudes, par le scrupule qui préside au dessin des lignes anatomiques. Une aussi rigoureuse exactitude entraîne d'ailleurs nécessairement quelque sécheresse. — A ce point de vue, la métope du Théseion, où les personnages, moins grêles, ont des formes plus vraies, marque un progrès réel et un acheminement vers l'art de Phidias.

Parmi les autres œuvres statuaires postérieures au ve siècle, il faut citer : 1. Un groupe dont les fragments se trouvent au Musée des Thermes à Rome ; 2. Le fragment d'un groupe à Athènes ; 3. Le fragment d'un groupe à Pergame ; 4. Le groupe de la Villa Albani. — Remarquables la plupart par une certaine virtuosité dans l'exécution, ces monuments attestent la décadence par les impressions sentimentales ou tragiques que les sculpteurs ont voulu produire. Peu sincères, ces œuvres visent avant tout à l'effet. Elles ne sont pas toutefois sans mérites. Bronzes, peintures murales, miroirs, gemmes, mosaïques de l'art hellénistique et gréco-romain.

Trois monuments de bronze méritent qu'on s'y arrête. Ce sont : 1. Un relief de bronze décorant une cuirasse qui provient d'une statue d'Olympie, relief (Musée de Berlin) ; 2. Un groupe de bronze servant d'applique au même musée ; 3. Une poignée de ciste en bronze qui se trouve au Musée du Louvre.

Ces monuments, très probablement postérieurs au ve siècle,

I

Le Satiricon a été composé sous Néron. — En effet, il ne peut être antérieur à ce prince : la présence du *De Bello Civili* — imitation ou parodie du premier chant de la Pharsale — en est un indice suffisant. Il ne peut guère être postérieur à Néron, car, peu de temps après sa mort, dès le règne de Vespasien, la société romaine se « provincialise », si l'on peut dire ; la politesse brillante des mœurs se ternit, la langue se corrompt. Or, l'œuvre de Pétrone est évidemment le produit d'une époque où la société a encore conservé le bon goût, la grâce légère, la finesse d'esprit, la délicatesse de manières, toutes ces qualités aimables qui font le charme et le prix des réunions mondaines, et où la langue n'a encore perdu que peu de son ancienne pureté.

Il est du temps de Néron, car on y relève de nombreuses allusions à des personnes, des usages, des préoccupations et des travers de l'époque julienne.

II

Qu'est le Satiricon ? — Avant de résoudre cette question, examinons rapidement les réponses que l'on y a faites jusqu'ici.

Les érudits ont vu successivement dans l'œuvre de Pétrone le codicille où l'arbitre des élégances, dont Tacite nous rapporte la mort (Ann., XVI), avait stigmatisé les « nuits de Néron », une Ménippée, un roman de mœurs, un roman d'amour, et une parodie de roman d'amour. Aucune de ces hypothèses n'est complètement satisfaisante. La première doit même être rejetée. Le Satiricon ne saurait être le codicille de Pétrone le consulaire. Sa dimension, son ton enjoué, spirituel et plaisant, suffisent à le démontrer.

Ce n'est pas non plus une pure Ménippée. L'œuvre de Varron avait un but instructif et moralisateur. On m'accordera sans peine que Pétrone n'avait point de telles préoccupations. De plus, les Ménippées de Varron étaient un recueil de morceaux détachés, de satires indépendantes l'une de l'autre ; le Satiricon au contraire a une unité, une continuité très apparente.

Est-ce un simple roman de mœurs ? Non, car à l'observation et à la peinture exacte de la vie s'allient dans le *Satiricon* la fantaisie et la fiction.

Il ne faut pas toutefois accorder trop d'importance à la par-

tie de pure imagination de cette œuvre, ni voir en elle soit un roman d'amour, soit une parodie de roman d'amour.

Aucune de ces deux hypothèses ne peut être acceptée. Les romans d'amour étaient en effet écrits suivant d'autres traditions, dans un autre but, dans un autre style que le *Satiricon*. D'autre part, si l'on admet que le *Satiricon* est une parodie de roman d'amour, comment expliquer la présence du Festin de Trimalchion, cette longue digression où Pétrone persifle avec complaisance le luxe insolent des parvenus impériaux, et l'introduction du rôle d'Encolpe, de la critique littéraire, etc. ?

Le Satiricon est un roman d'aventures sous la forme d'une Ménippée.

De là viennent et l'unité de l'œuvre, et la profusion des petits vers et des poésies qui le parsèment et le mélange si savoureux de fiction fantaisiste et d'observation précise.

Le Satiricon doit être rapproché du *Gil Blas* de Lesage, car, dans les deux romans, les aventures ne sont que des prétextes à la peinture des mœurs et de la vie contemporaine.

Donc, écrit sous Néron, le *Satiricon* est un roman d'aventures à tendances satiriques; ce double résultat nous servira pour déterminer la signification du *De Bello Civili*.

DEUXIÈME PARTIE

I

Quatre hypothèses ont été émises à ce sujet :

1° Pétrone a raillé à la fois les partisans et les adversaires de Lucain ;

2° Pétrone a parodié Lucain ou l'a critiqué d'une manière indirecte ;

3° Pétrone s'est simplement livré à une digression poétique ;

4° Pétrone a ridiculisé les classiques intransigeants, adversaires de Lucain.

Ces conjectures sont d'une valeur inégale. La première doit dès l'abord être rejetée : une parodie, en effet, doit être franche, ne viser qu'un but, pour porter. En partageant équitablement ses coups entre les partisans et les adersaires de Lucain, Pétrone aurait donné au lecteur une impression équivoque.

La deuxième hypothèse n'est guère plus satisfaisante. Les exemples de parodie apportés par Westerburg (Rh. mus., 1883, p. 93

d) Inspiration lointaine : la pièce est nourrie de réminiscences anacréontiques, sans qu'on puisse retrouver aucune imitation précise.

3° L'originalité de Ronsard dans ses odelettes anacréontiques :

a) Les sujets. — Ronsard substitue aux réflexions, aux images du poète grec des souvenirs et des impressions vécues ; il fait de ses thèmes généraux des applications particulières à des circonstances personnelles.

b) Les sentiments. — Par là, ses odelettes anacréontiques sont animées de sentiments beaucoup plus aigus et personnels que les odes de son modèle : l'horreur de la mort, — l'angoisse de la vieillesse ; — l'amour de la vie : gauloiserie et sensualité ; sympathie pour les choses familières ; réalisme et sentiment de la nature.

c) Le style. — Simplicité de la forme ; pas de pédantisme, d'érudition ; pas de néologismes. — Naïveté altérée parfois par une tendance à la préciosité.

d) La versification. — Le vers de 7 et surtout celui de 8 syllabes sont seuls employés dans les pièces anacréontiques de Ronsard. — La strophe est surtout le sixain et le quatrain. — Ronsard a constitué, à l'usage de l'Anacréontisme, un genre nouveau, auquel il a donné un nom nouveau : l'odelette. Plus proche que l'ode proprement dite de la « chanson » marotique, l'odelette est particulièrement construite en vue de la composition musicale. Un grand nombre des rythmes des odelettes anacréontiques de Ronsard ne s'expliquent que par l'alliance de la poésie et de la musique ; et, de fait, beaucoup d'entre elles ont inspiré les musiciens du XVIe siècle.

CHAPITRE V

L'ANACRÉONTISME DANS LE LYRISME DE LA PLÉIADE

La meilleure preuve du succès de Ronsard, c'est la diffusion du genre dont il a donné les premiers modèles :

I. Tout le monde veut lire Anacréon : — 1° Dans un but de vulgarisation, on en publie des traductions latines : une traduction partielle d'Henri Estienne en 1554 ; — une traduction complète d'Élie André en 1556 — qui sont réimprimées plusieurs fois.

2° Le texte grec lui-même est réédité en 1556, 1560, 1566, accompagné des traductions latines.

II. Les traductions françaises : — Henri Estienne en a peut-être composé une, mais elle n'a certainement pas été publiée. — Remy Belleau publie en 1556 une traduction complète en vers, gracieuse, et intéressante surtout par le choix des rythmes, — qui a été commencée et exécutée sous l'influence et avec les encouragements de Ronsard.

III. Les adaptations musicales : — 1° La traduction de 13 odes d'Anacréon par Jean Bégat est mise en musique par Richard Renvoisy en 1559.

2° Dans les *Chansonnettes* mesurées de Baïf, on trouve au moins 15 pièces directement imitées d'Anacréon, qui ont toutes été mises en musique, et dont le rythme reproduit exactement le rythme des odes grecques.

IV. L'Anacréontisme se retrouve, sous des formes diverses, dans toute la poésie de la fin du XVIe siècle : Baïf, Melin de Saint-Gelais, du Bellay, Jean Doublet, Olivier de Magny, Jacques Grévin, Remy Belleau, Gilles Durant, Guy de Tours, etc., l'ont lu et quelquefois imité.

A mesure que le siècle avance, l'Anacréontisme perd la sincérité et la spontanéité qu'il avait eu chez Ronsard, et devient un simple procédé littéraire. Dépouillé de son caractère antique, en même temps que de son caractère gaulois, il tend à se rapprocher de la préciosité italienne.

CHAPITRE VI

L'ANACRÉONTISME DANS RONSARD DE 1560 A 1584

L'influence anacréontique se prolonge aussi chez Ronsard après la période de composition des odelettes.

1° L'édition collective de 1560 : — les recueils anacréontiques de 1554-1557 sont démembrés et répartis principalement dans les livres des *Odes*, dont la physionomie se trouve profondément modifiée.

2° L'Anacréontisme se rencontre encore par places dans les différents recueils qui ont été publiés jusqu'en 1584 ; — surtout dans le *Septiesme livre des Poëmes* de 1569, et dans les pièces ajoutées à l'édition collective de 1578.

3° Mais Ronsard n'écrit presque plus d'odes : outre que le genre semble momentanément épuisé, des préoccupations nouvelles absorbent le chef de la Pléiade, devenu poète officiel de la cour,

INFLUENCE DE LA LANGUE ARCHAIQUE ET DU LATIN VULGAIRE

Les constructions archaïques rejetées par les auteurs classiques étaient restées bien vivantes dans le latin populaire. De moins en moins ce latin s'est distingué du latin littéraire. J'ai relevé : la construction transitive de certains verbes ; la construction avec le datif de certains autres ; l'infinitif remplaçant la proposition par *ut* ; l'infinitif après les verbes de mouvement ; l'emploi très libre des cas ; la substitution des prépositions à certains cas ; l'usage étendu des pronoms démonstratifs ; la confusion du gérondif en *ndo* avec le participe présent ; la substitution (rare, il est vrai) de *quod* à la proposition infinitive.

LA CONSTRUCTION ANALYTIQUE DANS SAINT AUGUSTIN

La phrase, de la construction synthétique qu'elle avait à l'époque classique, passe à la construction analytique, qui est la construction ordinaire des langues modernes.

Saint Augustin remplace la subordination par la simple juxtaposition : l'adjectif et le participe qui déterminent le sujet ou le complément tiennent le rôle de propositions subordonnées ou circonstancielles ; les conjonctions d'un sens très précis (comme : *quamquam, quia, tamen,* etc.) sont souvent remplacées par la simple conjonction de coordination *et*. Je n'ai trouvé que peu d'exemples de *quod* remplaçant la proposition infinitive.

Au total, le reproche de Villemain : « Augustin a tous les défauts d'une langue gâtée par l'affectation et la barbarie » n'est point justifié, du moins en ce qui regarde « les Confessions ». Cependant sa langue, par sa tendance à l'analyse et à l'abstraction, se rapproche des langues néo-latines.

LA
MORALE DE CLÉMENT D'ALEXANDRIE
D'APRÈS
LE SECOND LIVRE DU PÉDAGOGUE
ET
SON RAPPORT A L'HELLÉNISME

PAR
L. CANET

La critique du texte de Clément d'Alexandrie a montré, ces dernières années, que le second et le troisième livre du Pédagogue sont tissus de phrases empruntées à Platon, à Musonius et à beaucoup d'autres. Est-ce à dire que la question du rapport de Clément à l'hellénisme soit résolue ? Je ne le crois pas. Il faut encore étudier la façon dont l'auteur a combiné les éléments divers qu'il a tirés d'ici et de là, et d'abord voir ce qu'ils signifiaient dans le premier contexte, et le sens qu'ils prennent dans l'œuvre nouvelle ; puis, chercher à quels δόγματα répondent les préceptes de la morale clémentine.

Le mémoire comprend trois chapitres : je montre dans le premier que le Pédagogue répond à un besoin du monde gréco-latin qui s'exprime fort nettement dans deux lettres de Sénèque[1] :

1° L'homme qui tend à devenir meilleur a besoin de *praecepta* qui le fassent, à chaque instant, agir pour le mieux ; il lui faut un précepteur qui tourne au bien le moindre geste ;

1. Sén., *Epist.*, 94 et 95.

2° Aucun acte ne vaut que par l'état d'âme qu'il exprime ; il faut donc des *decreta* (δόγματα) qui déterminent en quoi consiste le souverain bien.

Clément propose aux hommes un Pédagogue qu'ils peuvent entendre, car il est semblable à eux, mais qui est pourtant plus qu'eux, la source des δόγματα, et la fin qu'il faut atteindre, « la voie, la vérité, et la vie » : c'est le Verbe de Dieu fait homme.

On voit par le second chapitre que la morale de Clément s'exprime selon les formes de l'esprit grec : le cadre est d'un traité de morale hellénique ; la manière n'a rien que d'alexandrin ; le fond enfin se rapporte à la vie grecque : 1° Clément veut qu'on soit poli de manières ; 2° il a la tendance ascétique de la philosophie antique ; 3° il n'avance rien qu'il ne cherche à expliquer et à justifier, soit par des raisons d'hygiène, soit en rappelant d'anciennes coutumes, soit en s'autorisant des poètes et des philosophes, soit surtout en empruntant des arguments aux écoles païennes qui florissaient de son temps.

L'étude du πῶς περὶ τάς τροφὰς ἀναστρεπτέον, qui forme le troisième chapitre montre comment Clément travaille les éléments qu'il glane dans les œuvres grecques et comment il les transforme en les organisant sous l'idée johannique de la naissance d'en bas et de la naissance d'en haut :

1° La comparaison du texte de Paed., II, 1, avec les fragments conservés de Musonius suffit à prouver que Clément ne s'est pas astreint à suivre servilement l'ordre du περὶ τροφῆς ;

2° Qu'il trouve son bien chez Musonius, chez Platon ou ailleurs, il ne retranche guère aux phrases qu'il emprunte ;

3° Mais il ajoute presque toujours un ou deux mots qui, le plus souvent, suffisent à changer tout l'esprit du passage ;

4° Enfin il semble que des textes de la source qui n'ont pas été transcrits aient pourtant leur réplique dans le développement de Clément, comme si l'idée païenne avait du moins servi à éveiller en lui l'idée chrétienne analogue.

J'essaie de dégager dans la conclusion les δόγματα qui sont impliqués dans le second livre du Pédagogue :

1° Le christianisme ne se présente pas comme une hétéronomie : il doit répondre aux besoins profonds des âmes et de chaque âme particulière : « Le Verbe s'adapte et se conforme aux temps, aux personnes, et aux lieux » (Paed., II, 43[3]) ;

2° L'idéal moral n'est pas, de sa nature, intellectuel et statique, mais pragmatique et dynamique ;

3° On n'y atteint pas par un progrès naturel, mais par une action du Verbe, qui engendre l'homme à la vie divine ;

4° Cet appel de Dieu est un acte libre, et pareillement la réponse de l'homme. Le salut ne s'impose pas à nous du dehors : il est un travail de Dieu en nous et par nous : « La vérité vous rendra libres. »

5° Il ne détruit donc pas l'ordre de la nature, mais plutôt il le transfigure.

LA FORMATION PHILOSOPHIQUE DE GEORGE SAND AVANT 1835

PAR

CHARVET

INTRODUCTION

DE LA MÉTHODE

En plus de ses lectures, deux facteurs ont puissamment agi sur la formation des idées de George Sand : la vie, le milieu. Il est nécessaire par suite de ne pas se borner à l'étude de ses œuvres, ainsi qu'on pourrait le faire pour un philosophe comme Kant, et de chercher l'origine de ses idées dans les diverses circonstances de sa vie et les différents milieux qu'elle a traversés.

CHAPITRE I

GEORGE SAND JUSQU'AU MARIAGE (1804-1822).

Le livre fondamental sur la vie de George Sand : l'*Histoire de ma vie*. Étude critique de sa valeur : il mérite en général la confiance, bien qu'à plusieurs reprises il soit faussé par le caractère

de l'auteur, ou par ses idées au moment où elle écrivait. Les trois éducateurs d'Aurore : 1° Mme Dupin, sa grand'mère, grande dame du XVIIIe siècle, voltairienne, mais aimant Rousseau, libérale, anti-chrétienne, instruite et un peu sèche ; 2° Maurice Dupin, son père ; âme artiste, caractère insouciant et passionné ; brève esquisse de sa vie et de ses opinions ; ses boutades démocratiques et anticléricales ; 3° Sophie-Victoire Delaborde, sa mère, maîtresse de Maurice Dupin (1800), puis sa femme (1804) contre le gré de la mère de Maurice. Son passé, son caractère : fantasque, ignorante, d'une religiosité naïve et superstitieuse, par tous ses traits de fille du peuple elle s'oppose à la grande dame qui était sa belle-mère : d'où incessante hostilité des deux femmes. La vie d'Aurore jusqu'à la mort de son père (1804-1808). Les contes entre quatre chaises : faculté d'extériorisation que l'enfant montrait dès cette époque.

Après la mort de Maurice Dupin, la question se pose de l'éducation d'Aurore. La petite fille préfère sa mère, plus enfant et plus proche d'elle ; elle montre à sa grand'mère une réelle froideur. Séparée de sa mère, elle l'en aime plus passionnément. La vie double d'Aurore à Paris et ses premières impressions politiques : le salon royaliste de sa grand'mère, où elle s'ennuie ; le salon bonapartiste de sa mère, où elle s'amuse. De 1810 à 1814, Aurore passe l'hiver à Paris, l'été à Nohant ; de 1814 à 1818, elle réside presque toute l'année à Nohant ; sa froideur continue à l'égard de sa grand'mère. La première éducation d'Aurore : il y faut signaler l'indétermination des idées religieuses. Son caractère passionné, son besoin « d'aimer hors d'elle-même » l'amènent à se créer une religion et un dieu, Corambé ; ce qui n'est pas un cas unique chez les enfants de cet âge. Les idées sociales de George Sand à douze ans, d'après l'*Histoire de ma vie* : il faut les rapporter à une époque beaucoup plus tardive. L'entrevue d'Aurore avec sa grand'mère, où lui est révélé le passé orageux de sa mère. Influence de cette révélation sur les opinions postérieures de George Sand à propos de la passion souveraine et de l'amour libre de toute sanction des lois. L'hostilité d'Aurore et de sa grand'mère s'étant accentuée à la suite de cette scène, Aurore est mise au couvent (1818).

La première année de couvent : Aurore parmi les « diables ». La crise mystique de la deuxième année : hallucination suivie d'une dévotion exaltée. Dans cette crise, assez fréquente parmi les jeunes filles nerveuses et passionnées, un trait à remarquer :

de la liaison Sandeau, « l'ânerie », Mérimée. Les événements politiques ou sociaux, l'inquiétude religieuse, — l'amitié avec Marie Dorval.

Comment il faut juger *Celia*, d'après George Sand elle-même. Les deux attitudes en face du mal : 1° Celia, et son pessimisme inactif. — 2° Tremmor, ses efforts en vue du bonheur des autres. Le pessimisme de Celia, provoqué comme celui de George Sand, par un mariage malheureux, par l'impossibilité de croire, par la vue du mal social. L'importance plus grande du problème social dans ce roman. La société marâtre des pauvres et courtisane des puissants ; la situation de la femme ; la question de son émancipation. Le jugement de Sainte-Beuve : est-il vrai que l'on doive rattacher Celia à Byron et à Saint-Simon ?

La liaison de George Sand et de Musset (août 1833). Bref rappel des événements. Le sentiment maternel de George Sand dans cet amour. Ce que cette passion met en elle : l'amour mystique, d'après ses lettres à Musset et son roman de *Jacques*. La rupture définitive avec Musset (début de 1835). Amitié de George Sand et de Michel de Bourges : passage du point de vue individuel au point de vue social.

CONCLUSION

A cette date de 1835 se termine la période romantique et individualiste de George Sand. Le caractère autobiographique de ses romans, expliqué par sa vie et par l'époque où elle écrivit : le moment le plus florissant du romantisme, où triomphent le moi et la théorie de la passion libre. La valeur morale de ces écrits et les discussions qu'ils soulèvent.

ÉTUDE

SUR

LES VASES A FOND BLANC

DITS DE CYRÈNE

PAR

C. DUGAS

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Depuis l'article de Puchstein dans l'*Archäologische Zeitung* de 1881, aucun travail d'ensemble n'a été consacré aux Vases de style Cyrénéen. On s'est surtout occupé, dans des études de détail, d'en rechercher le centre de fabrication. Pourtant l'augmentation du matériel, considérable dans les vingt dernières années, rend nécessaire une reprise du travail de Puchstein. Le dernier catalogue des Vases cyrénéens est celui de M. Pottier dans les *Céramiques de la Grèce propre* de Dumont et Chaplain (1888). Il compte trente-deux numéros. On peut maintenant en relever quatre-vingt-sept.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

LA MATIÈRE ET LA TECHNIQUE

I. L'argile est rose plus ou moins pâle, fine et légère, généralement dure et lisse.

DE L'INFLUENCE D'OVIDE
SUR CLAUDIEN

AU DOUBLE POINT DE VUE DE LA COMPOSITION ET DE LA MYTHOLOGIE
D'APRÈS LE « DE RAPTU PROSERPINAE »

PAR

E.-L. FERRÈRE

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE DE LA COMPOSITION

A.

Différences entre Ovide et Claudien dans la manière de concevoir le sujet et de mener le récit du rapt de Proserpine.

1° La différence capitale entre le récit d'Ovide dans les Métamorphoses et celui de Claudien, c'est que, si Claudien groupe autour du fait principal beaucoup d'épisodes, c'est toujours à l'enlèvement de Proserpine, à la douleur de Cérès qu'il songe avant tout. Ovide, lui, considère le rapt de Proserpine et les courses de Cérès comme le « lieu » de diverses métamorphoses : il compte que ce sujet lui en fournit au moins quatre, et cela lui suffit.

2° Le récit des Fastes est moins encombré que celui des Métamorphoses : l'unité du sujet s'y reconnaît mieux. Mais ici encore, le but du poète n'est pas de composer un récit épique du rapt de Proserpine : il a trouvé ce sujet sur son chemin, en énumérant des fêtes religieuses, comme il l'avait déjà trouvé, en énumérant des métamorphoses.

B.

Ressemblances entre Ovide et Claudien dans l'emploi des procédés de composition.

1° Les descriptions d'Ovide sont en général complaisamment développées, et souvent d'une étrangeté qui touche à l'invraisemblable. Longueur et étrangeté, tels sont également les caractères des descriptions de Claudien.

2° Les comparaisons d'Ovide sont presque toujours mythologiques. Dans Claudien, à côté de quelques comparaisons originales, la comparaison mythologique ne perd jamais ses droits.

3° Dans les discours d'Ovide, les deux défauts essentiels sont la prolixité et la préciosité ; ce sont également les défauts des discours de Claudien, même des meilleurs, tels que ceux de Cérès et de Pluton.

4° Si Claudien semble avoir pris à tâche d'imiter Ovide dans tous ses défauts, il lui est cependant redevable d'une qualité qu'on ne s'attendrait guère à trouver chez un poète mythologique, c'est le talent de peindre un objet en quelques traits sobres et expressifs, le don de l'image simple et pittoresque.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE DE LA MYTHOLOGIE

C'est la manière dont la religion païenne est comprise et mise en œuvre qui fait selon nous la principale différence entre le *De raptu Proserpinae* et la poésie d'Ovide.

A.

LA RELIGION D'OVIDE

1° *Les dieux.* — Les dieux d'Ovide sont tellement rapprochés de l'humanité que leur travestissement anthropomorphique et mondain, parfois très spirituel, est souvent aussi quelque peu ridicule.

2° *Le sentiment religieux.* — Sceptique avec délices, épicurien sans remords, Ovide n'a cru qu'au plaisir et à la beauté.

B.

LA RELIGION DE CLAUDIEN

1° *Les dieux.* — Les dieux de Claudien ne sont pas travestis à la moderne comme ceux d'Ovide ; aussi sont-ils moins intéressants. Faisons une exception en faveur de Cérès ; mais le caractère

Spinosa est un philosophe. Il réduit les prophéties, au fond, à n'avoir rien de surnaturel : il proclame même que les connaissances naturelles sont d'une plus grande certitude. A son point de vue les miracles sont explicables, et il donne des règles pour l'interprétation des miracles.

Après avoir ruiné les fondements de la Révélation, il s'attaque à la Révélation elle-même. Dans la Bible, il n'y a comme parole de Dieu que ce que nous enseigne l'obéissance à Dieu et l'amour des hommes. Il faut savoir « qu'il y a un être souverain qui aime la justice et la charité, auquel tout le monde doit obéir pour être sauvé, qui demande à être adoré d'un culte de Justice et que l'on aime le prochain » [Glain, p. 372, éd. 1878]. C'est toute la théologie dogmatique de Spinosa ; c'est là l'essentiel de la Bible, le véritable contenu de la révélation, la parole de Dieu, tout l'objet de la foi, et toute la religion, qui ne consiste nullement en cérémonies. Or, notre raison seule, au moins si nous sommes intelligents, et Spinosa n'écrit que pour des gens intelligents, peut nous amener à cette « théologie dogmatique » ; ainsi nul besoin de la Révélation. Spinosa n'accepte dans l'Écriture que ce qui est évident et incontestable ; il applique les principes de Descartes à l'Écriture, dont il distingue les « erreurs » d'avec les vérités, et dont il donne une méthode d'interprétation purement rationnelle. Il l'interprète, comme il dit, en faisant l'*Histoire de l'Écriture*.

CHAPITRE VIII

BROWN

Protestant. Favorise le déisme en mettant en pratique le principe du Libre examen. Il raille les miracles des Jésuites ; ses arguments valent contre tous les miracles ; au moins les esprits forts et les déistes s'en serviront.

CHAPITRE IX

VAIRASSE

Déiste. La religion des Sevarambes, peuple des terres australes, est le déisme. Vairasse détruit les fondements de la religion révélée et échafaude sa doctrine philosophique et religieuse du déisme, c'est-à-dire une théologie purement rationnelle.

CHAPITRE X

SAINT-ÉVREMONT

Déiste. Émet une théorie bien nette de l'indifférence en matière de religion. Les religions ne sont pas des religions différentes, mais de simples différences dans la Religion. Pourquoi alors tant se quereller, puisqu'au fond les religions se ressemblent? Faisons-nous tous des concessions les uns aux autres, que les catholiques abandonnent certaines cérémonies et que les protestants en acceptent quelques-unes. Gardons nos idées, mais accordons-nous dans la pratique de la Religion et des Sacrements.

CHAPITRE XI

PARISOT

Catholique ; quelques doctrines déistes. Théorie bizarre des miracles. Au fond il démontre qu'il n'y en a pas, ou du moins fournit des arguments à qui veut le démontrer.

CHAPITRE XII

BAYLE

Déiste. 2 points surtout dans l'étude de ses doctrines philosophiques :

α) *Comment il ruine le crédit de la révélation.* En ruinant :

1° Ses fondements : miracles et prophéties ;

2° La théologie : elle repose sur la tradition et l'autorité (infaillibilité de l'Église).

Bayle montre l'incertitude de la tradition, l'impossibilité de démontrer que l'Église est infaillible ; elle ne peut l'être.

β) *A quelle « théorie » aboutissent ses raisonnements.* J'expose ses idées sur Dieu, la Providence (problème du mal), l'âme et la vie future. Il y a surtout un point très intéressant dans les œuvres de Bayle : celui où il fonde la morale sur la raison, c'est-à-dire où il la sépare du dogme.

Comment Bayle prépare ses successeurs.

CHAPITRE XIII

FONTENELLE

Étude de sa comédie sur la comète.
Étude de son Histoire des oracles.
Étude de son Origine des Fables.
Exposé de ses idées sur Dieu, l'âme.
C'est un déiste, non un chrétien, en dépit de ses affirmations.
Son excessive prudence va presque jusqu'à la lâcheté.

CHAPITRE XIV

LAHONTAN

La religion des sauvages du Canada est le déisme pur et simple. Lahontan expose cette doctrine après avoir ébranlé la révélation comme tout bon déiste doit faire.

CHAPITRE XV

M. MARTIN

Pasteur protestant ; prépare le Déisme. A quelques idées qu'on retrouve chez Voltaire, sur Dieu et la matière. Il donne au déisme conscience de sa valeur ; car il montre comment la religion naturelle découle de la loi naturelle. La Religion naturelle n'est même qu'une partie de la loi naturelle ; c'est la loi naturelle en tant qu'elle règle nos rapports avec Dieu.

CHAPITRE XVI

CHAULIEU

Vrai libertin, et déiste. Idées sur la vie future, Dieu et la Providence. Au fond il expose moins ses idées personnelles que les idées dont on a parlé devant lui, dans le petit cercle des initiés, au Temple ou chez Ninon de l'Enclos.

CHAPITRE XVII

MONTESQUIEU

Déiste. Raille impitoyablement le clergé, le Pape, les Évêques, les prêtres, les religieux, les théologiens, les exégètes, les casuistes, les ermites. Mais en même temps, et comme en passant, il attaque l'idée que ces personnages représentent, ou leurs croyances.

Montesquieu expose ses idées sur Dieu, et quelques-uns de ses attributs, sur la vie future, sur la religion qu'il ne faut pas confondre avec des cérémonies souvent contradictoires et inutiles : au fond la religion, c'est la morale.

Il manie l'ironie comme Pascal et Fontenelle, aiguise l'arme et la passe à Voltaire.

CHAPITRE XVIII

VOLTAIRE

J'ai résumé ses idées sur Dieu, l'âme, la morale et la religion. Non seulement il « laïcise » la morale et la sépare, comme Bayle, de la religion, mais il va jusqu'à dire qu'il faut être un monstre, si, pour vivre honnêtement, on a besoin d'une religion.

RONSARD ET MARIE

SECOND LIVRE DES AMOURS DE RONSARD

PAR

M. GUILLAUME

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE I

COMMENT EST NÉE L'IDÉE DU LIVRE

Ronsard, jusqu'en 1553 environ, s'est efforcé d'imiter Pindare, dans ses *Odes*, et Pétrarque, dans ses *Amours*, séduit par leur richesse, leur air de grandeur, et dans l'intention d'illustrer par l'exemple ses théories littéraires. Vers 1553, il cesse de les imiter et s'engage dans des voies nouvelles. Pétrarque, en particulier, est abandonné par lui pour les raisons suivantes :

1° Son tempérament sensuel et son caractère orgueilleux lui faisaient du pétrarquisme un véritable fardeau dont il était heureux de se libérer. Il ne comprenait même point qu'on pût aimer autrement que lui, et il mit en doute la sincérité de son modèle ;

2° Il commençait à se détacher de Cassandre, sa Laure à lui ;

3° Il n'avait pas la faveur du public ; on le trouvait obscur et guindé. Pour plaire à la cour, Ronsard abaissera son style, chantera l'amour sur un tout autre ton : il inclinera vers la simplicité d'une poésie sincère et souvent gauloise. Ronsard poète gaulois et les *Folastries* de 1553.

La découverte du manuscrit des *Odes anacréontiques* par Henri Estienne, en 1554, vient à propos pour fournir à Ronsard un nouveau modèle qu'il se croira permis d'imiter.

Enfin Marie elle-même, l'héroïne du *Second Livre des Amours*, a dû, dans une certaine mesure, inspirer le poète amoureux.

CHAPITRE II

LES ÉDITIONS

Le *Second Livre des Amours,* plus connu sous le nom d'*Amours de Marie,* est un recueil de sonnets, chansons, etc., pièces parues en 11 fois de 1553 à 1578. Le recueil fondamental : *Continuation des Amours de Ronsard,* 1555 ; — la *Nouvelle Continuation,* 1556 ; — la *Continuation* de 1557. Dans les éditions collectives que Ronsard a données de ses œuvres, la *Continuation* prend le titre de *Second Livre des Amours* : 1560, 1567, 1572, 1578. Le recueil est définitivement constitué à partir de cette dernière édition (aux variantes près). Il contient deux parties : la seconde, parue pour la première fois en 1578, célèbre Marie morte. — Les commentaires.

CHAPITRE III

LES FORMES POÉTIQUES

La variété des combinaisons rythmiques est extrême, aussi bien dans les *chansons* que dans les *sonnets.* — A n'envisager que les tercets, les sonnets présentent onze dispositions différentes — la plupart déjà employées avant Ronsard, mais quelques-unes originales. Le *madrigal.* Origine du mot. Absolument différent des madrigaux de Pétrarque, le madrigal de Ronsard lui appartient en propre. C'est un sonnet irrégulier. Le vers alexandrin dans les sonnets et madrigaux. L'alexandrin, méprisé avant Ronsard comme prosaïque et languissant, est remis en honneur par le chef de la Pléiade, d'abord dans son *Bocage* de 1554, ensuite dans ses *Hymnes* et dans sa *Continuation* de 1555.

CHAPITRE IV

LES IMITATIONS

On trouve encore dans le *Second Livre* quelques souvenirs de Pétrarque. Mais Ronsard s'y montre surtout imitateur : — d'Anacréon, qu'il gâte quelquefois par trop d'affectation, ou dont il s'inspire au contraire fort heureusement ; — des élégiaques latins, qui le charment autant par l'ingéniosité de leur esprit que par leur air de sincérité ; — des poètes néo-latins, Bembo, Jean Second, et surtout Marulle, auquel la presque totalité des *chansons* du *Second Livre* est empruntée.

CHAPITRE V

LES PERSONNAGES

Les deux héroïnes : 1° l'énigmatique Sinope, dame de « haut lieu », dans laquelle on a voulu voir Marguerite de France, sœur de Henri II. Cette hypothèse est inadmissible ; — 2° Marie, son âge, quinze ans ; son pays, Bourgueil ; sa condition, servante. Recherches faites à son sujet aux Archives de Bourgueil : pas de résultats positifs. Il n'est pas du tout sûr qu'elle se soit nommée *Dupin*, et l'on pourrait croire, avec plus de fondement, qu'elle s'appelait *Marie Pin*. Ronsard l'a rencontrée le 20 avril 1554. Il resta trois ans auprès d'elle à Bourgueil et continua de l'aimer pendant les trois années suivantes, pour le moins. Il eut pour rival Charles de Pisseleu, qu'il connaissait, et à qui il avait dédié deux odes. Marie mourut entre 1560 et 1578.

CHAPITRE VI

LES SENTIMENTS

Sincérité de Ronsard dans le *Second Livre*. Caractères de son amour pour la petite paysanne : sensualité, libertinage, se couvrant parfois de mauvaises excuses qui ne sont pas sans esprit. Mauvaise opinion qu'il a des femmes ; excellente opinion qu'il a de lui-même : orgueil légèrement ridicule. Son amour sincère pour Marie se traduit en maint endroit par des expressions délicates et touchantes. Cependant, il est jaloux ; de plus, dans ses rapports avec Marie, le gentilhomme vendômois ne fait pas toujours preuve du tact qu'il faudrait : il lui fait un reproche de sa naissance — et de son ignorance. Marie se venge en lui donnant des motifs sérieux d'être jaloux. Ronsard dépité quitte Bourgueil en jurant de n'y plus revenir. Il y revient. Mort de Marie : douleur du poète. La « seconde partie » du *Second Livre*, les traits de mauvais goût et les très beaux passages qu'on y relève.

CONCLUSION

Originalité du *Second Livre*. Son influence sur la réputation de Ronsard.

SIMON DE HESDIN

PREMIER TRADUCTEUR FRANÇAIS DE VALÈRE-MAXIME

PAR

Marcel LECOURT

INTRODUCTION

Simon de Hesdin fait partie de ce groupe de traducteurs qui, sous le règne de Charles V, travaillèrent à une renaissance des lettres. Cet écrivain, n'ayant fait jusqu'à présent l'objet d'aucun travail, offrait un sujet d'études neuf et particulièrement intéressant : le traducteur en effet ne s'en est pas tenu, comme certains de ses contemporains et rivaux, Bauchant, Oresme, Corbechon, à la simple traduction, mais il a joint à celle-ci un commentaire très étendu et très varié, où nous apprenons à le bien connaître.

PREMIÈRE PARTIE

VIE DE SIMON DE HESDIN

Religieux de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Simon de Hesdin vécut dans la seconde moitié du XIVe siècle et écrivit sur l'ordre de Charles V, une traduction de Valère-Maxime avec commentaire, qu'il commença en 1375, poursuivit jusqu'au septième livre et n'acheva pas pour un motif que nous ignorons.

Nicole de Gonesse, sur l'ordre de Jean, duc de Berry, la termina en 1401. En dehors de ces quelques renseignements qui nous sont fournis par la lecture seule du commentaire, et aux-

quels on peut joindre l'indication d'un voyage à Rome et d'un séjour à Saint-Quentin, nous ne possédons aucun autre détail sur la vie de l'auteur.

Il est probable que Simon de Hesdin a écrit d'autres ouvrages. Il cite dans son commentaire des traductions en vers qu'il fit de plusieurs passages de Virgile, d'Horace, de Claudien; en outre certaine poésie sur le dévouement de Curtius, qu'il n'a pu résister au plaisir de glisser dans son œuvre, porte à croire qu'il ne consacrait pas exclusivement à la prose ses talents d'écrivain.

Cette traduction de Valère-Maxime a joui d'une grande faveur au Moyen âge, faveur attestée par les traductions en latin et en castillan du commentaire de Simon de Hesdin et par le nombre de manuscrits qui existent de l'œuvre de cet écrivain (28 à Paris, 6 en province, 9 à l'étranger).

DEUXIÈME PARTIE

L'ŒUVRE DE SIMON DE HESDIN

CHAPITRE I

POURQUOI SIMON DE HESDIN A-T-IL CHOISI VALÈRE-MAXIME?

Valère-Maxime a joui au Moyen âge d'une vogue considérable; on a vu en lui surtout le moraliste. C'est dans un but moral qu'il a été traduit par Simon de Hesdin. Cette série d'anecdotes courtes, offrant chacune une leçon, constituait un cadre commode de moralisation et le traducteur a compris tout le profit que le lecteur pourrait en tirer. Cette idée du profit moral domine du reste l'œuvre entière de Simon de Hesdin et apparaît à chaque instant dans le choix des anecdotes, des citations, etc...

CHAPITRE II

LA TRADUCTION PROPREMENT DITE

Malgré toute sa bonne volonté, Simon de Hesdin a fait une traduction de valeur très médiocre. Ce n'est souvent qu'un mot à mot où les contresens sont fréquents. Lorsque Valère-Maxime emploie la phrase vive et courte de la narration, le traducteur s'en tire sans trop de difficultés; mais lorsque l'auteur latin aborde de

pompeux développements ou de solennelles considérations philosophiques, le traducteur est absolument perdu.

Il va de soi que Simon de Hesdin, peu soucieux de la couleur de l'époque et ne pouvant se représenter la vie antique, a fait de ses Romains et de ses Grecs des hommes du XIVe siècle.

CHAPITRE III

LE COMMENTAIRE

Le commentaire de Simon de Hesdin n'offre aucune ressemblance avec les commentaires modernes. Les questions de grammaire préoccupent peu l'auteur; quant aux questions de critique du texte, il ne les soupçonne pas; la preuve en est dans les contresens dus à un texte fautif et dans les déformations des noms propres les plus connus.

Simon de Hesdin n'a vu dans le commentaire qu'une occasion de moraliser et d'étaler son érudition mythologique, historique, géographique, ainsi que sa connaissance étendue des écrivains sacrés et profanes, anciens et modernes.

Le procédé de composition du commentaire est bien simple. Chaque narration de Valère-Maxime a son petit paragraphe particulier avec traduction et commentaire. Au début du paragraphe, renseignements historiques sur les personnages en question, renseignements géographiques sur les pays. Ces renseignements sont appuyés de nombreuses citations d'auteurs ; le commentateur y est fort prolixe, les anecdotes succèdent aux anecdotes, et souvent l'auteur, plein de souvenirs, s'écarte de son sujet. Lorsque Simon de Hesdin juge que les explications préliminaires sont suffisantes, il passe à la traduction, coupée par de nombreux éclaircissements sur le sens. Enfin, celle-ci achevée, l'auteur se livre, si le texte en question y donne lieu, à des réflexions morales et philosophiques.

Il en résulte que le commentaire présente deux caractères principaux :

1° Un caractère d'encyclopédie littéraire. — Si l'on retranchait les citations du commentaire de Simon de Hesdin, celui-ci serait diminué de plus de moitié. Les noms des écrivains de l'antiquité grecque et latine y sont mentionnés plus de 1150 fois. Tantôt ce sont de simples renvois à l'auteur, tantôt ce sont de longues citations. Ce vagabondage intellectuel à travers les temps et les littératures est fort curieux et les indications qu'il fournit

forment pour la connaissance des lectures et des préférences littéraires de Simon de Hesdin une statistique intéressante.

Littérature grecque. — Naturellement Simon de Hesdin ne savait pas le grec et il l'avoue franchement. Il cite principalement Homère, Platon, Aristote, Josèphe et Théophraste qu'il connaissait par des traductions latines.

Littérature latine (des origines au v*e siècle).* — Les poètes sont représentés chez Simon de Hesdin par Térence, Virgile, Horace, Ovide, Lucain, Perse, Juvénal, Stace, Claudien, Maximien.

Parmi les prosateurs, c'est surtout aux historiens qu'il s'adresse. Tite-Live, Orose et Justin font à eux trois l'objet de presque 600 renvois et citations. Les noms de Salluste, Suétone, Florus figurent à un rang honorable. Enfin une foule de prosateurs latins sont mentionnés à des titres divers : Varron, Cicéron, Senèque, Frontin, Tacite, Apulée, Aulu-Gelle, Arnobe, Solin, Végèce, Eutrope, Ambroise, Augustin, Fulgence.

Littérature du Moyen âge (du vi*e au* xiv*e siècle).* — Il est intéressant de constater qu'en dehors de l'antiquité grecque et latine, la littérature du Moyen âge tient une place importante dans le commentaire de Simon de Hesdin. On y rencontre les noms de Boèce, Grégoire de Tours, Saint Isidore de Séville, Sigebert, Bernard de Chartres, Richard de Saint-Victor, Papias, Pierre Comestor, Ugutio, Evrard de Béthune, Jean de Salisbury, Vincent de Beauvais, Jean de Hautvilers, Denys de Borgo-San-Sepolcro, Nicole Trevet, Raoul de Presles. Le *Roman de la Rose* et la légende d'Alexandre y figurent aussi.

— Cette longue revue d'écrivains passée, il est curieux de se demander si Simon de Hesdin a compris l'antiquité dans ses manifestations littéraires ou artistiques. On peut répondre sans hésiter que non. Les appréciations littéraires de l'auteur sont vagues. Parmi les chefs-d'œuvre de la littérature antique, seuls les discours de Tite-Live l'ont frappé.

Les impressions faites sur son esprit par les chefs-d'œuvre de l'art antique sont presques nulles. Bien qu'il ait visité Rome, bien que les occasions de parler des monuments qu'il y avait vus se présentassent souvent dans son œuvre, il s'est toujours tu à ce sujet, à une exception près.

2° Caractère moralisateur du commentaire. — Le ton du commentaire est souvent sentencieux ; les proverbes y abondent. Simon de Hesdin ne manque jamais une occasion de moraliser. Esprit chagrin, il voit tout en noir et n'est content de rien. A ses

yeux, le monde va de mal en pis ; aussi n'est-il pas tendre pour ses contemporains : indignation contre le clergé cupide et négligeant le service de Dieu, mépris ironique pour toutes les femmes sans distinction, mépris du lettré pour les nobles et la force brutale, mépris pour les riches qui font de leur fortune un usage absurde.

TROISIÈME PARTIE

L'ECRIVAIN

CHAPITRE I

LE STYLE ET LA LANGUE DE SIMON DE HESDIN

Il est difficile de constater l'originalité de Simon de Hesdin en tant qu'écrivain. La presque totalité de son œuvre est une traduction d'auteurs les plus divers ; le traducteur s'asservit au texte et ne prend ni la pensée ni la phrase de l'écrivain pour se les approprier et leur donner son tour d'esprit.

Chaque phrase est latine sous son apparence française, latine par l'usage des propositions infinitives, des tournures passives, par l'abus des relatifs et des conjonctions, par l'accord des participes, par l'ellipse de l'article ou du pronom sujet.

Il faut cependant reconnaître quelques qualités au style de Simon de Hesdin, qualités qui se manifestent lorsqu'il fait part de ses propres sentiments ou lorsqu'il vient à parler de ce qu'il a vu ou entendu raconter. Le parler est alors plus naturel, plus vif ; certaines dissertations morales et certaines anecdotes recueillies dans ses voyages ne manquent pas de saveur.

CHAPITRE II

LE VOCABULAIRE DE SIMON DE HESDIN

Simon de Hesdin a puisé abondamment dans le vocabulaire latin, et l'emploi de mots savants est un des traits les plus caractéristiques de sa langue. La plupart des latinismes risqués par lui ont disparu ; quelques-uns cependant ont survécu, par exemple :

Abréviateur, affecter, affluence, circonspect, cliquetis, conjuré, consorts, fastidieux, frustrer, gratitude, ignominie, ignominieux,

importun, industrieux, inexorable, intraitable, mémorable, prévaloir, stratagème, témérité, volubilité.

CONCLUSION

Il est permis de suspecter la science de Simon de Hesdin, mais non son zèle et son honnêteté. Savant médiocre, écrivain consciencieux, il a accompli honnêtement sa tâche, soutenu par l'idée que ses contemporains en tireraient un grand profit moral.

La traduction proprement dite est très faible à tous les points de vue. On pouvait espérer que le commentaire permettrait à Simon de Hesdin de faire preuve de quelque originalité. Y a-t-il réussi ? Je n'oserais l'affirmer. Retranchons les renseignements mythologiques, historiques, géographiques qu'il a glanés chez ses devanciers retranchons les citations tirées d'auteurs divers, que reste-t-il ? Quelques réflexions morales sur les femmes, le clergé, les nobles, le monde en général. Mais ces réflexions sont des lieux communs dans la littérature du Moyen âge, et Simon de Hesdin n'a fait que les reprendre.

Malgré tout, on lui doit une certaine reconnaissance :

1° Pour avoir assoupli et affermi le style, enrichi la langue française en atténuant la disproportion qui existait entre celle-ci et la langue latine ;

2° Pour avoir cherché à débarrasser l'histoire ancienne de la légende, pour avoir par là mieux fait comprendre l'antiquité à ses contemporains en la leur montrant dégagée de toutes les fables qui la travestissaient dans les romans du cycle d'Alexandre et de Rome la Grant.

L'HUMANISME MUSICAL EN FRANCE
AU SEIZIÈME SIÈCLE
ESSAI SUR LA MUSIQUE « MESURÉE A L'ANTIQUE »

PAR

P.-M. MASSON

CHAPITRE PREMIER
L'HUMANISME MUSICAL

L'humanisme, qui a imprimé sa marque sur toute la société du XVIe siècle, eut une grande influence sur les destinées de l'art musical. J'ai appelé *humanisme musical* les prétentions, qui se manifestèrent alors, d'imiter la musique de l'antiquité. C'est cet humanisme qui, en Italie, donna naissance à l'opéra et qui fit des poètes de la Pléiade française les collaborateurs des musiciens. Mais il exerça sur la musique une influence encore plus directe et plus précise, en provoquant la création d'œuvres musicales extrêmement curieuses, où l'on prétendait imiter les rythmes mêmes du lyrisme antique.

Tout ce développement artistique est dominé par l'idée grecque de l'union de la poésie avec la musique. Les humanistes, pour restaurer dans leur intégrité les œuvres des poètes anciens, furent naturellement amenés à les mettre en musique : cette restauration devait leur paraître d'autant plus exacte que les modes ecclésiastiques étaient peu différents des modes grecs et que la mélodie pouvait prendre son rythme dans le mètre même des vers. Cette musique fut écrite à quatre parties, c'est-à-dire dans un style assurément peu antique, mais fort en honneur au XVIe siècle, et qui paraissait le seul digne de la poésie des anciens.

C'est aux humanistes allemands que l'on doit, semble-t-il, les

sonnettes mesurées », inspirées tour à tour d'Anacréon et de Pétrarque.

Ce qu'il y a d'original dans les vers mesurés de Baïf, c'est son orthographe nouvelle, la grande variété des mètres employés et surtout le caractère nettement musical de sa tentative. Si l'on excepte les « Étrénes de poézie fransoèze an vêrs mezurés » (1574), tous les vers mesurés de Baïf ont été faits pour être chantés. Il les a composés « pour l'art de Musique Reformer à la mode antique ». C'est dans cette intention qu'il fonda en 1570, avec le musicien Joachim Thibaut de Courville, l' « Académie de poësie et musique » (V. le Chapitre V).

Considérés comme œuvre littéraire et jugés surtout d'après les « Etrénes », qui en donnent l'idée la plus incomplète et la plus défavorable, les vers mesurés furent en général mal accueillis du public. La tentative fit du moins quelque bruit et semble avoir exercé une influence sur la littérature anglaise : car, bien que les vers mesurés eussent été déjà cultivés en Angleterre, il faut noter que Sidney vint à Paris en 1572 et qu'à son retour il fonda avec Dyer, Greville et Spenser une académie de poésie mesurée, nommée l' « Aréopage ».

Après Baïf, on ne tarda pas à ajouter la rime aux vers mesurés, ce qui, en les rapprochant des vers ordinaires, leur donna une vie nouvelle. Dans les dernières années du XVIe siècle, un mouvement important de poésie mesurée se produit autour de Nicolas Rapin, qui écrit deux « livres de vers mesurés ». D'Aubigné, Passerat, Pasquier, Gilles Durand, Odet de la Noue, Scévole de Sainte-Marthe, Raoul Callier, composent des vers mesurés, rimés ou non. Et, sans vouloir faire l'histoire des essais postérieurs, il est curieux de remarquer que Turgot et Louis Bonaparte se sont exercés dans ce genre de versification.

CHAPITRE IV

REMARQUES SUR L'ESTHÉTIQUE DES VERS MESURÉS

La poésie mesurée prétend reproduire le rythme des vers latins. Or celui-ci est fondé sur la quantité et sur l'*ictus*. Quel est donc le rôle de ces deux facteurs dans les vers mesurés ? — La quantité en français est indécise : le rapport entre la longue et la brève n'est ni bien défini pour un même mot, ni constant pour des mots différents. En français, contrairement à ce qui a lieu en latin, la quantité seule est insuffisante à déterminer un rythme

sensible. — Mais si la quantité est indécise, l'ictus est impossible. Car il est semblable à notre accent tonique, et, tombant à des places fixes selon les exigences du mètre, il produirait l'effet d'un accent tonique mal placé et dénaturerait complètement la prononciation. — Sans rime, sans ictus, sans rythme quantitatif véritable, les vers mesurés ressemblent fort à de la prose : et, s'ils ont été au XVIe siècle quelque chose de plus, c'est grâce à la musique ou grâce à une déclamation affectée et artificielle qui pouvait seule préciser, en l'exagérant, la prosodie flottante des mots.

Il y avait cependant, dans la tentative des vers mesurés, une idée qui aurait pu être féconde. Si le désaccord avec l'accent tonique était le seul obstacle à l'introduction, dans la poésie française, du principe rythmique de l'ictus, on pouvait s'attacher à faire coïncider l'ictus avec l'accent tonique et créer ainsi dans notre langue une poésie rythmique accentuelle, analogue à celle des langues germaniques, et où l'opposition longue-brève eût été remplacée par l'opposition tonique-atome. On a fait en notre siècle (Ducondut, Van Hasselt, M. Louis Dumur) des tentatives assez estimables dans ce sens : et si cette versification n'a pas donné de la grande poésie, c'est parce qu'elle n'a pas encore tenté de grands poètes.

Ces considérations sur les vers mesurés font partie intégrante de l'étude de la musique mesurée, puisque l'originalité de cette musique réside dans son rythme et que ce rythme est précisément celui des vers.

CHAPITRE V

LA MUSIQUE « MESURÉE A L'ANTIQUE » : 1° ÉTUDE HISTORIQUE.

Si les vers mesurés sans musique furent froidement accueillis, les vers mesurés en musique furent généralement admirés ; car, selon le mot de d'Aubigné, « de tels vers de peu de grâce à les lire et prononcer, en ont beaucoup à être chantés ». Bien plus, l'expression « vers mesurés » est parfois employée seule pour désigner les œuvres musicales composées sur ces vers.

Pour restaurer l'antique union de la poésie et de la musique, Baïf fonda en 1570, avec le musicien Thibaut de Courville, l' « Académie de Poësie et Musique », spécialement destinée au développement du lyrisme mesuré, et où il faut voir l'origine de notre « Académie de musique » bien plutôt que celle de l'Acadé-

proposition, sauf des cas d'inversion assez bien déterminés : le verbe a sa place fixe, et ne peut plus, aux temps composés, se disloquer comme précédemment aux dépens de l'élégance et de la clarté ; le régime suit le verbe ; l'attribut obéit à des règles qui n'ont pas varié ; l'arbitraire, la fantaisie disparaissent dans la place de l'adjectif ; les anciennes constructions du pronom sont remplacées par d'autres qui deviennent définitives ; l'adverbe ne peut plus errer par toute la proposition : on va pouvoir essayer d'établir des règles immuables.

LES
RAPPORTS DE MELIN DE SAINT-GELAIS
ET
DE LA PLÉIADE

PAR

PIEDAGNEL

PREMIÈRE PARTIE

I. — BIBLIOGRAPHIE

II. — INTRODUCTION

Depuis le XVIe siècle — par la faute des biographes et des panégyristes de Ronsard — le rôle de Melin de Saint-Gelais, dans la querelle littéraire soulevée par l'apparition de la Pléiade, a été complètement dénaturé.

III. — MELIN TEL QU'IL NOUS APPARAIT EN 1549

Est-il le poète courtisan, ignorant et envieux, que la Pléiade nous montre ? Non.

a) Son œuvre de poète de cour a de la valeur par l'esprit et la galanterie, un peu précieuse parfois, le plus souvent gracieuse, qu'elle renferme.

Par le caractère profondément érudit de son œuvre, il se distingue nettement de l'école marotique. C'est un humaniste, un homme presque universel (panepistemon). Profondes connaissances de l'antiquité grecque et latine. C'est surtout un ita-

DEUXIÈME PARTIE

LE TEXTE DES CHAPITRES I ET II DE L'ESSAI SUR LES MŒURS

ÉDITIONS COLLATIONNÉES.

Mercure de France, avril 1745. Nouveau plan d'une histoire de l'esprit humain (p. 1 à 17).

Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles Quint (Londres, chez J. Nourse, 1753, 3 vol. in-12, t. I).

Œuvres complètes, 1756 (Cramer, Genève, t. XI).

Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations (Cramer, Genève, 1761, t. I).

Œuvres complètes (Cramer, Genève, 1769, in-4°, t. VIII).

Œuvres complètes (Édition encadrée, 1775, t. XIV).

Œuvres complètes (Édition de Kehl, t. XVI).

Le texte de Voltaire s'est considérablement augmenté de 1745 à 1775 mais les idées de Voltaire ne se sont pas modifiées. Elles se trouvent déjà dans le texte du Mercure. Les éditions suivantes apportent seulement de nouveaux faits qui les prouvent.

TROISIÈME PARTIE

LES SOURCES DE VOLTAIRE

CHAPITRE I

ESSAI SUR LES MŒURS

La source importante est la description de la Chine du P. du Halde. Ce que Voltaire a voulu prouver dans ce chapitre, c'est l'antiquité de la nation chinoise, l'antiquité de ses sciences et de ses arts. Ses lectures mêmes marquent cette intention. Il a lu le P. du Halde en suivant l'ordre du texte et en notant tous les petits faits qui prouvent cette antiquité. En 1761 il ajoutera les faits recueillis dans les Lettres Édifiantes pour démontrer cette idée d'une manière plus convaincante, et de plus il argumentera, ti-

rant des faits cités dans le texte de 1745 des conclusions qui dépassent de beaucoup les faits.

En même temps que l'antiquité de la Chine se prouve plus fortement, l'admiration de Voltaire pour cette nation se manifeste plus vive; il supprime en 1756 tous les faits qui pourraient nuire à la réputation du gouvernement chinois; il argumente en 1761 pour prouver que ce gouvernement n'est pas despotique.

CHAPITRE II

En 1745, ce chapitre fondu avec le précédent ne donne que des renseignements assez vagues sur la religion chinoise empruntés au P. du Halde et déformés par l'éditeur du Mercure. En 1756 nous pouvons saisir la véritable pensée de Voltaire: il prouve que les Lettrés chinois ne sont pas athées, mais qu'ils croient à l'existence d'un être suprême, sans croire cependant à l'immortalité de l'âme. A ce déisme exempt de superstitions il oppose le fanatisme des prêtres de Fo, secte la plus ridicule de toutes les sectes chinoises dont il fait la caricature avec l'intention de critiquer la religion catholique. En 1761 son chapitre s'enrichit des citations de Confucius qui lui servent à prouver que les Lettrés chinois pratiquent la morale la plus pure. Les préoccupations morales semblent en effet l'assiéger en 1761.

CHAPITRE CXCV

Ce chapitre, malgré les trois parties distinctes qui le composent, conserve néanmoins son unité par l'idée directrice qui a guidé Voltaire. Il démontre en effet que le gouvernement chinois au début du XVIIe siècle était le meilleur gouvernement qui fût au monde parce que le peuple était libre et heureux. La révolution qui bouleversa la Chine au milieu du siècle ne changea rien à l'ordre des choses puisque les vainqueurs se soumirent aux mœurs des vaincus; mais, à la fin du siècle, ce bonheur faillit être troublé par les querelles des missionnaires qui essayèrent d'introduire, en même temps que leur religion, dans ce pays où régnait la tolérance, leur esprit contentieux et leur fanatisme. Ce chapitre rejoint donc par là les deux premiers chapitres puisqu'il sert à mieux marquer l'opposition entre les Lettrés de la Chine tolérant toutes les religions pour le peuple, et les prêtres des cultes, incapables d'admettre le principe de la tolérance.

II. — *De Diderot à Fromentin.*

Au XVIIIe siècle, à part l'Académie, peu intéressante, il n'y a que des Salons. — Au XIXe, on en fait encore. — Mais en même temps commencent des recherches d'archives au sujet des primitifs en particulier. — Les critiques d'art historiques s'accordent sur quelques dogmes ; les auteurs de Salons sont des militants. Il y a là tout une évolution.

CHAPITRE II

BIOGRAPHIE DE FROMENTIN

I. — *L'Enfance dans les Charentes.*

Sa naissance et sa famille. — Son enfance à Saint-Maurice (la nature) ; à la Rochelle (ses camarades et Madeleine).

II. — *La jeunesse à Paris.*

C'est une lutte avec son père. — Ses relations. — Sa société. — Le conflit commence vers 1842. — Débuts littéraires et artistiques. — Madeleine meurt. — Les deux premiers voyages en Algérie. — Derniers découragements et fin du conflit : Fromentin se marie.

III. — *Sa carrière.*

Bonheur du début. — Troisième voyage en Algérie. — C'est de là que viennent la plupart de ses ouvrages, et tous ses tableaux.

La fin approche. — Son père meurt. — Derniers voyages. — Aux Pays-Bas, puis les « *Maîtres d'autrefois* ». — Sa mort.

IV. — *Son portrait.*

Portrait physique. — Portrait moral.

CHAPITRE III

ÉLÉMENTS DE SA CRITIQUE D'ART DANS TOUTE SON ŒUVRE

I

Fromentin, par toute son œuvre, est un paysagiste.

Il aime la nature pour l'homme. — Dans sa peinture. — Dans ses ouvrages. — C'est la théorie classique. — Fromentin cherche l'homme, mais l'homme dans la nature.

II

C'est de lui-même qu'il nous parle ainsi le plus volontiers et le plus facilement. — Il n'eût pu faire autrement. — Il avait toujours aimé la nature : on le sent. — Montégut l'accuse de trop parler de lui.

Mais chacun se retrouve chez lui. — S'il ne généralisait pas, il irait contre ses propres théories. — Il généralise ; et il le dit et le montre. — C'est pourquoi il se méfie de l'orientalisme, de l'Orient même, et de la vraisemblance historique dans les tableaux bibliques.

Il aurait voulu faire de la peinture d'histoire ; comment il en aurait fait.

III

Quels sont ses moyens ou son métier ? — Sont-ils les mêmes dans ses deux arts ? — Il ne confond pas ses deux métiers. — Mais il voit et il compose toujours en peintre. — « Complétons-nous sans nous répéter. »

Il dessine : son dessin dans ses tableaux et dans ses ouvrages. — Sa couleur et sa lumière surtout, dans ses tableaux et dans ses ouvrages. — Il est un coloriste.

Il pratique imparfaitement son métier de peintre, il le travaille, il le connaît surtout très bien, ce qui le prépare à la critique ; il l'aime seulement pour ce que ce métier lui sert à exprimer.

CHAPITRE IV

PRINCIPES DIRECTEURS DE SA CRITIQUE

Nous allons retrouver : 1° le paysagiste, et l'homme sensible aux influences de la nature ; 2° le connaisseur en fait de métier ; 3° le penseur (qui *se sert* du métier) ; 4° le véritable artiste, généralisateur.

I. — *L'art dans son cadre.*

Qu'est-ce que ce cadre ?

et qui vécut de 43 à 23 av. J.-C. Tout leur est commun : la date de naissance, la condition sociale, la fin prématurée. Cette hypothèse explique la publication de son œuvre avec les poésies de Tibullè : il faisait partie, comme son frère Publius, du cercle de Messalla, et, après la mort de celui-ci, les élégies du jeune homme, conservées par la famille, auront passé dans le recueil collectif qui réunit les poésies de différents personnages en relations avec le cénacle.

VIII

Cette hypothèse explique aussi les défauts de l'œuvre : l'auteur reçut comme son frère l'enseignement déclamatoire des rhéteurs. Il a composé ses poésies avec leurs procédés sans savoir ni en tirer un heureux parti, ni s'en dégager par un talent personnel.

Mais cette œuvre de jeunesse n'est pas sans valeur. Elle vaut par de jolis détails enchâssés dans un style assez pur et soigné, et surtout par les sentiments ; la sincérité, la délicatesse et le désintéressement dont l'amour du poète est empreint, font de ses élégies une œuvre tout à fait digne de sympathie et d'intérêt.

LA
LÉGENDE DRAMATIQUE DU CYCLOPE
D'APRÈS
LE DRAME SATYRIQUE D'EURIPIDE

PAR

RAINGEARD

L'auteur du Mémoire a voulu étudier l'évolution au théâtre du type de Polyphème. Il s'est servi pour cette étude surtout du « Cyclope » d'Euripide.

Après avoir analysé les ressemblances et les différences que présente le Polyphème d'Euripide avec celui d'Homère, et les dionysiaques de la légende homérique qui ont fait du Cyclope un personnage de drame satyrique, il a tenté d'expliquer l'apparition de certains traits nouveaux dans la physionomie du Cyclope (Polyphème est devenu chasseur parce qu'il s'est confondu en Sicile avec Orion), puis il a montré comment Euripide se plaît à opposer l'homme primitif à la Société de son temps : le Cyclope reste insensible aux belles paroles d'Ulysse, le maître rhéteur ; au banquet il ignore tout savoir vivre.

Dans quelle mesure Euripide lorsqu'il traçait le caractère de Polyphème, s'est-il inspiré des Cyclopes parus antérieurement sur la scène ? Il est difficile de le déterminer. Le « Cyclope » d'Aristius, les « Ulysses » de Cratinos, les « Cyclopes » de Callias ne peuvent être reconstitués avec les quelques fragments que nous possédons. Par contre il est possible d'entrevoir l'influence exercée par le « Cyclope » sur le dithyrambe de Philoxène et les œuvres qui suivirent : chez Euripide Polyphème est un sauvage sans éducation qui ne sait pas se tenir au banquet, chez Philoxène c'est le rustre qui s'essaie gauchement aux prévenances

Vers 954-957 :

Effugere ; dictumst uere et re ipsa fieri oportet. AE. Mi pater.
MI. Quid istic ? Dabitur quandoquidem hic uult. DE. Gaudeo. Nunc tu mihi,
O Micio, germanus pariter es et animo et corpore.

Vers 971 :

Omnibus gratum habeo et seorsum tibi praeterea Demea.

Appendice. — Vers 313 :

Satis mihi id habeam supplici dum ego illos ulciscar modo.

ANALYSE DES VERSIONS ATTIQUES

DE QUELQUES

LÉGENDES TRAGIQUES

PAR

L. REFORT

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

AVANT-PROPOS

Les tragiques grecs ont montré un souci constant de faire, dans leurs pièces, le panégyrique d'Athènes et ils n'ont pas craint, pour atteindre ce but, de modifier (au point de les dénaturer parfois) les légendes qu'ils traitaient.

Cette tendance patriotique explique pourquoi, dans les *Perses*, Eschyle a choisi un sujet d'actualité.

Cela explique aussi les changements apportés par les poètes aux légendes suivantes :

Les Euménides,
Oreste,
Ion,
Les Héraclides,

que l'auteur du mémoire s'est proposé d'analyser.

LA TRANSFORMATION DES EUMÉNIDES CHEZ ESCHYLE

I. — EN QUOI CONSISTE CETTE TRANSFORMATION

1° Ce qu'elles étaient dans l'ancienne mythologie ;

VOLTAIRE ET HENRI IV

CHAPITRE CLXXIV DE L'ESSAI SUR LES MŒURS

PAR

ROGER

Le XVIIIe siècle s'est épris d'Henri IV : c'était une manière de protester contre Louis XV et les vices de son gouvernement. Le pouvoir royal, devenu absolu, semblait d'autant plus lourd que le roi lui-même ne gouvernait plus ; on se plaint surtout de la tyrannie des « commis » ; le peuple est malheureux. Henri IV, au contraire, semblait avoir réalisé l'idéal du gouvernement royal : il disposait d'un pouvoir absolu, mais il l'exerçait lui-même, il s'intéressait aux affaires de l'État, c'est pourquoi le bonheur régnait.

La sentimentalité du XVIIIe siècle est aussi pour beaucoup dans le culte d'Henri IV : la royauté, sous Louis XV, s'est séparée de la nation. Henri IV, au contraire, vivait avec la nation, il avait des amis, il ne méprisait pas le peuple ; sa vie privée même inspirait de la sympathie. Son règne apparaît aux contemporains de Louis XV comme un âge d'or.

Le culte d'Henri IV est un culte intéressé ; le XVIIIe siècle a mieux aimé le grand roi qu'il ne l'a connu. Les mémoires de l'Estoile, publiés partiellement, sont les seuls documents nouveaux ; Voltaire utilise surtout Mézerai ; on se contente de remanier ou de réimprimer les mémoires de Sully ; l'Histoire de Péréfixe redevient populaire ; Voltaire, à son tour, est considéré comme une autorité.

I

Henri IV était presque oublié au début du XVIIIe siècle.

Sa gloire était tombée vite. Ses contemporains avaient célébré le héros de la Renaissance, brave, sensuel, ami des Muses : il avait bénéficié de la poésie de son temps.

Mais l'apparition du classicisme nuit à son prestige : certaines Remarques de Bassompierre sur Dupleix sont intéressantes sur ce point. Les passions politiques et religieuses sous le règne de Louis XIII et pendant la minorité de Louis XIV lui nuisent aussi. Les mauvais côtés, dans son règne et dans sa vie, sont mis en lumière. Fanatique, ennemi du régime disparu et des hommes de ce régime, Scipion Dupleix reproche à Henri sa tolérance ; il le déprécie par ses louanges même qui portent souvent à faux, il méconnaît son véritable mérite, ne lui pardonne aucun « manquement », aucune faiblesse : il dépeint sous de sombres couleurs la situation du royaume pendant son règne.

L'idée prédominante chez Mézerai, c'est qu'Henri IV a supprimé ce qui restait en France de liberté : de là vient, chez Mézerai, malgré de nombreuses louanges, un certain mauvais vouloir. Pour diminuer l'éclat du succès d'Henri, l'historien les explique, il en montre la facilité. Dans son Abrégé chronologique, où l'histoire d'Henri IV est continuée de 1598 à 1610, Mézerai s'est appliqué à compenser le bien par le mal.

Après les troubles de la Fronde, la France étant acquise à l'absolutisme, Henri devient le symbole de l'absolutisme tel qu'on l'espère : l'absolutisme tempéré de bonté. Péréfixe, précepteur de Louis XIV, lui propose pour modèle Henri IV. Henri IV est un grand roi parce qu'il a voulu gouverner, parce qu'il a gouverné sans premier ministre. Il devait arriver nécessairement qu'un roi, qui faisait son métier de roi, fût un bon roi. Péréfixe n'a pas besoin de chercher pour son héros d'autre louange : son histoire n'est pas une apologie, il s'en tient aux assertions et aux documents fournis par Mézerai. Mais on trouve dans Péréfixe, ce qui n'était pas dans Mézerai, la sensibilité, l'attendrissement : c'est ce qui, dans l'histoire de Péréfixe, charmera le XVIIIe siècle.

La gloire de Louis XIV porte ombrage à la gloire d'Henri : l'histoire de Péréfixe est la dernière histoire d'Henri IV ; une nouvelle histoire n'est point nécessaire, déclare Bayle. La sensibilité disparaît à la fin du XVIIe siècle : on juge Henri IV avec froideur, soit pour le blâmer, soit pour l'approuver. Au nom de la morale, et d'après certaines particularités historiques, c'est une véritable condamnation qui est portée par Bayle contre Henri IV :

2. Mots inconnus à la langue classique et même rares dans toute la latinité.

3. Les *diminutifs*, mode du temps ; le plus souvent ils n'ont pas le sens diminutif, ils expriment la grâce, la faiblesse, la tendresse, ou ne sont que des formes plus pleines favorables à l'allitération et au rythme (cf. Style).

II. — Néologismes dans la forme des mots. — Altération de la fin des mots : Apulée change la déclinaison de certains substantifs ; la finale de certains adverbes, forge des comparatifs et des superlatifs, change le nombre, la voix des verbes ; conjugaisons fantaisistes et hybrides.

Néologismes dans le sens des mots. — Mots composés : usure des préfixes, mais parfois aussi nuances fines et délicates.

Substantifs. — L'abstrait est mis pour le concret et inversement, de même le propre et le figuré ; extension et limitation du sens des mots ; sens nouveaux.

Adjectifs. — Échanges entre le propre et le figuré, extension et limitation de sens, échanges entre l'actif et le passif, sens nouveaux, nouveaux comparatifs et superlatifs.

Verbes. — Apulée, comme ses contemporains connaît imparfaitement le sens classique des verbes. — Ou c'est simplement par recherche d'originalité qu'il emploie certains verbes dans des significations et des constructions inaccoutumées. Le sens passe du propre au figuré ou inversement, le plus souvent il est étendu ; il passe du transitif à l'intransitif et réciproquement, ou enfin il est tout à fait nouveau.

Pronoms. — *a*) Possessifs « mi » vocatif de tous les genres ; les génitifs « mei, sui, sui » remplacent souvent les adjectifs possessifs. — Au contraire : l'adjectif à la place du pronom personnel, le possessif exprime la tendresse et la grâce, « sua » omis à côté de « sponte », le possessif où il faudrait *ejus*.

b) Démonstratifs. — Ils s'emploient indifféremment les uns pour les autres ; prédominance de « iste », qui a usurpé le sens de tous les autres.

c) Indéfinis : « tantus » au lieu de « tam multus », au lieu de « hic », « talis » ; « alius » pour « alter », « toti » pour « omnes ».

Adverbes. — *Ceterum* est employé au sens d'*alioquin*, *denique* joue le rôle de plusieurs particules, *equidem* synonyme de *quidem* : *interdum* pour *interea* ; *jam*, *jamque* ne sont plus que de simples copulatives ; *longe* employé comme préposition, de même *retro* ; *circumsecus* employé comme adverbe. *Olim* se trouve avec

le sens de « depuis longtemps ». *Quam* joint au simple a le sens de *quam* et du superlatif. — *Secum* pour *inter se*; *sic* en apodose, comme simple liaison; *tunc* à la place de *tum*; *undeunde, utcunque* sans verbe; *utique* pour *omnino*; *utpote* est joint à n'importe quel mot.

Conjonctions. — Elles ont subi moins de changements de sens, et, à part quelques confusions, les dérogations à l'usage classique se réduisent presque toutes à des affaiblissements de sens.

Prépositions. — Leur sens perd de sa précision, certains emplois (*de, ad, per*) annoncent déjà les prépositions françaises. « Ob », au sens locatif. — Emploi étendu de « de » qui remplace *a, ex, inter* (ou le génitif pur et simple), l'ablatif seul. « In » et l'accusatif, au lieu du datif, de l'ablatif seul, après des verbes de changement, après des adjectifs de qualité, pour désigner le but. « In » et l'ablatif joint à des verbes de mouvement, pour indiquer la personne ou la chose dans laquelle quelqu'un fait ou souffre quelque chose.

DEUXIÈME PARTIE

LA SYNTAXE

CHAPITRE I

LE SUBSTANTIF

La syntaxe d'Apulée diffère peu de celle des classiques. Presque rien à dire sur le « nombre » et le « genre ».

Les cas. — Ils ont gardé leur force propre; ils n'empiètent les uns sur les autres que rarement et seulement par certains côtés; Apulée a donné une grande extension au génitif et à l'ablatif. Signalons surtout les emplois suivants :

1. *Génitif. a*) Avec des substantifs : le génitif de l'objet remplacé par le possessif; le génitif à la place d'une détermination prépositionnelle.

b) Avec des adjectifs : le génitif de relation; génitifs analogiques de tours classiques, après *multi*.

c) Avec des verbes : génitif de relation, une erreur de Kretschmann.

d) Avec des adverbes.

2. *Le datif.* Les emplois qu'Apulée en fait diffèrent moins du bon usage et sont presque tous déjà dans Tacite.

quinzaine. Ce sont les plus difficiles à expliquer : il en existait de nombreuses variantes ce qui autorise, — le texte des Idylles étant loin d'être fixé, — les éditeurs à de nombreux changements. Les uns se rapportent aux insectes : cigales, abeilles, sauterelles et fourmis ; d'autres aux animaux sauvages : lions et loups, ou domestiques : chiens, taureaux ; quelques-uns ont trait aux oiseaux ; un assez grand nombre aux plantes. — Ces derniers se trouvent surtout dans les parties chantées. — Pour tous il faut commencer par établir le texte, celui que fournit Hiller pouvant parfois être critiqué ; quant au commentaire il est abondant et la difficulté est plutôt de choisir.

Enfin dans le dernier chapitre sont réunis les proverbes qui se rapportent aux éléments et aux choses inanimées. Ce sont principalement des « formules consacrées ».

II

Le catalogue se compose de 104 sentences, proverbes et locutions populaires. Ce fréquent emploi s'explique par l'époque à laquelle écrit Théocrite ; par le genre de pièces qu'il compose et les personnages qu'il met en scène.

I. — Théocrite est un Alexandrin. Comme ses contemporains il a beaucoup lu et se plaît à imiter les auteurs connus. Cette imitation est évidente pour les γνῶμαι dont la nécessité dans une poésie qui n'était plus ni récitée, ni chantée, ne se faisait plus sentir : Théognis, Alcée, Hérodote et Platon ont inspiré celles que nous rencontrons dans les Idylles. Quelquefois même Théocrite se borne à répéter la formule gnomique ou tout au moins la modifie fort peu.

Une seconde série d'imitations peut être constituée pour les proverbes et locutions populaires : elles sont simplement possibles, car Théocrite peut, après ses prédécesseurs, avoir relevé, lui aussi, dans la bouche des gens du peuple, les adages dont il fait usage. Cependant il est fort probable, notamment pour les rapprochements avec les auteurs comiques que Théocrite ne s'est pas interdit d'emprunter à leurs pièces une locution jugée populaire, lorsqu'elle convenait à la situation. C'est par des rapprochements analogues que s'explique l'emploi de locutions populaires dans les hymnes : il faut y voir des imitations de détail d'Homère ou des Tragiques.

L'influence contemporaine se retrouve dans les locutions popu-

laires des Idylles. Certaines sont plus spécialement alexandrines : elles ont trait aux formules galantes du temps. D'autres se trouvent également dans les épigrammes de Callimaque qui se terminent parfois par un proverbe connu ou un adage un peu sentencieux.

II. — Théocrite écrit surtout des mimes urbains ou campagnards, car l'on peut assimiler les « merae rusticae » à des mimes. Dans les mimes sont représentés « les mœurs des classes populaires ou tout au plus de la classe moyenne ». Pour nous les faire connaître le mime vise surtout à rendre leur langage ; or les gens du peuple emploient fréquemment des proverbes. Les anciens l'avaient remarqué et le pseudo-Démétrius en recommande l'usage. Par sa nature même le mime était donc apte à contenir de nombreux adages.

Il existe d'autres raisons moins générales. Dans les Idylles IV, V, X, XIV et XV qui sont les plus riches en proverbes et locutions populaires, ce fréquent emploi correspond au caractère des personnages mis en scène, qu'il nous aide à comprendre. Pour l'Idylle XV notamment les proverbes contribuent à nous faire bien connaître ce qu'est Praxinoa.

De plus un grand nombre d'adages sont employés comme raillerie, et en matière de plaisanterie les gens du peuple n'inventent pas : ils répètent en les écorchant plus ou moins les bons mots qu'ils ont entendus.

Quant à la forme métrique Meineke[3] avait remarqué que chez les Grecs bon nombre de proverbes se présentaient sous la forme d'un dimètre anapestique catalectique. Chez Théocrite une douzaine au plus de fragments de vers peuvent se ramener à cette forme.

CONCLUSION

M. Legrand déclarait dans sa thèse (p. 134) que l'emploi de proverbes dans les Idylles « économise la peine de l'écrivain ». Cela est loin d'être vrai : chez Théocrite cet emploi est voulu et donne, d'une touche légère, la sensation de la vérité du milieu et des personnages. D'un autre côté les proverbes sont adaptés à la situation et là encore le travail de l'écrivain se fait sentir.

---

beyond the Rocky Mountains, by Washington Irving. Paris, A. and W. Galignani, 1836, in-8 et Paris, 1836, Baudry, in-8. Cet ouvrage a été cité d'après la traduction de Grolier, 3e éd., Paris, A. Allouard, 1843, 2 t. en 1 vol. in-8. Les ouvrages anglais sont cités d'après la traduction française.

PRÉAMBULE

Deux parties dans lé « Kajütenbuch » : le contenu historique, puisé à des sources authentiques, et la trame poétique du récit. Mais dans la partie qui a trait à l'histoire, il faut distinguer de nouveau entre la relation de la guerre du Texas, qui est un enseignement, et les idées propres à Sealsfield, qu'il met principalement dans la bouche du « Judge ». La tâche de Sealsfield est de démontrer, en suivant le cours de l'histoire, que les Américains sont supérieurs à tous les autres hommes d'une supériorité nécessaire, et que les autres nations doivent tâcher de les imiter. Pour démontrer cette supériorité, Sealsfield retrace l'histoire des États-Unis, compare leur situation actuelle avec celle des nations européennes, et enfin montre que ce doit être, ce que sera la civilisation future.

CHAPITRE I

LE PASSÉ

L'élément important dans la compétition des peuples, c'est, d'après Sealsfield, la nationalité.

Sealsfield déduit naturellement de sa démonstration que la guerre est bienfaisante, puisqu'elle révèle où est la force, c'est-à-dire la vertu ; et pour le mieux prouver, il esquisse une rapide histoire universelle, où il montre que sans la brutalité des Normands, qui jamais ne se soumirent à l'autorité royale, il n'y aurait pas de libertés au monde. Il fait ainsi dériver la liberté de la force et est amené à prêcher la rebellion contre la tyrannie, en dépit de son admiration pour l'homme fort.

CHAPITRE II

LE PRÉSENT

Le présent, c'est la moisson de libertés qui a transformé l'Amérique, c'est aussi la France et l'Angleterre, « nations majeures ».

Le reste ne compte pas pour notre auteur. Et Sealsfield décrit complaisamment, sur l'exemple des États-Unis, comment des hommes conscients de leurs droits se constituent en société indépendante. L'Amérique espagnole doit de même montrer la voie aux peuples esclaves. Les héros libertaires des États-Unis sont les grands hommes de l'époque moderne, les « aristocrates-démocrates ».

CHAPITRE III

PRÉPARATION DE L'AVENIR

Sa conception de l'homme fait présager celle de Nietzsche, à cela près qu'il insiste avec vigueur sur le rôle de la volonté dans la vie. L'existence est bien pour lui le développement harmonieux des facultés naturelles, mais c'est encore et surtout un combat de tous les instants pour maintenir l'équilibre moral qui est pour nous le « ciel intérieur », Dieu étant le vivant symbole de cette harmonie. Si la moralité consiste pour lui dans l'équilibre des forces, la vertu sera de se consacrer au bien commun. Il y a une providence qui fait inconsciemment agir des scélérats comme Bob Rock d'une façon utile à autrui et à eux-mêmes.

DEUXIÈME PARTIE

LES SOURCES

Sealsfield connaissait certainement Chateaubriand. Il s'inspire directement de lui dans les passages suivants :

Voyage en Amérique (Chateaubriand),		p. 59.	Cf. Kajütenbuch,	p. 37.
—	—	p. 85.	—	p. 52-3.
—	—	p. 61.	—	p. 56.
Natchez I	—	p. 38.	—	p. 54.
Atala, Préface.	—	p. 16.	—	p. 56.

Mais Sealsfield connaissait parfaitement les sources de Chateaubriand lui-même. Cf. description du port de Galveston et description analogue de Beltrami, Le Mexique, p. 20-24. Cf. Kajütenb., p. 34-35.

La description de la prairie, si belle et si complète chez Sealsfield, se trouve éparpillée dans les récits de voyages de Chateaubriand, Beltrami et Bartram.

RAHEL VARNHAGEN VON ENSE
SON CARACTÈRE
SES IDÉES MORALES

PAR

Angèle PONCHONT

PREMIÈRE PARTIE

SON CARACTÈRE

Nous connaissons Rahel par ses lettres : leur réunion forme comme le portrait de son âme.

*
* *

Une sensibilité dominante, un cœur naturellement porté au bien et à la bonté, qui dirige tout en elle — de préférence à la raison — même l'esprit ; celui-ci, réceptif, curieux, intuitif, doué d'une imagination concrète, examinant tout avec amour : tel nous apparaît dans ses grands traits le caractère de Rahel.

DEUXIÈME PARTIE

SES IDÉES MORALES

Ses idées générales sont l'expression de ce caractère. Elle a le tour d'esprit d'un moraliste. Elle n'a pas de système : sa conception du monde est toute sentimentale.

CHAPITRE I

Rahel considère la condition de l'homme, la vie et le monde avec un pessimisme sentimental.

Mais elle explique les choses de la façon suivante : l'homme est né bon ; s'il ne fait pas que le bien c'est qu'il est plus malheureux que coupable ; la vie est une épreuve et la souffrance une purification. L'homme est déterminé, mais en acceptant sa détermination il fait acte de volonté libre. Toutes choses ont une raison d'être, que nous ne comprenons peut-être pas, mais qui est bonne.

Enfin Rahel croit à la perfectibilité et au progrès. Son pessimisme est donc atténué par un optimisme philosophique.

CHAPITRE II

L'optimisme de Rahel exige l'existence d'un Dieu bon, raison suprême des lois qui régissent le monde.

Un déisme panthéiste : telle est sa croyance ; être prêt à reconnaître que tout est bien, s'incliner devant les desseins secrets de Dieu avec une confiance soumise : c'est là toute sa religion, qui est quelque peu teintée de mysticisme.

La mort est un moment de la vie. Nous ne pouvons lui trouver une raison bonne qu'en Dieu. L'idée de la mort nous rapproche donc de Dieu.

CHAPITRE III

Chaque caractère humain étant déterminé, la morale ne peut être que toute individuelle.

L'homme est né bon. Il doit donc agir conformément à sa nature. Pour cela il lui faut la connaître. Puis il doit la débarrasser de tout ce qui l'entrave et s'oppose à son libre développement. Pour cela il lui faut la force. Se connaître et devenir fort, telle est sa tâche.

Le commerce des hommes qui mène à la connaissance de soi-même et de tout ce qui est naturel à l'homme, est une condition de la moralité et un devoir.

Les hommes de bien devraient unir leurs efforts en vue de la régénération du monde.

trie », chez Theodor Storm, est le synonyme exact du mot « foyer ».

Dans l'attachement au foyer et au sol natal se fondent tous les sentiments qui, par le souvenir, relient le présent au passé.

L'homme ne se libère, en effet, jamais du passé. A chaque instant, ses émotions anciennes lui sont remémorées par ses émotions présentes. Vivacité de ces résurrections ; leurs bienfaisants effets et leur inévitable amertume.

La leçon de résignation que le souvenir dicte aux âmes qu'il visite.

Mais la résignation ne prend pas sa source dans le pessimisme. Elle est une acceptation de l'inévitable. Elle se fortifie d'une irréductible foi dans l'utilité du sacrifice.

La lecture des poèmes et des nouvelles de Storm ne nous laisse pas attristés.

ÉTUDE

SUR

LES ALLUSIONS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES

DANS

LE « GESTIEFELTE KATER »
DE LUDWIG TIECK

PAR

JACQUES WOLF

I. — BIBLIOGRAPHIE

La critique s'étant encore peu occupée de Tieck, il est nécessaire de recourir toujours aux sources même, les œuvres complètes de Tieck (Berlin, 1826-1846) et, suivant les hommes auxquels il s'attaque, à leurs œuvres. Voir principalement : Nicolaï, *Sebaldus Nothanker* (Berlin et Stettin, 1773-1776), Böttiger : *Entwickelung des Ifflandischen Spiels* (Weimar, 1796). Iffland : Œuvres(Vienne, 1893) et Kotzebue (Theatre Leipzig, 1840-1841). — Le seul ouvrage postérieur intéressant à consulter est l'œuvre d'ensemble de Haym. sur le romantisme : Die romantische Schule (Berlin, 1870). — Pour les allusions politiques, les historiens de Frédéric-Guillaume II ; les pamphlétaires : Vehse, *Geschichte des Preussischen Hofes* (Hamburg, 1851) et l'*Apologie* de la comtesse Lichtenau (Leipzig u. Gera, 1808).

A COMPARATIVE STUDY

OF

LOCKSLEY HALL

AND

LOCKSLEY HALL SIXTY YEARS AFTER

PAR

J. BAZENNERIE

INTRODUCTION

1-3. — Aucune étude comparée de *Locksley Hall* et de *Locksley Hall sixty years after* n'a encore été faite. Lorsque parut le second poème, la plupart des critiques n'envisagèrent l'œuvre de Tennyson que comme un pamphlet politique ; dans cette étude, on se propose d'examiner les deux Locksley Halls au point de vue purement littéraire.

I. — LOCKSLEY HALL.

3-24. — Analyse du poème 3-5 ; — publié en 1842, Locksley Hall fut vraisemblablement écrit entre 1837 et 1840 ; — en quoi le texte définitif diffère du texte de la première édition ; — bien que le poète nous indique que la pensée d'écrire Locksley Hall lui vint à la lecture des « Moâllakat », le poème est entièrement original, dans le fond et dans la forme 5-10.

Étude critique 10-23 : la description du Manoir révèle l'influence des poètes romantiques, particulièrement de Keats, sur

Tennyson 10-13. — Le héros : son amour pour Amy, son égoïsme et sa brutalité 13-17 ; malgré ses défauts, il conserve notre sympathie, parce qu'il possède la candeur et la force de la jeunesse : quel emploi cette force trouvera-t-elle ? Dans les efforts que fait le héros pour répondre à cette question, et non dans son infortune amoureuse, se trouve le drame véritable : l'action seule le sauvera du désespoir ; pourquoi Locksley Hall n'est pas, comme on l'a prétendu, la « première esquisse » de Hamlet : Hamlet ne peut pas agir ; le héros de Tennyson ne sait comment dépenser l'énergie que la pensée, chez lui, n'a jamais frappée d'impuissance 17-20 ; il voudrait trouver une mort glorieuse sur un champ de bataille ; solution impossible ; le héros regarde autour de lui : prospérité industrielle et progrès scientifique en Angleterre à l'avènement de la reine Victoria ; la grandeur de l'œuvre qui s'accomplit, les vastes espoirs de cette génération qui voit dans la science et le commerce les instruments nécessaires à l'émancipation de l'humanité, attirent le héros ; il entre dans la vie pour accomplir joyeusement sa tâche, parmi ses frères, les travailleurs, convaincu, comme eux, que le monde va vers une lumière plus pure, et que les pensées de l'homme deviennent sans cesse plus vastes 20-23.

Le poète a atteint le but qu'il s'était proposé : dans le portrait du héros, nous trouvons les qualités, les défauts et les aspirations de la jeunesse.

II. — LOCKSLEY HALL SIXTY YEARS AFTER.

25-28. — Date de la publication ; *Locksley Hall sixty years after* n'a pas été écrit avant 1884, probablement pas avant 1885. — Quand le projet de compléter l'œuvre de 1842 fut-il conçu ? 25-26. — Analyse du poème 26-29. — Nécessité d'étudier le mouvement social en Angleterre de 1850 à 1880 pour comprendre Locksley Hall sixty years after 29 ; — Échec du mouvement Chartiste et du Socialisme Chrétien ; progrès des Trades-Unions, et des Sociétés Coopératives 29-32 ; émancipation politique de la classe ouvrière : « Reform Bill » de 1867 : 32-34. — Dans l'Église : la « Broad Church » et l'étude critique des textes 34-35 ; — en dehors de l'Église : les sciences naturelles, Darwin, Huxley, Tyndall : « Agnosticism » 35-38 ; — en 1880, une classe ouvrière organisée et puissante, d'une part ; d'autre part, la diffusion de

lui. Ensuite Shelley, bien qu'il montre beaucoup de tendresse pour son héros, le blâme de sa solitude. C'est la morale qu'indique très nettement la préface.

Voilà le résultat. Quelles sont les causes ?

C'est précisément cette concentration sentimentale qui avait manqué à « Queen Mab ». Pour un homme né poète, se concentrer ainsi signifie se détacher des intérêts communs du monde, voir qu'il est en lui une réalité aussi vivante et plus abondante que toute la vie qui se passe sur la place publique. L'auteur s'aperçoit que « son esprit lui est un royaume », moins par la vérité scientifique qu'il y développe que par les aventures qu'y éprouvent ses passions. Pour Shelley cette force intérieure est d'autant plus frappante, qu'elle existe en soi, sans détruire, nous l'avons déjà remarqué, la foi politique et sociale.

D'autre part, quand on arrive à se libérer ainsi des intérêts communs, on se libère aussi de l'expression commune. Le poète n'aura pas scrupule de donner libre jeu à son imagination, et de traduire par des symboles plus ou moins éloignés cette réalité du cœur qu'il a sentie. Ainsi Shelley a mis un grand décor et un mouvement sublime autour de sa petite histoire d'enfance.

Ainsi s'unissent la forme et le fond ; ou plutôt ils parviennent ensemble à une existence nouvelle. Examinons les causes de la concentration sentimentale.

Nous les trouvons d'abord dans les circonstances de la vie de Shelley : il se défait de ses préjugés sur les individus ; il trouve une affection plus chaude qu'il n'en a jamais connue. Il revient à des sentiments d'affection pour la famille et la patrie. Enfin il converse avec la nature.

En second lieu, ses lectures romantiques et classiques lui donnent une idée vraie de ce qu'est l'art.

Ses méditations le confirment dans son indépendance, et dans sa conscience de ses propres forces.

Nous terminons par l'examen des poèmes publiés avec « Alastor ». Nous remarquons qu'en leur forme ils marquent un progrès réel vers la simplicité et la clarté métriques, Dans le fond, ils sont l'indice de cette dualité entre la pensée dogmatique et la pensée intime, que nous avons signalée.

Par la conclusion, nous rejoignons notre point de départ : c'est une étape esthétique qui s'achève en « Alastor ».

ÉTUDE

SUR

LA VALEUR DU PREMIER IN-QUARTO

DE

ROMÉO ET JULIETTE
DE SHAKSPEARE
(1597)

PAR

GÉRARDIN

AVANT-PROPOS

Les différents textes de Romeo et Juliette : 5 in-folios et 4 in-quartos. Les deux premiers in-quartos ont le plus de valeur. Ce qu'est Q 1 par rapport à Q 2. Nécessité d'examiner la valeur de ce Q 1. Date de sa publication, 1597. Date de la représentation du « Romeo et Juliette » de Q 1 (1596-97). Date de sa composition incertaine. Les hypothèses émises. Examen de ces hypothèses. Peu de valeur de ces hypothèses. Nécessité d'examiner à nouveau la question. L'étude comparée des deux textes Q 1 et Q 2 en nous fixant sur la valeur respective des deux textes nous permettra de donner une réponse à cette question.

BIBLIOGRAPHIE

EXAMEN DE LA POÉSIE DE Q 1

Q 1 contient environ 1 780 vers.

b. — *During his friendship with Johnson.*

2° *During his friendship with Johnson.* — Beginning of their friendship, effect produced on Boswell; the continental tour 1763-66; sees Rousseau, Voltaire, Paoli; back to England; settles in Edinburgh, lawyer, author, Johnson's friend; the Douglas case, the Stratford Jubilee Sept. 6th 1769, Boswell's marriage Nov. 25th 1769, his election to the Literary Club, april 30th 1773, the tour to the Hebrides May 16th 1773, Nov. 9th 1773. A culminating period in Boswell's life darkened by pecuniary difficulties. Death of Boswell's father, Aug. 30th 1782. Death of Johnson, leaving Boswell deprived of " the light of his life ", Dec. 13th 1784.

c. — *After Johnson's death.*

3° *After Johnson's death.* — Bowell's life follows a downward course; intoxication, ambition and writing of the " Life of Johnson ". Dies May 19th 1795; a " complex, weak, unsteady life enough ", light and shade.

What was thaught of Boswell?

CHAPTER II

THE OPINIONS THAT LIFE SUGGESTED

a. — *Contemporaries.*

By his *contemporaries*: favourable and unfavourable appreciations of Hume, Burke, Paoli, Johnson (" Ihave taken a liking to you "), Lord Auchinleck, Horace Walpole.

b. — *Critics of subsequent periods.*

By *critics of subsequent periods*: widely different opinions: Macaulay 1831 (" if Boswell had not been a great fool he would never have been a great writer "), Carlyle, Croker, Gosse, Morris.

CHAPTER III

BOSWELL'S CHARACTER

The life of Boswell and the opinions of contemporaries and critics are a sufficient proof that Boswell had a strong personality, though those who knew him would probably have been surprised at the word being applied to Boswell.

a. — *His portraits.*

His personality is partly revealed through his *portraits.*

His personality is revealed through his *Life of Johnson* which is partly his own life.

b. — *His characteristic.*

The cause of the work is also *Boswell's characteristic* : an eager love for matters of the mind ; this love manifests itself everywhere in Boswell's life and is specially noticeable in his indifference to nature, a characteristic 17th and 18th century sentiment.

c. — *Noble inclinations.*

Morally Boswell's disposition manifests itself by his inclination to religious speculation, affecting sometimes the hard colouring of 17th century puritanism.

Intellectually, it is manifested by his love for intellectual society which widens Boswell's mental horizon, religiously, socially, politically. His religious, social, political liberalism.

Unhappily, Boswell's soul is attracted not only towards what it feels to be superior (the very reason of Boswell's characteristic), but also towards what is thought to be superior, owing to original, educational and social causes :

d. — *Prejudices.*

From his origin, Boswell derives an *exaggerated family-pride.*

From his family and education he derives *feudal inclinations.*

From his social surroundings, *Tory and high Church inclinations.*

I TIPI ECCLESIASTICI

NEI

PROMESSI SPOSI

DI ALESSANDRO MANZONI

PAR

Paul GUITON

PROEMIO

Importance des personnages ecclésiastiques dans les « Promessi Sposi ». — Manière dont les devanciers avaient traité les types. — Ce que Manzoni apporta de nouveau.

I. — TYPES SÉCULIERS

A. Don Abbondio. — *a*) Rôle de don Abbondio. — Il refuse de conclure le mariage. Puis, dans la suite, il est employé comme personnage épisodique et un peu comme bouffon.

b) Source. — Souvenir d'enfance de Manzoni.

c) Caractère. — Craintif et égoïste.

B. Cardinal Federigo Borromeo. — *a*) Sources. — 1° Historique : personnage historique : chronique de Ripamonti et autres ;

2° Réelle : Amitié de Manzoni et de Monsignor Luigi Tosi ; souvenirs personnels.

b) Caractère. — Résumé de toutes les vertus pastorales : simplicité, bonté et esprit évangélique.

c) Rôle. — Est mêlé à l'épisode le plus pathétique de l'ouvrage. Il y tient le premier rôle. — Conversion de l'Innominato.

II. — TYPES RÉGULIERS

A. La Signora di Monza, religieuse. — 1° La religieuse dans la littérature avant Manzoni. — Type conventionnel : licencieuse ou sceptique. En quoi Manzoni se soumet-il à cette tradition et en quoi est-il original ?

2° Sources. — Chronique de Ripamonti, partie essentielle de l'histoire de sœur Gertrude.

3° Travaux faits autour du personnage par les critiques, aussitôt après l'apparition du roman. — Histoire de sœur Virginia Maria de Leyva ; procès original trouvé à Milan : Cantù, Philareste Chasle, conte Dandolo.

4° L'épisode. — Deux parties.

a) Histoire de la petite Gertrude.

b) Histoire de la religieuse : elle existe à peine. Manzoni l'a écourtée. Pourquoi ?

5° Difficultés qu'il avait à la traiter :

a) Convictions religieuses de l'auteur.

b) Idées sur l'amour.

c) Tempérament.

d) Difficultés d'observation directe.

6° Impressions de Manzoni sur les religieuses et sur leurs couvents d'après cet épisode.

7° Rôle de Gertrude. — Peu important : son histoire est un roman dans un roman.

B. Moines.

1° Types choisis : Franciscains. La raison.

2° Le prieur de Monza.

3° Frà Goldino.

4° Le Provincial.

5° Le père Cristophe. — Rôle important : c'est l'orateur et le prédicateur de l'œuvre. Sa parole détermine les actions des autres. Caractère décrit et composé avec soin. Grands effets lyriques.

TABLE DES MATIÈRES

PHILOSOPHIE

Pages.

La conception de la science dans Ernst Mach, par AUDIERNE. 1
Le naturalisme de l'histoire d'après Cournot, par BOTTINELLI. 5
Maine de Biran et l'idéologie, par BOURJADE. 8
Henry More, critique de Descartes, par Raymond CHALMEL. 13
Le communisme sexuel en Australie, par DAVID. 19
Essai sur l'évolution des idées psychologiques de Condillac, par GAILLET. . 25
La métaphysique et la morale de Geulincx, par GENIN. 29
De l'origine scolastique de quelques théories cartésiennes, par E. GILSON. . 34
La doctrine ascétique de Porphyre, par Marcel PAREAU. 41
Recherches statistiques sur l'homicide en France de 1825 à 1903, par RAY. 46
La philosophie d'Avenarius, par A. TREMESAYGUES. 51
Les rapports de Dieu et du monde dans la philosophie de Nicolas de Cusa, par VANSTEENBERGHE. 55
La psychologie de Charles Bonnet, par Pierre VIGUIER. 58

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Étude critique des documents cartographiques concernant les possessions françaises de l'Afrique occidentale et centrale, par René ANDRIOT. . . 63
La plaine du Roussillon, par Ph. ARBOS. 75
Le Sénat et la noblesse sénatoriale à Byzance du VIe à la fin du Xe siècle, par E. BARON. 82
L'anoblissement en France au temps de François Ier, par Jean RICHARD-BLOCH. 103
La sédition des va-nu-pieds à Rouen et le voyage du chancelier Séguier, par A. COQUET. 114
La Révolution de février 1848, étude critique sur les journées des 22, 23 et 24, suivie d'un appendice sur le procès des ministres en 1848, par A. CRÉMIEUX.. 117
L'œuvre gravé de l'abbé de Saint-Non, par Georges CUCUEL. 123
J.-N. Huyot en Asie-Mineure, 1817-1820, par André DAVID. 126
Les élections et l'esprit public dans le département de la Vienne pendant la Révolution, 1789-1795, par R. DOUCET.. 133

L'abbaye de Saint-Evre-les-Toul, depuis les origines jusqu'en l'année 1552, par R. Fawtier. 141
La politique de Marat sous la Constituante, par Pierre Garcement. . . . 146
Les pétitions adressées au secrétariat général du gouvernement provisoire, 1848, par Génique. 155
La solidarité familiale dans le droit pénal mérovingien, par Marcel Granet. 161
Mission du baron de Wicka, résident de l'empereur à la Cour de France, de 1667 à 1669, par Jean Guédel. 166
La position gallicane de Bossuet, par G. Hardy. 170
Le rôle et l'attitude du Parlement et de la ville de Paris pendant la captivité de François Ier (24 février 1525-7 mars 1526), par P. Jolis. 177
Les publicains et Cicéron en Cilicie, étude sur l'administration financière de Cicéron, par Robert Laurent. 187
La misère à Paris en 1709 (un épisode de la lutte contre la disette sous l'ancien régime), par F. La Vieille. 193
La politique de la droite dans le conseil des Cinq-Cents et le conseil des Anciens avant le 18 fructidor, par J. Lépine. 198
Les missions de J.-B. Cavaignac à l'armée des Pyrénées-Occidentales (octobre 1793-septembre 1794), par Lottin. 203
Le gouvernement du général Menou en Égypte (juin 1800-août 1801), par G. Rigault. 212
La politique de Vergennes et son application dans l'affaire de la succession de Bavière, par G. Weill. 222

LANGUES CLASSIQUES

Étude sur la formation des idées et sur l'état d'esprit philosophique de Voltaire avant son séjour en Angleterre, par Georges Ascoli. 231
Essai d'édition Tibulle, élégie 5 du livre II, étude sur les mss. et l'établissement du texte, texte et commentaire critique, commentaire grammatical, historique, littéraire, par R. Beauchot. 236
La lutte de Thésée et du Minotaure dans l'art hellénique, par R. Beaurieux. 239
Voltaire et l'athéisme au dix-huitième siècle, par Bernot. 243
Le *De Bello civili* du *Satiricon*, Pétrone a-t-il parodié Lucain ? par H. Berthaut. 247
L'Anacréontisme dans le lyrisme de Ronsard, par Besch. 252
Le personnage d'Héraklès dans l'*Alceste* d'Euripide, par E. Blot. . . . 259
La syntaxe de saint Augustin dans les confessions, par H. Bonnevie. . . . 262
La morale de Clément d'Alexandrie d'après le second livre du pédagogue et son rapport à l'hellénisme, par L. Canet. 265
La formation philosophique de George Sand avant 1835, par Charvet. . . 268
Étude sur les vases à fond blanc dits de Cyrène, par C. Dugas. 273
De l'influence d'Ovide sur Claudien au double point de vue de la composition et de la mythologie d'après le « De raptu Proserpinae », par E.-L. Ferrère. 280
Le déisme dans la littérature française avant le traité de métaphysique de Voltaire (1734), par P. Goualard. 284
Ronsard et Marie, second livre des amours de Ronsard, par M. Guillaume. 292

Simon de Hesdin, premier traducteur français de Valère-Maxime, par Marcel Lecourt. 295
L'humanisme musical en France au seizième siècle, essai sur la musique « mesurée à l'antique », par P.-M. Masson. 301
L'ordre des mots dans la première moitié du XVIIe siècle, d'après les grammairiens et les prosateurs, par F. Minouflet. 308
Les rapports de Melin de Saint-Gelais et de la pléiade, par Piedagnel. . . 313
Voltaire et la Chine, par V. Pinot. 317
Une méthode de critique d'art, les maîtres d'autrefois d'Eug. Fromentin, par L. Plessis. 324
Étude critique sur Lygdamus, l'homme et l'œuvre, par M. Ponchont. . . 334
La légende dramatique du Cyclope d'après le drame satyrique d'Euripide, par Raingeard. 337
Étude et établissement critiques d'un certain nombre de vers des *Adelphes*, dont la transmission est fautive dans tous les manuscrits, par Rebeillé. . 339
Analyse des versions attiques de quelques légendes tragiques, par L. Refort. 345
Voltaire et Henri IV, chapitre CLXXIV de l'essai sur les mœurs, par Roger. 352
La latinité d'Apulée dans les *Métamorphoses*, liv. IV, 28 à VI, 24 (l'Amour et Psyché), par P. Simonin. 359
Sentences, proverbes et locutions populaires chez Théocrite, par Turpin. . 366
Théocrite poète d'Héraklès, par J. Vaillant. 370

LANGUES VIVANTES

Sealsfield, ses idées, ses sources, d'après le « Kajutenbuch », par P. Bordier. 375
L'Inde comme source d'inspiration de la poésie de Rückert, par Cœdès. . 379
Les « Festgesænge » de Platen, par Giraudoux. 380
Rahel Varnhagen von Ense, son caractère, ses idées morales, par Angèle Ponchont. 384
Les sources de l'émotion chez Théodore Storm, par A. Vulliod. 387
Étude sur les allusions littéraires et politiques dans le « Gestiefelte Kater » de Ludwig Tieck, par Jacques Wolf. 393
Byron et Lamartine, par Audra. 398
A comparative study of Locksley Hall and Locksley Hall sixty years after, par Bazennerie. 400
Développement du génie de Shelley jusqu'à Alastor, par Chelli. 403
Étude sur la valeur du premier in-quarto de Roméo et Juliette de Shakspeare (1597), par Gérardin. 409
The Beaux' Stratagem, par Albert Girard. 412
Le caractère du Satan de Milton, étudié par rapport à celui de la tradition et suivi dans l'évolution à travers le paradis perdu et le paradis retrouvé, par Grept. 414
Boswell's Personality through his life of Johnson, par H. Luguet. . . . 415
Keats's Prelude a study of the poems of Keats up to Endymion, par Miss Suddard. 419
I tipi ecclesiastici nei Promessi Sposi di Alessandro Manzoni, par Paul Guiton. 420

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

UNIVERSITÉ DE PARIS

POSITIONS
DES MÉMOIRES
PRÉSENTÉS A LA FACULTÉ DES LETTRES

POUR L'OBTENTION DES

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

SESSIONS DE JUIN ET DE NOVEMBRE 1907

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1907

SESSIONS DE JUIN ET DE NOVEMBRE 1907

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

UNIVERSITÉ DE PARIS

POSITIONS
DES MÉMOIRES

PRÉSENTÉS A LA FACULTÉ DES LETTRES

POUR L'OBTENTION DES

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

SESSIONS DE JUIN ET DE NOVEMBRE 1907

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1907

AVERTISSEMENT

—

La Faculté des Lettres de l'Université de Paris a décidé en 1896 que les Positions des Mémoires présentés par les candidats qui ont mérité d'obtenir le Diplôme d'Études supérieures seraient imprimées.

Les Positions de chaque Mémoire sont publiées sous la responsabilité personnelle de l'auteur.

ESSAI SUR LA PSYCHOLOGIE

DES IDÉES DE GRANDEUR

PAR

P. BOREL

INTRODUCTION

Généralité des idées de grandeur chez les aliénés. — Insuffisance : de l'explication sociologique — de l'explication anatomo-pathologique de leur production — nécessité d'une analyse psychologique des idées de grandeur et de leurs conditions psycho-physiologiques.

CHAPITRE I

ANALYSE PSYCHOLOGIQUE DES IDÉES DE GRANDEUR

1° Fréquence des idées de grandeur dans la rêverie des normaux.

2° Leur fondement : le sentiment de la personnalité.

3° Leurs formes principales : évolution parallèle des idées de grandeur et du self-feeling — rêveries de richesse dans l'enfance — rêveries de gloire — hypertrophie momentanée du self-feeling et développement des rêveries philanthropiques à la puberté — apparition des idées de supériorité intellectuelle (rêveries d'inventions, bases du délire des inventeurs) et des rêveries amoureuses, origines de la paranoia érotique.

4° Manifestation du sentiment de la personnalité dans les formes frustes, indifférenciées des idées de grandeur : rêveries de vie expansive, de voyages, de liberté — idées de courage (rêveries de gloire militaire) — les idées de « pouvoir » et leur développement pathologique.

CHAPITRE III

ESSAI D'EXPLICATION PHYSIOLOGIQUE

Sans presque rien innover HELMHOLTZ groupe habilement les résultats de toute sorte acquis jusqu'à lui et en forme un système cohérent. Il utilise ingénieusement les sons harmoniques, les battements, les sons résultants, etc., et, tout en les ignorant peut-être, reprend les hypothèses de DE MAIRAN sur le « clavecin auriculaire ».

Résultats : *deux définitions de la consonance* :

a. Par rapport aux *sons simultanés* la consonance est une *sensation continue*, la dissonance une *sensation intermittente*.

b. Par rapport aux *sons successifs* la consonance est une *ressemblance* entre deux sons par la reproduction des harmoniques communs.

c. Il y a dans l'oreille *une série de fibres diversement accordées*, résonnant pour tous les sons et leurs harmoniques.

Cf.:

HELMHOLTZ. — *Die Lehre der Tonempfindungen* (1863).

CHAPITRE IV

ESSAI D'EXPLICATION PSYCHOLOGIQUE

Nombreuses critiques d'HELMHOLTZ orientant peu à peu le problème vers une *conception psychologique*. Mais alors que STUMPF reproche à HELMHOLTZ ses *deux définitions* de la consonance, les expériences de CORNU et MERCADIER tendent à prouver qu'il y a en effet *deux systèmes* harmoniques suivant le mode d'émission : simultanée ou successive.

WUNDT critique surtout chez HELMHOLTZ une conception plutôt *négative* de la consonance par *absence de dissonance*. Il préfère la définition par la *parenté* des sons.

LIPPS et son école, partant de ce fait que, dans les notes basses on perçoit un « *système vibratoire* », suppose que dans les notes hautes ce *système est perçu inconsciemment* ; dans ce cas la consonance serait un *rapport simple de rythmes*, la dissonance un rapport compliqué.

Les dualistes s'inspirant de ZARLINO affirment qu'il n'y a pas

un seul mais *deux « conglomérats sonores consonants »* unis soit par une *parenté tonique* soit par la *parenté phonique*.

STUMPF remarque que dans la consonance les sons paraissent *confondus* et que suivant le degré de « *fusion* » la consonance est plus ou moins parfaite. Il appuie sa théorie de nombreuses expériences, mais ne réussit pas à lui trouver une base physiologique.

P. BONNIER reprend l'étude de l'oreille et montre qu'on l'a comparée à tort à un appareil *résonateur* et analyseur ; c'est plutôt un *enregistreur* qui transforme l'impression sonore *moléculaire* en impression *molaire* dont la *forme* et l'*étendue* détermineraient le degré de consonance suivant la loi du *moindre effort*.

Cf. :

D'OETTINGEN. — *Harmonie system, etc.* (1866).
CORNU ET MERCADIER. — *Notes sur les intervalles musicaux* (1869-73).
WUNDT. — *Grundzüge der physiologischen Psychologie* (1874).
PREYER. — *Akustische Untersuchungen* (1879).
LIPPS. — *Psychologische Studien* (1885).
STUMPF. — *Ton psychologie* (1883-90).
— *Geschichte des Consonanz begriffes* (1897).
— *Beiträge zur Akustik, etc.* (1898).
GUILLEMIN. — *Génération de la voix et du timbre* (1897).
RIEMANN (Hugo). — *Die Elemente der musikalischen Aesthetik* (résumant tout le système) (1900).
BONNIER. — *L'audition* (1901).

CONCLUSION.

Critique de ces diverses théories.

BIBLIOGRAPHIE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

(B. N. = bibliothèque nationale. — B. U. = bibliothèque de l'Université. — B. V. C. = bibliothèque Victor Cousin. — B. C. M. = bibliothèque du Conservatoire de musique.)

D'ALEMBERT. — *Éléments de musique*. 1re édition, anonyme, en 1752. Édition Bruyset, Lyon, in-8 (1762) [B. N. — V 29320].
D. BERNOUILLI. — Divers mémoires dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*. Notamment (1753) [B. N. — R 5450-9].
P. BONNIER. — *L'audition*. Paris, Doin, in-8 (1901) [B. N. — T 22-51-12].

CAGNIARD DE LA TOUR. — *Article sur la sirène,* dans: Annales de chimie et de physique. 12e vol. (1819). [B. N. — R 17349].

CAMIOLO. — *Essai sur les lois psychologiques de l'intonation et de l'harmonie.* Paris, Heugel (1878). [B. C. M. — 111].

CASTEL. — *Nouvelles expériences d'optique et d'acoustique.* Mémoires de Trévoux (1735). [B. N. — Z 2259 + *yex* 137].

CHLADNI. — *Die Akustik.* 1802. *Traduction.* Paris, Courcière, in-8 (1809). [B. N. — R 31384].

CORNU ET MERCADIER. — *Notes sur les intervalles musicaux.* Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences. t. 68-70-73-74-76 (1869 à 1873) [B. N. — Salle de travail, casier M, série 227].

DELEZENNE. — *Mémoire sur les valeurs numériques des notes de la gamme.* Recueil des travaux de la société des sciences, agriculture et arts de Lille (1827) [B. N. — Z 28611-6].

DESCARTES. — *Compendium musicae,* écrit en 1618, édité en 1656 [B. N. — Vp 28035].

ESTÈVE. — *Nouvelle découverte du principe de l'harmonie,* etc., Paris, Jorry, in-8 (1752) [B. N. — V. 25180].

EULER. — *Tentamen novae theoriae musicae, etc.* Saint-Pétersbourg, in-4 (1753) [B. N. — Réserve, V 1567].

— *Conjecture sur la raison de quelques dissonances, etc.* Mémoires Académie de Berlin (1764) [B. N. — R 5450].

EXIMENO. — *Dell' origine e delle regole della musica.* Rome, in-4 (1774) [B. N. — V 10656].

— Analyse dans le: *Journal des savants* (juin 1775) [B. N. — Z 4075-109].

FOUCAULT. — *La psychophysique.* Thèse, Paris, Alcan (1901) [B. N. — R 17365].

GUILLEMIN. — *Génération de la voix et du timbre.* Paris, in-8 (1897) [B. N. — Tb-66-59].

HANSLICK. — *Vom musikalisch. Schönen.* Leipzig. (1854). *Traduc.* BANNELIER. Paris, Brandus (1877) [B. N. — V 1476].

HELMHOLTZ. — *Die Lehre von den Tonempfindungen.* Braunschweig. 1863. *Traduc.* GUEROULT. Paris, Masson (1868) [B. N. — V 41506].

KOENIG. — *Expériences d'acoustique.* Paris, in-8 (1882) [B. N. — R 4010].

DE LA GRANGE. — *Recherches sur la nature et la propagation du son.* Miscellanea physico-mathematica societatis privatae taurinensis, tome I (1759) [B. N. — R 5627].

LEIBNITZ. — *Lettres à Goldbuch,* dans: Epistolae ad diversos, tome I, lettre 154 (1712) [B. N. — Z 14121].

— *Principes de la nature et de la grâce* (1714). Édition Janet, 1866, tome II, p. 616 [B. N. — R 41432].

LIPPS. — *Psychologische Studien*. Leipzig, in-8 (1885). [B. V. C. — 19894].

LISSAJOUS. — *Mémoire sur l'étude optique des mouvements vibratoires*. Annales de chimie et de physique, 3e série, tome 51 (1857). [B. N. — R 17466].

LOTZE. — *Principes généraux de psychologie physiologique*. Traduction Penjon. Paris, Germer Baillère (1876) [B. V. C. — 18319].

MACH. — *Beiträge zur Analyse der Empfindungen*. Iéna (1886) [B. V. C. — 19120-3].

— *Populär-wissenschaftliche Vorlesungen*. Leipzig (1903) [B. V. C. — 20868].

DE MAIRAN. — *Diverses observations de physique générale*. Mémoires acad. des sciences (1720) [B. N. — R 3809].

— *Discours sur la propagation du son*, etc. Mémoires acad. des sciences (1737) [B. N. — R 3828].

MARAGE. — *Note tendant à infirmer l'expérience de Hensen*. Académie des sciences. Comptes rendus hebdomadaires (1905) [B. N. — Salle de travail, casier M, série 227. t. 141].

MARPURG. — *Handbuch bei dem Generalbasse*. Berlin (1755), reproduit en français dans le « *Manuel de Musique* » de la collection Roret, IIe partie, Livre III, 1re section (1838) [B. N. — V 25430].

MERCADIER DE BELESTA. — *Nouveau système de musique*. Paris, Valade (1776) [B. N. — V 25377].

MERSENNE. — *Harmonie universelle*. Paris, édition Cramoisy (1636) [B. N. — Réserve, V 588].

MULLER. — *Handbuch bei Physiologie* (1840). *Traduc*. JOURDAN. Paris, Baillère (1851) [B. N. — Tb7-131-A].

D'OETTINGEN. — *Harmoniesystem in dualer Entwicklung* (1865).

PREYER. — *Akustische Untersuchungen*. Iéna (1879) [B. C. M. — 111].

RAMEAU. — *Traité de l'harmonie, réduite à ses principes naturels* (1722) [B. N. — V 10751].

— *Nouveau système de musique*, etc. Paris (1726) [B. N. — Réserve, V 1614].

— *Génération harmonique* (1737) [B. N. — Réserve, V 2496].

— *Démonstration du principe de l'harmonie* (1750) [B. N. — V 25152].

— *Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie* (1755) [B. N. — Vz 2284].

RESAL. — *Note sur le timbre*. Académie des sciences, comptes rendus hebdomadaires (1874) [B. N. — Salle de travail, casier M, série 227, V 79].

RIEMANN. — *Les éléments de l'esthétique musicale*. Berlin, 1900. Traduc. Humbert. Paris, Alcan (1906) [B. N. — V 31438].

ROMIEU. — *Nouvelle découverte des sons harmoniques graves*. Société des sciences de Montpellier, 16 décembre (1751).
SAUVEUR. — *Sur la détermination d'un son fixe*. Mémoires Acad. des sciences (1700) [B. N. — R 3788].
— *Principes d'acoustique et de musique*, etc. Mémoires Acad. des sciences (1701) [B. N. — Réserve, V 1620].
SERRE. — *Essai sur les principes de l'harmonie*. Paris, Prault (1753) [B. N. — V 25183].
— *Observations sur les principes de l'harmonie*. Paris, Gosse (1763) [B. N. — V 25196].
SMITH. — *Harmonics*, etc. Cambridge (1749) [B. N. — V 25202].
SORGE. — *Anweisung zur Stimmung*, etc. Hambourg (1744).
— *Vorgemach*, etc. Lobenstein (1745) [B. N. — Y 17519].
STUMPF. — *Tonpsychologie* (1883 et 1890) [B. V. C. — 21163].
— *Geschichte der Consonanz begriffes*. Munich (1897).
— *Beiträge zur Akustik*, etc. (1898) [B. N. — V 27760].
TARTINI. — *Trattato di musica*, etc. (1754) [B. N. — V 10677].
DU VERNEY. — *Traité de l'organe de l'ouïe*. 1re édition en 1683, édition de Leyde (1731) [B. N. — Ta 43 A 2].
WUNDT. — *Éléments de psychologie physiologique*. Leipzig (1874). *Traduc*. ROUVIER. Paris, Alcan (1886) [B. N. — R 7136].
PÉRIODIQUES. — *Revue philosophique* [B. N. — R 847].
— *Zeitschrift fur psychologie und physiologie* [B. U. — A 19845 P 63].
— *Archiv fur die gesammte Physiologie* [B. N. — T 34-14].
— *Annales de chimie et de physique* [B. N. — R 17466].
— *Philosophische Studien* [B. N. — R 5476].
— *Journal des savants* [B. N. — Z 4075].

L'IDÉE DE DROIT CHEZ IHERING

LA MÉTHODE HISTORIQUE ET RÉALISTE OPPOSÉE A LA MÉTHODE IDÉOLOGIQUE

PAR

G. DAVY

INTRODUCTION

Le présent travail a pour but non pas d'analyser pour elles-mêmes les œuvres d'Ihering ou d'étudier sa personnalité, mais d'examiner sur le vif une méthode d'histoire du Droit et de science sociale et de caractériser une conception du Droit issue de cette méthode. — Pourquoi porte-t-il néanmoins sur un spécialiste, et précisément sur un spécialiste de ce Droit romain que l'Allemagne elle-même n'accepte plus comme raison écrite ? C'est que le spécialiste nous offre une compétence indispensable à qui veut faire une étude de méthode, et le romaniste un privilège unique : celui d'observer, au cours de dix siècles, l'évolution simultanée de la civilisation et des institutions et la formation même des catégories de toute pensée juridique. Enfin, nous trouvons chez Ihering autre chose encore : sa large curiosité, sinon son sens proprement philosophique, le conduit sans cesse hors des horizons purement romains de l'exégète et fait de lui un théoricien, créateur d'une philosophie du Droit. C'est cette doctrine nouvelle dont nous allons suivre la formation : elle se place à mi-chemin entre le droit naturel trop abstrait, trop dédaigneux de la contingence des faits, et l'École historique heureusement pénétrée des idées d'évolution et de relativité, mais trop étroite et trop exclusive dans sa réaction.

occidentaux reçurent des Indoeuropéens pour la formation de leur Droit, Ihering cherche quelles causes désignaient Rome pour élaborer, avec ces matériaux, la pensée juridique de l'avenir. Comment Rome a travaillé pour le Droit en dégageant l'idée d'universalité et l'idée de pouvoir ou de force individuelle qui, en dépit du rôle accordé à l'Etat, reste la « vie agens » du Droit. Comment cette force se trouve déterminée et limitée par les buts de la vie pratique.

DEUXIÈME PARTIE

LA CONCEPTION PRATIQUE ET RÉALISTE DU DROIT FINALITÉ ET EXPÉRIENCE JURIDIQUE

Ihering, ayant découvert dans l'histoire romaine le fondement du droit en général et la cause de son évolution, peut maintenant édifier sa théorie sur cette base expérimentale. Mais, devenu théoricien, il va, lui aussi, et quoi qu'il en ait, sacrifier à la « construction » spéculative, et dépasser les simples inductions autorisées par l'histoire; souvent et systématiquement même, il va « demander à la finalité de suppléer à l'histoire ». D'où une orientation nouvelle de ses derniers ouvrages, et certaines contradictions entre un premier évolutionisme historique et idéaliste, et un second évolutionisme psychologique et nettement réaliste. Mais ces deux points de vue conservent leur unité; ils ne sont en effet que les deux faces de la réaction toujours la même contre l'ennemi toujours le même : l'apriorisme logique.

CHAPITRE I

GENÈSE PSYCHOLOGIQUE DE L'ÉTAT ET DU DROIT : FORCE ET FINALITÉ

1° La finalité et l'égoïsme : l'individu. La fonction de finalité et l'activité psychologique. L'égoïsme intéressé. 2° La solidarité naturelle : la société et le salaire. Le commerce juridique spontané engendré par le jeu des salaires. L'échange et l'association, la division du travail et la coopération forcent naturellement l'égoïsme à vouloir l'intérêt général. 3° La solidarité artificielle : L'État et la contrainte. Nécessité de la contrainte pour les cas où les égoïsmes se refuseraient à vouloir et à agir socialement. Comment l'organe de cette contrainte est l'État et que l'État

n'apparaît comme tel qu'au terme d'une évolution qui part de la force égoïste. — La force aboutit naturellement au droit : elle devient juste. On ne peut donc l'opposer au droit. L'État, organe de la force, est la source du droit. 4° L'intérêt social et le droit de l'individu. L'État a ainsi sur l'individu le droit de punir, le droit d'exproprier. Et Ihering va jusqu'à affirmer le caractère social de tous les droits privés. A cette occasion il réfute la doctrine individualiste de Rousseau. — Qu'il y a évolution et non opposition entre le socialisme d'État et l'individualisme professé dans l'esprit du Droit romain ». 5° État, Droit et Loi. A cette loi et à ce droit qu'il impose à l'individu, l'État lui-même se soumet car, pas plus que l'individu, il n'est un absolu. Il est seulement l'artisan de l'intérêt social. Comment l'organisation administrative de la justice et le sentiment du droit sont deux forces qui assurent la soumission de l'État aux normes par lui établies.

CHAPITRE II

LE PRINCIPE PRATIQUE DU DROIT. L'INTÉRÊT SOCIAL ET SON CONTENU

1° Critique des conceptions qui représentent le droit comme absolu et inné. Réaction d'Ihering contre l'esprit spéculatif et logique. 2° Contenu ou but du droit : la réalisation des conditions d'existence de la société. Les principes du droit ne sont point des vérités *a priori*. Ils ne valent que comme moyens ou instruments d'adaptation. Ce sont des règles pratiques qui relèvent bien plus de l'hygiène sociale que de la pure logique. Les institutions communes à un grand nombre de peuples civilisés ne reflètent point un système de notions juridiques absolues. Elles sont simplement un sédiment historique et forment une province pacifiée du droit, mais elles n'acquièrent leur généralité que par l'épreuve du temps, loin de la posséder d'emblée. Le droit, même le plus général, reste donc un moyen empirique propre à réaliser une fin : la garantie des conditions d'existence de la société. C'est à la méthode du « but pratique » ou à ce qu'on pourrait appeler l' « expérience juridique » qu'Ihering demande la révélation de cette fin.

CHAPITRE III

LA MÉTHODE DU BUT PRATIQUE ET SON APPLICATION AU PROBLÈME DE LA POSSESSION

Une telle méthode, essentiellement « réaliste », ne saurait

mieux se définir que dans ses applications. Etude de la possession où Ihering l'applique d'une façon particulièrement heureuse et où il critique en même temps les méthodes régnantes. 1° La protection de la possession. Erreur de Savigny et des théoriciens suivant lesquels la loi protège, dans la possession, la volonté du possesseur, et punit, dans le trouble possessoire, le délit contre la personne. Seule, la « clef » du but pratique permet d'expliquer la protection possessoire en montrant dans la possession le moyen pratique nécessaire pour que puisse s'exercer la fonction économique de la propriété. L'origine des interdits (attribution des *vindiciae*) vient confirmer la théorie d'Ihering. Autre confirmation : l'*hereditatis petitio*. Les interdits sont établis dans l'intérêt du propriétaire, et, historiquement, on voit en effet qu'ils s'étendent aussi loin que cet intérêt. 2° La cause de la distinction entre possession et détention. Ihering réfute la théorie classique de l'*animus* et la remplace par celle de la « causa possessionis ». Ici encore il est dirigé par le fil conducteur du but pratique. Il admet en effet qu'il y a possession toutes les fois que les nécessités de la vie pratique, que les intérêts des parties n'exigent pas qu'il y ait simplement détention. C'est la « téléologie de la possession dérivée ». Vérité et fécondité de la méthode réaliste et téléologique qui rattache toutes les prescriptions du droit, comme tous les progrès de l'histoire, aux nécessités pratiques de la vie économique et sociale.

CHAPITRE IV

GÉNÉRALISATION DE LA MÉTHODE DU BUT PRATIQUE : UNION DU FINALISME ET DU MÉCANISME

La possession nous est apparue comme organisée en vue d'un but pratique. Mais cela revient à dire qu'elle est déterminée par des causes pratiques. Il n'y a point là, en effet, autre chose qu'un rapport causal. Le finalisme d'Ihering, en atteignant sa forme définitive et la plus générale, se « dépersonnalise » et tend vers le mécanisme. La « causalité extérieure » produit mécaniquement et explique les besoins sociaux et les autres facteurs, matériels ou intellectuels, du droit qu'une analyse superficielle fait considérer comme primitifs. Dans la restitution de la série de ces causes mécaniques la finalité doit suppléer à l'histoire. Exemples d'explication par les influences physiques extérieures et par les

besoins nécessaires de la pratique : la race, les idées scientifiques et religieuses. Réfutation des théories de Renan et de Fustel de Coulanges. Comment Ihering ne verse point néanmoins dans le matérialisme historique. Ses tendances matérialistes sont limitées par sa définition psychologique de l'activité. La nature, suivant lui, n'est que cause occasionnelle : pour agir sur le monde humain il lui faut traverser les consciences et susciter en elles le désir.

CONCLUSION

Ihering, en résumé, a éclairé la philosophie par l'histoire, l'histoire par la finalité, la finalité par le mécanisme et intégré ces divers points de vue dans l'unité d'une large psychologie sociale. Il nous paraît avoir servi la science positive en substituant, comme principe du droit, la finalité pratique de l'action à la nécessité théorique de la déduction, en attribuant aux causes et aux besoins de l'expérience pratique le rôle jusque-là dévolu aux axiomes du droit naturel. Il ne faut pas en effet se laisser tromper par les apparences ou par le discrédit où peuvent tomber certains mots. Ce que nous avons trouvé chez Ihering sous le nom de finalité, c'est beaucoup moins une adaptation consciente, intentionnellement et individuellement voulue, de chaque règle juridique à chaque but singulièrement représenté, que la détermination, toute causale, des institutions par les nécessités de leur milieu et de leur époque. Il ne semble pas dès lors qu'on puisse opposer à une pareille conception l'existence — certaine d'ailleurs — d'adaptation inconsciente. Si donc Ihering n'a pas suffisamment distingué entre la cause et la fonction des phénomènes sociaux, s'il ne s'est pas rendu compte de leur spécificité et de l'irréductibilité de la psychologie sociale à la psychologie individuelle, il faut du moins reconnaître qu'il a porté la science sociale sur le terrain de l'histoire et de l'expérience, c'est-à-dire là où devait l'édifier la sociologie moderne. — Son influence, très considérable en Allemagne et en France, vient confirmer un pareil jugement.

LES LOIS ÉLÉMENTAIRES

DE

L'ASSOCIATION DES IDÉES

DANS LES FORMES INCOHÉRENTES DE L'ALIÉNATION MENTALE

ÉTUDE DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

PAR

Pierre DELAON

INTRODUCTION

ASSOCIATIONS ÉLÉMENTAIRES ET ASSOCIATIONS SYNTHÉTIQUES

Pour les associationnistes anglais les lois de ressemblance et de contiguïté expliquent par leur mécanisme toute la vie de l'esprit. Formules de Hume et de Stuart Mill.

Les lois de contiguïté et de ressemblance n'expliquent pas le choix des associations. Critiques de M. Paulhan contre les associationnistes. Démonter une synthèse en ses éléments n'est pas expliquer le principe de cette synthèse.

La convenance des états explique l'association.

Les lois de « l'association systématique » et de « l'inhibition systématisée ». Nous éliminons ces lois de notre étude.

L'irréductibilité ou la réductibilité possible des deux formes : contiguïté et ressemblance. La loi de contraste.

CHAPITRE I

LES FORMES INCOHÉRENTES DE L'ALIÉNATION MENTALE

But de cet étude : Les lois de contiguïté et de similarité dans les formes incohérentes de l'aliénation mentale.

Ce que sont *les formes incohérentes*; la lésion des synthèses mentales. Celle-ci permet l'observation plus facile du jeu du mécanisme élémentaire : l'*isolement* et le *grossissement*.

Les maladies mentales où se constate l'incohérence : définition des états maniaques; définition des états démentiels.

CHAPITRE II

CARACTÈRES DES ÉTATS MANIAQUES

Étude des caractères communs à tous les états maniaques dans leurs relations réciproques.

Les cas cliniques où l'on observe l'exaltation maniaque.

Accélération des fonctions physiologiques : respiration, circulation, sécrétions. L'hyperesthésie des organes des sens. Les modifications de la sensibilité générale.

L'augmentation de force musculaire. L'agitation motrice : mimique et langage.

Sphère affective : hyperesthésie émotionnelle : mobilité et incohérence des émotions. La forme la plus générale : la joie. Le sentiment de valeur individuelle plus grande joint à la joie.

La joie cause de la richesse et de la vivacité de l'idéation, de l'imagination, de la mémoire. Réaction par un processus inverse. L'hyperactivité intellectuelle. La vivacité et la mobilité de l'attention : la richesse émotive des maniaques en est la cause.

CHAPITRE III

LES ASSOCIATIONS D'IDÉES DES MANIAQUES

Les procédés d'observation et d'expérimentation employés : les conversations; les associations d'idées provoquées; le test de Sommer.

Difficultés de ces observations.

Les sujets :

Gu. Manie aiguë. — Observation clinique de Gu. L'accélération des processus physiologiques. Fragment de conversation de Gu; associations provoquées de Gu. Les assonances chez cette malade. Les associations de ses idées avec les objets extérieurs. Les contiguïtés souvenirs. Les contiguïtés verbales. La fuite des idées. L'état affectif stable de Gu. La joie.

D'A., maniaque. — Son observation clinique. État de calme de D'A., qui peut se transformer en excitation : son influence sur l'idéation. Conversation de D'A. Les contiguïtés et les assonances. Les perceptions externes. L'influence des sensations internes sur l'idéation. La fuite des idées. Une lettre de D'A.

M. Délire-maniaque. — Observation clinique de M. Accélération des processus physiologiques. Les assonances, et les calembours par ressemblance verbale. Les contiguïtés verbales et les jeux de mots.

R., mélancolique circulaire en état d'excitation. — Observation clinique de R. Son émotivité. Les assonances.

F., excité maniaque. — Au début de la paralysie générale. Son observation clinique. Son état intellectuel. Sa conversation.

CHAPITRE IV

LE MÉCANISME MENTAL DES MANIAQUES

La prédominance des associations élémentaires indique l'automatisme mental.

1. L'ASSOCIATION PAR RESSEMBLANCE. — *a. Ressemblance de sens.* — Les images associées par ressemblance. L'importance des images en poésie. La ressemblance cause de désordre mental : pas d'idée directrice. *b. Ressemblance de son.* — Sa plus grande valeur mécanique ; c'est quelquefois le seul lien entre deux phrases ou plusieurs. La déviation de la pensée par suite des associations par ressemblance verbale. La question de la « rime et de la raison ». Les diverses analogies auditivo-motrices : assonance, rime, calembour. Les associations par ressemblance verbale dans la poésie contemporaine.

Les associations par assonance ne sont pas en elles-mêmes pathologiques : exemples chez les normaux.

2. L'ASSOCIATION PAR CONTIGUÏTÉ. — Les rapprochements bizarres produits par la contiguïté. Importance de *la contiguïté verbale* chez les maniaques ; les liaisons habituelles de mots ou d'éléments verbaux. Extension de la contiguïté verbale à tout l'ensemble des phrases des maniaques. Le mécanisme de la logique et de la syntaxe. La désagrégation du langage considéré comme forme mécanisée.

3. — LES ASSOCIATIONS AVEC LE MILIEU EXTÉRIEUR. — Le non-moi emplit la conscience des maniaques ; il manque l'agent intérieur

qui met de l'ordre dans le chaos des représentations. Pas de centre de coordination. L'Incontinence de pensée (Ideenflucht). — Y a-t-il réellement incohérence chez les maniaques Controverses : *Les ellipses* du langage. Elles n'expliquent pas toute l'incohérence des maniaques. Il y a réellement *perte du syllogisme*. Les maniaques ne comprennent plus les relations logiques. La pensée des maniaques est discontinue.

CHAPITRE V

LES ASSOCIATIONS AFFECTIVES DES MANIAQUES

L'attention des maniaques, comme l'attention des normaux, est déterminée par leurs états affectifs. Leur hyperémotivité cause la vivacité et la mobilité de leur attention : le maniaque vibre à tous les sons ; il est un écho. L'air d'inspiration, le ton inspiré des maniaques : la voix émue, les attitudes déclamatoires.

Les maniaques *extériorisent par le langage leurs états affectifs :* celui-ci en est toujours une traduction très imparfaite.

Les objets extérieurs créent de petites émotions successives et s'extériorisent dans le langage.

L'émotion commune à deux idées, images, souvenirs fait passer de l'un à l'autre.

L'IDÉATION GÉNÉRALE ET L'ÉMOTIVITÉ SONT EN LIAISON CONSTANTE. — Influence de l'émotivité générale sur les idées ; cas de D'A. : un état d'excitation traduit dans l'émotivité par un sentiment de joie s'accompagne de représentations gaies ; par contre un état de dépression ou de calme se traduit par un sentiment de tristesse qui s'accompagne de représentations pénibles. Exemples de Gu et de Fr. Extension aux sujets normaux : la pensée traduit les oscillations du niveau affectif.

Les associations par ressemblance et contiguïté provoquées par l'état affectif : le mot important et retenu est le mot émotif. Les maniaques ne comprennent pas, ils sentent.

L'ASSONANCE ET L'ALLITÉRATION (*ressemblance verbale*) comme formes émotionnelles. Répétitions de syllabes et de mots chez les enfants et les primitifs dans les états émotionnels intenses et particulièrement dans la joie. Les émotions fortes produisent les ressemblances verbales complexes et la stéréotypie. Y a-t-il des sons déterminés correspondant à des émotions déterminées ? (Théorie des décadents).

Le sentiment de valeur individuelle. — Son influence sur l'idéation : les maniaques parlent toujours d'eux-mêmes ; ils sont moqueurs et ironiques ; ils extériorisent des idées d'ordre élevé : idéalisation de leur profession antérieure ; idée de perfection attachée à leurs actes ; réflexions générales d'ordre philosophique ou moral ; souvenirs se rapportant à de grandes choses (célébrités, héros de roman, personnages historiques).

Le sentiment de valeur individuelle provoque aussi : l'abondance et l'ampleur verbales, la recherche du style, l'emploi des mots nobles, poétiques ou rares, les phrases ronflantes déclamatoires, hyperboliques, prétentieuses, l'usage des mots sonores ou longs.

Influence du sentiment sexuel sur l'idéation des maniaques. Sujets érotiques ou scabreux. Exemples fournis par tous nos sujets.

CHAPITRE VI

CARACTÈRES DES ÉTATS DÉMENTIELS

Définition de la démence incohérente. Caractères communs à toutes les formes de démence : *Le ralentissement des phénomènes mentaux volontaires et l'augmentation de l'automatisme.* Le négativisme et la suggestibilité considérés comme lésion des processus volontaires. La lésion de l'attention volontaire et de l'attention spontanée. Expériences : test consistant à barrer des lettres. Etude des temps de réaction à une excitation auditive simple. Constatation par ces tests de la lenteur des processus psychiques. Les troubles de la mémoire : amnésies de fixation et d'évocation ; stéréotypie du souvenir. Incapacité des déments pour tout effort mental.

Sphère affective. — *Indifférence émotionnelle générale très caractéristique.* — Indifférence au monde extérieur, aux choses intellectuelles, aux sentiments moraux, aux affections de famille. Indifférence sexuelle.

L'indifférence émotionnelle considérée comme cause de la perte de l'attention, de la faiblesse des désirs et de la volonté. Indifférence intellectuelle. Le libre jeu laissé à l'automatisme. Le mécanisme mental.

CHAPITRE VII

LES ASSOCIATIONS D'IDÉES DES DÉMENTS

Les procédés d'observation et d'expérimentation employés. Les malades. Conversations, observations provoquées, usage du test de Sommer, les lettres et les écrits des sujets.

G., dément précoce paranoïde. — Observation clinique de G. Les idées délirantes. Conversation de G. Lettres de G. Étude des associations de G. faite avec le test de Sommer. Le rêve délirant de G. Son indifférence émotionnelle. Les assonances. Les contiguïtés souvenirs.

V. Démence. — Observation clinique. Ses idées délirantes. Conversation de V. Les analogies et les assonances. La perte des idées chez V. Son indifférence.

D., dément précoce. — Observation clinique. Ses idées délirantes et ses inventions. Conversations incohérentes. Chanson créée par D. Les néologismes de D. Influences des perceptions externes sur son idéation. La stéréotypie. Les assonances ; néologismes par assonances. La désorganisation des formes mécanisées complexes.

K., dément précoce catatonique. — Observation clinique. Cas type de démence complètement incohérente. Conversation de K. Associations provoquées avec le test de Sommer. Incompréhension des phrases et des mots. Stéréotypie. Contiguïtés verbales.

CHAPITRE VIII

L'AUTOMATISME MENTAL DES DÉMENTS

Étude parallèle à celle faite sur les maniaques. La hiérarchie entre nos sujets.

La faiblesse du jugement chez G. — Les analogies de sens cause d'associations.

Perte du sens figuré des mots. Juxtaposition de mots de même sens.

Importance de l'association par contiguïté chez G. Les liaisons habituelles considérées comme preuve de l'affaiblissement mental et de l'automatisme.

L'accumulation de mots (verbigération). La perte du sens des mots.

Plus d'idée directrice chez V. — « Idéen flucht ». Exemples. Banalité des associations par ressemblance. Ressemblances mal saisies ou exagérées. Les associations verbales : formes variées depuis l'assonance jusqu'à la répétition stéréotypée.

L'inintelligibilité complète du sens des phrases chez D. — Juxtaposition d'éléments hétérogènes. — Associations par contiguïté ou ressemblance de sens. Perte de la logique et de la syntaxe. Fuite de la pensée par suite de contiguïtés de ressemblances ou d'associations avec les objets extérieurs. Les associations verbales : analogies, assonances, rimes, calembours de D. et néologismes par ressemblance verbale. La stéréotypie.

La stéréotypie complète du langage de K. — Incompréhension du sens des mots. Contiguïtés verbales et liaisons habituelles de mots. Les souvenirs stéréotypés. Il n'y a plus association.

L'indépendance des éléments de l'esprit. — Plus de liaisons organisatrices. Il n'y a pas même comme chez les maniaques de synthèses émotives. Le rêve perpétuel des déments ; la faible cohérence de ses éléments. L'indifférence émotive est cause que l'émotion n'a plus d'action sur le choix des idées, ni sur celui des mots. Elle ne provoque plus d'association avec les objets extérieurs. Les déments croient joindre des idées et n'associent que des mots. S'il y a idée directrice elle n'a plus de force synthétique ni d'action inhibitrice. Désordre mental qui en résulte. Les lois élémentaires de l'association agissent seules Explication de la pauvreté mentale des déments. La contiguïté et la ressemblance sous leurs formes les plus mécaniques sont incapables d'apporter aucun élément de nouveauté à la pensée.

LA NOTION DU MOUVEMENT

DES

ÉLÉATES A PLATON

PAR

ETARD

LES ÉLÉATES

Avec les Éléates commence l'histoire du problème du mouvement : les premiers ils travaillent à faire du mouvement une notion philosophique. La solution négative et paradoxale qu'ils adoptent impose à tous leurs successeurs un nouvel examen du problème. Enfin ils inaugurent la méthode dialectique et logique qu'on appliquera désormais à cette idée comme d'ailleurs à toutes les notions physiques.

Unité de l'École d'Élée. La négation du mouvement, dogme commun aux quatre Éléates. L'interprétation Tannery-Milhaud insoutenable. A partir de Parménide la doctrine est définitivement constituée. Les Mégariques continuateurs de l'Éléatisme.

LES ATOMISTES

La thèse de Gomperz sur les rapports de la doctrine atomistique et de la physique ionienne. La théorie de la matière suffit à montrer les rapports étroits qui unissent Leucippe aux Éléates. La question du vide oppose les deux écoles : la notion du mouvement, essentielle à la constitution d'un physique, rend nécessaire l'affirmation du non-être.

La cause du mouvement : la pesanteur est-elle une qualité es-

sentielle de l'atome et le principe de son mouvement ? Thèses de Zeller, Brieger, Liepmann, Gœdeckemeyer.

Discussion : ni les textes, ni les arguments dialectiques de ces historiens ne semblent probants. — Si la cause du mouvement originel n'est pas la pesanteur, est-ce le hasard ? L'αὐτόματον. La théorie de la causalité chez Démocrite — vraiment scientifique — exclut les interprétations fondées sur l'opinion d'Aristote, qu'inspire l'idée de la cause motrice.

Les effets du mouvement. La cosmogonie, succession des différentes formes du mouvement. Le chaos primitif. Les tourbillons dérivés. Malgré l'attraction des semblables, et l'importance de la notion d'ordre, absence de finalité.

Rôle capital du mouvement local : il est le seul mouvement compatible avec la nature de l'atome. Atome et mouvement suffisent à tout expliquer.

EMPÉDOCLE

Dynamisme et mécanisme, mythologie et science positive. Hésitation, mais non éclectisme.

La doctrine des quatre éléments : l'originalité d'Empédocle réside dans l'affirmation de l'immutabilité qualitative. Esquisse des oppositions des qualités essentielles.

Le passages des qualités primitives aux qualités dérivées. Exclusion du mouvement qualitatif. Le changement local. La théorie des effluves et des pores rend compte mécaniquement des processus d'union et de dissolution. L'attraction des semblables. Valeur de ce principe. Importance de cette interprétation pour définir l'attitude d'Empédocle à l'égard de l'idée de mouvement. La thèse de Gomperz détruit l'unité de la doctrine. L'attraction des semblables, notion dérivée.

Nature des principes moteurs : ce ne sont pas des essences spirituelles. Complexité de l'inspiration d'Empédocle. Rôle des deux principes ordonnateurs dans la cosmogonie. Le σφαῖρος et le κόσμος. Les hypothèses de Diels. La périodicité. Les deux Chaos. Le κόσμος résulte de l'activité combinée des deux forces. Mais influence de la tradition mythologique : Le Νεῖκος impuissant à créer un ordre.

Effets particuliers du mouvement cosmogonique.

ANAXAGORE

Le qualitativisme : Nombre infini des qualités, leur diversité, leur réalité absolue. Application des théories éléatiques de la conservation et de l'ingénérabilité de l'Être. La théorie de la qualité entraîne une conception complexe du changement. Tout se réduit cependant au changement local. Ni atomisme, ni « dynamisme kantien ». Importance de l'idée de continuité.

Le Chaos d'Anaxagore. Mélange particulaire ou unité absolue? Discussion. Les caractères du Chaos : désordre, morcellement infini, hétérogénéité radicale des parties ne laissant prise à aucune détermination, fécondité inépuisable. Distinction du mobile et du moteur. Inertie de la matière, immobilité du Chaos primitif. Le νοῦς principe moteur. Nature du νοῦς : l'interprétation « spiritualiste ». Heinze, Arleth. — Critique : l'opposition de la matière et de l'esprit peut être issue de la doctrine d'Anaxagore, elle ne l'a point inspirée. Origines de la conception du νοῦς : opposition du mobile et du moteur, sens de l'harmonie, anthropomorphisme cosmologique.

Νοῦς = ψυχή. Le νοῦς cause des mouvements réguliers. La finalité. Les reproches de Platon. Le mode d'action, mécanique. Les effets du mouvement. Rares interventions du νοῦς après l'impulsion initiale.

Originalité d'Anaxagore : malgré les réserves que Socrate a pu faire sur sa doctrine de la cause motrice, Anaxagore n'en est pas moins à cet égard le prédécesseur immédiat de Platon.

PLATON

Le problème logique. — L'attitude de Platon déterminée par la nécessité de rendre possible la connaissance. — Réfutation de la thèse de Protagoras — et de la thèse mégarique. — Le mouvement n'est pas affirmé aux dépens de l'Être. Pas de négation absolue. Le mouvement participe de l'Être. Y a-t-il un mouvement dans le monde des idées? Le mouvement et le repos. Transformation du principe de contradiction. Le mouvement et les contraires. Platon précurseur d'Aristote (ἅπασαι ἐξ ἀντικειμένων εἰς ἀντικειμενά εἰσιν αἱ κινήσεις καὶ μεταβολαί.

La théorie de l'âme. — L'origine du mouvement : le choc cause

scientifique. Aussi, d'abord non prévenu contre ces influences, Darwin ne choisit-il définitivement entre l'hypothèse de l'évolution et celle de la fixité qu'après les observations recueillies dans son voyage autour du Monde où il constate la variation des types spécifiques.

ÉTUDE DE LA VARIATION

(Le voyage du Beagle.)

Le voyage du Beagle marque une étape décisive dans la formation des idées de Darwin, dont les deux principaux centres d'observation ont été l'*Amérique du Sud* et l'archipel des *Galapagos* (24-25).

La présence dans les Pampas de squelettes d'animaux inconnus est inexplicable pour les partisans de la fixité, qui admettent la création originaire de formes distinctes et immuables. Darwin conçoit au contraire l'idée d'une filiation entre les espèces vivantes et les espèces éteintes et entrevoit le rôle de la sélection naturelle comme cause des dissemblances qu'elles présentent. Ces formes multiples seraient le résultat de la différenciation d'un petit nombre de formes primitives et leur parenté réciproque est mise en relief par la distribution géographique. Celle-ci montrerait l'évolution des types spécifiques à travers les périodes géologiques. Mais c'est seulement aux Galapagos que Darwin saisit les modifications subies par une même espèce s'adaptant à son milieu.

Les productions organiques de cet archipel, malgré leur parenté avec celles de l'Amérique, offraient des dissemblances incontestables et en apparence mystérieuses. Une même espèce de moineaux, les Geospiza, s'était différenciée dans les diverses îles. Ces observations jointes à celles recueillies dans l'Amérique du Sud constituent la base principale sur laquelle Darwin, rentré en Angleterre, va édifier sa théorie de l'évolution des êtres organisés, par la recherche et l'analyse des causes et des lois de la variation.

ANALYSE DES CAUSES ET DES LOIS DE LA VARIATION

Darwin aborde ce problème sans le dessein de justifier des idées à priori sur la fixité ou la mutabilité des espèces. Sa « *Méthode* »

consiste à analyser l'action de l'homme sur les êtres organisés qu'il modèle à son gré. Il l'applique dès le *Livre de Notes* entre juillet 1837 et février 1838 et en explique les avantages dans l'*Esquisse* de 1844. Il lit des traités d'élevage et fait des mensurations sur des squelettes d'animaux sauvages et domestiques. Dans son laboratoire improvisé, avec des instruments rudimentaires, il s'attache à vérifier les hypothèses les plus variées, concernant l'explication de ce phénomène général qui est la « Variation » des animaux et des plantes.

Les espèces domestiques, essentiellement variables, présentent grossis les faits qui se rencontrent à l'état de nature. La variabilité, bien connue des éleveurs, explique la formation de races nouvelles, et à l'état sauvage se présentent aussi des changements légers de structure. D'après Darwin ces différences individuelles ne soutiennent pas de rapport défini avec le milieu physique. Mais la pensée de Darwin a évolué sur ce point important. Après avoir considéré comme négligeable le rôle des conditions extérieures dans le *Livre de Notes* de 1837, Darwin leur assigne dans l'*Esquisse* de 1844 une importance assez grande. Mais lors de la publication de l'*Origine* (1859) il est revenu à son idée première : « les conditions extérieures font extrêmement peu sinon causer une simple variabilité. » Seule la sélection naturelle peut produire certaines variations à l'exclusion des autres (cf. *Lettre* à Asa Gray. 5 nov. 1857), le milieu physique est négligeable comme facteur du changement. — De 1859 à 1868, Darwin recueille des exemples cette fois positifs d'influence du milieu physique. Il modifie quelques passages dans la 2e édition de l'*Origine*, mais le rôle des conditions extérieures reste étroitement subordonné à celui de la sélection naturelle. — Postérieurement et jusqu'en 1881, ce dernier facteur est en régression marquée devant le facteur milieu physique.

Malgré ces divergences, l'idée qui est historiquement prépondérante dans Darwin est celle-ci : la plupart des variations sont déterminées, non par le milieu physique, mais par le changement dans les conditions d'existence, en fonction de la nature de l'organisme. Les particularités individuelles dépendent beaucoup plus de la constitution de l'être que de la nature des conditions extérieures. Leur cause doit être cherchée dans les modifications qui affectent le système reproducteur, dans la nourriture, le croisement. Les variations une fois produites entraînent par corrélation des changements dans les autres parties de l'organisme.

7. *Sélection sexuelle relativement aux singes.* Nature, 2 novembre 1876, XV, p. 18.
8. *Sir Wywille Thomson et la Sélection naturelle.* Nature, 11 novembre 1880, XXIII, p. 32.
9. *L'Hérédité.* Nature, 21 juillet 1881, XXIV, p. 257.

CORRESPONDANCE

1. *Life and Letters,* 3 v., éd. par Fr. Darwin. London, 1887.
2. Abrégé en 1 vol., 1892.
3. *La vie et la correspondance de Ch. Darwin,* 2 v., trad. H. de Varigny, 1888.
4. *More letters of Ch. Darwin,* a record of his work in a series of hitherto unpublished letters edited by Fr. Darwin and A. C. Seward in 2 v. illustrated. London : John Murray, 1903.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE
CONCERNANT L'IDÉE TRANSFORMISTE DANS DARWIN

1. Alexander P. Y. : Darwin and Darwinism, p. 346. London, 1899
2. Buller Sir W. L. : Illustrations of Darwinism. Wellington, 1895.
3. Cramer : The method of Darwin, p. 232. Chicago, 1896, 8°.
4. Clodd : Pioneers of Evolution from Thales to Huxley, p. 250. London, 1897.
4. Bernardo : Il Darwinismo e le specie animali.
5. Ducasse : Étude historique et critique sur le transformisme.
6. Coste F. H. P. : Professor Schiller on Darwinism and design., p. 6. Edimbourg, 1898, 8°.
7. Casamayor : Hétérogénie, transformisme, darwinisme, p. 248. B.-le-Duc, 1897.
8. Darwin C. R. : Darwin's Probabilities, p. 15. Hamden, 1896, 8°.
— The student's Darwin.
9. Le Dantec : Lamarckiens et Darwiniens.
10. Fiske John : Reminiscences of Huxley (Atlantic Monthly. Bostoa and N. Y.).
11. Duval. Le Darwinisme, p. 576. Paris, 1886.
12. Ferrière E. : Le Darwinisme, p. 187. Paris, 1885, 16°.
13. Asa Gray : Darwiniana. Harvard, 1876. N. Y.
14. Graham. D. : Is Natural Selection the creator of Species ? p. 303. Londres, 1897.
15. Giard, Alfred : Controverses transformistes, 1904.
16. Gley : Essais de philosophie et d'histoire de la biologie, 1900.
17. Hutchinson W. : The gospel according to Darwin, p. 241. London, 1898.
18. Haeckel : Histoire de la création naturelle, trad. Letourneau, 3e éd., 1884.

— Die Naturanshacuung von Darwin, Goethe und Lamarck. Iéna, 1882.
19. Huxley T. H. : Critiques and adresses. London, 1883.
— Scientific Memoirs of Th. Henry Huxley, ed. by. Sir Foster and Ray, vol. IV. London.
20. Huxley : Life and letters, Darwiniana.
21. Krause Dr. : Life of Erasmus Darwin.
22. Kalischer S. : Goethe und Darwin in Wage. Berlin, 1876.
23. De Lanessan : Buffon et Darwin : Revue scientifique, 1889 ; 1° pp. 385-391 ; 2° pp. 425-432.
— Étude sur la doctrine de Darwin. Paris, 1881.
24. Marshall : Darwinian Theory.
25. May Walther : —
26. Morgan. Th. Hunt. Darwinism in the light of modern criticism. Harper's Monthly Magazine N. Y. and L., 106, 1903, 476-479.
27. Mamini C. : La Creazione in germe, ossia il moderno Darwinismo esaminato. Torino, 1882.
28. Metcalf : Outline of the theory of organic evolution, p. 204, N. Y., 1904, 8°.
29. Pascol : Théorie darwinienne de l'Origine des Espèces, p. 130. London, 1890.
30. Parthyn E. A. : Darwin. his work and influence, p. 49. London, 1899.
31. Perrier : Lamarck et le transformisme actuel.
— Philosophie zoologique avant Darwin. Paris, 1884.
— Le transformisme, p. 344, 1888. Paris.
32. Piepers : Mimicry, Selektion, Darwinismus. Leiden, 1903.
33. Osborn H. G. : From the Greeks to Darwin.
34. Ogilvy : London, 1901. Elements of Darwinism.
35. Primrose : The Primrose and Darwinism. London, 1902.
36. Poullon : C. Darwin and the Theory of Natural selection, p. 224, 1896.
37. Romanes : The Darwinian Theory. Article sur Darwin. Nature Series, 1882.
38. O. Schmidt : Descendance et Darwinisme.
39. Syme : On the modifications of organisms, p. 164. Melbourne, 1891.
40. Scouller J. : Darwinian fallacies, p. 296. London, 1905.
41. De Varigny : Philosophie biologique au 17e et 18e siècles. Rev. scientif. 29 août 1889, pp. 226-234.
— Experimental Evolution, p. 271, 1892, 8°. Nature series.
42. Vianna A. : Exposé des théories transformistes de Lamarck, Darwin et Haeckel. Paris, 1885.
43. H. de Vries : Les mutations et les périodes de mutation dans le développement des espèces. Rev. scientif. Paris, sér. 4, 16, 1901, 2e semestre, 801-805.

44. H. de Vries : Species and Varieties. Their origin by mutation, p. 847. Londres, 1905.
45. Wallace : Essai sur la sélection.
46. Wolf : Contribution à la critique de la théorie darwinienne, p. 71. Leipzig, 1898, 8°.
— Der gegenwärtige Stand des Darwinismus, p. 30. Leipzig, 1896, 8°.
47. Aug. Weissmann : Théorie de l'hérédité, 2 v. Iéna, 1902.
48. Young : Essays on Evolution and Design.

AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS

1. Malthus : Essai sur le principe de population, trad. Prévost, 1845. Paris.
2. Lamarck : Philosophie zoologique, 1809.
— Hre Naturelle des animaux sans vertèbres, 1815-1822.
— Système des animaux sans vertèbres, 1801, édit. Martins.
3. Packard, Sir A., Lamarck : The founder of evolution ; his life and work. N. Y., 1901.
4. Geoffroy St Hilaire : Principes de philosophie zoologique, 1830.
5. Linné : Systema Naturae.

LA PREMIÈRE PHILOSOPHIE

DE

CH. RENOUVIER

(1840-1854)

PAR

Louis FOUCHER

---

1. Avant de fonder par la publication des Essais de critique générale le néo-criticisme, Renouvier avait construit une première philosophie que nous connaissons par les divers travaux qui ont paru de lui, de 1840 à 1854. Cette première philosophie est très différente de celle qui l'a suivie et lui est, dans son ensemble, opposée : c'est une doctrine panthéiste et infinitiste.

2. La première philosophie de Renouvier vaut qu'on en fasse une étude spéciale. Outre qu'elle est très intéressante en elle-même, sa connaissance est nécessaire à qui voudra *repenser* Renouvier et particulièrement comprendre et expliquer ce qu'on a appelé sa troisième philosophie, le déisme personnaliste des derniers ouvrages ; c'est surtout à l'historien de la pensée religieuse de Renouvier que la connaissance exacte de sa première philosophie est nécessaire.

3. C'est à vingt-sept ans, en 1842, que Renouvier publie son premier ouvrage philosophique. Sous quelles influences s'étaient passées son enfance et sa jeunesse ? Une enquête biographique qui reste à compléter sur bien des points, nous a donné les résultats suivants. Renouvier sortit d'une famille de Montpellier qui appartenait à la bourgeoisie libérale et voltairienne, qui triompha en 1830. Il acheva ses études à Paris au Collège Rollin et y fit sa philosophie, en 1832, sous Hector Poret, disciple des Écossais. L'enseignement de ce maître eut une influence négative

en lui faisant sentir les insuffisances de la philosophie officielle, mais aussi une influence positive, en l'initiant à la réforme de Kant, dont Poret n'était guère moins disciple que des Écossais, et en l'intéressant aux travaux d'histoire de la philosophie. C'est pendant son année de philosophie que Renouvier rencontra la plus grande influence qui s'exerça sur sa première jeunesse, le saint-simonisme, dans lequel il semble avoir trouvé à la fois le sentiment religieux, l'esprit démocratique et l'idée que la société est à changer dans son fond, le dédain de la logique abstraite comme incapable d'atteindre l'être, la nécessité de la croyance comme principe d'unité sociale, le goût de la philosophie et des synthèses générales. — Renouvier entra en 1834 à l'École polytechnique en même temps que J. Lequier ; il y eut pour répétiteur de mathématiques A. Comte ; il y prit une forte culture scientifique. Désœuvré au sortir de l'école, une crise morale fut l'occasion d'un retour aux lectures philosophiques, lectures qui menèrent Renouvier à concourir sur le cartésianisme devant l'Académie des sciences morales et politiques. Ce concours (1840) fut l'embryon, tant au point de vue historique qu'au point de vue dogmatique, de son premier ouvrage, le *Manuel de philosophie moderne* (1842).

4. La première philosophie de Renouvier est exposée dans son ensemble dans ses deux premiers ouvrages : le *Manuel de philosophie moderne* paru en 1842, le *Manuel de philosophie ancienne* paru en 1844. Ces Manuels sont une histoire générale de la philosophie, mais faite d'un point de vue systématique ; le *Manuel de philosophie moderne* comporte en outre une dernière partie purement dogmatique. Renouvier traite surtout de la méthode et des principes de la philosophie. La méthode est la méthode idéaliste de Descartes. Le premier fait est la conscience, et la première conclusion l'idéalisme subjectif absolu. La croyance est nécessaire pour sortir de la conscience, pour constituer l'idée-objet comme sujet donné à elle-même, pour fonder un idéalisme objectif. Nous pouvons alors affirmer l'existence du monde. Mais quand nous voulons comprendre sa nature, la pensée pure rencontre un non-être qui est de l'être : l'erreur ; la contradiction est partout. Pour échapper au scepticisme, une nouvelle intervention de la croyance est nécessaire, et la connaissance n'est définitivement fondée que par un acte de foi à l'union des contradictoires dans l'être. — Ces principes sont confirmés par l'histoire de la philosophie qui justifie un « éclectisme méthodique », une

doctrine qui reconnaît comme également vrais les principes contraires dont se réclament les philosophies. L'histoire montre en effet que le progrès réalisé par la philosophie moderne sur la philosophie ancienne a consisté dans le rôle que Descartes et Hegel ont donné à la croyance, le premier pour passer de la logique à l'ontologie, le second pour reconnaître la coexistence des contraires dans l'être. — A la lumière de ces principes et de l'histoire, l'être est connu comme l'absolu à la fois sujet et objet : la vraie théorie de l'être est un panthéisme idéaliste, un monadisme réaliste. L'origine de l'être est l'évolution créatrice dont la Trinité chrétienne exprime les trois phases. Les existences, Dieu, l'âme, le monde sont démontrées, à condition qu'on accorde que leur nature est contradictoire, qu'en Dieu se concilient les attributs moraux et les attributs métaphysiques, que le monde est mécanisme et spontanéité, que l'âme est une force libre au sein du déterminisme. La morale doit être conçue comme la conciliation de notre liberté et des forces aveugles où nous sommes plongés. — Telle est la philosophie des Manuels, philosophie de l'absolu et de l'un contradictoire et infini.

5. La doctrine des Manuels historiques ne se retrouve qu'en partie dans les articles que Renouvier publia dans l'*Encyclopédie nouvelle* de Pierre Leroux et Jean Reynaud :

Tome 4 (1841-1843) : Descartes, Éléatique (Philosophie), Encyclopédie, Épicure.

Tome 5 (1844) : Euler, Expérience, Fatalisme, Fermat, Fichte, Ficin, Force.

Tome 7 (1847), Panthéisme, Philosophie.

C'est une seconde édition très développée et parfois très modifiée des conclusions du premier Manuel. Pour l'exposé des vues qui y sont contenues, on n'a qu'à suivre la marche de l'article Philosophie, le plus considérable en étendue et en importance. La première partie reprend et justifie historiquement la conception de la philosophie que nous avons vue dans les Manuels. La deuxième partie, sous le nom de Logique ou Phénoménologie de l'esprit, renferme une théorie de la connaissance qui est comme l'ébauche du Premier Essai de critique générale (1854) : Renouvier établit la table des catégories en partant de la catégorie fondamentale de la relation, et il marque déjà le rapport de tous les jugements avec la personnalité. La troisième partie est une ontologie. La théorie de l'être en général relève encore de la philosophie des Manuels, mais elle accuse chez Renouvier un certain

agnosticisme et un progrès vers le phénoménisme : en effet il ne cherche plus à concilier les antinomies dans l'être ; il les juxtapose, il les avoue simplement, en reconnaissant que l'absolu nous échappe et que la pensée ne peut s'y appliquer : aussi Kant est-il ici préféré à Hegel. La théorie de l'être divin, en la complétant par les articles Fatalisme et Panthéisme, forme un exposé remarquable de philosophie religieuse ; la nature de Dieu et ses rapports avec le monde y sont conçus de plus en plus comme ceux d'une *personne* parfaite, créatrice et rectrice du monde ; la conception métaphysique de Dieu est traitée d'inintelligible. Ainsi se prépare le théisme personnaliste des derniers écrits de Renouvier. La quatrième partie de l'article est d'une part une première ébauche du moralisme postérieur par l'affirmation que les notions morales se suffisent à elles-mêmes, n'ont besoin d'aucun fondement extérieur cherché dans un ordre métaphysique, et d'autre part elle rejoint les spéculations de la Nouvelle Monadologie par sa théorie de la préexistence des âmes et de leur progrès indéfini. — Les derniers articles de l'Encyclopédie nouvelle forment ainsi la transition, dans la mesure où il y a transition, entre la première et la seconde philosophie de Charles Renouvier.

6. Il faut comprendre dans la première philosophie le *Manuel républicain* que Renouvier composa en 1848 sur la demande d'Hippolyte Carnot, livre qui expose ce que doit être l'idéal moral et social de l'électeur républicain. Ce livre appartient à la première période de pensée de Renouvier par la même conception de la morale que dans les Manuels et dans les articles et par l'esprit saint-simonien qui l'anime. Il témoigne d'ailleurs d'un nouvel apport d'idées venu des théoriciens socialistes Fourier, Proudhon, Louis Blanc : ce n'est plus seulement le libre élan des individus, l'amour qui doit changer les relations sociales injustes : ce sont des forces sociales, l'État, l'association. — Ainsi par la spéculation et l'action politique et sociale se complète et se mûrit la pensée de Renouvier.

7. Conclusion. De l'étude de la première philosophie de Renouvier il ressort que des éléments certains de la constitution du néo-criticisme ont été :

1° Le goût très développé de la philosophie et le sentiment qu'il y avait, dans l'insuffisance de l'éclectisme, à en construire une toute nouvelle répondant à la réforme de Kant et au renouveau politique et scientifique ;

2° Le grand rôle donné en philosophie à la croyance, qui

justifie à la fois l'évolution personnelle du penseur et la libre adhésion des hommes, leur nouveau dogmatisme ;

3° La culture mathématique apportant le souci de la méthode et le besoin d'intelligibilité ;

4° La conviction que les antinomies sont liées à la métaphysique traditionnelle et le sentiment progressant dans son esprit qu'il est impossible au philosophe de les accepter : d'où l'idée d'une philosophie sans métaphysique ;

5° L'expérience des réalités morales et la réflexion constante pour en rendre compte, surtout dans le domaine des relations sociales, recherche orientée toujours, malgré un vif sentiment de la solidarité, dans le sens de la liberté, de l'autonomie et de l'individualisme ;

6° Le sentiment religieux très profond et déjà nettement dirigé dans le sens d'une représentation personnaliste et morale de Dieu et de ses rapports avec nous.

LA
THÉORIE DE LA CONNAISSANCE
CHEZ
CLAUDE DE SAINT-MARTIN

PAR
GARANGER

CHAPITRE I

Impossible à rattacher pour l'ensemble au grand mouvement Idéaliste des XVIIe et XVIIIe siècles, l'œuvre de Saint-Martin renferme cependant une véritable théorie critique de la connaissance.

De nature singulière, il est vrai ! Elle est fondée sur les données d'une modalité supérieure du connaître, insoumise aux lois de la modalité commune, ignorant ses lenteurs, ses imperfections, ses limites ; c'est à savoir : l'Intuition.

Comparée à la connaissance vulgaire, la connaissance intuitive en met, par contraste, en pleine lumière, les lois préformatrices et leurs conséquences fâcheuses.

Le passage de l'une à l'autre révèle la genèse de ces lois.

La critique de Saint-Martin n'est donc pas seulement énumérative, mais explicative des formes de la connaissance vulgaire, et par là même, en droit de prétendre à une importance pratique.

Sachant le « pourquoi » des catégories, ne peut-elle, en effet, édicter des règles, dont l'observance arrête, ou suspende tout au moins, l'action sur notre esprit des causes qui les lui infligèrent et par là permettre à chacun de se délivrer momentanément de l'esclavage des formes, de revenir au mode supérieur du connaître que constitue l'Intuition ?

La critique martiniste n'y a point manqué.

En même temps que son moyen, l'Intuition est donc son résultat et son terme. C'est sous ce jour que s'explique, pour un mystique tel que le Philosophe Inconnu, la nécessité de l'Initiation, qui, d'un coup, l'introduit dans le cercle ainsi constitué.

Le mouvement de pensée dont la critique de saint Martin a pris naissance, s'il ne peut être intégré dans le grand mouvement idéaliste des XVIIe et XVIIIe siècles, doit, du moins, être considéré comme parallèle, et procédant d'une tendance analogue, ainsi qu'il sera démontré au chapitre suivant.

La principale différence qui soit entre eux est une différence de méthode.

Le mouvement philosophique proprement dit procède par voie inventive et analytique. Le mouvement martiniste par voie d'exposition et de synthèse.

Nous ne croyons point impossible, vu l'identité des tendances, de confronter ces deux méthodes et de les compléter l'une par l'autre.

Poser à Saint-Martin, relativement à la connaissance, les diverses questions que l'analyse philosophique a fait apercevoir, permettra d'amener au jour bien des solutions que, virtuellement, leur fournissait son œuvre.

CHAPITRE II

La question des origines de saint Martin est inextricable. Nous n'avons pas seulement à souffrir d'une insuffisance de documents, mais en outre, d'une impossibilité presque absolue de coordonner les faits dont ils témoignent et qui semblent contradictoires.

De l'opposition qu'ils nous révèlent entre la méthode du maître, Martinez de Pasqually et celle du disciple, Saint-Martin, vient surtout la difficulté.

Incontestablement Martinez éveille par l'initiation la pensée du Philosophe Inconnu. Aucune influence antérieure n'a été subie par ce dernier. L'opposition signalée se constate cependant dès le début de sa vie intellectuelle. Quelle en peut être la source?

D'autre part, il semble infiniment probable que saint Martin n'a pas lu Plotin. Or sa doctrine est imprégnée de Plotinisme beaucoup plus que ne l'était celle de Martinez, l'unique maître qu'on lui connaisse. C'est, du moins ce qu'on est en droit d'in-

duire du peu qu'un « Traité de la Réintégration des Etres » nous ait laissé parvenir de celle-ci.

— Si la lutte que Saint-Martin soutint toute sa vie contre les méthodes de son maître, rend obscure, la question des origines de sa pensée, elle met, par contre, bien en lumière sa tendance fondamentale et ne nous laisse aucun doute sur la catégorie de penseurs dans laquelle il convient de le ranger.

De tous points, son attitude, dans son milieu spécial d'occultistes, est comparable à celle d'un idéaliste soutenant son point de vue contre des positivistes. La dualité des mobiles capables d'inciter les hommes à entrer en rapports avec l'au-delà et la dualité des méthodes leur permettant d'y parvenir, avait fait naître, en effet, dans le domaine de l'occultisme, longtemps avant qu'il fût soupçonné sous cette forme dans les autres régions de la pensée, le problème du degré de généralité qu'il importait d'envisager dans chaque état de conscience, et, par là, vu la double réponse fournie, la lutte de l'Idéalisme et du Positivisme.

CHAPITRE III

Saint-Martin n'est pas idéaliste en ce sens qu'il ne considère rien, dans la conscience, comme étant d'origine exclusivement mentale.

Chaque fait, sensible ou intellectuel, lui semble résulter de l'action d'une puissance d'un certain ordre, sur une de nos puissances de même ordre.

Aucune exception n'est faite, soit, comme chez Leibniz, en faveur de certaines notions extrêmement générales, supposées virtuellement existantes dans l'esprit, avant toute expérience ; soit, comme chez Kant, en faveur de la partie la plus générale de chaque phénomène, reconnue d'origine exclusivement mentale. Un principe, cependant, permet qu'il y ait critique ; ce principe Plotinien : « le semblable connaît le semblable ». On peut être assuré, grâce à lui, que dans la mesure où l'esprit connaît les choses, leurs lois sont aussi les siennes. Les déterminer, c'est donc faire la critique de son état actuel. Qu'importe, après cela, qu'en revanche, des lois reconnues siennes soient, par une sorte d'harmonie préétablie, reconnues comme étant également celles des choses ?

La critique Martiniste comporte une étude du temps. C'est

celle de ses parties qui correspondrait à l'esthétique transcendentale. L'espace n'est point spécialement étudié. Mais, en divers textes, on l'assimile au temps. De sorte qu'en une certaine mesure, ce qui est dit de l'un peut s'appliquer à l'autre.

Saint-Martin s'occupe du temps, d'un point de vue strictement expérimental. Il nous fait assister à sa genèse, constatée dans le passage du mode intuitif du connaître au mode commun.

Nous apprenons que le temps correspond à une diminution de la tension affective de l'état de conscience primitif et normal, par sa dispersion en une multiplicité d'états, d'affectivité nécessairement bien moindre, et dont le caractère partiel et la variété constituent la durée.

La « logique transcendentale » découle de l' « esthétique ».

Dans le déterminisme des successions, la liberté originelle de notre vouloir s'évanouit, le plus souvent. Et, comme c'est la durée qui nous impose l'action, en même temps qu'elle nous force d'agir, elle nous enlève donc le moyen d'agir librement.

Le jugement, action rendue nécessaire par la durée, au même titre que toutes les autres, est, au même titre, déterminé, et dès lors, rien ne peut nous garantir sa véracité.

C'est un fait d'expérience que certains états psychiques contribuent à nous rendre l'affectivité initiale de l'état de conscience et la liberté originelle.

Ce sont ceux que développent en nous la possession du vrai, la contemplation du beau, et la réalisation du bien. Les conclusions de la critique martiniste sont donc en faveur de l'actualisation en chacun de nous, de ces diverses conditions.

Une fois terminée cette critique, sa méthode se peut étendre du général au particulier. Celui-ci peut être interprété grâce aux aperceptions unitives de l'Intuition. C'est le Symbolisme de Saint Martin.

CHAPITRE IV

La doctrine martiniste peut être négligée, mais non attaquée, parce qu'elle se fonde sur des données inconnues du plus grand nombre.

Mais, indirectement, on peut augurer en faveur de ses principes, par la force explicative et la jeunesse qu'ils ne cessent de lui conférer.

Sa partie critique semble, en effet, absolument conforme aux tendances de la critique comtemporaine en ce qu'elle ne se contente pas d'énumérer les catégories, mais veut encore en rendre compte.

Elle se rencontre sur ce point, notamment avec la critique nietschéenne. Mais elle évite bien des illogismes et des imperfections dont celle-ci est entachée, et cela, grâce à son principe : l'Intuition.

RECHERCHES

SUR

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

ET LA FORMATION DE LA CONSCIENCE OUVRIÈRE DE CLASSE

DANS

LES INDUSTRIES TEXTILES

DU NORD DE LA FRANCE AU XIXe SIÈCLE

PAR

HUBERT

INTRODUCTION

§ I. — Position de la question. — Recherche des relations existant entre les variations économiques et les variations morales chez les populations ouvrières des Industries textiles dans le Nord de la France.

§ II. — Raisons du choix des Industries textiles : antiquité, importance, variété de ces industries. — Elles présentent une évolution complète : la grande industrie a ici complètement triomphé.

Distinction des Industries textiles proprement dites et des Industries spéciales. Élimination du groupe des Industries de la soie.

§ III. — Limites géographiques du sujet : principaux centres textiles du Nord, du Nord-Ouest et de l'Est.

Limites historiques. — Difficulté de les déterminer. — Importance de la date de 1815. — Importance de la date de 1848.

§ IV. — Quelques définitions préalables : machinisme, concentration, grande industrie.

§ V. — Conclusion. — On se propose de rechercher, pour cette région et pour cette période, comment la conscience ouvrière s'est formée et précisée sous l'influence des différents facteurs économiques, politiques, idéologiques.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉVOLUTION DES INDUSTRIES TEXTILES ET LE MOUVEMENT OUVRIER PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

CHAPITRE I

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET LES TRANSFORMATIONS TECHNIQUES

§ I. — Antiquité des Industries textiles en France : la laine ; le lin. — La transformation de l'économie commerciale. — La grande Industrie sous l'Ancien Régime.

§ II. — Indication de la cause principale qui a déterminé l'Évolution industrielle. — La concurrence internationale. — Son rôle dans les Industries du coton, de la laine et du lin.

§ III. — Aperçu sur l'histoire du machinisme : dans la filature de coton, de laine, de lin, — dans le tissage.

§ IV. — Aperçu sur le développement des diverses branches de la production textile. — D'une façon générale l'industrie cotonnière s'est développée en France plus rapidement que l'Industrie lainière, celle-ci que l'industrie linière, et la filature que le tissage.

CHAPITRE II

LE MOUVEMENT DE CONCENTRATION RÉGIONALE ET TECHNIQUE

§ I. — Indication des principales causes qui ont influé sur la concentration régionale de l'Industrie. — Concentration commerciale. Présence de la matière première. Présence des sources d'énergie.

§ II. — Étude des mouvements de concentration. — Influence des crises industrielles. — Industrie cotonnière. — Répartition

de cette industrie au début du siècle. Son développement dans la Seine-Inférieure, en Alsace, dans les Vosges, à Saint-Quentin, dans le Nord.

§ III. — Industrie lainière. — Sa répartition au début du siècle. Son développement dans les Ardennes (Sedan, Rethel), la Marne (Reims), Amiens, le Nord, etc.

§ IV. — Industrie lainière. — Retard de cette industrie sur les deux autres branches de l'industrie textile.

Note. — Recherches sur le mouvement des salaires. — Difficultés spéciales que présente une semblable étude dans les Industries textiles. — Les variations de salaires : 1° de 1800 à 1834 ; 2° de 1834 à 1848. — Conclusion : la progression des salaires est assez faible et discontinue.

CHAPITRE III

LA CONDITION MATÉRIELLE ET MORALE DES CLASSES OUVRIÈRES TEXTILES : LES FACTEURS POLITIQUES ET IDÉOLOGIQUES

§ I. — Les ouvriers textiles sont parmi les plus malheureux. Les ouvriers manufacturiers des centres urbains sont plus atteints que les ouvriers ruraux par la « crise » morale que détermine la transformation industrielle.

§ II. — Résignation et engourdissement moral de la classe ouvrière au début de la Restauration. — Premiers symptômes d'une transformation à Rouen. — En Alsace, l'absence d'une conscience collective s'explique par la dissémination des ouvriers. — Rôle de la philanthropie patronale.

§ III. — Les facteurs politiques. — Les classes ouvrières textiles restent en général indifférentes aux questions politiques. — La propagande des anciens militaires après 1815. — Les classes ouvrières ne sont pas atteintes davantage par les premières lois votées sous la Monarchie de Juillet (par exemple loi de 1841).

§ IV. — Les facteurs idéologiques. — La propagande républicaine et socialiste : difficulté de juger du degré de diffusion d'une doctrine. — Le Saint Simonisme. — Le Fouriérisme. — L'Idée d'Association à la fin de la Monarchie de Juillet. — Son extension. — Sa compréhension. — L'idée d'association symbolise, à cette date, à peu près toutes les aspirations de la conscience ouvrière.

CHAPITRE IV

LE MOUVEMENT OUVRIER. — LES GRÈVES. — LES PREMIÈRES ORGANISATIONS OUVRIÈRES. — LA RÉVOLUTION DE 1848

§ I. — Le Compagnonnage. — Les Industries textiles ont échappé à peu près complètement à son influence.

§ II. — Les Grèves. — Elles sont particulièrement nombreuses dans la Seine-Inférieure et le Midi (dès 1826). — Elles gardent pourtant pour la plupart, jusqu'en 1848, un caractère inorganique et tumultuaire.

§ III. — Les premières tentatives d'organisation professionnelle : Les Sociétés de secours mutuels professionnelles. — Elles gardent un peu partout le caractère de Sociétés de plaisir, notamment dans le Nord.

§ IV. — La Révolution de 1848. — Les Émeutes à Rouen et à Reims. — Les premiers programmes ouvriers. — Les Associations. — Faible importance des coopératives de production ; développement remarquable des Sociétés de consommation et des Sociétés de résistance dans les grands centres textiles.

SECONDE PARTIE

LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE ET LE MOUVEMENT OUVRIER PENDANT LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

CHAPITRE I

LE DÉVELOPPEMENT ET LA CONCENTRATION DES INDUSTRIES TEXTILES PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

§ I. — Causes économiques nouvelles qui influent sur la concentration. — Le développement des chemins de fer. — Le développement de l'Industrie houillère. — Ces causes se font particulièrement sentir dans le département du Nord.

§ II. — La Transformation de l'Économie commerciale dans l'Industrie lainière, dans l'Industrie linière. — Importation de la matière première. — La concurrence internationale s'établit sur tous les marchés.

Diffusion des Industries textiles dans le monde entier. Importance de ce fait.

§ III. — Aperçu des perfectionnements techniques — dans la filature — dans le tissage. — État stationnaire depuis 25 ans. — Généralisation de l'emploi des procédés mécaniques dans les Industries de la laine et du lin.

§ IV. — L'Industrie cotonnière. — Son développement en France. — Concentration régionale et technique dans le département du Nord. — Phénomène inverse dans la Seine-Inférieure, du moins pendant les 15 dernières années. — Dans les autres départements. — Une exception : progrès de l'industrie cotonnière dans le département des Vosges. — L'Alsace.

§ V. — L'Industrie lainière. — Son développement en France. — La Concentration régionale et technique au profit de Roubaix, Tourcoing. — Concentration technique par arrêt de développement à Reims et dans la Seine-Inférieure.

§ VI. — L'Industrie du lin. — Cette industrie est entrée à la fin du siècle dans le régime de la grande industrie et s'est concentrée également dans le département du Nord.

Note : Le mouvement des salaires pendant la seconde moitié du siècle. — Les variations de 1850 à 1860 — de 1860 à 1875 — de 1875 à 1900.

CHAPITRE II

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONSCIENCE OUVRIÈRE — LES FACTEURS POLITIQUES ET IDÉOLOGIQUES

§ I. — État d'esprit des populations ouvrières textiles. — Symptômes généraux d'un antagonisme croissant entre les patrons et les salariés. — Cet antagonisme ne se manifeste pas chez les ouvriers dispersés.

§ II. — Les Expositions universelles et les Délégations ouvrières (1851, 1862, 1867). — Leur action ne s'est exercée que dans les grands centres de Paris et de Lyon.

§ III. — Les facteurs politiques. — Les lois sociales se [illegible] : la [illegible] offerte à la conscience ouvrière une fois conquise une décision ne se manifeste [illegible] les lois de 1884, 1892, 1898.

§ IV. — [illegible] démocratique. — [illegible] propagande socialiste dans les centres textiles.

§ V. — Les facteurs idéologiques. — La propagande socialiste

Les Congrès ouvriers. — Ils ont suivi, et non produit, le développement des chambres syndicales. — Influence du Guesdisme dans le Nord (1880-1900).

CHAPITRE III

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET LES GRÈVES LE MOUVEMENT CORPORATIF

§ I. — Le Mouvement « international » est une première tentative d'organisation de classe du prolétariat. — La propagande à Amiens, à Saint-Quentin, à Mulhouse. — Faibles résultats de cette propagande. — Résultats plus sensibles à Reims et dans le Nord (1868-1870).

§ II. — La propagande à Rouen. — Caractères du mouvement. — Séparation de l'action politique et de l'action économique.

§ III. — Le mouvement corporatif à Rouen. — Organisation de la fédération ouvrière.

§ IV. — Idée d'une Fédération nationale des Travailleurs et d'un Congrès ouvrier. — Le développement du Cercle d'études économiques. — Le Journal « La Réforme Sociale ». — La situation budgétaire indique le caractère un peu factice du mouvement : les déficits.

§ V. — Les Grèves — à Roubaix — à Sotteville — à Elbeuf. — Autres grèves. — (1868-1869).

§ VI. — La désagrégation de l'Internationale. — Disparition de la Section rouennaise (1871).

CHAPITRE IV

LE MOUVEMENT OUVRIER : LES GRÈVES, COOPÉRATISME ET SYNDICALISME. LA FÉDÉRATION NATIONALE TEXTILE

§ I. — Physionomie générale du mouvement ouvrier pendant les premières années de l'Empire (1852-1860). — Ressemblance de ce mouvement avec celui qui caractérise l'époque précédente. — Les Sociétés de secours mutuels font place aux Sociétés de résistance.

§ II. — Les Grèves. — Importance des grèves en Alsace dès 1852. — Néanmoins elles gardent encore en général, jusqu'à ces dernières années, un caractère sporadique et confus. — Causes des grèves. — Multiplicité des « grèves politiques » (1870-1900).

§ III. — Le Mouvement coopératif dans le Nord (1892-1900). — Caractère nettement socialiste des Associations coopératives. — Relation de ce mouvement avec le Mouvement politique.

§ IV. — Le Mouvement syndical (1872-1900). — Ce mouvement a commencé 1° dans les Industries spéciales; 2° pour la région de Roubaix dans la grande Industrie textile proprement dite. — Histoire des Origines du Mouvement syndical textile à Roubaix.

§ V. — La Situation des Organisations professionnelles après le Congrès de Cholet (1897). — Causes de leur faiblesse : conditions économiques proprement dites — présence d'une majorité de femmes dans les Industries textiles. — Développement des syndicats mixtes.

§ VI. — Création de la première Fédération nationale textile. Congrès de Lyon (1891), de Roubaix (1893), de Cholet (1895). — Les Congrès internationaux. — Les tendances actuelles. — Action politique et action syndicale. — Les progrès du syndicalisme révolutionnaire à Reims.

CONCLUSION

Distinction entre les actions permanentes et les influences momentanées. — Les premières pour la période et la région considérées, paraissent être de nature économique.

Les facteurs politiques et idéologiques constituent seulement, semble-t-il, des facteurs de développement, dont le rôle, surtout pour les derniers, est difficilement appréciable.

Par contre un certain ensemble de conditions économiques est nécessaire, sinon suffisant, à l'apparition des sentiments collectifs : ce sont la dépendance économique, — la spécialisation, — l'agglomération régionale, — l'agglomération technique, — l'interdépendance professionnelle, — l'anonymat capitaliste, — la tendance à l'unification des conditions de vie ouvrière.

Développement de la conscience ouvrière de classe. — Cette conscience se manifeste d'abord sous la forme de l'opposition et de la révolte. — L'idée d'une organisation positive, organique est postérieure et moins stable. — Le rôle des symboles. — Les survivances. — Les régressions.

LA

CONTROVERSE DE PORPHYRE

CONTRE LE CHRISTIANISME

PAR

J. LEGENDRE

Les quinze livres que Porphyre avait composés contre les chrétiens ont été partout détruits comme l'exigeaient les édits de Constantin et de Théodore II.

Mais un passage de sa « Vie de Plotin » nous apprend que Porphyre est resté, depuis l'an 265 environ jusqu'à sa mort, fidèle à toutes les doctrines de son maître. Ce détail, en même temps qu'il nous permet d'établir une certaine classification chronologique des œuvres de Porphyre, autorise à compléter, par des renseignements empruntés à quelques autres ouvrages du philosophe, les quelques fragments qui ont subsisté de ses livres contre les chrétiens.

Dans ces ouvrages, Porphyre nous apparaît, ainsi que son maître Plotin, comme ayant été beaucoup plus philosophe que théurge ; sa morale est analogue à celle du Nouveau Testament, avec un caractère cependant plus rigide et outrancier.

Les quelques textes où il parle explicitement du christianisme le montrent plus opposé aux chrétiens qu'au Christ. Le Christ aurait été un sage, mais, après sa mort, il serait devenu une « fatalité d'erreur » pour toute la secte, qui, se méprenant sur ses enseignements, l'aurait adoré comme le seul Dieu.

Quant aux fragments qui nous restent du κατὰ χριστιανῶν lui-même, ils ne doivent être cherchés que chez les contemporains de Porphyre qui le réfutent. Saint Augustin, qui parle tant de ce philosophe, n'a jamais lu ses livres contre les chrétiens; il ne

peut donc pas être directement utilisé pour la reconstitution du texte. Par contre, l'Apocritikos de Makarios Magnes découvert en 1867 et les objections qu'il met dans la bouche d'un Grec, paraissent bien reproduire un fond d'objections du κατὰ χριστιανῶν avec des emprunts aussi à d'autres livres de Porphyre et à des œuvres analogues de plotiniens.

Parmi les passages sûrement authentiques, le plus important a trait au livre de Daniel. Pour Porphyre, ce livre serait une simple histoire écrite après les événements vers l'époque de la mort d'Anthiochus Epiphane, pour réconforter les juifs persécutés, en simulant une prophétie du règne de ce prince et du triomphe final des juifs faite à un certain Daniel, donné comme ayant vécu sous Darius Hystaspe.

D'autres objections contre la Bible et en particulier contre les évangiles tendent à montrer soit des contradictions de textes, comme dans la généalogie du Christ ou les citations de l'Ancien Testament, soit des invraisemblances dans le récit, comme la vocation des Apôtres ou les indécisions de Jésus, soit des erreurs intentionnelles pour grossir le miracle, comme le titre de mer donné au lac de Génézareth, soit des impossibilités d'ordre philosophique comme la chute d'Adam et d'Eve, l'éternité des peines, l'incarnation du Λόγος.

Porphyre s'attaque très vivement aux chefs de l'Église qui ont suivi le Christ : pour lui, les apôtres saint Pierre et saint Paul auraient été des magiciens et des fourbes, en désaccord d'ailleurs entre eux. Plus tard les chrétiens auraient perverti jusqu'à la belle intelligence d'Origène.

Pendant que la cosmogonie plus authentique des autres peuples était opposée à la cosmogonie biblique, des difficultés dogmatiques étaient soulevées sur la date de l'Incarnation et la résurrection future des corps : les chrétiens étaient accusés d'empêcher les dieux de manifester leurs oracles, de se montrer illogiques en proscrivant les sacrifices, d'abandonner la religion traditionnelle et la civilisation hellénique pour un pur fidéisme et pour les supercheries de gens pauvres qui cherchaient à se concilier les largesses des grandes dames auxquelles ils donnaient la prééminence dans leurs églises.

Jusqu'à Porphyre, l'école néoplatonicienne non seulement ne s'était pas montrée hostile au christianisme officiel, mais elle élaborait une doctrine qui devait être plus tard et en partie celle des chrétiens, lui fournir des armes contre ses adversaires gnosti-

ques et contribuer même à ramener un certain nombre d'esprits jusqu'au sein de l'Eglise chrétienne.

Si Porphyre, le fidèle disciple de Plotin, attaque les chrétiens dans des livres qui soulèvent immédiatement tant de haines, c'est d'abord que, par une préoccupationtrès rare à son époque, de critique de textes, due aux leçons de Longus, il est amené à déclarer apocryphes un certain nombre des livres sacrés du christianisme ; et c'est ensuite que, comme néoplatonicien, il remarque que les dogmes de l'Incarnation et de la résurrection des corps, tels qu'ils commencent à se préciser dans le christianisme sont incompatibles avec le caractère exclusivement philosophique du plotinisme et le mépris qu'il implique pour le corps comparé à l'âme.

Il s'efforce donc, en somme, de montrer que tout ce qu'il y a de bon, de purifiant et de saint dans le christianisme se trouve au moins également dans la philosophie antique telle que l'interprètent surtout le néoplatonisme et le néopythagorisme, et qu'il ne reste en propre à la religion nouvelle que des livres apocryphes et une glorification peu philosophique de la chair.

L'ÉLABORATION

DE LA

RELIGION DE L'HUMANITÉ

DANS LA PENSÉE D'AUGUSTE COMTE AVANT LE SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE

PAR

Maurice MAGNIN

---

1. — L'objet de ce travail est de reconstituer l'histoire de la religion de l'humanité dans la pensée d'Auguste Comte. Peut-être pourra-t-il ainsi contribuer, dans une certaine mesure, à résoudre le problème si souvent débattu de l'unité du positivisme.

2. — La méthode adoptée se ramène à deux principes, dont l'un est relatif à l'œuvre de Comte, l'autre à la bibliographie du sujet :

a. On a étudié dans l'ordre chronologique les divers écrits de Comte et on en a tiré tous les passages concernant, directement ou indirectement, la conception de la religion de l'humanité.

b. Pour ce qui est de l'usage de la bibliographie du sujet, on avait le choix entre deux partis : ou bien commencer par l'étudier, et n'aborder le travail qu'après une forte documentation préalable ; ou bien au contraire se mettre directement en face des textes et ne se servir de la bibliographie qu'ultérieurement, comme moyen de contrôle. C'est à ce dernier parti que l'on s'est arrêté : en adoptant le premier on risquait en effet d'introduire dans le travail des idées préconçues, des interprétations toutes faites, et de compromettre ainsi l'objectivité des conclusions.

3. — Une première partie est consacrée à l'examen des écrits de

jeunesse d'Auguste Comte. On étudie d'abord cinq[1] des six opuscules qui forment l'*Appendice général* du tome IV de la *Politique positive*, savoir :

Séparation générale entre les opinions et les désirs (1819) ;

Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne (1820) ;

Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société (1822) ;

Considérations philosophiques sur les sciences et les savants (1825) ;

Considérations sur le pouvoir spirituel (1826).

On passe ensuite aux écrits désavoués par Comte et publiés dans la *Revue occidentale*, puis à la correspondance concernant cette période (lettres à Valat ; lettre à Gustave d'Eichthal), et l'on résume cette première partie de la carrière de Comte. On aboutit aux conclusions suivantes :

I. — Frappé de l'état d'anarchie qui caractérise la société de son temps, Auguste Comte veut en entreprendre la réorganisation.

II. — Deux conditions au moins, pense-t-il, sont pour cela indispensables : *a*) la substitution des principes organiques aux principes critiques ; *b*) la constitution d'un pouvoir spirituel distinct du pouvoir temporel.

III. — Si, à cette époque, d'une part l'humanité n'est considérée que comme objet de science, d'autre part la distinction entre la religion et la théologie n'est pas faite, il faut cependant remarquer qu'aux yeux d'Auguste Comte : *a*) la science ne saurait être la fin des sociétés et n'est que la préface, pour ainsi parler, de la réorganisation sociale qu'il prétend poursuivre ; *b*) le problème se pose déjà de savoir comment le positivisme satisfera les besoins sentimentaux de l'homme, problème qui ne sera résolu que par la religion de l'humanité.

4. — La seconde partie traite du *Cours de Philosophie positive* et des écrits adjacents (1830-1845). Pour le *Cours*, les passages contenant les textes à utiliser sont les leçons 46, 48, 51, 57 et 58. Ces textes sont intéressants surtout au point de vue de l'évolution que subit la notion d'humanité à la fin du *Cours*, évolution parfaitement logique et qui est la suivante : la sociologie, terme le plus élevé de l'enchaînement hiérarchique des sciences,

1. Le sixième (*Examen du traité de Broussais sur l'Irritation*) n'intéresse pas le sujet.

aboutit à cette conclusion strictement positive que le social ou l'humain déborde infiniment l'individuel, et que l'individu n'existe que pour autant qu'il fait partie de cette « immense et éternelle unité sociale » qu'est l'espèce humaine : en un mot, l'humanité est la réalité suprême. Il suit de là que le progrès étant le fruit des efforts des générations passées, l'histoire rationnelle et scientifique nous révèle les hommes de tous les temps comme des « coopérateurs ». Cette constatation entraîne une double conclusion : d'une part la nécessité d'un culte systématique s'adressant à tous ceux qui ont dignement contribué à l'évolution de notre espèce ; d'autre part, la substitution de la notion de l'humanité à la notion de Dieu : le positivisme remplace ainsi l'antique conception théologique par la réalité la plus positive de toutes. D'objet de science, l'humanité devient logiquement objet de respect et d'amour.

Mêmes conclusions dans le *Discours sur l'esprit positif* (1844), avec moins de précision, et en outre l'exclusion de tous les termes capables d'éveiller des idées théologiques : c'est que le *Discours* s'adresse à un auditoire *populaire*.

De la correspondance il faut retenir surtout :

1° Les deux lettres à Michel Chevalier et à Armand Marrast (polémique avec *Le Globe*) ;

2° Les lettres à Stuart Mill : on y voit Comte préoccupé de l'élaboration de sa *Politique positive* ; on y voit aussi le témoignage des besoins affectueux qui le tourmentent et auxquels il voudra donner, comme à tous les événements de sa vie, une portée et une solution d'ordre cosmique ;

3° La très importante lettre à Mme Austin (4 avril 1844), dans laquelle Comte entrevoit manifestement la possibilité d'une transposition positive, d'une laïcisation des formes théologiques ; il explique que la nouvelle philosophie, encore à peine constituée, n'a pas eu le temps de développer son aspect sentimental.

Pour résumer l'histoire de la pensée de Comte jusqu'au moment où l'on est arrivé, on reproduit une lettre d'Auguste Comte à Clotilde de Vaux, et l'on arrive à la conclusion suivante : dès ce moment la religion de l'humanité existe virtuellement dans la pensée de Comte, et il suffira de la moindre occasion pour qu'elle apparaisse au grand jour.

5. — La troisième partie, relative à la constitution de la religion de l'humanité (1845-1848), se divise en deux sections :

fondes du traditionalisme, comme aussi de l'orthodoxie. Aussi la métaphysique de de Bonald qui s'en tient à la détermination de l'Être et de ses rapports statiques, cause, moyen, effet, reste-t-elle l'expression la plus adéquate des tendances générales du traditionalisme. De Bonald conçoit la métaphysique comme la science de l'ordre et des rapports abstraits qui le constituent ; et bien qu'il s'efforce de la présenter comme une mathématique ou comme une algèbre, ces rapports sont toujours des rapports moraux, et c'est par l'ordre moral qu'il espère rendre compte de l'ordre matériel. La nature n'est pas autre chose que l'ordre moral incarné.

7. — Armés de cette métaphysique ontologique, à tendances naturalistes et sociales, les traditionalistes abordent l'étude de la nature et l'examen de la science. Le grand ennemi qu'ils rencontrent est le matérialisme issu de Bacon. Ce qu'ils reprochent à Bacon, ce n'est pas l'institution des sciences expérimentales, mais la prétention à constituer une métaphysique en s'appuyant sur la matière seule. Sur ce terrain la lutte est conduite par de Maistre avec une rare vigueur et une rare clairvoyance. Il oppose à cette métaphysique matérialiste un véritable relativisme scientifique : toute une théorie de la valeur approximative des définitions, de la valeur figurative des hypothèses mathématiques, de la flexibilité et de la souplesse des lois naturelles. Si la métaphysique est possible, elle ne peut être que la science de l'intelligence manifestée visiblement dans le monde sensible ; elle peut seule atteindre les essences, les causes et les lois absolues, en rapportant à Dieu toute réalité, et en concevant l'ordre général de l'univers comme dirigé par une finalité immanente. Cette métaphysique se confond ainsi avec la religion : elle est la science par excellence, et la seule science qui intéresse véritablement l'humanité.

8. — La théorie de la nature humaine vient relier cette science de la nature à la science de la société. Les traditionalistes combattent de ce point de vue toutes les formes de l'affirmation matérialiste : évolutionnisme, physiologisme, sensualisme et idéologie. Contre l'évolutionnisme naissant, leur critique est si prophétique et si profonde qu'on la dirait souvent écrite d'aujourd'hui. Mais c'est surtout à l'idéologie qu'ils en ont. Ils définissent l'homme : une intelligence servie par des organes. Con-

sidéré du point de vue de l'intelligence, l'homme est intelligence pure, amour et volonté. Ses idées ne sauraient avoir une origine sensible : acquises dans l'individu, elles sont innées dans la société qui les conserve par le langage et par l'écriture. Il y a, en effet, entre la parole et l'idée, un rapport indissoluble, un rapport d'expression et pour ainsi dire d'incarnation. D'une façon générale le psychologique n'est rien en dehors de son expression sociale, et c'est pourquoi la connaissance de l'homme ne saurait s'appuyer sur l'introspection. Le problème de l'origine des idées se ramène ainsi au problème de l'origine du langage et de la société. Or le langage ni la société ne sauraient être des inventions humaines : ils ont été de tout temps, ou sinon ne seraient pas ; ils sont un don primitif de la divinité. La nature humaine, telle que les traditionalistes la conçoivent, diffère donc profondément de l'état de nature d'un Jean-Jacques Rousseau : elle porte en elle quelque chose de surnaturel ; elle est non pas nature brute et sauvage, mais perfectionnement indéfini et civilisation.

9. — Abordant alors la science de la Société, les traditionalistes s'efforcent de déterminer la constitution intime de la nature sociale, c'est-à-dire l'ordre et les rapports fondamentaux qui la constituent. La sociologie se confond pour eux avec la théorie du pouvoir. Le pouvoir est conçu par de Bonald comme la combinaison d'un certain ordre de religion avec un ordre parallèle de société politique. Il détermine les lois constitutives de ces deux ordres parallèles, comparant de part et d'autre l'état imparfait de la société à son état constitué ; et, passant à l'application de ses principes, il en déduit un système d'éducation et d'administration. De Maistre insiste sur certains points que de Bonald, dans son ardeur systématique, avait laissés dans l'ombre ; il fait à l'expérience, au temps, une place plus importante dans la constitution des mœurs et des régimes politiques ; il combat de ce point de vue l'apriorisme révolutionnaire ; il organise enfin le pouvoir temporel du Pape et ouvre les voies au développement de la politique pontificale au XIXe et au XXe siècles. Il s'oppose ainsi aux tendances gallicanes de de Bonald. Lamennais, enfin, porte surtout sa réflexion sur l'ordre constitutif de la société religieuse et tend de plus en plus, contre de Bonald et contre l'Église, à la considérer comme indépendante de l'organisation politique.

10. — La doctrine traditionaliste, ainsi envisagée dans son

III. Enfin, en ces derniers temps, le syndicalisme a essayé de concentrer tous ses éléments épars dans une organisation centrale, la Confédération générale du Travail. Fondée en 1895, au congrès de Limoges après les tentatives infructueuses d'un Secrétariat national du Travail (1892) et d'un Conseil national (1894), elle groupe d'abord les syndicats isolés en même temps que les unions locales et de métier. Cette disproportion dans l'importance de ses éléments, la négligence dans le paiement de la cotisation statutaire, l'inexpérience des chefs, enfin la rivalité de la Fédération des Bourses, inquiète de la constitution d'un organe centralisateur, condamnent d'abord la C. G. T. à l'inaction. Mais la fondation d'un journal, la *Voix du Peuple* en 1900, l'affiliation de nouvelles fédérations et le progrès des anciennes, ainsi que sa réconciliation avec les Bourses en 1902 au congrès de Montpellier, donnent à la C. G. T. une certaine vigueur. Sa structure se simplifie ; elle ne comprend plus que deux sections : 1° des fédérations, 2° des bourses, avec à leur tête un Comité confédéral, chargé d'exécuter les décisions des Congrès. L'autonomie administrative et l'indépendance de tactique des groupes sont reconnues de sorte que la C. G. T. n'exerce — *en principe,* — aucune fonction d'autorité, mais seulement une fonction de propagande.

Le caractère spécifique de la doctrine syndicaliste contemporaine consiste dans le parti pris de s'abstenir de toute politique dans les syndicats. C'est ce que les théoriciens expliquent en disant que les ouvriers sont rapprochés par l'identité des intérêts de *classe* et non par celle des convictions et des passions de *parti.*

En dehors de cette ligne de conduite commune à tous, le syndicalisme accuse deux divergences principales : 1° les *Réformistes* se distinguent des syndicaux modérés de 1873-1880, en ce qu'ils ont renoncé à l'idéal coopératif, au moins en tant que syndiqués, et sont moins opposés que les premiers à la grève. Quelques-uns même ne répudieraient pas l'idéal révolutionnaire tout en repoussant les moyens violents. Ils prêchent moins encore la modération, la paix, que la méthode, l'organisation dans la lutte. Ils se préoccupent d'abord d'améliorer, au jour le jour, les conditions de la vie ouvrière. Dédaigneux des grèves téméraires, ils cherchent à régulariser les conflits, à en assurer le succès par d'abondants services de mutualité, par le contrat de travail, la conciliation. En prévision d'une résistance forcée aux exigences patronales, ils alimentent leur caisse à l'aide de cotisations élevées

et plient leurs sections locales à la discipline d'une forte autorité centrale. La Fédération du Livre est le type le plus parfait de ce syndicalisme réformiste ;

2° Si l'on juge des révolutionnaires par les brochures et les discours de leurs *leaders,* rien ne leur paraît plus étranger que l'usage de la *diplomatie.* Ils admettent comme les marxistes le principe de la lutte de classes et du communisme. Si le but visé est révolutionnaire, les moyens le sont aussi, et ils essaient de les adapter aux conditions de la vie syndicale. On peut reconnaître dans l'usage de ces moyens l'influence de ceux des libertaires qui acceptèrent le mode d'action syndicale.

L'état de guerre sera permanent jusqu'à la Révolution définitive. De là ces escarmouches continuelles, qui se présentent sous la forme du sabottage, du boycottage de la grève ; de là la propagande antimilitariste et antipatriotique, forme d'opposition à la classe capitaliste. De là ce souci d'exalter le sentiment de révolte dans la classe ouvrière, tandis qu'ils mettent au second plan de leurs préoccupations le bon ordre dans l'administration syndicale et l'organisation de la mutualité et de la propagande, qui rendent timorés, suivant eux, ceux qu'ils appellent avec dédain des *fonctionnaires* de syndicat. Ils opposent, pourrait-on dire, une politique d'*effets* révolutionnaires, à ce qu'ils nomment la politique des *petits profits immédiats.*

Pour bien se distinguer du *parti* socialiste, ils opposent la thèse des « minorités conscientes » à la souveraineté du suffrage universel, dogme commun à tous les partis électoraux (ici encore on pourrait noter l'influence libertaire). Indépendamment de la différence de principe, ils s'opposent encore à ces derniers par le mode d'élection qu'ils adoptent dans les Congrès et dans la composition du Comité confédéral de la C. G. T. Là prévaut le système de l'*égalité des groupements,* contraire à la *représentation proportionnelle* préconisée par les réformistes.

Enfin, relativement au but révolutionnaire qu'ils poursuivent, ils opposent l'idée de *grève générale,* forme de la Révolution proprement ouvrière et économique à la conquête des pouvoirs publics, forme *politique* de la Révolution préconisée par le parti guesdiste. De la sorte l'*action directe* dans toutes ses manifestations n'est que le prélude, la répétition générale, ou plutôt, pour employer une expression militaire, l'ensemble des grandes manœuvres préparatoires de la grève générale révolutionnaire.

Cela ne les empêche pas, dans la pratique, de lutter ou de se

LE SÉNAT CONSERVATEUR

COMPOSITION ET MODE DE RECRUTEMENT DES MÉMOIRES
ORGANISATION ET VIE INTÉRIEURE. ADMINISTRATION DES BIENS

1800-1814

PAR

Arnaud B. B. H. L. BALLUET D'ESTOURNELLES DE CONSTANT DE REBECQUE

INTRODUCTION

Le vote de la déchéance de Napoléon paraît inexplicable quand on songe à toutes les faveurs dont il avait comblé les membres du Sénat. — Il y a là autre chose qu'une manifestation de la lâcheté humaine et les causes du vote de l'assemblée peuvent être recherchées : 1° dans la composition du Sénat ; 2° dans la façon dont il a été organisé. Cette dualité de causes explique la division du mémoire en deux parties.

Les limites du sujet : du 24 frimaire an VIII (15 décembre 1799) au 1er avril 1814. — L'étude de l'élaboration de la Constitution de l'an VIII d'une part et de l'autre celle des séances où Napoléon fut déclaré déchu du Trône ne sont pas abordées.

PREMIÈRE PARTIE

COMPOSITION DU SÉNAT ET MODE DE RECRUTEMENT DES MEMBRES

CHAPITRE I

LES PREMIÈRES NOMINATIONS ET LE SYSTÈME DE TRIPLE PRÉSENTATION (AN VIII — AN X)

Le trois nivôse an VIII, Sieyès et Roger Ducos, Cambacérès et Lebrun nomment les 29 premiers sénateurs, qui, réunis le lendemain aux deux premiers personnages, consuls sortants, nomment 29 autres membres. — Le nombre total des sénateurs atteint ainsi le chiffre de 60 ; ce chiffre devait s'élever en 10 ans jusqu'au maximum de 80 par le moyen de deux nominations nouvelles chaque année. — Les nominations à ces places, comme à celles qui ont vaqué par suite de démissions ou de décès sont faites au scrutin secret par le Sénat, sur une liste de trois can-

transfert des pièces de la comptabilité au ministère de la Maison du Roi lorsque la dotation du Sénat fut remise au domaine de la Couronne (1829).) — Les documents imprimés par ordre du Sénat-Conservateur.

II. — Autres documents contemporains. — Le tableau du peintre Regnault (1808) au musée de Versailles. — Les estampes du musée Carnavalet.

III. — Les Mémoires. — Beaucoup sont incomplets et peu dignes de confiance, les auteurs cherchant souvent à cacher le rôle qu'ils ont joué de 1800 à 1814.

IV. — Les ouvrages de seconde main. — Les nombreuses monographies de droit constitutionnel et d'histoire du droit. — Les rares ouvrages qui traitent spécialement du Sénat-Conservateur (Durdent, 1814, de Ladoucette, 1860 et Favre, 1882).

CONCLUSION

Le Sénat avait été libre, Bonaparte l'asservit et le dota. Lorsque sa politique belliqueuse put compromettre l'existence de cette dotation, il ne fut plus soutenu par le Sénat.

Cette étude n'a pas la prétention d'être complète. Il serait intéressant et utile d'étudier quels hommes furent nommés sénateurs, lesquels furent influents et quel rôle ils ont joué comme présidents, comme grands-officiers, ou comme membres des commissions.

APPENDICES

I.— Liste par ordre chronologique des jours où le Sénat a tenu séance.

II. — Liste par ordre alphabétique des membres du Sénat avec les dates de leur naissance, de leur entrée au Sénat, et de leur mort et avec l'indication des fonctions qu'ils avaient remplies antérieurement à leur nomination.

III. — Catalogue des « Extraits des registres de délibérations » de l'assemblée imprimés par ordre du Sénat (ordre chronologique).

IV. — Répertoire chronologique des documents émanés de la Secrétairerie d'État et concernant le Sénat-Conservateur (450 articles).

LA CRISE ORIENTALE

DE 1787 A 1791

M. DE SÉGUR, LA FRANCE ET LA RUSSIE, SOUS LE MINISTÈRE DE M. DE MONTMORIN

PAR

M. BARDE

SOURCES. — Constituées pour la plupart par les dépêches du ministère des affaires étrangères : Russie, 113-137. — Autriche, 352-359. — Turquie, 170-183. — Espagne, 625 et 626, ainsi que par les documents publiés par la Société impériale d'histoire de Russie, surtout les *Papiers de Bulgakof* et *Le chancelier prince A. Berborodko* (Recueils XLVI et XXVI, XXIX).

PLAN. — Les principes de la politique européenne au XVIIIe siècle étant connus (A. Sorel, l'Europe et la Révolution, I), nous nous sommes attaché à exposer moins les principes que les faits dans leur logique développement. Notre travail comprend donc :

CHAPITRE I. — Un exposé préliminaire de la situation politique européenne, au milieu du XVIIIe siècle.

CHAPITRE II. — Exposé des événements qui, à l'ouverture de la crise orientale, obligent la France à se renseigner à Vienne et à Saint-Pétersbourg sur le sort qu'on réserve à nos alliés, les Turcs.

CHAPITRE III. — Développement des premières négociations en vue d'une alliance franco-austro-russe. Première partie : La France, le 2 octobre 1787, fait entendre aux cours impériales qu'elle se joindra à elles si leurs vues sont modérées. Ne pouvant sauver les Turcs, c'est le seul moyen pour la France de leur être

à tort que Napoléon y avait procédé dans le but de se débarrasser d'adversaires politiques dont l'opposition lui était désagréable. L'examen du dossier des juges et du procès-verbal de la Commission nous a prouvé que, un seul excepté, les juges destitués avaient donné lieu contre eux à des plaintes graves qui nous paraissent avoir justifié amplement la mesure qui les frappait.

Ces dossiers nous donnent également une idée de l'état de la magistrature à cette époque. Les Cours d'Appel et les Cours de Justice Criminelle étaient en général assez bien composées, mais les tribunaux de première instance laissaient au contraire beaucoup à désirer. On y rencontre un certain nombre de juges peu délicats, acceptant des plaideurs des présents en nature ou en argent. D'autres se conduisant d'une façon déplorable, s'adonnent à l'ivresse ou à la débauche. Enfin un grand nombre sont signalés comme peu capables et n'ayant en droit que des connaissances totalement insuffisantes. Beaucoup étaient en effet de vieux magistrats de l'Ancien Régime peu au courant des lois nouvelles, avancés en âge, souvent fatigués et usés. D'autres au contraire devaient leur situation au système de l'élection des juges qui avait fonctionné pendant la Révolution. Ils s'étaient trouvés portés aux fonctions judiciaires par le suffrage de leurs concitoyens sans avoir jamais fait la moindre étude du droit. Nous avons rencontré parmi eux un certain nombre de prêtres, des marchands, des anciens militaires, jusqu'à un ancien bedeau. Ceux-là seuls toutefois furent exclus qui s'étaient compromis par leur vénalité ou leur mauvaise conduite. Les autres furent maintenus parce que la pénurie des candidats aux fonctions judiciaires était telle qu'il eût été difficile de les remplacer.

En résumé, l'épuration accomplie par Napoléon était nécessaire et elle donna des résultats favorables. Il ne pouvait pas en être de même de la mesure qui stipulait qu'à l'avenir, les juges ne seraient nommés définitivement qu'après cinq années d'exercice de leurs fonctions. Par là, l'Empereur, non content de suspendre momentanément l'inamovibilité, la supprimait en fait. C'était une mesure grave que rien ne justifiait, un acte de véritable despotisme, car Napoléon plaçait ainsi sous sa dépendance le seul corps qui eût encore été capable de lui opposer quelque résistance.

Les documents montrent d'ailleurs avec une extrême précision jusqu'à quel point le sens de la liberté avait disparu parmi les serviteurs de l'Empereur et avec quelle sorte de candeur ils accomplissaient les actes du plus incroyable despotisme.

ETUDE

SUR

LA PROPRIÉTÉ RURALE

DANS LE DIOCÈSE DE PARIS AU TREIZIÈME SIÈCLE

LES BIENS RURAUX DU CHAPITRE DE NOTRE-DAME DE PARIS SITUÉS DANS LES ARCHIDIACONÉS DE JOSAS ET DE BRIE

PAR

Marc BLOCH

Objet de ce travail. — Ce travail se propose pour objet l'étude de la propriété rurale, dans le diocèse de Paris, au XIIIe siècle, d'après les documents, provenant des archives de Notre-Dame, qui concernent les biens ruraux du chapitre de Paris situés dans les archidiaconés de Josas et de Brie.

INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE

PREMIÈRE PARTIE

LES SOURCES

§ 1. *Catalogue des sources.*

Il y a lieu de distinguer :

A. Les pièces isolées, réparties dans les séries L et S des Archives Nationales.

B. Les cartulaires de la mense épiscopale au nombre de cinq (Livre Noir — Petit Pastoral — Grand Pastoral — Cartulaire du

CHAPITRE VIII

LA FORTUNE RURALE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE PARIS

Les éléments de la fortune rurale de Notre-Dame : — 1° terres seigneuriales tenues directement ; 2° terres seigneuriales tenues par des vassaux ; 3° tenures possédées par le chapitre sur ses propres censives ou sur celles d'autres seigneurs ; 4° rentes perçues indépendamment de la propriété du sol. Dans la pratique, cette fortune consiste presque uniquement en rentes en nature ou en argent.

Répartition et administration de la fortune de Notre-Dame : il faut distinguer :

A. Les biens propres des dignitaires ;

B. Les biens des chapellenies ;

C. Les biens des clercs attachés au service de l'église cathédrale ;

D. Les biens du chapitre proprement dit qui se divisent eux-mêmes ainsi :

a) Biens affermés à vie aux chanoines ; — ces biens sont affermés soit selon le système de la précaire (on appelle précaire un bien affermé à vie, moyennant redevance annuelle, au plus haut enchérisseur), — soit selon celui de la prébende (la prébende qui constitue le traitement régulier des chanoines est une part dans un certain nombre de biens tenus en commun par un groupe de chanoines, et administrés par l'un d'eux, nommé prévôt).

b) Biens communs (« denarii communes »), se subdivisant à la fin du siècle en 8 fonds ou « offices ».

Usage fait par le chapitre de ses revenus ; le chapitre joue, à un double point de vue, le rôle d'intermédiaire entre le milieu économique urbain et le milieu économique rural : il vend sur le marché parisien les produits de ses rentes en nature ; il consacre une partie de son propre argent, ainsi que les sommes qui proviennent de fondations pieuses et celles mêmes qui lui sont prêtées, à de véritables placements financiers, à la campagne, tels que achats de terres seigneuriales, achats et prises à gage de dîmes, achats de tenures et constitutions de rentes.

CONCLUSION

APPENDICE I. — Note sur les mesures.
— II. — Catalogue des actes d'affranchissement.
— III. — Liste des terres seigneuriales possédées par le chapitre ou par ses vassaux.
— IV. — Tableau indiquant les opérations financières sur les dîmes pratiquées par le chapitre.
PIÈCES JUSTIFICATIVES :
I. Pièces diverses.
II. Pièces de l'enquête sur la taille [1252].

LA POLITIQUE PERSONNELLE
DE LOUIS XVI
SOUS LA CONSTITUANTE

PAR

Jean DREYFUS

INTRODUCTION

Le but de ce mémoire est de rechercher quelle a été, pendant la période de la Constituante, la politique personnelle de Louis XVI, qui depuis la Restauration a été représenté comme une victime résignée, et que les historiens ont laissé dans l'ombre ou traité comme inintelligent.

BIBLIOGRAPHIE

M. Tourneux a résolu en partie la difficulté de composer sur Louis XVI une bibliographie générale ; mais, bien que très riche, sa bibliographie n'est ni complète ni critique.

Sources de l'époque. — Le manifeste du 20 juin 1791, reproduit incomplètement dans les journaux, nous reste sous deux formes : un brouillon déposé aux archives, le manuscrit définitif, qui contient des parties retranchées et appartient à une collection particulière. Les textes imprimés diffèrent sensiblement du brouillon, dont les ratures et les corrections mettent en évidence le soin que le roi mit à les composer. — Pour les discours, déclarations, lettres du roi ou des ministres, on s'est reporté aux plaquettes officielles plutôt qu'aux journaux. — Les correspondances sont très importantes, mais beaucoup de recueils de lettres sont faux ou douteux (Miss Williams, Hunolstein, Feuillet

de Conches, etc...). On s'est surtout servi des recueils d'Arneth, des correspondances diplomatiques, des correspondances privées, dont la plus célèbre est celle de Mirabeau avec La Marck.

Sources postérieures. — Les mémoires sont très sujets à caution : beaucoup sont apocryphes (Weber, Mlle Bertin, etc.); on peut mieux contrôler ceux des hommes politiques (Barentin, Malouet, etc., que ceux des gens de cour (Mmes Campan, Tourzel, etc.), mais on ne s'en servira qu'à défaut de tout autre moyen d'information. — On commença dès 1793 à écrire l'histoire du roi: ce n'était qu'apologie. La Restauration vulgarisa par des œuvres de basse littérature la légende du roi martyr, moyen de propagande royaliste. La vérité n'a paru que depuis la publication des recueils d'Arneth.

PREMIÈRE PÉRIODE

Brienne tombé, le roi est obligé de rappeler Necker, très populaire, mais au fond assez timoré. Il a bientôt à lutter contre la cour. Louis XVI, studieux, pieux, faible, subit l'influence de Marie-Antoinette, impulsive, irréfléchie, courageuse et alors toute dévouée aux Polignac. Le *Résultat du conseil du 28 décembre 1788,* œuvre de Necker, promet nettement des réformes non seulement financières, mais politiques. Tandis que la nation s'en réjouit, le roi recule peu à peu, incité par le comte d'Artois qui s'oppose à Necker et essaie de le remplacer par Machault.

Les discours du 5 mai témoignent du changement des idées royales; Louis XVI parle en monarque absolu, Barentin en courtisan; Necker se perd en formules creuses qu'on lui a imposées ; une seule réforme est demandée, parce qu'elle est nécessaire, celle des finances. La nation est désappointée. Necker, qui repousse Mirabeau, ne peut agir, arrêté par l'opposition des aristocrates. Le roi hésite et tente une médiation entre les trois Ordres.

Le séjour à Marly et l'audace croissante du Tiers permettent aux aristocrates de gagner Louis XVI; Barentin, le comte d'Artois et Marie-Antoinette le décident à faire une tentative de contre-révolution, malgré les efforts de Necker, Montmorin et Saint-Priest. A la séance du 23 juin — un véritable lit de justice — le roi déclare maintenir la monarchie absolue, la séparation

de voir et de juger, à des antipathies ou à des sympathies personnelles ?

Sur ces points le commentaire du texte nous a fourni les réponses : il nous a suggéré une première remarque sur la composition même de l'ouvrage ; par l'ampleur du récit et la vivacité du ton, deux parties s'y distinguent, l'une de 814 à 829, sèche et terne, l'autre de 830 à 836, détaillée et vivante. De plus la 1re partie comprend des chapitres relativement longs et d'autres tout à fait insignifiants ; nous avons insisté sur la matière des premiers : couronnement de Louis par son père ; par le pape Étienne ; éloge de Louis ; invective contre les clercs de basse origine ; révolte de Bernard d'Italie. Certaines omissions nous ont paru, d'autre part, caractéristiques ; Thégan n'indique pas quels étaient les droits de Lothaire après 817 et il est absolument muet sur son couronnement à Rome en 824.

Dès lors nous concluons que dans cette 1re partie Thégan s'attache surtout à établir le bon droit de l'empereur : il prépare la 2e partie, où l'on voit ce droit trahi et violé. Nous ne sommes pas en présence d'une histoire qui s'efforce d'être complète ; c'est plutôt le préambule du récit d'un épisode particulier.

La 2e partie nous raconte les révoltes successives des fils contre leur père ; nous y saisissons, dans toute leur violence, les sentiments qui animent Thégan ; il est tout pénétré de pitié et d'admiration respectueuse vis-à-vis de l'empereur ; il est révolté par le sort qui lui est infligé et s'indigne contre ses ennemis. Ce sont ces sentiments — compassion pour Louis, colère contre ses adversaires — qui ont sans doute décidé Thégan à écrire. Nous comprenons, dès lors, son plan : il insiste peu sur les faits d'histoire extérieure, et il raconte longuement tout ce qui fait ressortir les vertus et les droits de Louis, parce que ses malheurs paraîtront d'autant moins justifiés ; enfin le récit même de ces malheurs devient l'essentiel de son livre.

L'attachement de Thégan pour Louis le Pieux n'a pas besoin d'être expliqué : c'est un loyalisme tout naturel. Par contre nous aurions voulu découvrir les raisons précises qui ménagent à Louis de Bavière ses sympathies et font tomber toute sa colère sur le métropolitain de Reims, Ebbon. Nous croyons que Thégan se souvient qu'en 833 Louis de Bavière le premier, agit en faveur de son père et qu'il lui en sait gré ; mais Louis s'était révolté en 832 ; à ce moment, Thégan excuse sa conduite ; il le loue à maintes reprises d'avoir été le soutien de son père : une tendance

aussi marquée doit avoir pour motif des rapports précis entre Thégan et Louis : nous n'en trouvons malheureusement pas trace.

Contre Ebbon, il est probable que Thégan avait des griefs personnels ; sa haine, d'ailleurs, dut s'accroître par suite du rôle qu'Ebbon joua contre Louis le Pieux. Peut-être Ebbon avait-il participé à la campagne contre le chorépiscopat ; il y avait toujours une certaine rivalité entre les archevêques de Trèves et de Reims ; nous ne pouvons émettre sur ce point qu'une hypothèse.

Tels nous ont paru être les mobiles et le dessein de Thégan : il écrit pour satisfaire ses sentiments de pitié et de colère ; il n'écrira donc que ce qui l'intéresse, les révoltes des fils, les malheurs du père. Son livre a le mérite d'être original, sincère, vivant ; il a le défaut d'être partial. Il faut le consulter sur la période de 830 à 835, mais seulement avec le souci de corriger les excès où ses haines et ses amitiés l'entraînent.

DEUXIÈME PARTIE

LA « VITA LUDOVICI PII » PAR L'ASTRONOME

LES MANUSCRITS

Nous avons comparé, pour l'Astronome comme pour Thégan, les variantes indiquées par Pertz dans les notes de son édition. Elles ne donnent matière qu'à un petit nombre de corrections, dont l'une, qui vise une phrase du chapitre 52, inintelligible dans l'état actuel, est absolument certaine et nécessaire. Pour établir un texte qui offre toutes les garanties d'exactitude il faudrait, en outre des manuscrits connus de Pertz, utiliser le manuscrit du British Museum, n° 21109.

LES SOURCES DE L'ASTRONOME

L'étude des sources de Thégan nous avait conduit à cette conclusion, qu'il est original ; au contraire cette étude, chez l'Astronome, nous a montré que son originalité, variable suivant la période considérée, est toujours fort médiocre. Suivant la manière dont il est renseigné, l'Astronome divise son livre en deux parties ; pour être exact, il faut en reconnaître trois : 1° 778-814 ; la source utilisée est la « relatio » du moine Adémar. 2° 814-829 : l'Astronome suit les Annales Regii. 3° 829-840 :

vaincu que l'Angleterre a besoin de la paix et son opinion est conforme aux vœux du pays tout entier.

CHAPITRE III

L'ESPRIT PUBLIC EN ANGLETERRE JUSQU'A LA PAIX D'AMIENS

La signature des Préliminaires est accueillie à Londres avec enthousiasme, mais les débats du Parlement, qui s'ouvre au mois de novembre 1801, révèlent l'existence d'une forte opposition. Les chefs de ce parti, Grenville et Wyndham, reprochent au ministère Addington d'avoir totalement négligé, dans les Préliminaires, les avantages commerciaux. C'est en signalant les omissions de l'acte signé par les ministres que l'opposition essaie d'ameuter l'opinion et particulièrement les industriels et les commerçants ; elle y réussit plusieurs fois, notamment à propos de Saint-Domingue, de Terre-Neuve et de l'Inde pendant les négociations d'Amiens (décembre 1801 à mars 1802). Pourtant, jusqu'à la signature de la paix définitive, il n'existe à vrai dire qu'une opposition parlementaire ; le peuple s'est montré sensible aux arguments mis en avant par l'opposition et a fait sentir toute l'importance qu'il attachait à la question commerciale ; mais le public est encore indécis et attend la paix pour se prononcer.

CHAPITRE IV

L'ESPRIT PROTECTIONNISTE EN FRANCE AU MOMENT DE LA PAIX D'AMIENS

En France, la paix est très bien accueillie et occasionne un relèvement général des affaires, mais on craint que cet heureux évènement ne soit suivi, comme la paix de 1783, d'un traité de commerce avec l'Angleterre. Les documents officiels qui nous renseignent sur l'état économique de la France de 1795 à 1803 accusent très nettement la prédominance de l'esprit protectionniste. Sous ce rapport, l'espèce de referendum provoqué par Ch. Delacroix et les enquêtes des conseillers d'État dans les divisions militaires concordent pleinement. Les documents montrent que le commerce et l'industrie sont en décadence depuis le commencement de la Révolution ; que la guerre et la concurrence anglaises sont rendues responsables de cet état de choses ; enfin,

que les intéressés demandent la paix, un tarif de douane très élevé ou la prohibition générale des produits anglais.

Le gouvernement s'intéresse efficacement aux besoins du pays. Le ministre de l'Intérieur, Chaptal, cherche par tous les moyens à améliorer l'état économique de la France ; ses efforts se portent principalement sur l'industrie textile qu'il voudrait mettre en état de rivaliser avec celle de l'Angleterre.

CHAPITRE V

ÉTAT COMPARATIF DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

La France, par une série de conventions conclues avec les puissances étrangères, s'est assuré des avantages commerciaux dans la Baltique, dans la Méditerranée, dans la mer Noire. Cette situation privilégiée, créée alors que la guerre avec l'Angleterre durait encore, subsiste après la paix d'Amiens ; bien plus, aucune clause commerciale n'est insérée dans ce traité. L'Angleterre se croit à la veille d'être exclue du continent ; or, c'était la question économique qui, pour une large part, avait amené la Grande-Bretagne à signer la paix, et, nos voisins s'étaient contentés de concessions politiques restreintes dans l'espoir d'obtenir des compensations d'un autre ordre. Au lendemain de la paix, non seulement l'Angleterre n'a pas obtenu les avantages espérés, mais elle craint que la France ne lui ferme le marché européen.

Il est donc déjà permis d'entrevoir que la paix est très précaire et que les Anglais accepteront la rupture si la République les y oblige, en persistant à leur refuser les concessions économiques qu'ils regardent comme indispensables.

Une rapide comparaison du chiffre d'affaires des deux pays rend très nette la disproportion qui existait dans leurs tendances et leurs besoins réciproques : l'un, la Grande-Bretagne, veut profiter de la paix pour écouler les produits de son industrie ; l'autre, la France, veut utiliser cette même paix pour échapper à une concurrence à laquelle elle se sent incapable de résister.

CHAPITRE VI

TENTATIVE DE TRAITÉ DE COMMERCE

L'opposition qui existe entre les deux pays apparaît très nette-

opposé. Prudent et pacifique, Walpole avait toujours évité d'engager l'Angleterre dans les conflits européens. Hâbleur, orgueilleux, préoccupé de fournir des satisfactions aux sentiments de patriotisme brutal qui avaient dépopularisé son prédécesseur. Carteret ne voyait dans cette affaire de la Succession d'Autriche qu'une occasion pour l'Angleterre de jouer un grand rôle, soit en dictant, soit en imposant par les armes à la France une paix humiliante. M. de Bussy naturellement changea complètement d'attitude. Autant il avait fondé d'espoirs sur la complaisance de Walpole, autant les ambitions de Carteret lui inspirèrent de méfiance : toutefois cette défiance ne devint jamais de la crainte, et au milieu de toutes ces rodomontades, il resta toujours calme, guettant et prévoyant les démentis que les faits peut-être apporteraient aux menaces du cabinet anglais.

Dès le mois de mars 1742 la nouvelle politique anglaise fit sentir ses effets. Carteret, brutalement, proposa à M. de Bussy de traiter. Fleury épouvanté par les premières défaites en Bavière autorisa son ambassadeur à engager des pourparlers ; mais celui-ci, redoutant à la fois les propositions de l'Angleterre et l'usage qu'elle ferait de celles de la France, s'efforça tout d'abord de faire causer son adversaire. Édifié, il se garda bien d'aller plus loin.

Cette prudence de M. de Bussy produisit ses fruits. Lorsqu'à la fin de mai 1742, au moment des premières défaites en Bohême, Fleury se décida pour la seconde fois à engager des négociations il pria M. de Bussy de reprendre la tactique qui lui avait si bien réussi en mars. Pour la seconde fois alors, M. de Bussy tâta Carteret. Malheureusement la paix de Breslau (11 juin) vint donner à ce ministre encore plus d'assurance, et l'ambassadeur, juge de la question de savoir s'il devait ou non faire des propositions plus précises, préféra s'abstenir.

Carteret n'avait pu par sa menace obliger la France à la paix; mais même après le succès de la diplomatie à Breslau il ne put l'imposer par la guerre et c'est là que l'attendait M. de Bussy. Le Hanovre une fois de plus l'arrêtait. Pour intervenir d'une façon efficace contre la France, il fallait être sûr des puissances du Nord : Suède, Prusse, Provinces-Unies ; or en dépit de ses efforts, Carteret ne put rien obtenir d'aucune d'elles. Et, quand l'armée de M. de Maillebois abandonna la Westphalie pour gagner la Bohême les troupes hanovriennes et anglaises qui étaient prêtes les unes dans l'électorat, les autres en Belgique, ne bougèrent point. Carteret ne pouvait rien de plus que Walpole.

M. de Bussy avec beaucoup de pénétration vit les chances nouvelles qui s'offraient à la France. Carteret était l'objet des mêmes attaques exactement que Walpole : les mêmes déclamations contre la politique hanovrienne de Georges II et de ses ministres recommencèrent ; et, à la rentrée du parlement, la faiblesse numérique et la mauvaise volonté de sa majorité le rendirent moins hardi. La paix, dont la France avait si grand besoin, mais une paix honorable devenait donc possible. M. de Bussy, si peu partisan en mars et en juin de propositions précises, fut le premier à les conseiller alors à Fleury. Malheureusement le cardinal vieillissait, baissait de jour en jour. De nouvelles influences surgissaient, hostiles à toute idée de paix ; et pour la troisième fois — cette fois en dépit de M. de Bussy — les pourparlers n'aboutirent pas. La paix devenue impossible, ce fut la guerre qui s'ensuivit, avec le Hanovre d'abord (1743), avec l'Angleterre enfin (1744).

CONCLUSION

Il y eut donc dans la mission de M. de Bussy trois moments distincts.

a) En 1740, sûr de la paix européenne, M. de Bussy est partisan de la guerre avec l'Angleterre.

b) En 1741, au début de la guerre européenne, pensant se servir des affaires hanovriennes, il est partisan de la paix et croit à la possibilité d'une entente : il s'efforce sans succès d'y arriver.

c) En 1742, progressivement pour les mêmes raisons, il en arrive à cette même idée de la paix nécessaire et possible. Comme en 1741, il ne peut l'obtenir d'abord du ministère de Carteret devenu trop exigeant. Les embarras de ce ministre lui rendent l'espoir au moment où les Français obligent le cardinal Fleury, la veille de sa mort, à la guerre.

En réalité, malgré la diversité de ses plans, M. de Bussy fut toujours guidé par les mêmes idées. Tout d'abord, il parut bien persuadé des ambitions maritimes de l'Angleterre et de l'intérêt que la France avait à les contrecarrer. Là est la partie forte, saine et même originale de ses conceptions. Quant à sa préoccupation perpétuelle de se servir des affaires hanovriennes pour obtenir quelque chose de l'Angleterre, il semble que là M. de Bussy se montra un peu téméraire, ses espérances lors des négociations

CHAPITRE V

LES JOURNÉES DES 16 ET 17 MARS

1. La manifestation des bonnets à poil : la garde nationale de Paris proteste à faux contre un décret signé de Ledru-Rollin, mais émané du gouvernement provisoire. Manifestation aristocratique, hostile à Paris et favorable à la majorité du gouvernement. Mais le terrain est mal choisi, puisque cette majorité et Ledru-Rollin y sont d'accord. Échec ; solidarité établie par cette protestation entre le ministre de l'Intérieur et ses collègues (16 mars).

2. Néanmoins, Ledru-Rollin cède momentanément, et signe la proclamation du gouvernement provisoire rédigée par Lamartine, programme de la majorité, expression de la politique d'exspectative (pas d'ajournement des élections) et de la politique de conciliation (pas de propagande républicaine ni de préférences gouvernementales).

3. Mais Ledru-Rollin et son parti mettent à profit la solidarité que la manifestation du 16 mars a maladroitement établie entre lui et ses collègues, pour fortifier par une contre-manifestation sa situation dans le gouvernement. Coexistence de cette manifestation, improvisée par Caussidière, avec la manifestation organisée par Louis Blanc et les clubs avancés pour l'ajournement des élections.

4. La journée du 17 mars : échec des clubs et de Louis Blanc. Ledru-Rollin arbitre entre les socialistes et la majorité du gouvernement. Le peuple de Paris soutient Ledru-Rollin contre Lamartine. Triomphe moral de Ledru-Rollin ; effroi de Lamartine.

DEUXIEME PARTIE

L'APOGÉE DU SYSTÈME RÉVOLUTIONNAIRE

CHAPITRE I

LEDRU-ROLLIN ET LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE APRÈS LE 17 MARS

1. Signification de la journée du 17 mars ; ses conséquences pour le gouvernement provisoire : la minorité est fortifiée, mais

les clubs sont irrités contre Louis Blanc et L. Blanc est jaloux de Ledru-Rollin. Lamartine se rapproche des éléments démocratiques ; de même Crémieux ; irritation de la majorité du gouvernement contre Paris.

2. Solution des questions posées le 17 mars au gouvernement : Ledru-Rollin en décide. Il fait accorder l'ajournement des élections de la garde nationale de Paris, refuse l'éloignement des troupes, et accorde, en invoquant des raisons matérielles, un court ajournement des élections générales. Politique de compromis entre la majorité du gouvernement et les clubs socialistes et ultra-révolutionnaires de Paris.

3. Ledru-Rollin demeure, malgré ses efforts, sans action sur la politique financière du gouvernement (opposition au décret des 45 centimes), et sur sa politique militaire (le ministère de la Guerre échappe à son influence).

4. Ledru-Rollin ministre des Beaux-Arts : classements au musée du Louvre ; représentations populaires gratuites dans les théâtres. Conception idéaliste d'une République où la pensée, l'art, la science règnent.

CHAPITRE II

LE PERSONNEL RÉVOLUTIONNAIRE ; NOUVEAUX COMMISSAIRES ET COMMISSAIRES GÉNÉRAUX

1. Politique de conciliation des premiers commissaires. Leur choix était à la fois contraire au principe centralisateur et au principe révolutionnaire. Les attaques de la *Réforme*. Transformation du personnel des commissaires entre le 15 mars et le 15 avril. Procédés variés, mais surtout : 1° envoi de commissaires généraux dans les départements, pour surveiller les premiers, prendre des « mesures de salut public » et pourvoir au « triomphe des principes républicains » ; 2° adjonction de nouveaux commissaires aux anciens. Les « républicains de la veille » maîtres des départements.

2. Émeutes conservatrices à Périgueux, Bourg, Bordeaux ; troubles causés par la conduite de certains commissaires ; conflits entre anciens et nouveaux commissaires ; incohérence des solutions qu'y donne le ministère de l'Intérieur.

3. L'opinion et les commissaires. Leur impopularité, à cause de la politique qu'ils représentent ; parfois, exagérations ; tâche

DEUXIÈME PARTIE

LA PEINTURE SENTIMENTALE

LIVRE PREMIER

LES HOMMES

CHAPITRE I

BOUCHER

Qu'il traite légèrement les sujets qui deviendront sentimentaux.

CHAPITRE II

GREUZE

Formation de son esprit. — La vie provinciale et familiale de Tournus. — Éducation artistique de Greuze à Lyon. — Influence de Chardin et des Flamands. — Greuze « homme sensible ». — Le Père de famille expliquant la Bible, son succès au Salon de 1755 auprès du public et des critiques. — Indifférence des riches amateurs. — La rupture avec l'Académie : les expositions particulières. — Causes de sa popularité : sa peinture est littéraire, sentimentale, morale. — Pourquoi depuis 1780, il est critiqué, puis oublié.

CHAPITRE III

FRAGONARD

Sa sensibilité. — Diversité des genres qu'il a cultivés, genre érotique, genre familier et champêtre. — Sa poésie.

CHAPITRE IV

DISCIPLES DE GREUSE

Les imitateurs. — Leprince, Lepicié, etc... les élèves : P. A.

Wille, son éducation, sa peinture. — L'opinion et P. A. Wille. — Bounieu, Aubry, Borel, Théaulon, Mlle Laville-Leroux. — Les artistes étrangers à Paris. — Benezech, Freudenberger. — Les graveurs en couleurs : Janinet, Sergent, Debucourt.

CHAPITRE V

LES ILLUSTRATEURS

Les vieux graveurs et le sentimentalisme : Gravelot, Eisen. — Le succès des illustrations de romans et d'opéras comiques sentimentaux : Queverdo, Patas, Martinet. — Maullier. — Moreau le jeune.

LIVRE II

LES THÈMES SENTIMENTAUX

CHAPITRE Ier

LE SENTIMENTALISME ÉROTIQUE

Les fêtes galantes au début du XVIIIe siècle. — La tradition de Boucher et le sentimentalisme mythologique et allégorique. — Le sujet familier érotique. — L' « histoire de l'amour ». — Le symbolisme érotique : fleurs, oiseaux, cruches cassées. — La prédication.

CHAPITRE II

LE SENTIMENTALISME CHAMPÊTRE

Les bergers à la « Boucher ». — les Idylles touchantes, morales, paysannes. — Comment les modes, les théories physiocratiques et philosophiques répandent le goût de la campagne et des paysans. — Les prix de vertu. — Les Rosières.

CHAPITRE III

LE SENTIMENTALISME FAMILIAL

Les tableaux de famille au XVIIe siècle. — Comment on s'occupe

L'enseignement de Vien, et surtout la vue de toutes les richesses d'art antique que renfermaient les palais de Rome et d'Italie, ne furent pas absolument sans influence sur tous ces artistes. Ils prennent sur leurs cahiers de croquis tout ce qu'ils voient : un aspect de paysage qui les séduit ou bien un groupe, un détail des tableaux les plus célèbres. Mais la noble simplicité des Anciens, qui surent si bien idéaliser la nature, suscite plus que toute autre chose leur émotion artistique. On le voit bien par l'exemple du peintre Suvée qui, allant à Florence, écrivit à son camarade Lemonnier une lettre enthousiaste sur tous les grands maîtres qu'il y rencontre : Rubens, le Titien, Vasari Véronèse, mais surtout sur une Vénus de Médicis. Les cahiers de croquis de Lemonnier et de David montrent bien la prédilection de ces artistes pour les antiques. Ils savaient d'ailleurs que le peintre allemand, Mengs, avait acquis sa renommée en transposant en peinture, sur les conseils de l'archéologue Winckelmann, les principes de la sculpture antique.

Parmi ces artistes, David dessinait les bas-reliefs de la colonne Trajane. L'influence de Vien, le désir de ne pas se voir renier par ses maîtres, le font encore hésiter à composer des œuvres conformes à la statuaire gréco-romaine ; ce ne sera qu'après 1785 qu'il déclarera franchement la guerre à l'enseignement académique en ouvrant son atelier. L'engouement qui poussait à l'imitation de l'antique, en politique comme en art, aida singulièrement le peintre. Les républiques de Sparte et d'Athènes sont données comme modèles de gouvernement, et jusqu'au vêtement tout devait être grec ou romain. Aussi les anciens camarades de David, sous peine de se voir fermer le Salon, furent obligés de faire de la peinture gréco-romaine, mais comme leur tempérament ne les y portait pas, ces œuvres de leur âge mûr sont forcément froides ou ennuyeuses. Un seul, Regnault, eut le bon sens de résister et d'ajouter à l'imitation de l'antique l'observation de la nature ; son école a été rivale de celle de David et son œuvre a survécu.

Quant aux autres, ils tombèrent dans l'oubli pour avoir été tiraillés entre des esthétiques contraires : les enseignements qu'ils reçurent dans leur jeunesse de l'école de Boucher, ceux qu'ils reçurent pendant leur séjour à Rome, et l'esthétique nouvelle que la mode leur imposa une fois leur éducation artistique terminée.

Le directorat de Vien est précisément le point de partage entre les idées nouvelles et les goûts artistiques du XVIIIe siècle.

RECHERCHES ÉPIGRAPHIQUES

SUR

LES IDÉES ESCHATOLOGIQUES
DES PREMIERS CHRÉTIENS

PAR

JEANMAIRE

On s'est proposé de grouper les renseignements que pourraient fournir à une étude d'ensemble sur les idées eschatologiques des premiers chrétiens les documents épigraphiques. On croit ces documents propres à nous renseigner 1° sur la diffusion ; 2° sur l'origine et le développement de certaines idées des premiers chrétiens touchant l'au-delà et la destinée de l'âme.

Les matières seront réparties en cinq chapitres, dont les trois premiers seront plus spécialement consacrés à l'étude des représentations d'ordre spéculatif ; les deux derniers à l'examen des pratiques.

CHAPITRE I

LES ORIGINES

Position de la question : étude sommaire, d'après les sources littéraires, des idées eschatologiques ayant eu cours en Palestine à la naissance du christianisme. — I. L'idée de la résurrection de la chair dans le Judaïsme. — Adaptation de cette idée par les premières communautés chrétiennes. L'imminente parousie. — II. La notion de l'immortalité de l'âme dans l'Essénisme : influence grecque probable ; — les idées eschatologiques de Paul : évolution probable. — Conclusion : deux sources des idées eschatologiques dans le Christianisme ultérieur : 1° la tradi-

teaux, des colonnes et des pilastres. En même temps que Rousseau on s'enthousiasmait des paysages pittoresques ; on ne voulait plus la satisfaction de la raison, mais l'étonnement des yeux et l'émotion du cœur. A une esthétique de logique se substituait partout une esthétique de sensibilité.

C'est pour ces deux raisons principales que l'on vit s'élaborer la résurrection du moyen âge. Dès 1760, les écrivains commencèrent à s'inspirer des mémoires sur l'ancienne chevalerie. Sur le théâtre, dans les romans, parurent les héros de Lacurne de Sainte Palaye, les cours d'amour, et les tournois ; et ce retour à notre passé fut si rapide qu'en 1780, à la suite des œuvres de De Belloy, de D'Ussieux, de Baculard d'Arnaud, de Sedaine, la littérature troubadour était définitivement constituée.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'art suivit bientôt la littérature. A partir de 1773, peintres, sculpteurs, graveurs, se mirent aussi à représenter le moyen âge, les grands événements de son histoire, ses mœurs, ses monuments.

Enfin, certaines influences anglaises aidant, les architectes essayèrent également de reprendre contact avec l'art gothique, et l'on vit se dresser, à Ourscamp, à Armainvilliers, en Alsace, une foule d'édifices plus ou moins inspirés des constructions antérieures au xve siècle.

Bref, avant 1789, on commençait à comprendre la civilisation du moyen âge, et on en avait la conception qui allait être celle des romantiques jusqu'en 1830. Alors en effet, les goûts des classes bourgeoises qui, plus que jamais, visitaient les cathédrales, se trouvaient d'accord avec ceux des classes éclairées, des artistes et des écrivains. L'art et la littérature qui allaient régner sous la Restauration étaient déjà constitués dans quelques-uns de leurs éléments.

Ici, comme pour le reste, c'est avant 1789 qu'il faut chercher les sources du Romantisme.

L'AMBASSADE DE M. DE SANCY EN LEVANT

SEPTEMBRE 1611 — FÉVRIER 1619

PAR

J. LEBÈGUE

INTRODUCTION

Intérêt que présente l'ambassade de M. de Sancy. — Questions qu'on peut y étudier. — Trois périodes principales dans cette ambassade.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux. — Documents manuscrits. — Ouvrages spéciaux.

CHAPITRE I

GÉNÉRALITÉS

Ambassades de MM. de Brèves et de Salignac en Levant. — Capitulations de 1597 et de 1604. — Situation intérieure et extérieure de la Turquie à l'arrivée de M. de Sancy. — Achille de Harlay-Sancy; sa famille, ses antécédents. — Politique maladroite de la Régence à l'égard des Turcs; son alliance avec l'Espagne. — Hostilité des Turcs à l'égard des Européens. — Avidité des vizirs. — Situation pécuniaire d'un ambassadeur de France en Levant. — Ses frais, sa maison, ses obligations d'apparat. — Son traitement. — Manière dont il lui était payé. — Lutte de M. de Sancy

de rétablir l'ordre troublé par les subsides considérables fournis au roi pendant les 10 dernières années.

CHAPITRE IX

LA TENTATIVE DE LAW ET L'ASSEMBLÉE DE 1720

Etude des répercussions du système sur les biens du clergé et les finances des assemblées.

CHAPITRE X

RÉTABLISSEMENT DES RENTES

La chute du système nécessite une réorganisation complète des services de la dette — affaire du receveur général Ogier — les mesures prises par le clergé lèsent ses créanciers laïques — procès des rentiers.

CHAPITRE XI

LES ASSEMBLÉES DE 1723, 1725 ET LES FINANCES

Les assemblées de 1723-1725 sont occupées par les suites du rétablissement des rentes.

CHAPITRE XII

L'EQUIVOQUE

Etude du différent entre le clergé et son receveur — les torts du receveur et les torts du clergé — l'assemblée de 1726 doit revenir par un détour sur les mesures de la précédente envers Ogier.

CHAPITRE XIII

L'ASSEMBLÉE DE 1726 ET LE NOUVEAU DÉPARTEMENT

L'assemblée essaye de régulariser la gestion financière du clergé, elle n'y parvient pas — elle constate les défauts et le manque d'équité de l'ancien département — elle décide qu'il en sera fait un autre.

CHAPITRE XIV

LE TEMPOREL

L'activité des assemblées dans le domaine des affaires temporelles est considérable — elles s'efforcent d'accroître les immunités du clergé et d'exonérer le haut clergé au dépens du second ordre.

CHAPITRE XV

LA JURIDICTION

La lutte constante avec les parlements s'exaspère avec les querelles du Jansénisme, l'épiscopat gallican tend à s'appuyer sur Rome, les prélats s'efforcent d'étendre leurs privilèges et de créer des séminaires pour avoir en main l'instruction de leur clergé ; le clergé prépare la ruine du gallicanisme.

CHAPITRE XVI

CONCLUSION

---

ni la famille, a-t-il changé la pensée individuelle, en imposant ses croyances spécifiques ?

I. — Triomphe apparent du christianisme, en étendue et en profondeur. La chasse à l'hérésie : portrait d'Épiphane de Salamine.

II. — Les éléments de la foi populaire. — 1° Triomphe de l'esprit collectif, étranger à toute croyance chrétienne : dogmes et hérésies. — 2° Ignorance des éléments fondamentaux de la nouvelle religion. Jérôme, la Bible et la foule chrétienne.

III. — Les manifestations de la foi populaire. — Superstitions, croyance aux démons, fétichisme. Les pèlerinages. Le culte des reliques. Comment ces deux formes de culte procèdent des superstitions de l'humanité primitive et n'ont de chrétien qu'une application accidentelle. — L'attitude des chrétiens devant la mort ; les funérailles. Survivance de l'esprit païen.

Conclusion générale. — La société apparaît comme « laïcisée ». Elle échappe au contrôle de la religion triomphante. Le divorce, commencé dès l'origine des sociétés, se consomme entre la religion et les formes d'activité sociale. La religion devient une fonction spécialisée, qui crée son organe : la société cléricale, désormais distincte de la société laïque.

DEUXIÈME PARTIE

LA SOCIÉTÉ CLÉRICALE

CHAPITRE I

LE CLERGÉ SÉCULIER

Le clerc assure la communication entre les deux mondes désormais séparés : ciel et terre, homme et Dieu.

I. — Le clergé idéal. — L'évêque. — Le clerc. — Portrait de Népotien.

II. — Le clergé véritable. — Les clercs ; leurs défauts ordinaires : hypocrisie, gourmandise, coquetterie, avarice, cupidité, débauche. — Les évêques : leur ignorance, leur orgueil et leur ambition. Un type d'évêque : Théophile d'Alexandrie.

Conclusion. — Les défauts du clergé sont les défauts du siècle. Mais la création du clergé le fait tenir pour une corporation singulière et provoquera une réforme morale.

CHAPITRE II

LES ASCÈTES

Comment l'ascète remplit-il la même fonction que le clerc ?

I. — L'ascétisme et le christianisme primitif. — Jésus, Paul, François d'Assise. — Nulle part n'apparaît le principe générateur de l'ascétisme.

II. — Comment la théorie ascétique naît dans la foule chrétienne. Sa mise en forme par saint Jérôme : L'idée de mérites en vue du salut. La vierge idéale.

III. — Pourquoi la théorie ascétique naît-elle chez les chrétiens ? (Essai d'explication sociologique). Les vierges véritables ; leurs défauts : avarice, orgueil, coquetterie, gourmandise. — Les reproches dépassent la théorie. L'ascétisme revêt des formes obligatoires ; il répond aux besoins nouveaux que fait naître la séparation de Dieu et du monde, de la société et de la vie religieuse. A un Dieu lointain correspondent des serviteurs surhumains.

IV. — La Congrégation de l'Aventin et Marcella. — Son manque d'originalité. Comment elle confirme l'explication proposée.

Conclusion. — L'ascète remplit seul la vie totalement religieuse, sous la forme désormais seule possible. Comment les difficultés d'accomplir sa tâche dans le siècle préparent l'avenir du monachisme.

CHAPITRE III

LE MONACHISME

Grande nouveauté chrétienne. Quelle est sa signification ?

I. — Le christianisme primitif et le monachisme. — Jésus, Paul, François d'Assise. Négation de l'esprit du Christ.

II. — Explication ordinaire de la naissance du monachisme : Il provient de la contradiction flagrante entre l'immoralité du siècle et le christianisme intégral.

Critique de cette explication. — Objections préliminaires. — Trois problèmes non résolus : 1° Qu'est-ce que l'immoralité du siècle ? — Hiatus creusé par une évolution séculaire entre la religion et la société. — 2° Pourquoi l'anachorète succède-t-il à

bien des difficultés... Il devenait impossible de s'entendre avec l'Espagne pour les opérations de guerre. Charles III, qui prétendait avoir été trompé au sujet de l'expédition en Angleterre, ne voulut plus désormais permettre un nouvel hivernage de ses vaisseaux à Brest. En vain, pour le décider, le comte d'Estaing alla-t-il à Madrid. Il y fut très bien reçu, mais il ne put rien obtenir et même, si Montmorin n'avait pas réussi à le calmer, cette visite se serait terminée par un éclat fâcheux.

Les instances de Montmorin décidaient du moins l'Espagne, qui jusqu'alors avait adopté à l'égard des vaisseaux neutres une conduite si vexatoire, à accueillir très favorablement la fameuse déclaration de Catherine II qui proclamait le droit des neutres.

Enfin Montmorin servait d'intermédiaire et de conciliateur entre Florida Blanca et les députés que le congrès américain avait délégués à Madrid : Jay et Carmichaël.

CHAPITRE IV

Après des vicissitudes innombrables, la bonne entente finit par se rétablir grâce aux secours prêtés par la France pour une expédition sur Minorque. Les forces franco-espagnoles s'emparent du fort Saint-Philippe. Montmorin conseillait ensuite à Vergennes d'offrir le concours de la France pour le siège de Gibraltar. Grâce à ces concessions, grâce au voyage du comte d'Artois qui fait sur l'esprit de Charles III une impression profonde, une période de satisfaction réciproque commence, que même le désastre des batteries flottantes devant Gibraltar n'interrompit pas.

CHAPITRE V

En même temps, des négociations pour la paix s'ouvraient à Versailles : car l'Angleterre décidée à accorder l'indépendance aux Américains préférait dorénavant s'adresser à la France. Le rôle de Montmorin se trouvait désormais bien diminué. Ce fut par une pression sur le comte d'Aranda, ambassadeur espagnol à Paris, que Vergennes décida l'Espagne à accepter la paix sans la restitution de Gibraltar, en se contentant de Minorque et de la Floride. Néanmoins la présence de Montmorin à Madrid lui parut nécessaire tant que la paix ne serait pas pleinement rétablie : il ne lui accorda son congé, si vivement sollicité, que le lendemain du traité définitif.

CONCLUSION

C'est au comte de Montmorin qu'est due en grande partie la décision de l'Espagne de prendre part à la guerre d'indépendance américaine, et l'union relative qui se maintint pendant la durée de la guerre. Il fallait, pour amener à changer d'avis une puissance aussi susceptible et aussi entêtée que l'Espagne, pour lui faire adopter une conduite contraire à ses goûts, à ses intérêts et à ses principes, des qualités de ténacité patiente et de grande souplesse qu'il est rare de voir réunies et conciliées à ce point chez un même homme.

VII. — POLITIQUE DE LOUIS-NAPOLÉON

Cette politique est l'inverse de ce qu'elle était en juin : désormais Louis-Napoléon est surtout le candidat de l'ordre et de la réaction conservatrice, et en second lieu, celui de la classe ouvrière.

VIII. — APPEL AU PROLÉTARIAT

Socialiste, l'auteur de l'*Extinction du Paupérisme*, répandue à profusion, assurera le bonheur du peuple ; si Louis-Napoléon l'emporte, ce sera la fin de toute misère, la prospérité pour tous, et l'amnistie : quiconque ne votera pas pour lui votera contre la classe ouvrière et contre les victimes de juin.

IX. — LOUIS-NAPOLÉON VEUT SURTOUT RALLIER LES RÉACTIONNAIRES. ATTAQUES CONTRE LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC

C'est surtout aux conservateurs de toutes nuances que les Bonapartistes prodiguent leurs avances : ils font appel aux Légitimistes et Orléanistes ; mais pour rallier tous les partis réactionnaires et pour ne pas laisser échapper un très grand nombre de suffrages, Louis-Napoléon se déclare républicain : républicain très modéré, qui, fort habilement, rejette à l'extrême gauche tous ses concurrents.

Attaques violentes et perfides contre le général Cavaignac, qu'on représente comme un démagogue grossier, dont on flétrit la famille, la vie privée, l'honnêteté, la vie publique, et la politique.

X. — LE PROGRAMME : PAS DE POLITIQUE. LA PROSPÉRITÉ MATÉRIELLE. UN AVENIR INCONNU, MAIS BRILLANT

Avec le neveu de l'Empereur, toutes les illusions sont permises.

XI ET XII. — LOUIS-NAPOLÉON CANDIDAT DU CLERGÉ ET DE L'ARMÉE

XIII. — LA LÉGENDE IMPÉRIALE HABILEMENT EXPLOITÉE CONTRIBUE AU TRIOMPHE DU CANDIDAT

Toute « sa sublime existence », le « Petit Caporal » l'avait consacrée au bonheur et à la gloire de la France ; la postérité a un moyen de reconnaître les bienfaits de l'Empereur : elle ne se montrera pas ingrate, elle élira pour Président de la République le neveu de Napoléon.

C'est ce qu'elle fit : 5 572 834 Français, fascinés par le nom glorieux, se prononcèrent pour Louis-Napoléon, à la fois socialiste démocrate et conservateur réactionnaire.

CONCLUSION

Pour faire, une seconde fois, de la France, le domaine de la famille impériale, les Bonapartistes demandèrent le succès, avant les journées de juin, au désordre ; après juin, à l'ordre et à la légalité.

Si leur propagande, plutôt grossière, a réussi, c'est d'abord parce que la France, lassée par les luttes politiques et surtout par la faiblesse du gouvernement républicain, était prête à tout subir, et surtout grâce à l'éclat de la légende napoléonienne.

---

3. *Jenkinson.*

Projets de Jenkinson ; orientation nouvelle des tentatives pour trouver une nouvelle route de Chine. A) Premier voyage : 1557-1559 : traversée de la Russie de S. Nicolas à Astrakhan ; Navigation sur la Caspienne ; voyage de Mangichlak à Boukhara. B); Deuxième voyage : 1561-1564. Son but. Voyage dans le Shirvan et à Kasvin. Il a pour résultat d'inaugurer une série de voyages en Perse. C). Les idées de Jenkinson sur le passage du Nord-Est. D) Derniers voyages de Jenkinson : Ambassades en Russie.

4. *Voyages en Perse de* 1563 *à* 1579.

A) Voyages commerciaux de Thomas Alcocke, d'Arthur Edwards, de Bannister et Ducket. B) Cinquième voyage (1579) : intérêt géographique de la relation de Christophe Burrough.

5. *Activité de la Société de Moscovie en Russie.*

Voyage de Southam et de Sparke de la mer Blanche à Novgorod-la-Grande par l'Onéga.

6. *Nouveaux projets de passage au Nord-Est.*

Les « Instructions de Thomas Randolfe à Bassendine, Woodcocke et Browne (1568). Le voyage n'a pas eu lieu.

7. *Voyage de Pet et Jackman* : 1580.

A) Préliminaires du voyage : Instructions de la Société de Moscovie ; de W. Burrough ; de Hakluyt ; lettres de Gérard Mercator et de Dee : hypothèses sur le passage Nord-Est. — B) Le voyage : il échoue, mais les voyageurs sont parvenus dans la mer de Kara.

8. *La Société de Moscovie jusqu'en 1588.*

Changement d'humeur d'Ivan : ambassades de Jenkinson, de Randolfe, de Horsey et de Fletcher. — Prospérité des affaires de la Société pendant cette période.

III. — ÉTUDE DES RÉSULTATS GÉOGRAPHIQUES DES VOYAGES

A. — Les connaissances géographiques sur la Russie avant 1553.

1. *Mathias de Miechow.*

Le *Tractatus de Duabus Sarmatiis* est surtout destiné à détruire les erreurs anciennes sur la Géographie de la Russie.

2. *Paul Jove; la carte de Battista Agnese. — Antoine Wied.*

Origine des informations de Paul Jove. Caractères de la carte de Battista Agnese, la plus ancienne carte connue de la Russie. — Caractères de la carte d'Antoine Wied.

3. *Herberstein.*

Analyse sommaire de la partie géographique des *Commentarii rerum Moscovitarum.* — Cartes de 1549 et de 1550 (par Giacomo Gastaldo): leurs caractères. — Conclusion sur Herberstein : il se distingue des précédents par son érudition et surtout par son souci de faire des observations personnelles.

B. — Résultats géographiques des voyages des Anglais.

1. *Descriptions de la Russie.*

Descriptions de Chancellor et de Clément Adams : malgré leur brièveté, elles se distinguent par des observations personnelles. — L'ouvrage de Fletcher : il résume toutes les observations faites par les Anglais de 1553 à 1588.

2. *Les Cartes.*

Carte de William Burrough : originalité du fragment qui en a subsisté. — Carte de Jenkinson : ses caractères. Critique insuffisante et crédulité de Jenkinson. Ses sources. Malgré ses défauts, sa carte est plus riche et plus exacte que celle d'Herberstein.

3. *Conclusion.*

Ce qui distingue les Anglais dans l'histoire de la géographie de la Russie au xvie siècle, c'est leurs observations précises. Importance des informations qu'ils ont données sur la Russie.

TROISIÈME PARTIE

DES MOTIFS QUI ONT DÉTERMINÉ CICÉRON A COMBATTRE LA LEX AGRARIA SERVILIA

1. On a donné plusieurs raisons de l'attitude de Cicéron envers la loi agraire. Il lui fut hostile parce qu'elle était dirigée contre Pompée.

2. Cicéron était le protégé de Pompée, qui occupait à ce moment une situation extraordinaire que lui avaient créée la loi Gabinia (67) et la loi Manilia (66). Allait-il en abuser pour s'imposer à Rome? Les partis le craignent; on veut prendre des précautions contre lui.

3. Dans toutes les manœuvres dirigées alors contre Pompée, Crassus joue le premier rôle, peut-être secondé par César.

4. La loi Servilia, en donnant à Crassus les moyens d'annexer l'Égypte, lui procurait des ressources considérables, un commandement militaire et une armée pour lutter contre Pompée.

5. Les événements antérieurs, et particulièrement la tentative faite par Crassus en 65 d'annexer l'Égypte, prouvent que tel était bien le but visé par le législateur.

CONCLUSION

Cicéron en faisant échouer la loi a prévenu un conflit entre Crassus et Pompée, a retardé l'ouverture des guerres civiles. On ne peut que l'approuver de l'avoir combattue.

HISTOIRE

DE

LA MUNICIPALITÉ DE CLERMONT-EN-BEAUVOISIS

(1789-1795)

PAR

Ch. ROY

Objet de cette étude : montrer, pendant cette période si agitée, les transformations successives de la municipalité et le mouvement des idées.

BIBLIOGRAPHIE

Les sources principales sont : les registres des délibérations de la municipalité de Clermont (1768-1795) (Archives municipales),— les registres des délibérations du Directoire et du Conseil de district de Clermont (1790-1795) (Archives de l'Oise), — le registre contenant les procès-verbaux de la Société populaire (Bibliothèque de Clermont), — les originaux et minutes concernant la convocation des États Généraux à Clermont (Archives nationales). Tous ces documents sont inédits.

INTRODUCTION

Institutions municipales de Clermont-en-Beauvoisis sous l'ancien régime.

Après l'édit de novembre 1771 qui érigeait de nouveau les fonctions municipales en titre d'offices vénaux et héréditaires, les dignités municipales ne sont pas revendiquées. La ville est d'abord administrée par Commission (4 novembre 1772). Le Corps

des fêtes mensuelles et règlement sur les réunions qui doivent avoir lieu au temple de la Raison, rédigés par l'ex-abbé Waré. Adhésion au culte de l'Être suprême. Double série de fêtes : les unes politiques, destinées à célébrer l'anniversaire des grandes journées, les autres au nombre de trente-six, une pour chaque décadi, dédiées à l'Être suprême et à la Nature, au Genre humain, etc. Fête de l'Être suprême du 20 prairial an II (8 juin 1794).

Contributions : le 17 nivôse (6 janvier 1694), le corps municipal écrit aux citoyens Taillandier, Levasseur, Darcourt, Jolly, collecteurs des contributions des années 1789, 1790, 1791, 1792, pour les engager à presser vivement le recouvrement des impôts.

Instruction publique : le 21 thermidor (8 août 1794) des établissements scolaires sont ouverts : deux instituteurs, une institutrice.

Hôpital militaire pour les blessés des armées de l'intérieur établi dans l'ancien couvent des Ursulines.

Vie économique : le 12 août 1793, on craint la famine. Réquisition de vingt-deux sacs de farine appartenant à Dordain, boulanger. Le bureau des subsistances fournit aux boulangers le blé qui leur est nécessaire et une mine de blé (78 litres) à chaque particulier qui en fait la demande.

Application de la loi du maximum du 11 septembre 1793 : fixation du prix des grains. Défense d'acheter beurre, œufs, légumes, etc., ailleurs que sur le marché. Sucre réservé aux malades. Le 4 novembre 1793, comme il est difficile de se procurer du beurre, « défense aux pâtissiers de faire des galettes et gâteaux et aucune sorte de pâtisserie ». Réglementation du marché à la volaille, fixation des prix. Le 1er germinal an II (21 mars 1794), en exécution de l'arrêté d'André Dumont, les citoyens qui ont « des jardins de luxe et des parterres » doivent les convertir en jardins potagers. Le 9 messidor an II (27 juin 1794), « pénurie évidente de blé » — « jusqu'au moment de la récolte, il ne sera délivré à chaque habitant qu'une livre et demie de pain par jour. » Mesures préventives pour empêcher les boulangers de vendre en dehors de la ville, bons, etc.

CHAPITRE VIII

Municipalité Duvivier. — 7 nivôse an III (27 décembre 1794).

La municipalité Tournier est épurée à cause de son attitude hostile à l'égard du Comité de surveillance, séance du 17 vendémiaire (8 octobre 1794), où la municipalité affecte de ne pas

connaître le comité de bienfaisance de la Société populaire en ne l'admettant au bureau des subsistances qu' « à titre d'officiosité ». Séance du 23 vendémiaire (14 octobre 1794), délivrance de certificats de civisme aux suspects élargis.

Installation de la nouvelle municipalité par le citoyen Playout, agent national du district. Arrêté du citoyen Pérard, représentant du peuple. Phrase caractéristique : « Nul des membres désignés au présent ne pourra donner sa démission, opter toute autre place, ou refuser, à peine d'être regardé comme suspect et traité comme tel. »

Fête : 2 pluviôse an III (21 janvier 1795), fête de « l'anniversaire de la juste punition du dernier tyran ».

Armée : sept militaires clermontois, réfractaires aux lois, comparaissent devant le Conseil général et reçoivent l'ordre de rejoindre leur poste.

Contributions : un arrêté municipal (17 nivôse an III, 7 janvier 1795) invite les retardataires imposés aux rôles de 1792 à s'acquitter de leurs contributions sous peine d'être dénoncés au Comité de surveillance.

Vie économique : la loi du Maximum est abrogée (décret du 4 nivôse, 24 décembre 1794). Les cours anciens sont momentanément maintenus par les achats du bureau des subsistances, qui use encore de son droit de préemption. Mais ce bureau n'a plus d'existence légale et disparaît bientôt (12 pluviôse an III, 31 janvier 1795).

CONCLUSION

Les fluctuations de la politique générale de la Révolution sont faciles à suivre à Clermont. En 1789, la foi monarchique est encore vivante et profonde. La monarchie paraît au corps de ville l'instrument nécessaire du progrès dans l'avenir comme elle l'a été dans le passé. Ces hommes désirent seulement obtenir que le roi gouverne selon la loi. Mais la nation est placée bientôt au-dessus du roi, la royauté de droit divin chancelle sur ses bases, ébranlant avec elle l'autorité mystique de l'Église.

La politique religieuse de la Constituante, l'impopularité de deux prêtres insermentés sont les causes d'une crise municipale très longue, presque impossible à dénouer (25 juillet 1791). Les fonctions municipales deviennent momentanément un honneur peu envié.

détourné leur attention des événements de Belgique, où La Fayette était devenu l'ennemi du Congrès, que choisit son envoyé M. de Thiennes pour faire une nouvelle démarche auprès de l'Assemblée. M. de Montmorin reproduisit la première lettre dont il fut donné lecture le 17 mars 1790 : les Constituants ne savaient que faire, lorsque La Fayette, désireux de se venger, prit la parole. En quelques phrases adroites il retourna la question et démontra qu'il fallait renvoyer la lettre au roi, « *Restaurateur de la liberté* ». Les Constituants applaudirent, empêchèrent par leur tumulte les autres orateurs de parler, jusqu'au moment où Pétion déclara que, si on n'admettait pas la discussion, il fallait ne rien décider : aussitôt il fut universellement approuvé et l'Assemblée passa à l'ordre du jour, heureuse de n'avoir rien à prendre parti. Le lendemain les journaux furent sévères pour La Fayette et l'Assemblée ; quant aux Belges ils nous vouèrent une haine définitive.

CHAPITRE IV

LES DÉFAITES BELGES ET LES DERNIÈRES NÉGOCIATIONS (AVRIL-AOUT 1790)

Repoussé par nous, le Congrès de Belgique se mettait entièrement entre les mains de la Prusse, emprisonnant le général Van der Mersch qu'il trouvait trop libéral et le remplaçant par un Prussien, Schœnfeld, qui avait pour mission secrète de trahir les Belges. Il n'y manqua pas : une première défaite fit reculer l'armée des Volontaires jusqu'à Namur (23 mai). Les Vonckistes crurent le moment venu de tenter une réaction. Ils échouèrent, mais firent peur au Congrès : celui-ci voulut traiter avec ces libéraux qui pouvaient peut-être lui apporter l'alliance française dont il sentait le prix. Une entrevue eut lieu à Douai où l'on décida de solliciter de nouveau l'appui de La Fayette, en lui demandant un officier de ses amis pour commander aux Pays-Bas. Ainsi fut fait (3 juin) ; or, depuis un mois, Dumouriez intriguait pour avoir une mission en Belgique, mais son caractère aventureux, qui déplaisait à M. de Montmorin, ne souffrait point les retards. Il allait partir lorsqu'on apprit que Van der Noot, sentant l'influence lui échapper, avait de nouveau suscité une émeute à Bruxelles contre les Vonckistes (juin). La Fayette écrivit au Congrès une lettre très vague, mais Dumouriez ne renonça pas à son projet ; il partit un mois après et désillusionna complètement La Fayette à son retour sur le compte du Congrès, aristocrate et faible.

L'Empereur Léopold II avant d'attaquer les Pays-Bas avait voulu les isoler ; ce fut un des principaux objets du Congrès de Reichenbach dont le traité final comportait l'abandon des Belges par leurs alliés (25 juillet 1790). Léopold II fit marcher 30 000 hommes sur le Brabant ; il eût été sûr de la victoire, s'il eût pu tourner les volontaires cantonnés le long de la Meuse. Aussi l'autorisation fut-elle demandée à Louis XVI, et accordée par lui de laisser passer les troupes impériales par Givet. L'opinion publique s'empara de ces faits, les amplifia ; le bruit en vint jusqu'à l'Assemblée qui nomma six commissaires pour enquêter (27 juillet). M. de Montmorin ne pouvait se rendre compte que son acte fut répréhensible ; il se déclarait couvert par les traités, ce qui n'était point, et ignorait qu'un article d'un décret de l'Assemblée avait formellement interdit le passage des troupes étrangères sur le territoire. C'est ce qui lui fut reproché à la séance du 28 où les commissaires lurent un rapport qui lui était nettement défavorable. Il se défendit assez mal. La Presse fut excessivement violente contre lui et tout le ministère soumis à l'Autriche. L'Assemblée avait ordonné, pour rester neutre, de ne plus autoriser le passage des troupes autrichiennes. Cette mesure prolongeait la défense des Belges, mais ne les sauvait pas.

CHAPITRE V

LA FIN DE LA RÉVOLTE

Au même moment le Congrès affichait sa haine pour la France en faisant emprisonner le citoyen Ruelle, Français, domicilié à Bruxelles et seul représentant du roi à la Légation. Après une lutte de ruses et de finasseries que Ruelle a racontées dans sa correspondance, il fut appréhendé et emprisonné comme ennemi public, malgré ses violentes réclamations (13 juillet).

Une fois le Congrès débarrassé de ce terrible ennemi, sa situation ne fut guère meilleure. Le général prussien, Schœnfeld, mal soutenu cependant dans ses intentions par son lieutenant Kœhler, menait avec assurance les volontaires à la défaite. Les trois puissances alliées avaient prévenu le Congrès qu'il fallait céder et traiter. Celui-ci, moitié par orgueil, moitié par crainte de la populace de Bruxelles, refusa toutes les offres qu'on lui fit, ou les accepta trop tard. Le 22 novembre 1790, l'armée autrichienne entra en Brabant et en 15 jours les Pays-Bas furent reconquis aussi

de Spiegel voulait la paix avant tout. Il comprit que l'Angleterre avait le même désir, et il s'attacha à son sort.

La politique de Montmorin. — Montmorin voulait se rapprocher de la Prusse, d'abord parce qu'elle lui paraissait le contrepoids de l'Autriche ; ensuite (après la révolution de 1787) pour rétablir avec son aide son influence dans les Provinces Unies. Dans ces conditions l'abandon par la France des patriotes hollandais mérite d'être jugé avec moins de sévérité.

APPENDICE

Les Réfugiés hollandais établis en France. — Beaucoup de patriotes s'expatrièrent après la révolution de 1787. Un grand nombre s'établit en France.

Montmorin leur accorda des pensions. Il incorpora les militaires à Béthune. — C'est peut-être à la demande de plusieurs d'entre eux que le Roi autorisa l'exercice du culte protestant.

Les réfugiés avaient organisé à Bruxelles une « Assemblée nationale ». Elle demanda à Montmorin de grouper tous les réfugiés pensionnés dans une seule ville. On choisit Saint-Omer.

Montmorin proposa de créer une autre colonie à Gravelines où les réfugiés capables de travailler pourraient le faire en tranquillité.

Mais l'assemblée de Bruxelles refusa disant que créer de établissements en France serait pour les réfugiés renoncer à rentrer dans leur patrie. Beaucoup de Hollandais pensaient différemment et à partir de ce moment il y eut parmi les réfugiés deux partis hostiles (dont les chefs furent Valkenaer et Begma).

Il faut aussi voir dans cette opposition de principe l'une des raisons qui expliquent pourquoi les réfugiés pendant leur séjour n'ont pour ainsi dire pas travaillé.

Influence de la Révolution française. — Les chefs patriotes ont rédigé plusieurs plans de constitution pour la République. On y remarque deux grandes nouveautés : 1° Chaque ville a le droit de députer aux assemblées en proportion de son importance ; 2° A partir de 1791 les patriotes acceptent le suffrage universel avec très peu d'exceptions. Pour un parti de bourgeois c'est un changement digne d'être remarqué.

LES CLUBS DE BARBÈS ET DE BLANQUI

EN 1848

PAR

Mademoiselle Suzanne WASSERMANN

BIBLIOGRAPHIE

Les journaux sont la source principale. Les autres sources sont l'Enquête sur le 15 mai et les journées de juin, les papiers manuscrits de Blanqui, les affiches, les brochures, les pamphlets, les mémoires.

INTRODUCTION

LE DROIT DE RÉUNION ET LE MOUVEMENT CLUBISTE EN 1848

Amour du droit de réunion au nom duquel a été faite la Révolution. Rôle d'éducateurs politiques des clubs.

Attrait de curiosité.

Nombre énorme des clubs (3 à 400). Clubs politiques, corporatifs, de quartiers, etc... Beaucoup ne sont que des réunions éphémères ou des comités électoraux.

Au début, la liberté de réunion est absolue. Première restriction après le 16 avril : une proclamation interdit aux clubistes de se réunir en armes. A la veille du 15 mai, les locaux publics sont retirés aux clubs. Le 15 mai, la garde nationale ferme spontanément tous les clubs. Le 22 mai, arrêtés de dissolution des clubs de Blanqui et de Raspail. A l'assemblée, proposition d'Isambert contre les clubs. Les journées de juin mettent fin au mouvement clubiste : tous les clubs sont fermés. Le 28 juillet, un décret transforme les conditions d'existence des clubs, leur

une députation à Louis Blanc, quand l'Assemblée lui refuse la création d'un ministère du travail et du progrès.

Préparation du 15 mai. — Les clubs de Barbès et de Blanqui n'ont pas pris part à l'organisation de la journée. Par leurs excitations antérieures, ils en portent seulement la responsabilité lointaine. C'est le « comité centralisateur » qui décide d'organiser une manifestation en faveur de la Pologne. Divisions et hésitations des socialistes. Barbès est opposé à la manifestation par crainte de Blanqui. Il décide son club à ne pas y prendre part. Blanqui lui-même désapprouve la démonstration. Mais la Société Républicaine centrale veut y participer. Blanqui cède.

La journée du 15 mai. — La manifestation livrée au hasard. Aucune entente entre les organisateurs. Tous cependant paraissent vouloir qu'elle soit pacifique.

Blanqui et son club se joignent au cortège devant le théâtre de la Gaîté. La tête de la colonne (Blanqui en est) s'empare du pont de la Concorde. Invasion de l'Assemblée. Blanqui et ses amis sont des premiers à y pénétrer.

Scènes tumultueuses dans la salle des séances. Barbès essaie d'apaiser le peuple et en même temps d'obtenir pour lui le droit de pétition. Blanqui réclame des réformes sociales. Barbès de plus en plus exalté prononce le premier des paroles révolutionnaires. Il pose un ultimatum à l'assemblée : envoi d'une armée en Pologne, impôt d'un milliard sur les riches. Il proteste contre l'ordre de battre le rappel. Huber prononce la dissolution de l'assemblée. Blanqui déclare que c'est une folie et va dans un café attendre les événements.

Barbès, décidé à tout risquer, marche sur l'Hôtel de Ville et s'y installe. Il est arrêté une heure après.

Conséquences du 15 mai. — Premières mesures de réaction. Arrestations des principaux clubistes. Blanqui est arrêté au bout de quelques jours. Perquisitions sans résultat à la Société Républicaine Centrale et au club de la Révolution. La garde nationale ferme tous les clubs. Le 22 mai, arrêté de dissolution de la Société Républicaine Centrale.

CHAPITRE V

LE CLUB DE LA RÉVOLUTION EN JUIN. FIN DU CLUB DE LA RÉVOLUTION

On n'ose supprimer d'un coup la liberté de réunion. Réouver-

ture du club de la Révolution le 25 mai. Débarrassé de la concurrence de Blanqui, grossi de membres de la Société Républicaine Centrale et la popularité de Barbès ayant rejailli sur lui, il devient le centre du mouvement démocratique socialiste. La crise traversée, les adhésions de membres de la Société Républicaine Centrale le rendent peut-être plus révolutionnaire; mais les éléments modérés gardent la majorité; la politique, la tactique du club reste la même; pas de violence inutile, union entre tous les socialistes et même entre tous les républicains, guerre à la réaction, mais non au gouvernement républicain.

Les élections complémentaires. — Idée de suivre une tactique d'union très répandue, combattues par certains socialistes (les blanquistes). Idée préconisée surtout par le club de la Révolution. Il ne parvient cependant pas à faire l'union entre le National et les socialistes; mais il réussit à mettre plus d'union entre les socialistes. Quelques succès aux élections.

Le banquet à 25 centimes, organisé par le Père Duchêne. Crainte du gouvernement. Craintes des socialistes à cause des manœuvres bonapartistes et réactionnaires. Partisans et adversaires de la manifestation au club de la Révolution; comme toujours le parti de la prudence l'emporte. Le club décide de s'abstenir et obtient l'ajournement du banquet, ajournement qui sera indéfini.

La loi contre les attroupements. — Première loi de réaction. Colère des socialistes. Indignation du club de la Révolution; cependant modération de certains membres. Le club n'organise pas de protestation collective: Dans le vote de l'adresse, les modérés l'emportent sur les violents au sujet des termes à employer.

Les menées bonapartistes. — Attitude plus énergique du club quand il s'agit de la réaction et non du gouvernement. Importance et activité de la campagne bonapartiste. Question de savoir si la loi de 1832 doit être appliquée à Napoléon. Le club de la Révolution décide de demander un décret de bannissement contre Louis-Napoléon et une instruction pour dévoiler les menées des partis. Cependant la thèse de la modération est soutenue.

L'insurrection de juin. — Le mouvement ne paraît pas être sorti des clubs. Le club de la Révolution en particulier semble y être resté étranger.

Importance restreinte des questions strictement sociales au club de la Révolution en juin. La question des ateliers nationaux ne paraît guère y avoir été discutée.

II. — LE PRÉDICATEUR

« Prædicator gratissimus et copiosus ». — Simplicité d'exposition qui va jusqu'à la familiarité et la trivialité.

Sources : la Bible, l'antiquité profane, l'antiquité chrétienne — les Bestiaires et les Lapidaires — comparaison de l'homme avec les animaux et les plantes. — Les exemples : usage discret — parfois seulement indiqués — parfois avec leur entier développement ; — ils présentent un vif intérêt.

Langue : le latin ; gallicismes.

III. — LE PEINTRE DE LA SOCIÉTÉ.

1. *La société cléricale* — n'est pas ménagée — satire violente parfois — la papauté, les légats, les prélats, les clercs, tous y ont leur place — dilapidation des biens du Crucifié — ambition — cupidité, vanité des clercs — pluralité des bénéfices — le clerc mercenaire — le clerc débauché — Jacques ménage, par contre, le clergé régulier — exaltation du Frère Thomas d'Aquin — infiltration de l'esprit du siècle dans l'ordre des Dominicains. — Diminution de la ferveur chez les fidèles — le respect humain — l'hypocrisie.

2. *La société laïque.* — Diatribes contre les vices de cette société.

a) *Le roi et la société féodale.* — Le roi est ménagé, même exalté — par contre le grand monde féodal maltraité — les grands seigneurs, tyrans et brigands — détails curieux sur les tournois, l'esprit de vengeance chez les nobles, les mœurs de guerre à cette époque et la chasse.

b) *La bourgeoisie et les classes populaires.* — Le bourgeois cupide, sans scrupule pour acquérir de la fortune par l'usure et les faux contrats — les légistes — les arrivistes — l'usurier, qui cherche à dépouiller les pauvres — le marchand rapace — vente à prix surfait avec paiement différé — détails intéressants sur les péages — la vente des armes aux Sarrazins — les foires de Champagne. — Méthodes médicales — consultations — remèdes — la lèpre.

La classe populaire — loin d'être parfaite — les serviteurs infidèles — le paysan — les ouvriers fraudeurs — les voyageurs — les portiers des châteaux des princes.

3. *La société en général.* — Satire violente — le prédicateur force le tableau — Il croit peu à la vertu — estime la nature humaine profondément corrompue — Il constate partout un égoïsme

farouche, l'absence de bonne foi dans le commerce humain, l'absence de caractère — portraits magistralement tracés du détracteur, du flatteur, de l'hypocrite, de l'avare, du glouton. — Les brigandages — les empoisonneurs des puits — les faux monnayeurs.

4. *La femme.* — Le mariage — vices et travers de la femme — la femme vaniteuse — l'épouse infidèle.

5. *Éducation et enseignement.* — Idées originales et modernes de notre prédicateur sur la pédagogie: importance attachée à une bonne nourrice, au redressement physique des membres de l'enfant, au choix d'un bon maître. — Pour l'enseignement il préconise la méthode visuelle et auditive combinées, les exercices physiques. — Détails sur la vie des étudiants de Paris.

6. *Renseignements divers.* — Détails sur les attelages — l'état des routes ; — l'ornementation des églises — la peinture à l'huile — l'étude de l'art d'après nature.

TABLE DES MATIÈRES.

APPENDICES

Liste par ordre alphabétique, avec les principaux renvois aux textes, des auteurs italiens et espagnols connus de Chapelain, dressée au moyen : 1° De la correspondance de Chapelain ; 2° D'un catalogue inédit de la Bibliothèque de Chapelain, de la main de Conrart.

LA DESTINÉE DES AMES

D'APRÈS PLATON

ÉTUDE SUR LES SOURCES ET LA SIGNIFICATION DES MYTHES ESCHATOLOGIQUES

PAR

H. ALLINE

---

1. Nous pouvons puiser à deux sources des renseignements sur cette question : à la partie rationnelle, démonstrative, des Dialogues, et à la partie mythique. Les renseignements que nous fournissent les premiers documents peuvent être acceptés sans défiance, les seconds doivent être interprétés.

2. Or il se trouve, par une chance particulièrement heureuse, que Platon a donné lui-même une théorie des mythes en général, a exposé quels services ils peuvent rendre, quel rôle ils doivent jouer. Notre premier devoir est d'examiner si cette théorie s'applique à ses propres mythes et en rend compte complètement.

3. Cette théorie se trouve, très explicitement, au second livre de la *République* et dans les *Lois*. D'après Platon, le mythe est un *mensonge utile*, fait à l'imitation de la vérité, et revêtu d'une forme poétique, fabuleuse, artistique, qui lui assure crédit. Ce mensonge est utile pour l'*éducation*. Non pour l'éducation de l'intelligence, qui ne se fait que par la vérité, mais de *la partie irrationnelle de l'âme*, dont il faut rejeter les mauvaises habitudes pour les remplacer par des bonnes — à moins qu'on ne puisse prendre l'enfant dès son jeune âge et garnir son âme d'une enceinte de bonnes habitudes qui empêchent à jamais les mauvaises de pénétrer en lui. A l'intérieur de cette enceinte, l'intelligence pourra ensuite se développer librement — et, même si elle ne se développe pas, l'individu qui a reçu une bonne édu-

LES IDÉES RELIGIEUSES DE CHATEAUBRIAND

DANS

« L'ESSAI SUR LES RÉVOLUTIONS »

PAR

M. BERGER

INTRODUCTION

Nous savons fort peu de choses sur la vie de Chateaubriand antérieure à la publication de « l'Essai » ; mais « l'Essai » même nous est un précieux document sur la formation intellectuelle de son auteur. L' « Essai » est surtout important pour l'étude des idées religieuses du futur auteur du « Génie du Christianisme ».

I

CHATEAUBRIAND ET LES PHILOSOPHES

a. Chateaubriand, pendant les différents séjours qu'il fit à Paris entre 1788 et 1792 se trouva en relations parfois assez étroites avec un certain nombre de littérateurs « philosophes », héritiers des encyclopédistes : Delisle de Sales, Carbon de Flins des Oliviers, Fontanes, Ginguené, Chamfort, Laharpe, Parny, Lemierre d'Argy. L'influence de cette société sur le jeune Chateaubriand fut sans doute marquée ; mais elle ne suffit pas à expliquer le « philosophisme » de « l'Essai ».

b. L'influence des lectures « philosophiques » de Chateaubriand est autrement considérable. « L'Essai » nous montre Chateaubriand nourri des « philosophes » français du XVIIIe siècle, surtout de Bayle, Voltaire, Montesquieu, Diderot et Volney. En même temps, Chateaubriand nous apparaît comme étant très au

courant de la « philosophie » anglaise de son siècle, surtout des œuvres de Hume et Toland, Henry et Gibbon.

c. Nous comprenons donc pourquoi les traces de philosophisme sont si nombreuses dans « l'Essai ». Chateaubriand tient de ses maîtres leurs doctrines positives (rationalisme scientifique, préoccupation utilitaire, foi au progrès et à la perfectibilité indéfinie), mais il leur emprunte surtout leur procédé favori de méthode « oblique » et leurs doctrines négatives (hostilité manifeste et arguments rebattus contre les prêtres, contre la révélation, contre la religion elle-même). Comme eux, il se rallie volontiers à un déisme assez vague.

d. D'ailleurs, il arrive souvent à Chateaubriand de dépasser même ses maîtres ; on relève dans « l'Essai », et surtout dans les « Notes marginales confidentielles », des hardiesses qui témoignent du scepticisme, du fatalisme, du matérialisme et même de l'athéisme de l'auteur. Chateaubriand emprunte encore à ses lectures la plupart des arguments qu'il fait valoir. Mais il les reproduit avec un accent assez nouveau d'amertume et de pessimisme. C'est que son scepticisme est en corrélation étroite avec son pessimisme. Or, Chateaubriand ne sera plus jamais aussi malheureux qu'il l'a été au moment de la composition et de la publication de « l'Essai » et surtout durant les années 1796-1798.

e. Tout compté cependant, il apparaît que Chateaubriand dans « l'Essai » est parfois moins « philosophe » qu'il ne semble. Il lui arrive même souvent de juger très sévèrement ses premiers maîtres, dont le séparent de profondes antipathies de race et de tempérament. Il reproche au philosophisme d'être inutile, dangereux, cruel, d'avoir nécessairement provoqué la Révolution présente. Toutes ces objections sont celles d'une école qui s'est détachée de l'école « philosophique » vers le milieu du XVIIIe siècle et que nous pourrons appeler « l'école de Rousseau ».

II

CHATEAUBRIAND ET L'ÉCOLE DE ROUSSEAU

a. Il est difficile de distinguer toujours cette école de l'école « philosophique » dont elle est issue ; on peut cependant essayer de le faire en établissant une distinction assez précise entre le « théisme » et le « déisme ».

b. L'influence de Rousseau et de son école est très sensible

pour les choses de l'Orient — (sciences, langues, religions, économie poiitique, etc...) — ne date pas du XIXe siècle; mais ce qui est nouveau, c'est l'idée d'utiliser avant tout l'exotisme comme matière d'art; et c'est l'Orient par excellence qui va résumer pour les Romantiques tout le prestige des contrées lointaines ; il offre un cadre approprié à la peinture des grandes passions (v. déjà l' « Abufar » de Ducis, 1795), et satisfait ainsi le goût de l'outrance romantique.

3° L'influence des prosateurs français, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand — (publication de ses œuvres inédites dans l'édition de 1826), — des poètes et romanciers anglais, Byron et Thomas Moore, traduits en France dès 1820. Le Romantisme en tire la plupart des traits sous lesquels il se représentera l'Orient : couleurs chatoyantes, formes accusées, pittoresque barbare, mœurs guerrières, chaudes passions, nature ardente, voluptueuse, parfois teintée de mélancolie. — Par contre, l'action du « Divan occidento-oriental » de Gœthe, malgré les affirmations de la critique allemande, a été nulle sur les Romantiques.

4° Les progrès de l'orientalisme scientifique: L'hindoustanisme : Burnouf, Chézy, Guillaume Schlegel ; — l'archéologie égyptienne : Champollion ; — l'histoire des religions, l'étude des langues orientales, etc : Anquetil du Perron, Savary, Bopp, William Jones, Silvestre de Sacy, Burnouf, Rémusat, la librairie orientale de Dondey-Dupré ; — les traductions : « Sakountala » de Calidasa, le « Gulistan » de Sadi, etc... ; — les anthologies. Si les savants ont peu de rapports avec les écrivains et les poètes — (v. l'article de Ch. Nodier dans la « Quotidienne » du 1er novembre 1829) — la littérature subit néanmoins, d'une façon inconsciente, l'influence des préoccupations scientifiques de l'époque.

5° La multiplication des récits de voyages (progrès des facilités de communication ; prestige des campagnes de Bonaparte, etc...). Aux voyageurs du XVIIIe siècle, missionnaires, commerçants, diplomates, savants, se substituent en grande partie des poètes, des artistes, des amateurs d'émotions nouvelles. Le genre du récit de voyage subit l'évolution commune à toute la littérature, et reflète de plus en plus les goûts de l'époque, éprise de couleur et de pittoresque. Prédiction des voyageurs pour les pays du Levant; leurs relations, surtout répandues par la presse, popularisent les tableaux orientaux.

6°) Les événements historiques : les souvenirs de l'expédition d'Égypte; la guerre gréco-turque et le mouvement philhellène.

— Le Philhellénisme et l'art romantique : action réciproque des écrivains sur les peintres, et des peintres sur les écrivains.

II

A. — La nature et la portée de l'orientalisme chez les Romantiques : l'assertion de V. Hugo dans la première préface des « Orientales » — que l'Orient est devenu « pour les intelligences autant que pour les imaginations, une sorte de préoccupation générale » — est exagérée en ce qui concerne la littérature. On a plutôt la manie de l'Orient qu'on n'en a réellement le goût. On voit en lui une source d'outrances pittoresques et d'effets nouveaux. On se plaît à opposer symétriquement l'Orient au Moyen Age gothique — (v. Victor Hugo : 1re préface des « Orientales », la « Cathédrale » et la « Mosquée » etc...) — Conceptions peu profondes, qui expliquent les critiques et les railleries de certains contemporains (Edouard d'Anglemont, préface des « Légendes françaises », 1829, — Balzac, préface de « la Peau de Chagrin », 1831 ; — Musset : « Lettres de Dupuis et Cotonet », 1836, — etc.). — L'amour véritable de l'Orient ne se dégage qu'après 1830 de l'enthousiasme un peu artificiel des Cénacles. Jusque-là, l'orientalisme littéraire n'a d'intérêt qu'en tant qu'il exprime une forme de l'art et de l'état d'esprit romantiques. Il ne vaut pas par les idées. Il n'a pas de valeur documentaire objective.

B. — La notion d'Orient reste encore très imprécise. L'Orient romantique est à la fois :

1) *Hindou* : influence de l'hindoustanisme scientifique (Le « Paria » de Casimir Delavigne, 1821) ; — influence de Thomas Moore (mélange des couleurs indoues et persanes).

2) *Biblique* : les Romantiques goûtent le côté pittoresque et exotique des Écritures, et y trouvent de vives images de la vie orientale primitive.

3) *Turc* : influence de l'actualité : le Philhellénisme ; les Ottomans apparaissent surtout comme un peuple guerrier et cruel. L'imitation de Byron et de Thomas Moore complète cette image, en introduisant dans la Turquie romantique la grâce, la couleur et la passion. — Les Grecs considérés comme un peuple oriental : les « Chants populaires « de Fauriel. — Les premières affaires d'Algérie et la satire politique. — Le fantatisque oriental : faveur constante des contes arabes et persans.

b) Admirations de Scarron pour le roman romanesque. — Le milieu romanesque où il vit (l'hôtel de Troyes et la rue d'Enfer).

c) Le cercle réaliste et libertin de Ninon de Lenclos.

d) Publication des Nouvelles :

1. Les nouvelles du *Roman comique* (1651-1657).

L'*Amante invisible* imitée de : *los Afectos que haze Amor* tirée des *Alivios de Casandra* de Sorlozano.

A trompeur, trompeur et demi imité de : *A un engaño otro mayor* du même recueil.

Le juge de sa propre cause imité de : *El Juez de su causa* des *Novelas ejemplares* de Maria de Rayas.

Les deux frères rivaux imités de : *La Confusion de una noche* des *Alivios de Casandra*.

2. *Les Nouvelles tragi-comiques* (1655-57).

La *Précaution inutile* (juin 1655) imitée de : *El prevenido engañado* des *Novelas ejemplares* de M. de Zayas.

Elle fut traduite en février 1656 par d'Ouville dans sa traduction des *Nouvelles amoureuses et exemplaires* de M. de Zayas.

Les Hypocrites (25 octobre 1655) imités de : *La Ingeniosa Elena* de Salas Barbadillo.

L' *Adultère innocent* (1656) imité de : *Al fin se paga todo* des *Novelas ejemplares* de M. de Zayas.

Le *Châtiment de l'Avarice* (1656) imité de : *El castigo de la miseria* du même recueil.

Plus d'effets que de paroles (30 may 1657) pris de la même source que : *Plus d'effets que de paroles* des *Nouvelles héroïques et amoureuses* de Boisrobert (12 may 1657).

CHAPITRE IV

LES NOUVELLES DE SCARRON COMPARÉES A LEURS ORIGINAUX

a) Scarron cherche à donner plus de *vraisemblance* à ses modèles.

b) Effort vers l'unité matérielle et même l'*unité morale* de la nouvelle (les *Hypocrites*).

c) *Critique* ironique des originaux. Proscription au nom du bon sens des digressions — détails romanesques — lieux communs galants.

d) Développement donné aux *portraits*. — Crayons et esquisses. — Description *physique* du personnage (Montufar et Elena des *Hypocrites*. — Prosper de *Plus d'effets que de paroles*.

e) Forme essentiellement *comique*. — Analyse des *procédés d'ironie* de Scarron.

CHAPITRE V

DE L'ORIGINALITÉ DE LA FORME DE SCARRON

a) Les procédés de style des *Nouvelles tragi-comiques* se retrouvent dans le *Virgile travesti* et dans le *Roman comique*.

b) Quelques ressemblances entre la forme des *Nouvelles tragi-comiques* et les *romans picaresques* ou réalistes espagnols (Lazarille de Tormes — Guzman d'Alfarache — don Quichotte surtout).

CHAPITRE VI

LES SUCCESSEURS ET HÉRITIERS DE SCARRON

a) Quelques rares nouvellistes ont profité des *Nouvelles* de Scarron.

1. Vanel.
   Traduction des *Nouvelles* de Maria de Zayas en 1680.
   Traduction des *Nouvelles* de Solorzano en 1683, c'est-à-dire des deux auteurs favoris de Scarron.
2. Cl. le Petit.
   L'*Heure du berger* en 1661.
   L'*École de l'Intérest* en 1662.
3. Boursault.
   Ne pas croire ce qu'on voit en 1670.

b) Mais en général la nouvelle espagnole adaptée en France suit une tout autre direction (Galanteries — courtoisie — fadeurs. Le tout dans un cadre historique).

1. L'*Amour hors de saison* en 1671.
2. *Don Carlos* de Saint-Réal en 1673.
3. *Nouvelles espagnoles* par Mme d'Aulnoy en 1692, etc.
4. *Inès de Cordoue* de Mlle Bernard en 1696.

caligarius, bonatus, abstinax, miscix, sterteia, dignitosus, lacticulosus, linguosus, morbosus, sucosus ;
cirrata, culare, naufragare, rubricatus ;
urceatim, dispare ;
amasiunculus, sponsiuncula ; cerebellum ;
corcillum, arietillus, balniscus, graeculus, taurulus, comula, casula, glebula, offla, lamellula, meliusculus.

Composés. . : circummingere, elegare, expudoratus, involare, percolopare, recorrigere ;
burdubasta, domusio, larifuga, caldicerebrius, fulcipedia.

Étrangers. . : alogia, phantasia, philologia, cataphagae, athlon, genesis, praxis, schema, stigma, saplutus, sophos, babae, topanta, malistos, laecasin.

Mal prononcés: tonstreinum, peduclus, coreillum, dipundiarius, bublum, calfecit, caldas, offla, ridiclei, stips, matus, cardeles, credrae, culcitras, impropero.

Archaïques. .: volpis, plovebat, fericulum, hoc, illoc, istoc, susum, frunisci.

II. — FLEXIONS.

Déclinaisons. : quisquilia, intestinas, amphitheater, balneus, coelus, candelabrus, fatus, fericulus, lorus, vinus, libra (pour libros), solida (pour solidos), thesaurum, diibus, pauperorum, vasus, volpis, Jovis (nominatif), excellente (nomin.), lacte (nomin.), molle (ablatif), Phileronem (pour Philerotem), Niceronem (pour nicerotem), schemas, stigmam, cornum (acc. de cornu), gusti (génit. de gustus); ambubaia, seplasium, geometrias.

Conjugaisons. : argutat, convivare, exhortavit, delectaretur, rideatur, somniatur (déponents), domata (pour domita), vincitum (pour victum), cluxissem, parsero.

III. — SYNTAXE.

a) maledicere aliquem
male evenire —

frunisci —
persuadere —

b) In et l'accusatif (sans mouvement).
Foras —
Prae et l'accusatif.

c) Extension du rôle des prépositions.
Felix in amicos ; morbosus in aves.
Omnia in nummis ; de lucerna equites.

d) Conjonctions.
Et, non répété : geometria, critica, et alogias nenia ;
quamvis et l'indicatif.

e) L'indicatif dans l'interrogation indirecte, la proposition infinitive remplacée par quod et l'indicatif.

IV. — EMPLOI PARTICULIER DE CERTAINS MOTS.

Cicare, lamna, lautitia ; bellus, mundus, merus ;
tam magnus préféré à tantus.
mi — mihi.
Extension de l'emploi de ille.
Emploi de ipse.
Ambulare, argutare, basiare, manducare, percolopare, molestare, ringi, satagere.
Emploi de plus, plane, valde, sane, des adverbes attributs au sujet du verbe esse ; emploi de ecce, mehercules, vah.

DEUXIÈME PARTIE

LE STYLE

LE TOUR.

1. Fréquence de l'asyndète : liaisons élastiques ; la juxtaposition préférée à la subordination ; l'embarras des phrases courtes ; les anacoluthes.
2. Ellipses. . . . . : de ut ; de verbes comme esse, habere, facere ; de substantifs ; de propositions entières.
3. Pléonasmes. . . . : Le pronom sujet exprimé sans nécessité.
Deux négations ne se détruisent pas;

collations, nous n'avons pu établir une généalogie de cette famille : nous y avons pu reconnaître des frères, mais ni pères ni fils. Nous espérons cependant que nos recherches plus étendues sur l'Hexahéméron apporteront plus de précision. En attendant, deux manuscrits nous ont paru s'imposer par leur ancienneté et la correction de leur texte : le manuscrit R, en parchemin, du XIe siècle, de 397 folios écrits sur deux colonnes, d'une minuscule magnifique ; c'est l'œuvre d'un copiste instruit comme le montre la rareté des fautes d'orthographe ; et le manuscrit S, en parchemin du XIe siècle, de 265 folios écrits sur deux colonnes, d'une minuscule très élégante. Les fautes d'orthographe sont très nombreuses. L'ignorance du copiste de S, garante de sa fidélité, fait que nous accordons à ce manuscrit une légère préférence sur R. Malheureusement il a été assez maltraité, il a perdu plusieurs feuillets dans le corps des deux homélies et complètement la fin de la deuxième homélie. Ensuite la meilleure famille nous paraît la famille Γ.

Avec ces données, nous avons cru pouvoir ainsi modifier le texte des Bénédictins dans les passages suivants :

	Bénédictins.	*Corrections.*
43 D	τὸ δοκίμιον	τὸ δόκιμον
43 E	μείζων τῶν πειρασμῶν	μείζων ἐκ τῶν πειρασμῶν
44 A	μακροθυμία φανῇ	μακροθυμία διαφάνῃ
44 C	ἡ δὲ φειδωλὸς καρδία	ἡ φειδωλὸς δὲ καρδία
44 D	ἀδιέξοδον	ἀδιεξόδευτον
44 D	μὴ γὰρ καρπῶν αὐτῷ εὐφορίαν	μὴ γὰρ καρπῶν εὐφορίαν
46 A	τὸν πλοῦτον προεμένους	τὸν πλοῦτον προιεμένους
46 A	ἄγγελοι εὐφημοῦντες	ἄγγελοι οἱ εὐφημοῦντες
46 A	ἄνθρωποι μακαρίζοντες	ἄνθρωποι οἱ μακαρίζοντες
46 B	ὧν οὐδενὸς φροντίζεις	ὧν οὐδενὸς τούτων φροντίζεις
46 D	ὥσ αὐτοὺς ἀγαγών	ὥστε τούτους ἀγαγών
47 D	πολέμιός τις ἐπεισελθὼν	πολέμιός τις ἐπελθών
48 B	ἤδη εἶχεν τὸ κρῖμα	εἶχεν ἤδη τὸ κρῖμα
48 B	τοῖς ἐκφορίοις αὐτῆς	τοῖς ἐκφορίοις αὐτῆς
48 B	ὑπὲρ κλημάτων ἐμφαίνουσα	ὑπὲρ κλημάτων φαίνουσα
48 C	ἥρπασεν ἐκ μέσων τῶν χειρῶν	ἐκ μέσων ἥρπασε τῶν χειρῶν
49 A	καλῶς σύ γε ποιῶν φαίην ἂν ἔγωγε πρὸς αὐτόν	καλῶς συ ποιῶν φαίην ἂν πρὸς αὐτόν

49 B	τὰς δευτέρας ἀποθήκας πληρώσω	τὰς δευτέρας ἀποθήκας ἐμπλήσω
49 D	ποίησον τῶν σίτων	ποίησον τῶν σητῶν
50 C	πῶς σοι ὑπ' ὄψιν τὰ πάθη τοῦ πένητος ἀγάγω;	πῶς σοι ὑπ' ὄψιν ἀγάγω τὰ πάθη τοῦ πένητος;
51 B	πῶς ἂν τῆς κληρονομήσειε αἰωνίου ζωῆς	πῶς ἂν τῆς αἰωνίου κληρονομήσειε ζωῆς.
51 C	τοῦτο δὲ τὴν ἀνωμαλίαν	τοῦτο δὴ τὴν ἀνωμαλίαν.
51 C	τὰ διδόμενα παραπέμπῃ	τὰ διδόμενα ἀποπέμπῃ
52 B	περὶ αὐτοὺς δαπανώντων	περὶ αὐτοὺς δαπανώντων.
52 D	προιέμενος τὰ ὑπάρχοντα	προιέμενος τὰ παρόντα
52 E	χαμαὶ ζητήσῃς	χαμαὶ ζητῇς
53 B	αἱ διατάξεις ἄκουσον	αἱ διατάξεις [ἄκουσον]
54 A	τινες ἀδόκητοι ἡμᾶς	τινες ἡμᾶς ἀδόκητοι
54 D	κάμηλον διὰ τρυμαλίας ῥαφίδος διελθεῖν ἢ πλούσιον εἰς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν	Nous ajoutons εἰσελθεῖν après τῶν οὐρανῶν
54 D	οἰκονομικὴν γὰρ τοῦ πλούτου	οἰκονομικὴν τοῦ πλούτου
55 A	δακρύεις καὶ ἀρνῇ	δακρύεις, ἀρνῇ
56 A	οὐ ταῦτα μὲν συγκέχυται	οὐ τὰ μὲν συγκέχυται
56 E	δέον γὰρ αὐτοὺς εὐφραίνεσθαι	δέον γὰρ εὐφραίνεσθαι
57 E	τῶν ἔργων τῆς ἀδικίας	τῶν πόνων τῆς ἀδικίας.
58 A	γῆς ἀροσίμου	γῆς ἀροσίμης
58 B	τί οὖν ποιήσεις	τί ποιήσεις
58 C	ἐμφράσσεται τὸ στόμα	ἐμφράσσεται στόμα
59 C	ὅτε ἠξίου	ὅτε ἠξίους
60 B	τότε σε εἴπω	τότε εἴπω
60 D	τῶν λογισμῶν ἔσῃ τῶν σεαυτοῦ	τῶν λογισμῶν τῶν σεαυτοῦ ἔσῃ
61 B	ἐβουλόμην μὲν ἔτι ζῆν	ἐβουλόμην ζῆν
61 C	εἰ οὐ τολμᾷς ἐκ τῶν λειψάνων	ἢ τολμᾷς ἐκ τῶν λειψάνων.

De cette étude nous concluons que les Bénédictins ont discerné les meilleurs manuscrits de saint Basile, et grâce à une connaissance rare du grec, nous ont donné une édition remarquable de tous points. Une édition répondant plus complètement aux exigences de la critique moderne ne pourra corriger que des détails.

LE LUCRÈCE DE DENIS LAMBIN

1563-1570

PAR

FRÈRE

BIBLIOGRAPHIE

1° Les Lucrèces de Lambin ; 2° éditions de Lucrèce ; 3° œuvres critiques de Lambin ; 4° documents manuscrits (Bibl. Nat. : collection Du Puy, et fonds latins ; — Bibl. de Berne : collection Bongars) ; 5° documents imprimés : A) sources historiques ; B) sources critiques.

INTRODUCTION

Lucrèce et la critique italienne. La découverte de Lucrèce. — Les premières éditions : la première Aldine ; l'édition de J.-B. Pius ; la Juntine de 1512 ; la seconde Aldine : l'édition type. — Caractère et valeur de la critique italienne appliqués à Lucrèce. — Lucrèce en France : les éditions de 1514 et de 1539 ; les Lucrèces de S. Gryphe : ces éditions sont toutes « italiennes ». — Impopularité de Lucrèce en France. — L'œuvre de Denis Lambin.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉDITION

CHAPITRE I

LES ORIGINES

Lambin a ignoré Lucrèce jusqu'en 1556 ; les études à Tou-

louse (1548); son premier voyage en Italie (26 juin 1549-août 1552): ses préoccupations ; l'homme du cardinal de Tannon ; le poète néo-latin. — La vie et les idées de Lambin en 1553 et 1554 : sa correspondance ; ses courses à travers la France ; sa production poétique ; ses « classiques ». — Le second voyage en Italie (début de 1556-automne de 1560): séjour à Rome : voyage dans l'Italie du Nord (1556-1559) ; le retour à Rome (automne 1559) : Lambin entre en relations avec les philologues italiens ; Lambin et Muret ; la traduction de l'Ethique d'Aristote (Venise, 1558) : le cercle de Fulvio Orsini ; le « Lucrétianisme » en Italie ; l'initiation de Lambin. — Lambin philologue : Horace et Lucrèce. Les manuscrits italiens : Lambin et le cardinal-bibliothécaire F. Sirleto : Le Vaticanus de Lucrèce ; les manuscrits de Gabriele Faerno et de Scipione Petti. Les collations de Lambin. — Retour de Lambin en France : le séjour à Lyon (1560-1561). Les Italiens attendent le Lucrèce de Lambin. — La publication de l'Horace (printemps 1561). Le recueil de Brutus. Les occupations de Lambin. — Lambin à Paris ; le succès de son Horace ; il est nommé lecteur royal de latin (été 1561); il explique Lucrèce au Collège Royal (automne 1561). — Lambin et M. de Mesmes : la bibliothèque et le cercle savant. Le Memmianus de Lucrèce. — Turnebe communique à Lambin un cinquième manuscrit de Lucrèce, ou plutôt la collation d'un cinquième manuscrit : le Bertinianus (abbaye de Saint-Bertin). — Les embarras de Lambin : il change de chaire au Collège Royal, se consacre aux études grecques. Les affaires publiques : guerre de religion (1562) ; la peste : la détresse financière des lecteurs royaux : démarches de Lambin auprès des gens en place. L'année 1563 : l'accalmie. Derniers retards. — La publication de Lucrèce (novembre 1563). La dédicace au Roi. L'imprimeur G. Bouille. Le succès du livre. — La seconde édition. La préparation ; les retards : le procès des Jésuites ; la candidature Charpentier. Le Lucrèce de 1565. — Publication du Lucrèce de Van Giffen.

CHAPITRE II

LA QUERELLE DES DEUX LUCRÈCES

Hubert Van Giffen et son Lucrèce : son attitude à l'égard de Lambin. — Faute de tactique de Lambin : ses invectives. La guerre d'épigrammes : le poème de Lucas Fruytiers. — L'affaire

d'accusatif de durée; emploi plus restreint de l'accusatif de relation, qui est souvent remplacé par les prépositions εἰς, κατά, πρός et surtout par le datif de relation.

Du développement considérable du génitif partitif; le génitif de l'objet est remplacé la plupart du temps par une préposition, périphrase considérée comme une élégance depuis Polybe.

Du datif, dont tous les sens sont encore bien vivants dans la *Vie de Périclès*; emploi très fréquent du datif d'intérêt, du datif sans préposition remplaçant le locatif, en particulier pour marquer combien de temps il faut pour faire une chose ; du datif de relation dans certaines constructions, où se retrouve l'influence du latin.

§ 3. *Des voix, des temps, des modes.*

Du moyen indirect employé fréquemment dans des cas où il n'est pas très nécessaire; du passif employé dans des constructions peu conformes à l'usage attique, de quelques expressions très usitées à toutes les époques de la grécité.

De l'emploi du présent historique de l'imparfait descriptif, du parfait dans un sens tout à fait voisin de celui de l'aoriste (ἱστόρηκεν, πεποίηκεν), du potentiel dans l'expression καίρος ἐστι.

Conclusion : sur ce point l'usage de Plutarque est conforme à celui de la bonne époque.

§ 4. *Des propositions subordonnées.*

De l'usage assez restreint des conjonctions de subordination ; des particularités de la syntaxe de Plutarque dans l'emploi des modes et des conjonctions. Dans les propositions complétives commençant par ὅτι et par ὡς le temps du style direct est conservé même après un temps historique ; le seul exemple de l'optatif se trouve avec un parfait; de ὡς au sens consécutif et de l'emploi restreint de ὥστε avec un temps de l'indicatif; de la variété des conjonctions exprimant une idée de but ἵνα, ὅπως (avec le subjonctif sans ἄν), ὡς (en particulier avec l'optatif accompagné de ἄν pour exprimer une idée d'éventualité), des tours non classiques (πρότερον...ἢ...), pour rendre l'idée de « avant que ».

§ 5. *De l'infinitif et du participe.*

De certains emplois non classiques de l'infinitif en particulier après les verbes signifiant « craindre ».

Du grand nombre de propositions participiales remplaçant des propositions subordonnées ; de l'omission des particules servant à préciser le sens du participe (sauf en ce qui concerne ὡς au sens causal, qui est très fréquent (de plus καίτοι est employé une fois au sens de καίπερ); de l'omission du participe ὤν contrairement au bon usage ; de l'emploi incorrect de la négation μή à côté du participe par souci d'éviter l'hiatus.

§ 6. *Des négations et des particules.*

De l'emploi fréquent de deux négations composées l'une à côté de l'autre, de la grande variété des particules et en particulier du sens de οὖν et des locutions composées de οὖν.

Conclusion : la syntaxe de Plutarque est en général peu compliquée, sans s'écarter complètement du bon usage, on sent cependant qu'on est à une époque de transformation.

II. DU STYLE

Le vocabulaire de Plutarque est une mosaïque : emprunts faits à la langue des historiens (Thucydide, Polybe), des philosophes (Aristote), des orateurs (Démosthène, Isocrate), des médecins (Hippocrate), à la langue des poètes : épithètes qui étonnent véritablement en prose ; verbes composés n'ajoutant rien au sens du verbe simple (empruntés principalement à la langue des tragiques).

Des néologismes proprement dits de Plutarque : pour la plupart, ils ont même sens que les mots existant déjà ; Plutarque y a été amené par son amour des synonymes, des doublets, des mots prenant par le contexte un sens nouveau ; des mots empruntés au vocabulaire des écrivains contemporains.

Des périodes : elles sont généralement mal construites (anacoluthes, manque de symétrie) surchargées d'expression (absence du mot propre, abus des synonymes); des points sur lesquels Plutarque s'écarte du génie attique : conception abstraite et ordre syntaxique troublé par le souci d'éviter l'hiatus ; des comparaisons et des métaphores dont l'abus et surtout l'incohérence constituent un grave défaut.

Conclusion : Plutarque écrit mal.

Au contraire Mme Aubray est bien une pièce à thèse. Thèse évangélique. Les origines de cette thèse. La religion de Dumas. Le milieu évangélique: G. Sand, Renan, Mgr Dupanloup, Mme de Gasparin, Mme de Swetchine. L'indulgence et le pardon, conséquences naturelles du déterminisme moral et psychologique. Différence entre l'indulgence romantique des premiers drames et l'indulgence chrétienne des Idées de Mme Aubray. Le pardon actif fait du sentiment de notre humilité. Comment l'exaltation poétique d'Étennemare féconda cette doctrine morale. Dans quelles conditions fut écrite Mme Aubray. Le lyrisme de Mme Aubray. La philosophie de Mme Aubray. — Morale religieuse et religion morale. L'esprit de sacrifice. Le triomphe de la volonté. Barentin et Mme Aubray ou la sagesse des hommes en face de la sagesse de Dieu. Barentin représente le Dumas de 1864. L'indulgence poussée jusqu'à la bonté, et la bonté hésitant devant le sacrifice. Le problème posé à Mme Aubray. Les étapes de la thèse. « Ceux qui savent ». Le paradoxe de la conclusion. — La pensée de l'auteur s'opposant à l'opinion de la foule. La pièce à thèse.

2. LA THÉORIE DRAMATIQUE DE DUMAS.

Des éléments d'originalité différente. Le théâtre doit être utile. Antiquité de cette théorie. Le théâtre utile au XVIIe, au XVIIIe, au XIXe siècle. Dumas entend une utilité pratique, et d'une application claire et immédiate. Représentation de la vie quotidienne. Nécessité d'émouvoir la conscience. Possibilité de l'éclairer. Comment l'évolution des mœurs et la faveur croissante du théâtre ont secondé les desseins de Dumas. Le Saint-Simonisme. L'écrivain promu pasteur de peuples, le dramaturge professeur de morale. L'édification, but suprême de l'art. Les dangers de cette théorie. Comment elle trouva dans le tempérament même de Dumas et dans les nécessités du théâtre, ses restrictions indispensables. L'homme de métier modère les excès du théoricien.

Le théâtre à thèse, conséquence logique et complément nécessaire du théâtre réaliste.

Originalité et influence de cette théorie.

V. — BIBLIOGRAPHIE.

1° Les œuvres de Dumas.
2° Les ouvrages de critique.
3° Les articles de revues.

Cf. Hugo Thirme. — *Guide bibliographique de la littérature française de 1800 à 1906* (Paris, Welter, 1907).
Alph. Allais. — *Alex. Dumas fils.*
Audebrand. — *A. Dumas à la Maison d'Or.*
Barbey d'Aurevilly. — *Le théâtre contemporain.*
Brunetière. — *Essais de critique dramatique.*
— *L'art et la morale.*
Cassagne. — *La théorie de l'art pour l'art chez les derniers romantiques et les premiers réalistes* (*Thèse*, 1907).
Charlety. — *Essai sur l'histoire du Saint-Simonisme.*
Weill. — *L'École Saint-Simonienne.*
C. Fleury. — *Études historiques et littéraires.*
— *Études et portraits* (IIe série).
D. Sauvageot. — *Le réalisme et le naturalisme.*
Doumic. — *Portraits d'écrivains.*
— *Essais sur le théâtre contemporain.*
Faguet. — *Notes sur le théâtre contemporain.*
— *Propos de théâtre.*
Flaubert. — *Correspondance.*
— *Madame Bovary* (Annexes, pièces du procès).
Th. Gautier. — *Souvenirs de théâtre d'art et de critique.*
— *Histoire de l'art dramatique en France.*
— *Rapport sur le progrès des lettres en France*, 1868
Goncourt. — *Préfaces et manifestes.*
— *Journal.*
J. Janin. — *Préface de la Dame aux Camélias.*
— *Histoire de la littérature dramatique.*
Larroumet. — *Petits portraits et notes d'art.*
Lenient. — *La comédie en France au* xixe *siècle.*
Maupassant. — *Préface des Lettres de Flaubert à G. Sand.*
Merlet. — *Causeries sur les femmes.*
Montégut. — *Esquisses littéraires.*
Nettement. — *Le roman contemporain.*
Parigot. — *Émile Augier.*
— *Al. Dumas* (*le Temps*, octobre 1906).
Pelissier. — *Le mouvement littéraire au* xixe *siècle.*
Sainte-Beuve. — *Rapport sur le prix Faucher* (*Nouv. Lundi*, t. XII).
— *Cahiers.*
G. Sand. — *Correspondance.*
Sarcey. — *Quarante ans de théâtre.*
Tolstoï. — *Zola, Dumas, Maupassant.*
Vacquerie. — *Profils et Grimaces.*
Revue bleue.
Revue de Paris.
Revue des D. Mondes.

— *Mémoires inédits de l'abbé Morellet.* Paris, Ladvocat, 1821, 2e éd. 1822, 2 vol. in-8.

NAVEAU. — *Le Financier citoyen.* Paris, 1757, 2 vol. in-12 (B. U. S. G. œ 38).

PESSELIER. — *Idée générale des finances.* 1759, grand in-f° (B. N. Lf76 5).

QUESNAY. — Articles *Fermiers et Grains de l'Encyclopédie.*

— *Tableau économique, sous le titre d'Extrait des économies royales de Sully* (éd. du château de Versailles, 1758, in-4), réimpr. dans l'*Ami des hommes*, 6e partie.

THOMAS. — *Éloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully.* Paris, Regnard, 1763, in-8.

VAUBAN. — *Projet d'une dixme royale.* 1707, in-4 et in-12.

ROUSSEL DE LA TOUR. — *La Richesse de l'État.* 1763, in-4, 8 p. (et in-8) (B. N. in-4 Rp. 697; B. U., S. G. œ 27).

— *Développement du plan intitulé: Richesse de l'État.* 1763 (in-4) et in-8 de 24 p. (B. U., S. G. œ 27).

Dans un recueil factice de la B. U. (S. G. œ 27), on trouve encore:

— *La Taille réelle, Lettre d'un avocat de Paris à un de ses confrères en province contenant des réflexions sur l'écrit qui a pour titre: Richesse de l'État,* in-8, 38 p.

— *Le Patriotisme au sujet des Richesses de l'État,* in-8, 7 + 1 p.

— *Lettre à M. S... sur un plan de réforme dans les finances,* in-8 15 p. + 1 p. bl.

— *La Patrie vengée ou la juste balance, conclusions des Richesses de l'État,* in-8, 12 p., suivie d'une *Épitre aux critiques des Richesses de l'État.*

— *La Balance égale ou la juste imposition des droits du roi,* in-4, 48 p. s. 2 col.

OUVRAGES DU XIXe SIÈCLE

A. BATBIE. — *L'Homme aux quarante écus et les physiocrates* (conférences de la Sorbonne, séance du lundi 19 déc. 1864). Paris, Catillon, 1865, in-8 (B. N. R. 27792).

H. BEAUNE. — *Voltaire et l'administration du pays de Gex* (Mémoires de l'Académie... de Dijon, 1874, p. 191) (B. U. H. J. a. 73).

J. BARNI. — *Histoire des idées morales et politiques en Fr. au XVIIIe s.* 1865, in-12.

E. BERSOT. — *Études sur le XVIIIe siècle* (le tome II). Paris, Durand, 1855, 2 vol. in-12.

F. CADET. — *Pierre de Boisguillebert, précurseur des économistes.* Paris, Guillaumin, 1870 (B. N. in-8, Ln27 26062).

DE L'ISLE DE SASLES. — *Vie littéraire de Forbonnais.* Paris, Fuchs, 1801, in-8.

DES CILLEULS. — *De la Michodière et la statistique de la popula-*

tion, extrait de la *Revue générale d'Administration*. P., Berger-Levrault, 1893, in-8.
DESNOIRESTERRES. — *Voltaire et la société au XVIIIe siècle*. Paris, Didier, 1867-1876, 8 vol. in-12.
M. FAGUET. — *Politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire*. Paris, Société française d'imprimerie, etc. 1902, in-12.
M. Y. GUYOT. — *Quesnay et la physiocratie*. P., Guillaumin, petit in-18.
M. G. LANSON. — *Voltaire*. Paris, Hachette (coll. des Gr. Écrivains), in-12.
M. P. LEROY-BEAULIEU. — *Traité de la science des finances* (t. I, l. II). Paris, Guillaumin, 6e éd. 1899, in-8.
LEVASSEUR. — *Histoire des classes ouvrières en France*. Paris, Hachette, 1867, 2 vol. in-8.
L. DE LOMÉNIE. — *Les Mirabeau*. Paris, Dentu, 1879-1891, 5 vol. in-8.
LONGCHAMP ET WAGNIÈRE. — *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*. 1828, 2 vol. in-8.
A. NEYMARCK. — *Turgot et ses doctrines*. Paris, 1885, 2 vol. in-8.
L. ROBINEAU. — *Turgot, administration et œuvres économiques*. Paris, Guillaumin, s. d., in-12.
LÉON SAY. — *Turgot*. Paris, Hachette (coll. des Gr. Écriv.), 2e éd. 1904.
G. SCHELLE. — *Dupont de Nemours et l'école physiocratique*. Paris, Guillaumin, 1888, in-8.
M. R. STOURM. — *Bibliographie historique des finances de la France au XVIIIe siècle*. Paris, Guillaumin, 1895, in-8.
— *Éditions et notices de la collection des principaux économistes*. Paris, Guillaumin, in-8.
— *Notes et notices de l'édition des Mémoires de Saint-Simon* (par M. de Boislisle), t. XIV. Paris, Hachette (éd. des Gr. Écrivains).
— *Recueil général des lois et arrêts* (p. Isambert). Paris, Durand.

N. B. — On n'a indiqué, surtout pour les ouvrages du XVIIIe siècle que les livres dont on s'est servi fréquemment et les éditions d'après lesquelles sont données les références.

Avant d'étudier dans l'ensemble de la vie et de l'œuvre de Voltaire ses rapports et ses discussions avec les Économistes, il a paru nécessaire de noter les influences et les tendances qui peuvent, par avance, expliquer ou faire prévoir l'attitude de Voltaire. On s'est donc borné à rassembler et à examiner les documents les plus significatifs à cet égard, en s'arrêtant à l'*Homme aux quarante écus* (1768).

INTRODUCTION

De son voyage en Angleterre, Voltaire a rapporté une grande

gique, sont sans valeur. Par contre, le témoignage d'Aristophane confirme fortement notre conclusion.

Dans la deuxième étude, nous considérons les versions de la fable d'Io antérieures au *Prométhée*. Nous analysons successivement l'interprétation donnée par les monuments figurés, les poèmes hésiodiques, Akousilaos, Phérécyde, Bacchylide, les *Suppliantes*, après avoir montré qu'on n'est pas autorisé à tirer du passage des *Suppliantes* relatif à Io une conclusion contre l'antériorité de cette tragédie relativement au *Prométhée*. Enfin nous examinons la version du *Prométhée*; nous en expliquons les points obscurs : les sentiments d'Io à l'égard de Zeus, la conduite de Zeus à l'égard d'Io, le rôle du destin dans cette interprétation, la place qu'y tiennent Héra et Argos et les raisons pour lesquelles ils sont cités ; nous en déterminons les caractères particuliers : les rapports d'Io et de Zeus avant et après la métamorphose, les modifications apportées dans le supplice d'Io, l'importance attribuée à la folie. Enfin nous signalons les résultats d'un intérêt général qu'on peut tirer de cette étude.

Dans la troisième étude, nous montrons le caractère éminemment épisodique de la tragédie grecque, de la tragédie eschyléenne, du *Prométhée*. Nous montrons d'autre part ce qui fait l'unité des œuvres d'Eschyle, comment le principe qui guide le poète dans la rédaction des morceaux lyriques et de quelques scènes récitées, le guide aussi dans la composition même de certaines tragédies ; nous analysons à ce point de vue les *Suppliantes*, les *Perses*, les *Sept Chefs*, le *Prométhée*. Nous dégageons les rapports qui existent entre Io et quelques autres personnages de la tragédie et de la trilogie.

ETUDE

SUR

LA LANGUE ET LA SYNTAXE
DE SAINT AMBROISE
DANS LE LIVRE II DU DE ABRAHAM

PAR

LESOUEF

Nos positions seront notre conclusion.

Il serait téméraire à nous, qui n'avons étudié encore qu'une faible partie de l'œuvre considérable de saint Ambroise, de vouloir passer d'observations particulières à un de ses ouvrages, à une conclusion générale, qui, l'analyse faite, synthétiserait à la fois les caractères de sa latinité et ses qualités propres d'écrivain. Pourtant, si l'on veut bien admettre que, dans une œuvre qui paraît homogène comme celle de Saint-Ambroise, un ouvrage détaché porte la marque personnelle de l'auteur au même titre que la figure et l'attitude, le dessin et la couleur d'un seul personnage dans un tableau qui en groupe plusieurs, on nous accordera de présenter ici quelques observations générales.

Dans le livre II du *de Abraham,* la *langue* de saint Ambroise ne se différencie pas sensiblement de celle de ses contemporains. Il a employé peu de mots nouveaux : à peine en pourrait-on citer quelques-uns que nous avons signalés au cours de notre étude, tels qu'*operatorius* qu'il semble avoir créé, *adsurrectio, prolapsio* qu'il a détourné de son sens propre pour lui donner une signification purement religieuse, *confirmativus* qui paraît être employé pour la première fois par lui, *complantare* qu'il a probablement mis en circulation, etc... Le reste de son vocabulaire est celui des auteurs de son époque.

admiration pour Télémaque, et les raisons de l'enthousiasme des philosophes. L'inspiration chrétienne du roman, d'abord mise en lumière, sera méconnue quand le parti des modernes aura été supplanté par la réaction de l'école classique-philosophique, en tête de laquelle est Voltaire.

De toutes façons, on s'accorde sur ce que Télémaque représente une moralité supérieure. « C'est un « poème salutaire ».

CHAPITRE IV

LE MORALISME DE TÉLÉMAQUE

Télémaque a cette fortune en effet de paraître en un siècle moralisateur par excellence, et entiché de la fonction sociale et réformatrice de la littérature. Il enseigne unanimement, et souvent avec outrance, que théâtre, philosophie, politique, toutes les opérations de l'art humain se doivent de faire régner la vertu. — Mépris de l'histoire au profit du roman moral.

L'abbé Terrasson rend à Fénelon l'hommage qu'il a donné le signal d'un genre nouveau, et il suit son exemple en composant Séthos. Imitations de Télémaque : les Voyages de Cyrus, de Ramsai, Marmontel, Florian. Avec la réforme prêchée par Rousseau, le siècle se précipite davantage dans cette voie.

CHAPITRE V

LA MORALE DE FÉNELON CONSIDÉRÉE COMME MORALE NATURELLE

Le XVIIIe siècle, laissant de côté psychologie et dogmes métaphysiques, s'intéresse à ce qui dans la morale est pratique et d'utilité directe. De ce qui résulte de cette tendance dans l'éloquence de la chaire. Double procédé des prédicateurs et instituteurs chrétiens : démonstration par des arguments de raison, selon l'antiquité, et la preuve proprement évangélique. Prédominance du premier procédé. Fénelon use dans Télémaque du procédé selon l'esprit antique : il voile par un langage païen une morale chrétienne d'inspiration. Ce procédé n'est pas expliqué par Ramsai qui, bien qu'il n'ignore pas le véritable esprit de cette morale, proclame qu'elle est l'écho des vieilles leçons de la sagesse grecque. « Le Télémaque, dont les principes sont liés à une religion *purement naturelle*, et par là même propre à tout lecteur,

sera toujours du goût de quiconque en aura pour la vertu » (abbé Gédoin), d'Alembert ne parle pas autrement. — D'ailleurs Fénelon ne néglige pas d'enseigner des motifs profanes d'action (amour de la gloire). Ainsi la morale de Télémaque paraît n'être que la morale écrite dans le cœur de l'homme, et Ramsai dit qu'elle se fonde sur la préférence de l'amour du beau à l'amour du plaisir, de l'honnête à l'agréable, selon Platon et Cicéron.

Donc Télémaque par sa valeur éducative, son utilité publique, son inspiration en apparence tout entière raisonnable, était dans le cas d'être également bien reçu des incrédules que des croyants.

CHAPITRE VI

LA SENSIBILITÉ DE TÉLÉMAQUE

La sensibilité, telle qu'elle éclate dans La Chaussée et sévit depuis Rousseau, se remarque en germe dans plus d'un point de Télémaque. Il est vrai qu'elle y est dans l'ensemble, tempérée et se fait jour dans une mesure raisonnable. Mais il y en avait assez pour enthousiasmer les âmes sensibles. Mentor fait à son élève une éducation par le sentiment, par l'attrait de la vertu. Illusion d'une partie du siècle sur cette vertu, qu'on crut vertu naturelle et humaine, à laquelle tendent d'eux-mêmes les cœurs bien nés — alors qu'il y a appel à une moralité chrétienne (les Champs-Élysées) : Les ressorts chrétiens de cette morale étant inaperçus de plusieurs, on comprit que Fénelon menait à la vertu par l'attendrissement. Affection de Vauvenargues et de Rousseau, pour le roman.

CHAPITRE VII

LA PERSONNE DE FÉNELON

D'après le roman on imagine l'auteur. Fénelon passe pour un homme sensible. Il est vrai qu'en un sens, il le fut, mais cette sensibilité n'est pas chez lui source de vertu. — Son pur amour interprété comme une aspiration à la satisfaction et à la plénitude du cœur, effet de la curiosité d'une âme sensible. Qu'il y a en effet des ressemblances entre le quiétisme et la sensibilité, à ne considérer que les résultats auxquels tous deux tendent. — Faute de psychologie, parce qu'on n'envisage le pur amour que de l'ex-

vivant à une même époque, dans un même milieu, — dans une même atmosphère — subissent des influences communes. D'une identité de pensée on ne saurait donc conclure avec certitude à l'existence d'une « source » : il y aura souvent lieu de rechercher l'influence commune. Les identités *d'expressions* seules nous permettront d'affirmer l'utilisation d'une lecture.

I

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES SUR L'ŒUVRE DES AUTEURS ÉTUDIÉS, AVANT 1755, ET SUR LA SITUATION POLITIQUE DE GENÈVE

1° *Sur la composition du « discours de l'inégalité »* ; la correspondance de Rousseau avec Rey, son imprimeur, nous met au courant du soin apporté par Rousseau à l'édition princeps (1755) — et des additions de la dernière heure. Le discours, commencé en octobre 1753 est confié à Rey en octobre 1754, et achevé d'imprimer en juillet 1755 ;

2° *Sur les ouvrages parus de Diderot*. Aux recherches d'Assézat il convient d'ajouter une précision sur les « Pensées sur l'interprétation de la nature » : ce livre parut fin 1753, et non 1754. Rousseau a donc pu s'en inspirer ;

Il est nécessaire aussi de définir ce qui est vraiment de Diderot dans la traduction de l'*Essai sur le mérite*, de Shaftesbury. Nos conclusions sont que les *Notes* seules de cet ouvrage sont de Diderot.

3° Date des œuvres de Condillac antérieures à 1754 ;

4° Documents de première main relatifs à l'histoire de Genève — politique et littéraire. La Bibliothèque du ministère des Affaires étrangères contient quelques ressources.

II

DÉTERMINATION DES RAPPORTS ENTRE L'ŒUVRE DE DIDEROT ET LE DISCOURS DE L'INÉGALITÉ

1° Nous critiquons l'hypothèse d'une insertion d'un fragment de Diderot dans le Discours. Nous tâchons de rattacher le texte des Confessions (Livre VIII) et celui de la lettre à M. de Saint-Germain — seuls témoignages sur qui s'appuie cette hypothèse — à un état d'esprit morbide ;

2° Les idées de Diderot et celles du Discours.

a) Pour Rousseau, comme pour Diderot, l'homme est naturellement sociable ; seulement, chez Rousseau, par suite d'une réduction analytique, sociabilité s'appelle pitié ;

b) Rousseau paraît avoir admis par moments une morale de la passion et du pur sentiment, semblable à celle de Diderot ;

c) Par une recherche expérimentale — où se mêle encore bien de l'à priori — et dont il trouve l'éloquente formule dans les pensées sur « l'interprétation de la nature », Rousseau fait l'*histoire* de l'humanité. Les idées générales de cette histoire se trouvent précisément exposées dans Diderot. Et comme Diderot, Rousseau est obligé de prendre, contre la censure théologique des précautions qui masquent le caractère historique de son œuvre ;

d) On peut relever dans Diderot, principalement, dans l'Apologie de la thèse de l'abbé de Prades un tableau de l'état de nature qui a certainement été lu par Rousseau ;

e) Sur la Propriété et son origine, sur l'état de guerre, sur le contrat de gouvernement, Rousseau et Diderot expriment les mêmes idées, qu'ils ont empruntées à Grotius, Locke, Hobbes, Pufendorf. Ces idées, qui sont celles de l'Encyclopédie, rattachent étroitement le discours à ce grand mouvement d'idées.

III

CONDILLAC ET LE DISCOURS DE L'INÉGALITÉ

1° La Psychologie de Condillac et de Rousseau.

a) Condillac, complété par Montaigne et par Locke, donne à Rousseau les traits essentiels de la nature humaine : volonté, sensibilité, intelligence ;

b) La théorie de la génération des facultés de l'âme a en partie déterminé chez Rousseau le concept de *Perfectibilité* : en désaccord avec le traité des sensations par sa théorie des *facultés distinctes* de l'âme, Rousseau est par là même d'accord avec l'essai sur l'origine des connaissances humaines ;

2° *L'essai sur l'origine des langues.* — Pour Rousseau, il ne s'agit pas de faire l'histoire du langage mais de marquer les énormes difficultés de son invention. Par là il prouve que la nature a peu mis du sien dans la formation des agrégats humains. Il déforme donc volontairement les idées de Condillac, en ne

économiques (d'où une *organisation industrielle* qui *favorise le luxe*). Progrès des industries de luxe, dentelles, tapisseries, etc. ; baisse générale des prix ; fondation de manufactures et encouragements royaux, etc... — Influence sur la consommation privée : progrès du luxe surtout dans la bourgeoisie aisée. — Indulgence générale pour le luxe privé.

II. — *La législation somptuaire.* — Grand nombre de lois : 32 de 1640 à 1700. — Cf. Delamare, t. I. — On remarque : 1. Que les prescriptions relatives aux *métaux précieux* n'apparaissent guère avant 1666 ; 2. Que les lois relatives à la consommation des tissus de luxe disparaissent à peu près à la même date ; 3. Que le plus souvent un édit somptuaire est « interprété » par une seconde ordonnance qui, en réalité, l'annule. — Donc : *a*) apparition dans la législation somptuaire de *préoccupations mercantilistes* au dépens des considérations morales : *b*) *inefficacité pratique* de cette législation. — Unanimité des écrivains et des historiens à la constater.

III. — *Les idées sur le luxe et la finance : la chute du système.* — Saint-Simon et la théorie du « plus grand luxe » (XII, p. 78). — Ruine de la noblesse ; enrichissement de la bourgeoisie : nouvel aspect du luxe ; la décoration intérieure ; l'art dans la vie quotidienne ; le « confortable ». — « L'amour de l'argent domine cette génération » (G. Terrasson). — La chute du système de Law et les bouleversements des fortunes. — Le luxe des nouveaux enrichis. — Analyse de la situation morale de 1722 par Daguesseau. *Mémoire sur le commerce de la Cie des Indes. Œuvres,* X, 216 sq.

TROISIÈME PARTIE

LA POSITION ÉCONOMIQUE DE LA QUESTION DU LUXE

CHAPITRE I

LA PRÉPARATION DE LA THÈSE ÉCONOMIQUE

Les utopistes et les voyageurs imaginaires.

I. — *Fénelon.* — Place intermédiaire entre les moralistes chrétiens et les politiques laïques. — Salente. La Crète. — Origine des idées de Fénelon : son entourage politique ; sa culture évangélique ; sa culture classique. — Les légendes d'âge d'or. —

Les doctrines de Fénelon et les traditions de la prédication [Cf. *S. pour l'Epiphanie*, 2e Point.]. — *L'Examen de Conscience sur les devoirs de la royauté*, II, XII, et les *Plans de Gouvernement*, II, § 5 et 7.

II. — *Vauban* et *Boisguillebert* touchent à peine à la question du luxe. — Aperçoivent son intérêt pour activer la circulation du numéraire.

III. — *L'abbé de Saint-Pierre*. — Définition du luxe conforme à la définition traditionnelle. — Légitimité du superflu, mais nécessité d'un bon usage, c'est-à-dire d'un usage *social* du superflu. — Des lois somptuaires pour réprimer le luxe blâmable, des lois honorifiques pour récompenser ceux qui dépensent largement pour le bien public [*Rêves d'un homme de bien*, p. 225 sq. — *Œuvres*, t. VII, p. 30 sq.].

Note. — 1. *Grotius* et *Puffendorf*; rapport entre Grotius II .II. et Voltaire; *le Mondain*, v. 25-59.

2. *Les Voyages imaginaires*.

CHAPITRE II

LE « MONDAIN » ET SES SOURCES. VOLTAIRE ET LA PHILOSOPHIE LIBERTINE. MONTESQUIEU. MANDEVILLE. MELON

Le *Mondain* et la *Défense du Mondain* : *a*) *apologie de la vie épicurienne*, légère, élégante, optimiste ; *b*) une doctrine économique : *apologie du luxe*, affirmation de son utilité dans la vie d'un pays.

Sources de ces idées : I. Le *tempérament personnel* de Voltaire : sa « culture *libertine* ». — Cirey. — Souvenirs de la chute du système : la puissance de l'argent. — Sa fortune personnelle ; ses goûts d'amateur d'art ; ses traditions de bourgeoisie amie de la vie facile et large. — Ses souvenirs d'Angleterre : nation commerçante et riche, active et amie du luxe. — II. *Mandeville*. — III. *Melon*.

I. — *La part du tempérament personnel de Voltaire. Cirey. L'influence libertine : Saint-Evremond*. — Comparer le « décor » du *Mondain*, v. 67-80 et le « décor » de Cirey (Lettre de Mad. de Graffigny. Éd. Asse, p. 14) ; et les déclarations de Voltaire (XXXIV, 115, 367, 137, XXXV, 112). — Le *Mondain* et la vie de Paris.

L'influence de la *philosophie libertine* : A) La morale du plaisir et de la vie épicurienne. Cf. *S. Evremond*. Éd. 1705, in-4°, I, 109,

longtemps. Symbole de la *Cène* plus que de la *Passion*, il devient, grâce au sens mystique de la Communion qu'il représente, une expression de Dieu. La religion est remplacée audacieusement par le culte du Graal, et, autour du vase surnaturel, les anges chantent le Tout-Puissant. La fin de la *Queste*, par la possession et la vision quotidienne du Graal, exprime magnifiquement le rêve très noble de contemplation de Dieu et de claire compréhension des mystères de la foi.

VII. La Queste sans le christianisme. — Tels sont les éléments chrétiens de la *Queste*. Quelle importance faut-il leur reconnaître? Si on les considère comme accessoires, la belle histoire de la *Queste du Graal* devient le plus banal des contes d'enfant : celui d'un héros plus fort que les autres et qui finit par conquérir un objet précieux. Ce thème essentiellement vulgaire et insignifiant n'est exprimé qu'en des épisodes de nulle invention, qui même n'ont entre eux aucun rapport visible, aucune convenance. La force même, qui semble durant toute l'action la caractéristique du héros principal, devient inutile et disparaît au moment de l'aventure finale. Comment expliquer pareille incohérence? Ainsi il ne reste plus que des débris épars de la légende, et ces débris mêmes ne semblent pas nécessairement lui appartenir: ils figurent tous ailleurs.

A tant de pauvretés et d'insignifiances, qu'on compare la richesse des inventions ou des emprunts chrétiens, et on acquerra la certitude que cet esprit chrétien est le vrai souffle vital de la *Queste*.

VIII. Reconstruction. — Une *inspiration chrétienne* s'exprimant *à l'aide de thèmes romanesques*, tel est le caractère essentiel de la *Queste*, et d'où dérive toute la composition.

1. Si on suppose un lecteur très chrétien des romans bretons, quand même il en serait profondément charmé, il ne pourrait pas n'en être pas un peu scandalisé. Les jeux des enchanteurs, et surtout les fêtes galantes, et tout le luxe des tournois et la beauté accueillante des femmes, lui devaient sembler choses diaboliques.
2. En face de ces aventures, une paraissait très sainte, celle du Graal. De l'opposition de ces deux éléments naquit la *Queste*.

3. La conception du héros principal en sort naturellement. Le « bon chevalier » sera le héros du Graal, mais l'ennemi de toutes les autres joies : il détruira les aventures où se donnait carrière la prouesse mauvaise des chevaliers mondains; le mal disparaîtra devant lui, comme devant Jésus, dont il reproduira symboliquement la vie.

4. Autour de lui, des âmes moins pures, des chevaliers moins nettement tournés vers Dieu lutteront contre le mal, auquel succomberont les chevaliers mondains.

5. Et toute cette aventure, en vertu d'allégories anciennes, prendra un sens symbolique. Les combats de Galaad contre le mal incarné en quelques félons et pécheurs, les efforts de Perceval, de Lancelot, représenteront la vie des âmes chrétiennes, s'efforçant de réaliser le bien en elles, et d'atteindre à la sainteté par l'imitation des grands saints et de Jésus. Et la quête du Graal deviendra la recherche de Dieu, de la contemplation supraterrestre ; ce sera la vie idéaliste dont on rêvait au XIIIe siècle.

6. Ainsi se formera ce roman, de trois parties, les Préparations, les Épreuves et les Récompenses, gradation qui n'a de sens que du point de vue chrétien, et qui a forcé ceux qui ne s'y sont pas placés à ne rien comprendre à la composition de la *Queste*. Mais de ce point de vue, tout s'éclaire. Même les emprunts, un peu longs, à la littérature chrétienne, oratoire surtout, et la place que tiennent dans le livre les hommes de religion, montrent l'importance que donnait l'auteur de la *Queste* à la parole et à l'intervention du clergé dans la vie du monde ; et il n'est pas abusif de voir là l'indice d'un état d'esprit qui ne pouvait être rare parmi les clercs contemporains d'Innocent III.

7. La *Queste du Saint Graal* est un roman chrétien, qui doit son idéalisme parfait, aussi bien à ses intentions chrétiennes qu'au vêtement celtique ou romanesque dont elle les revêtit ; et c'est aussi un livre *d'édification*, prêchant la vie mystique, un Évangile qui raconte la venue d'un Christ, chevalier en apparence, purement symbolique au fond, et plein d'un christianisme très primitif, en même temps que très médiéval. La *Queste* de maître Gautier Map est, à bien des égards, le dernier, mais non le moins beau des *Apocryphes* ; elle mériterait d'être intitulée : LA QUESTE DU SAINT GRAAL, ÉVANGILE DU XIIIe SIÈCLE.

---

d'art. C'est un des traits de l'époque. On apprécie surtout les formes nouvelles. — De là l'abondance des types dans la céramique d'argile, imitatrice de la toreutique, abondance qui va parfois jusqu'à la bizarrerie. — Les couleurs et la technique restent identiques. Le violet intervient pourtant parfois comme teinte accessoire. Les ornements sont d'abord les végétaux et les fleurs. L'exubérance du décor floral va, dans les fabriques apuliennes locales jusqu'à la surcharge et au mauvais goût. Outre le décor floral, certains vases admettent des accessoires ; cornes d'abondance, bucrânes, dauphins, thyrses, couronnes, amulettes. Ailleurs, les ornements sont stylisés et géométrisés. Ce sont des damiers, des écailles à nervures, venues d'Égypte, et que les Romains conserveront dans leur ornementation sous le nom de « plumes » — on finit par couvrir seulement la panse des vases d'un dessin en réseau, dit « réticulé ».

TROISIÈME PARTIE

LES SÉRIES PARALLÈLES. LES SURVIVANCES ET LA FIN DE LA CÉRAMIQUE PEINTE

A. *Vases tarentins polychromes à fond clair.* — On aurait une idée insuffisante de la peinture des vases dits de Gnathia, si l'on ne replaçait la série dans son milieu. — Il semble d'abord qu'il y ait lieu de constituer parallèlement une catégorie de vases tarentins à fond clair. Ces vases n'ont point été étudiés, ni reconnus. Nous en avons examiné trois exemplaires. L'un appartient au Louvre (Canthare du lampadophore K. 592). Deux autres ont été trouvés à Canosa (*Notizie*, 1899, p. 300). La série se place à peu près vers les débuts du premier style dit de Gnathia. L'originalité n'est pas dans les sujets ou les formes, mais dans l'emploi des couleurs minérales non recuites, comme pour les lécythes attiques à fond blanc. Ce système annonce la polychromie des grands askoi de Canosa. — Les couleurs sont le rouge carminé, le bleu, le vert, le noir d'esquisse dilué.

B. *Vases tarentins à repeints rouges.* — Série plus nombreuse et plus connue. — Ces vases marquent un essai pour rendre à l'aspect des vases attiques. La couleur fondamentale n'est plus le blanc, c'est le rouge. Quelquefois ce rouge est réservé. D'autres fois, on a repassé une teinte violacée sur l'argile : quelquefois

enfin, on a peint directement au rouge épais sur vernis noir. — Sur plusieurs exemplaires, le blanc est resté associé au rouge. Le jaune disparaît. Les lignes intérieures sont incisées. Cette technique a eu sa vogue : à la fin, elle a été imitée par les ateliers où l'on peignait en couleur blanche. Les vases connus proviennent soit de Campanie, soit d'Apulie. Ils se groupent autour de l'année 250, pour les débuts. Ils sont trop voisins par les sujets des séries apuliennes pour n'être pas aussi originaires de Tarente. — La production a dû s'en répandre en Apulie, puis continuer en Campanie après les malheurs de la métropole. — La série se termine par une décadence beaucoup plus lamentable que celle des vases dits de Gnathia. Pourtant elle avait produit, aux débuts, quelques intéressants essais : tel le lécythe de l'Eros assis de la collection Van Branteghem (n° 231) et la coupe du chasseur assis (British Museum F. 542) où en hachure ombres font pressentir la peinture de Pompéi. Il y a des retours à l'ornementation grecque, des emprunts à la céramique apulienne rustique. Les formes des vases sont celles des séries de Gnathia : la médiocrité du style est peut-être encore pire. Les sujets — assez rarement composés, — sont des scènes bachiques, des Eros, des silhouettes de femme, d'insignifiants éphèbes drapés, des têtes viriles ou féminines, de grossiers oiseaux d'eau, des cigognes, des chouettes. Le style se relève dans l'ornementation florale, qui est assez belle, assez fine, et qui semble, à cause de cela, se placer par les dates aux débuts de la série. — Un vase porte un nom d'artiste, malheureusement illisible (Trouvé à Capoue. *Notizie degli scavi,* III, p. 209). La production de cette série a été très vivace et très répandue : on en retrouve des exemplaires en Etrurie, et, au deuxième siècle, dans les tombes de Myrina.

C. *La céramique apulienne rustique.* — Il ne faut pas oublier de lui donner sa place dans un tableau général de la céramique apulienne au IIIe siècle. — D'après les circonstances des fouilles, elle s'emble s'être prolongée assez tard. On la retrouve à Canosa, à côté des grands askoi à reliefs polychromes, et jusqu'à l'époque où la céramique peinte s'est réfugiée en Campanie. — Ce serait une erreur de croire que ce « style paysan » italiote a toujours vécu une existence humiliée à côté de la céramique gréco-tarentine. S'il a eu ses moments de défaveur, il s'est relevé, il a triomphé. La céramique apulienne rustique, qui n'est peut-être pas l'inventrice de l'amphore à rotule, dite iapygienne ou apulo-lucanienne, a du moins créé l' « orcio apulo », ou sphagion.

coup pour justifier les scènes de la Ligue. Insuffisance de la tragédie et de l'histoire du point de vue pédagogique, la première nous intéressant sans nous instruire, la seconde nous instruisant, mais trop froide pour que la mémoire la retienne. Le genre mixte de l'histoire dramatisée. Elle seule sera à la fois instructive et passionnante. L'histoire aura la première place et fournira le fonds (événements et actions des personnages) ; l'artiste fournira la forme (plan et dialogue). Les sujets traités seront pris dans le XVIe siècle, car seul ce siècle est assez lointain pour permettre le rêve de l'artiste et assez connu par l'imprimerie pour alimenter la science de l'historien. Étroitesse et étrangeté de ces théories. Les préfaces du *François II* de Hénault, et du *Marguillier de Saint-Eustache* de Rœderer.

III. — ÉTUDE LITTÉRAIRE DES SCÈNES DE LA LIGUE

La méthode comparative : les scènes historiques, la tragédie classique et le drame romantique.

1° Le sujet multiple, particulier, réel.

2° Les personnages ; ils sont innombrables : les individualités, le caractère de Henri III est inépuisable ; c'est que l'influence des milieux y est notée, et qu'il évolue. — La foule. Rôle considérable de ce personnage anonyme dans les scènes de la Ligue.

3° Les modes d'expression : les phénomènes physiologiques. Comment Vitet a rendu un corps aux acteurs. — Le vocabulaire : le langage des gens du peuple ; les majestés parlant comme des chambrières. — Les actes : les personnages se révélant autant par leur conduite que par leurs discours.

4° Le milieu extérieur : localisation de chaque scène dans l'espace (topographie, orientation, plan des appartements, disposition des meubles, etc...). Archéologie exacte de Vitet. — Localisation dans le temps : chaque scène datée de l'année, du quantième du mois, du jour de la semaine, de l'heure de la journée. Chronologie minutieuse de Vitet. — Le costume. Vitet le restaure en érudit avec tous ses détails.

5° La composition. Les scènes sont simplement juxtaposées. Absence d'intrigue. Division en scènes et non en actes. — Unité philosophique de la trilogie : rôle de la fatalité dans le théâtre de Vitet.

6° Valeur de l'histoire dramatisée. Pourquoi un genre mixte est un genre faux. Vitet a condamné sa conception première en

théorie et en pratique (les États d'Orléans), — Quelques jugements sur l'œuvre.

IV. — L'INFLUENCE DES SCÈNES DE LA LIGUE

Succès des Barricades à leur apparition à Paris et à l'étranger. — Ce que leur doivent en particulier Hugo, Vigny et Dumas. — Nombreuses imitations et inspirations qu'elles suscitèrent de 1828 à 1834. — Leur rôle dans la constitution du romantisme allemand.

APPENDICES

I. Pièces de sujets historiques et nationaux antérieures aux Barricades (1812 à 1826).

II. Sources et mise en œuvres des sources de la scène IX (2e partie) des États de Blois.

III. Les Barricades, source historique de *Henri III et sa Cour*.

Ces corrections manifestent les mêmes tendances modernes que celles de l'édition 1559.

CONCLUSION

A. — Place considérable de la traduction des Vies de Plutarque dans la vie d'Amyot : cette œuvre, préparée sans interruption de 1542 à 1558, a été incessamment revue par lui de 1559 à 1583.

B. — L'examen de l'état primitif, et plus encore celui des remaniements successifs, manifestent de la part du traducteur :

1° Une étude du texte et un souci d'exactitude plus grand qu'on ne le dit d'ordinaire.

2° Une préoccupation constante des qualités essentielles d'une traduction en langue vulgaire : logique et clarté.

3° Au point de vue de la forme des tendances assez modernes en fait de style et de langue, et une recherche très marquée de l'euphonie et du rythme.

LA LANGUE DE SÉNÈQUE

DANS

LE DE BREVITATE VITAE

PAR

R. VENOT

I. SYNTAXE

§ 1. *Emprunts à la langue poétique.*

Dans la syntaxe, les emprunts à la langue poétique sont souvent en même temps des emprunts à la langue impériale : dans la *syntaxe d'accord,* accord du verbe avec l'attribut, quand cet attribut précède le verbe, accord avec le sujet du verbe des adjectifs placés en apposition et marquant une disposition de l'âme du sujet pendant l'action. Dans la *syntaxe des temps* et des *modes,* emploi du présent historique, de l'aoriste d'expérience ; emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif avec certaines conjonctions et dans les propositions conditionnelles ; construction de certains verbes avec l'infinitif; extension du participe futur actif. C'est surtout dans la *syntaxe des cas* que l'on trouve des constructions empruntées en même temps à la langue poétique et à la langue de l'Empire : des verbes exprimant des affections de l'âme et des verbes composés de prépositions marquant une idée de mouvement sont construits avec l'accusatif, tandis qu'ils étaient intransitifs dans la prose classique. Sénèque emploie le datif au lieu d'une préposition, pour marquer le but, la destination ; il construit aussi avec le datif des verbes simples et des verbes composés de prépositions exprimant une idée de mouvement, alors que ces verbes exigent l'emploi de la préposition, quand ils sont pris au sens

LA TERZA RIMA EN FRANCE
AU XVIe SIÈCLE

PAR

Roger VINCENT

I. — Dans la monographie d'un rythme importé de l'étranger, il convenait de rappeler l'histoire de ce rythme dans son pays d'origine. De cette étude préliminaire il résulte que la Terza Rima a dû naître dans la poésie provençale, et qu'on trouve dans la poésie italienne toutes les adaptations qu'elle a reçues par la suite en France.

II. — La recherche des pièces en T. R. composées au XVIe siècle aboutit au tableau chronologique suivant :

1511. — JEAN LE MAIRE DE BELGES : *Concorde des deux Langaiges*, Description du Temple de Venus (Œuvres, éd. Stecher, III, 101).

Vers 1520. — GERMAIN COLIN BUCHER : *Epistre à Jean Bouchet*, et autres pièces (éd. J. Denais, Techener, 1890).

Vers 1520. — JEAN BOUCHET : une de ses *Epistres morales et familieres*, publiées en 1545.

1521. — G.-G. ALIONE : *Chapitre de liberté* (dans les Opera Jucunda) (cf. l'éd. Mignon, Paris, 1905).

1525. — JEAN LE MAIRE : Un des *Trois Contes de Cupido et Atropos* (cf. plus haut).

Vers 1530. — Fr. BERGAIGNE : *Traduction de Dante*.

Vers 1530. — [ANONYME] : *Traduction de Dante*, ms. de Turin (pour ces deux derniers textes, cf. C. MOREL, Les plus anciennes trad. françaises de la *Divine Comédie*, Bibl. Nat. in-8, Yd 292).

1534. — MELLIN DE SAINT-GELAIS (plusieurs pièces anonymes qui portent la marque indiscutable de cet auteur) dans L. B. ALBERTI, *l'Hécatomphile, ensemble les fleurs de poesie françoise*, à Lyon, chez Fr. Juste, s. d., in-16 (Bibl. Nat. Rés. Ye 3437). Une seule pièce en T. R. de ce manuscrit est douteuse et pourrait être attribuée à François Ier ; elle se retrouve dans les œuvres poétiques de celui-ci, éd. Champollion-Figeac.

1537. — Cl. de Cuzzi: *Le Philologue d'honneur*, à Paris, chez Ch. Langelier, s. d. [1537]. (Bibl. Nat. Rés. Ye 3440).

Vers 1540? — Hugues Salel: trois *Chapitres d'amour*, publiés par O. de Magny à la suite de ses *Amours*, en 1553.

1541. — Cl. Marot: *Trad. des Psaumes* (cf. l'éd. Jannet).

1541. — G. Corrozet: *Hécatongraphie*. Paris, D. Janot, in-8 (Bibl. Nat. Rés. Z 2524).

1542. — G. Corrozet: *Fables d'Esope*. Paris, D. Janot, in-8 (Bibl. Nat. Rés. Yb 1003).

1545. — Pernette du Guillet: *Rymes*. Lyon, J. de Tournes, in-8 (Bibl. Nat. Rés. Y 4446 B.).

1545. — [Anonyme]: *Complainte sur le trespas de feu Monseigneur d'Orleans*... dans un volume de *Traductions et imitations*, édité chez Est. Groulleau en 1554.

1547. — Marguerite de Navarre. — *La Coche* (*Marguerites de la Marguerite*, éd. Franck). *Le Navire* (éd. Lefranc, A. Colin). *Le Pater Noster* (cf. Revue de la Renaissance, 1904).

1547. — Mellin de Saint-Gelais (éd. Blanchemain, Bibl. Elzévirienne), une pièce anonyme dans la *Deploration de Venus*. Lyon, J. de Tournes (Bibl. Mazarine, Rés. 21658).

1549. — Pontus de Tyard: *Erreurs amoureuses*, I (éd. Marty-Laveaux).

1549. — Th. Sibilet: *L'Iphigene d'Euripide*. Paris, G. Corrozet (Bibl. Nat. Rés. Yb 832).

1551. — G. des Autelz: *L'Adieu à sa Sainte*, dans *la Suite du repos* (Lyon, J. de Tournes et G. Gazeau).

1553. — Théodore de Bèze: *Traduction des Psaumes*.

1554. — Loys Le Caron: *La Claire... plus la Clarté amoureuse*. Paris, G. Cavellat, in-8 (Bibl. Nat. Inv. F. 38413).

1555. — Pontus de Tyard: *Erreurs Amoureuses*, II, et *Vers Lyricques* (cf. plus haut).

1555. — Vasquin Philieul: *Trad. des Œuvres de Pétrarque*. Avignon (Bibl. Nat. Rés. Yd 1154).

1555. — J.-A. de Baïf: *Amours de Francine*, III, etc. (éd. Marty-Laveaux).

1557. — Louis Desmasures: *Œuvres poëtiques*. Lyon, J. de Tournes et G. Gazeau, in-4 (Bibl. Nat. Rés. Ye 366).

1557. — Ch. Toustain: *La tragedie d'Agamemnon, avec deux livres de Chants de Philosophie et d'Amour*. Paris, Le Jeune (Bibl. Nat. Yf 505).

1558. — Jodelle: *Œuvres* (éd. Marty-Laveaux).

1566. — A. de Rivaudeau: *Œuvres*. Poitiers, Logeroys, in-4 (Arsenal BL. 10518).

1571. — Cl. de Pontoux: *Gelodacrye amoureuse* (l'éd. de N. Bonfons, Paris, 1579, in-16, se trouve à l'Arsenal, B. L. 8730).

1573. — Desportes: *Œuvres* (éd. Michiels, Paris, 1858).

toire de la pensée au XIIIe siècle. — Précurseur des critiques modernes, Ozanam pressentit en saint François le maître d'une génération de poètes et d'artistes. Les Italiens accueillirent avec faveur cet ouvrage qui leur ouvrait des horizons nouveaux et ressuscitait un poète méconnu : Jacopone da Todi. — Il suscita un mouvement de curiosité très vive : Pietro Eanfani le traduisit, Capponi en parla, Sorio publia, peu après, un choix de poésies de Jacopone. Il fallut attendre jusqu'en 1887 une seconde œuvre critique, celle de M. D'Ancoua « Jacopone, il Giullare di Dio ». Il cite et réfute Ozanam en plusieurs endroits ; en d'autres, il admire sa finesse intuitive.

Ozanam contribua à faire connaître l'école de saint François à l'Italie, et fit apprécier à la France les beautés des *Fioretti*.

II

DANTE ET LA PHILOSOPHIE CATHOLIQUE AU XIIIe SIÈCLE

Ce fut la thèse d'Ozanam qu'il ne cessa d'amplifier et de méditer. L'idée était neuve, le sujet avait été indiqué pour la première fois en Italie par Balbo, il fut accepté par Ozanam. Plus tard, la découverte de « *documents inédits pour servir à l'hist. litt. au Moyen Age* » lui permit de prouver quelques-unes de ses intuitions les plus hardies (on discute un article de Domini à ce propos). Les documents furent si appréciés par les Italiens qu'ils les ont réédités avec commentaire en 1897. — Il y a de nombreuses traductions du livre complet : on en fit jusqu'à six en moins de trois ans. — L'impression en Italie fut assez considérable : Ozanam avait voulu étudier un nouvel aspect de l'esprit de Dante et il avait réussi. Les critiques ne lui manquèrent pas : on lui reprocha la partialité, l'ignorance des beautés poétiques de l'œuvre dantesque, on alla même jusqu'à dire qu'il avait copié la thèse de Balbo. Les deux premières imputations se réfutent avec des textes, la troisième par une étude de Balbo. Les Italiens aujourd'hui lui rendent pleine justice (V. Ferrazzi) et reconnaissent l'influence qu'il a exercée sur la critique dantesque. Le seul livre cité en même temps que celui d'Ozanam sur la Philosophie chez Dante, est une imitation du sien (selon moi), c'est celui d'Auguste Conti. On essaye de le prouver. Ozanam a contribué, par cette œuvre, à la diffusion de la critique française en Italie.

III

LE PURGATOIRE. TRADUCTION ET COMMENTAIRE

La dernière œuvre d'Ozanam, inachevée, est un véritable monument littéraire, cependant. — Ozanam était, de par sa nature même, appelé à choisir le Purgatoire. Traduction excellente, commentaire meilleur encore. Union de la critique esthétique et scientifique. Il devina toutes les questions qui intéressent la critique d'aujourd'hui, il en épuisa quelques-unes. Il indiqua les sujets traités depuis par M. Del Lungo : » Dante nei tempi di Dante » et la vie civile à Florence d'après Dante. Pour l'influence voir Fanfani, Tommaseo e Ferrazzi.

CONCLUSION

Ses qualités morales à la hauteur de ses qualités d'esprit ont ébloui les générations suivantes et l'auréole du saint laïque a nui quelque peu à la réputation de l'écrivain ; il serait juste toutefois de se rappeler son intelligence critique, de se rappeler aussi que le meilleur livre italien sur la Philosophie de Dante est une traduction d'Ozanam.

APPENDICE

QUELQUES LETTRES INÉDITES (Avec notes).

Huit de A.-F. Ozanam.
(Bibliot. de Florence et de Pise.)
Une d'Amélie Ozanam, sa femme.
(Bibliot. de Pise.)
Une de Antoine Ozanam, son père (?).
(Bibliot. de Florence.)

Influence de Schleiermacher, de Fr. Schlegel. Caroline de G. est imbue du premier romantisme. *Le Brahmane* : éducation d'une âme, la sagesse suprême, communion avec le Weltgeist, la religion selon Schleiermacher (Cf. les Monologues et le 2e discours sur la Religion), pessimisme romantique et misanthropie. Les *Poetische Fragmente* : Mahomet ; Hildgund, tragédie « in tyrannos », allusion à Napoléon.

CHAPITRE II

LES DRAMES

Caroline de Günderode manque de veine dramatique. Élément autobiographique : amour que contrarie une fatalité (Caroline et Creuzer). *Nicator* : l'amour et le devoir, droits de la passion. *Udohla* : thèse obscure, résignation finale, sens politique et patriotique (Discours final de Sino). *Magie und Schicksal* : problème romantique : fatalisme, impuissance de la magie, négation de la liberté, de la responsabilité. Trois définitions de la fatalité : lois de l'État (Nicator), haine héréditaire (Udohla), hérédité coupable et violence de tempérament (Magie und Schichsal).

CHAPITRE III

MELETE VON ION

Influence de Creuzer. Essai de symbolique sous forme poétique. Double sens de ces poésies. La mort du dieu : Adonis (Adonis Tod, Adonis Totenfeier), Baldur (Skandinavische Weissagungen), le soleil (Eine persische Erzählung). La vie renaît de la mort (Adonis Totenfeier). Analogies avec certains passages de la Symbolique (Adonis : Symbolik, 3e éd., t. II, p. 417 ss. Ægypten, Der Nil : Symbolik, t. II, p. 26-28). Pensées de suicide : Die Einzige, Die Eine Klage, Die Malabarischen Wittwen, Überall Liebe. Le Briefwechsel zweier Freunde, dernier essai de se reprendre à la vie, doctrine schellingienne et platonicienne, les Idées éternelles, l'Idée de la Terre (Cf. Bruno, dans les Sämtl. Werke de Schelling, t. IV, p. 224, 227, 228, 243). Identité finale de l'idéal et du réel.

Faiblesse formelle de l'œuvre de C. de G. — Poésie intérieure : la douleur et l'amour. Poésie mystique et non plastique. Poète de l'émotion sincère.

H. HEINE

ET

LA PHILOSOPHIE IDÉALISTE ALLEMANDE

PAR

A. BURGUN

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE DE HEINE

I

PÉRIODE ROMANTIQUE ET DISSOLUTION DU ROMANTIQUE DE HEINE
1815-1826

Heine est romantique par son mysticisme, par son pessimisme, par ses idées sur l'amour, ses sympathies pour le catholicisme, ses opinions politiques. — Mais ce n'est pas un romantisme cohérent : l'impressionnisme de Heine désagrège toute conception systématique du monde.

II

PÉRIODE SCEPTIQUE
1826-1831

Heine redevient optimiste. Mais se désintéresse des questions philosophiques. Il n'a pour cela aucune conception nette du monde. Il tend vers l'athéisme.

d. Lise : Sa femme.

Sa personne : Lise-Aglaé Marque. Il l'a connue à Paris en 1851 où elle était danseuse. Elle appartenait au peuple. C'était une enfant délicate et jolie, extrêmement puérile. Dranmor l'épousa en 1865. Sa gaieté consola le poète ; son inconscience le désespéra.

La nature de cet amour : Ce fut un besoin de consolation chez Dranmor et de protection chez Lise. Leur amour fut malheureux, car leurs natures étaient trop dissemblables. Toute sa vie, Dranmor éprouva pour elle une affection très profonde faite de reconnaissance et de faiblesse. Lise ne lui témoigna qu'ingratitude et fut cause de sa mort.

IV. *Caractère commun de ces passions diverses :* Dranmor, le rêveur morose, est attiré vers des créatures de jeunesse et de gaieté (sauf Heléna). Toutes celles qu'il aima furent des enfants et au-dessous de lui comme condition. Chez aucune il ne rencontra le véritable amour.

V. 1. *Nature de l'amour chez Dranmor.* Sa vie sentimentale fut très douloureuse. L'union entre lui et la bien-aimée est toujours impossible. Ce qu'il éprouve, c'est une passion profonde, absolue, désintéressée, pleine de faiblesse, mais toujours solitaire. Son amour persista même après l'abandon.

2. L'amour chez Dranmor fut toujours un bonheur passager suivi d'une longue déception. Le symbole de cet amour se trouve dans la poésie de « Waldleben ».

3. Dranmor ne fut jamais aimé, car il ne put jamais inspirer d'amour. Il était trop triste, trop morose, demandait trop et sentait le poids de son affection sur les autres. Il fut timide en amour et impuissant à exprimer son émotion.

4. Dranmor, sceptique, considère l'amour comme une illusion, mais cette illusion fut son seul bonheur.

5. Le souvenir de l'amour est persistant chez Dranmor. C'est un mélange de douceurs, de regrets et de remords. Il se transforme suivant son humeur. Dans ses heures heureuses il devient lumineux, mais dans ses heures sombres, ce souvenir n'éveille en lui que des rêves douloureux.

6. Son amour-souffrance se rapproche de celui des romantiques. Son isolement sentimental lui cause une tristesse infinie.

7. Vers la fin de sa vie il se résigna en oubliant ses douleurs d'amour, pour ne songer qu'à la joie qu'il avait eue d'aimer.

VI. *Comment ses déceptions sentimentales et sa nature profondément passionnée poussent Dranmor à faire l'apologie de la volupté.*

1. La *Chute d'un ange* avait été la glorification de l'amour pur et fidèle. Mais cet amour ne lui avait pas donné le bonheur. Il fait alors l'apologie de la volupté. — Le symbole de la valse démoniaque. La vision de Marietta. Impossibilité où nous sommes de déterminer si elle est un être réel ou une figure de rêves, faite de réminiscences.

2. *Définition de la volupté chez Dranmor :* C'est un besoin d'âme. La nécessité de tromper la solitude du cœur par une vie intense et de trouver l'oubli du monde.

VII. *Ce qu'est l'amour pour Dranmor :* Qu'il soit mystique ou païen, l'amour est la grande lumière qui éclaire le monde, le rêve et la nostalgie de l'Humanité tout entière. Il révèle à l'homme sa divinité. Il anime la nature. Il n'est pas fait pour le rêve sombre. Il est éternel comme puissance. Pour les hommes, sa durée est éphémère, mais il reste tout-puissant. Il est la beauté suprême, l'expression de la divinité sur la terre, la félicité céleste en deçà de la tombe et l'équivalent de l'éternité.

Dranmor glorifie ses deux héros, *Jésus,* le héros de l'amour-pitié et de l'amour-mystique, *don Juan* le pessimiste, le rêveur à l'âme nostalgique qui se jette dans la volupté pour se sauver de lui-même, le héros libre de l'amour païen. Dranmor se fait le prophète d'une aurore nouvelle, celle de l'Amour.

B. — LA NATURE

I. *Dranmor n'est pas un poète de la nature.* — Ses descriptions sont éparses dans son œuvre (on les trouve dans les numéros suivants de l'édition Huber : II, III, VI, VII, IX, X, XI, XII, XIII, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII, « Kaiser Maximilian » «Dämonenwalzer» « Amaryllis », « An Pio Nono », « La Giocaliera », « O diese Sonne Helvetia », « Requiem »).

Ses descriptions ne sont que la notation d'un état d'âme.

II. Sa mélancolie le pousse vers la nature.

III. Dranmor a vu le monde entier et n'en a gardé aucun éblouissement.

IV. *Ce que Dranmor a chanté dans la nature.*

a. Comment il entend la poésie de la nature tropicale : Il célèbre dans des descriptions très éparses, l'immensité et la liberté du

que les âmes apprennent à se connaître. L'amour exagéré épuise l'homme; l'amour calme, au contraire, est une condition de force, une école de vertu. (Munchh. 160,2. L. 8. ch. 1, p. 311 et 160,1. L. 2, ch. 8, p. 184 à 186).

Oswald et Lisbeth nous offrent l'image d'un amour parfait: L'éducation, la société, n'ont point détruit en eux l'œuvre de la nature.

Oswald n'est point poète; cependant il écrit, dans un moment d'inspiration, le conte: « Die Wunder im Spessart » (160,2. L. 5, p. 70 et suiv.) dont le sens est le suivant: celui qui ne force pas les secrets de Dieu et de la création, trouve en lui-même la vérité. Il a, comme les poètes, des moments qui sont des révélations. La science, les recherches métaphysiques ne rendent pas l'homme plus sage. L'instinct, le hasard, conduisent infailliblement l'âme naïve vers le but qu'elle doit atteindre.

L'instinct, les pressentiments, les visions, les manies mêmes, les hasards sont d'origine divine. Heureux ceux qui s'abandonnent à leur direction. Ce sont là autant d'éléments aussi indispensables à l'humanité que la raison elle-même. S'efforcer de restreindre leur domaine, c'est fermer à la lumière divine, à la vérité, les voies par lesquelles elle pénètre dans le cœur de l'homme. (Dusseldorfer-Anfänge D. N. L. 159, p. 44 et suiv., — et Munchh. 160, 1. L. 2. ch. 6, p. 163 et suiv., et 160,2. L. 8, ch. 1, p. 309).

Oswald est au nombre des sages: il laisse agir la nature en lui. Outre la puissance et la générosité du sentiment, ce qui le caractérise est la force de l'instinct. Il a la manie de la chasse et le pressentiment des Germains à l'égard des femmes. (Munchh. 160, 1. L. 2. ch. 6, p. 163 et suiv. — Mémorabil. ch. Die Familie).

Lisbeth de même se laisse diriger par l'instinct. Elle a un sentiment profond de la vérité. *Les femmes,* dans les œuvres d'Immermann se répartissent selon deux groupes: les unes, Luciane (Der Neue Pygmalion), Adolphine (Der Karnev u die Somnambule), Johanna et la duchesse, ces deux dernières en partie seulement (Die Epigonen), ont reçu une fausse éducation Sans être jamais perverses, elles s'égarent dans leurs affections, ou même s'efforcent de paraître insensibles. Elles souffrent et font souffrir tous ceux qui les entourent. Les autres: Christel. (Die Papierfenster eines Eremiten), Emilie (Der neue Pygmalion) Sidonie (Der Karneval u. die Somnambule) la duchesse, au début des « Epigonen », Johanna, dans la seconde partie du même roman, Cornélie (Die Epigonen), Clélia (« Munchhausen ») auxquelles il faut

joindre Lisbeth, sont restées naturelles. Elles sont toutes sœurs par la vérité, la puissance et la noblesse du sentiment. Elles inspirent toutes le respect et contribuent par leur seule présence à adoucir les mœurs.

Elles introduisent dans la famille l'élément souple, gracieux, vibrant. L'homme, par contre, apporte les qualités fortes et positives. *La famille* ainsi constituée est un foyer de vérité et de chaleur qui répand la vie sur la société tout entière, dans l'État lui-même. L'État, en échange, assure sa sécurité (Mémorab. ch. die Famil.)

Le peuple. — Elle repose d'ailleurs sur un terrain solide, sur le peuple, c'est-à-dire sur toute la classe des travailleurs.

Les paysans, les artisans et les savants, qui composent cette classe, avaient joué jusqu'alors dans les œuvres d'Immermann un rôle effacé, surtout au début. *Mais une double évolution* s'est effectuée en même temps et en sens inverse dans l'esprit de l'auteur. Tandis que la noblesse perd peu à peu de son prestige pour disparaître enfin comme le fait prévoir le « Munchhausen », — soit qu'avec le courtisan, elle ne soit plus qu'une caricature, soit que, à l'exemple d'Oswald et de Clélia elle cesse de croire à ses prérogatives et s'unisse d'elle-même à la classe moyenne, — le peuple, au contraire, attire de plus en plus l'attention du poète et finit par gagner toute son estime.

L'élément paysan est le « granit de la nation ». (Munchh. 160,2. L. 5, ch. 7, p. 54, etc.) Le vieux bourgmestre en est, avec Kaspar, le principal représentant. Il en a toute la robustesse, toute la santé de corps et d'esprit, toute la ténacité, toute la fidélité aux anciennes coutumes. Il garde en lui les instincts primitifs de l'humanité. Il a le sentiment d'une nation germanique telle qu'elle devrait exister. Ses pressentiments, ses visions, sont comme chez Oswald, d'origine divine.

Quant *à la bourgeoisie,* elle est plus mobile. Ce qui domine en elle, c'est le caractère individuel. Cependant un trait commun unit le pasteur, le docteur, le géologue, l'Oberamtmann, le capitaine retraité, le sacristain, c'est la droiture des caractères et la chaleur des sentiments. Malgré le comique qui s'attache fréquemment à leur personne ou à leurs actes, parce que trop souvent il y a contraste entre la noblesse des conceptions et la réalité familière, ils sont tous respectables et aimables. C'est parmi eux, qu'il faut chercher le talent, le savoir désintéressé. (Munchh. 160, 1. L. 2, ch. 12, p. 217).

CHAPITRE II

PREMIERS RAPPORTS D'ÉRASME ET DE LUTHER (1516-1519)

L'opinion de Luther sur Érasme en 1516 : éloges et restrictions. — Il prie Spalatin de présenter à Érasme quelques critiques. — Luther « aime Érasme de moins en moins » tout en reconnaissant ses mérites. — Mélanchthon auteur du rapprochement de Luther et d'Érasme.

Les premiers jugements portés par Érasme sur Luther : il demande le retour de l'Église au christianisme primitif. — Ses craintes pour l'avenir. — Il n'interviendra dans la lutte que pour défendre les belles-lettres et pour se justifier contre les calomnies des moines. — Instabilité de cette attitude.

CHAPITRE III

LA PREMIÈRE LETTRE DE LUTHER A ÉRASME ET LA RÉPONSE D'ÉRASME (28 mars 1519-30 mai 1519).

La lettre de Luther : son habileté, son contenu, sa signification.

La réponse d'Érasme : éloges et critiques. — Érasme réprouve la violence de Luther et refuse d'adhérer à la Réforme.

Luther essaie de conserver la neutralité bienveillante d'Érasme. — Érasme déclare vouloir rester en dehors de la lutte.

CHAPITRE IV

LES IDÉES PACIFIQUES D'ÉRASME (1519-1521)

Érasme pendant les années 1519-1521.

1° Proclamations de neutralité. — Il déclare aux Luthériens et aux papistes qui essaient de l'entraîner, qu'il ne connaît pas Luther. — Ses menaces à Froben.

2° Érasme et les Luthériens : il approuve leurs intentions, mais blâme les moyens violents.

3° Érasme et les catholiques : il proclame la nécessité d'une Réforme et critique les moyens odieux et impolitiques par lesquels on espère triompher de Luther : il faut le réfuter sagement.

Luther, de moins en moins enthousiaste d'Érasme, veut cependant éviter une rupture.

CHAPITRE V

L'ACTION PACIFICATRICE D'ÉRASME (1519-1521)

Érasme défenseur de la tolérance.

1° Sa lettre à l'archevêque de Mayence.

2° Son intervention auprès de la cour d'Angleterre; son entrevue avec Henri VIII à Calais; ce que nous savons de ces événements.

3° Ses lettres au pape et au cardinal Campeggio.

4° Son intervention auprès de Frédéric de Saxe. — L'entrevue de Cologne.

5° Les « Acta Academiae Lovaniensis ».

6° Le « Consilium... quomodo sedari queat Lutherani negotii tumultus ».

7° Son attitude pendant la diète de Worms. — Résultats de cette politique.

CHAPITRE VI

POURQUOI ÉRASME NE FUT PAS LUTHÉRIEN. — 1° RAISONS PERSONNELLES

La prétendue lâcheté d'Érasme et son amour de la gloire.

Différences de tempérament entre Érasme et Luther. — Il désapprouve :

1° Quelques théories de Luther.

2° Les moyens qu'il emploie : les difficultés religieuses ne devraient être tranchées que par des savants; la Réforme mouvement national.

Les intérêts qui retiennent Érasme dans le catholicisme : intérêts personnels et intérêt des belles-lettres. — Décadence de l'humanisme sous l'action de la Réforme.

Érasme à Bâle.

CHAPITRE VII

POURQUOI ÉRASME NE FUT PAS LUTHÉRIEN. — 2° L'OPINION PUBLIQUE LES SOLLICITATIONS DES PRINCES ET DES PAPES

Les Luthériens, Mélanchthon, Bucer, Éobanus Hessus, Hutten

La souffrance est toujours appariée à la joie. Mais au fond subsiste l'ardente unité. A ce moment, la caractéristique commune des fragments devient : la croyance est fondée sur l'expérience de la liberté intérieure.

Le chapitre 3 compare l' « Hypérion » avec les autres œuvres. A. On compare d'abord avec les poésies : 1. avec celles sur Diotima. Le sens idéal de l'amour est le même dans les poésies et le roman ; les joies du début n'ont été exprimées que dans le roman ; les peines de la fin sont propres aux poésies ; au reste, la Diotima des poésies n'est pas l'héroïne symbolique du roman. 2. avec « Émilie vor ihrem Brauttage ». C'est un « Hypérion » pastoral. 3. avec les autres poésies de diverses périodes 1795/99, 1792/95, du début à 1791, de 1800 à la fin. La conclusion est que les thèmes des poésies et ceux de l' « Hypérion » sont en grande partie les mêmes. Mais il n'y a pas lieu d'en faire arme contre Hœlderlin et de l'accuser de monotonie. Chaque genre conserve son originalité propre. Il faut au contraire le tenir à honneur à Hœlderlin et dire qu'il « vivait d'une façon métaphysique ». B. On compare ensuite avec l'Empédocle. L' « Hypérion » fondait une foi, l' « Empédocle » la possède. La donnée de l'Empédocle est difficile à déterminer : mais il semble qu'elle reste dans la tradition de l' « Hypérion », et y marque un stade plus élevé. Au moins, la tentative politico-religieuse, l'aspiration civilisatrice, l'héroïque conclusion, se retrouvent. L'Empédocle aussi a son originalité. On a trois groupes d'œuvres.

Le quatrième chapitre s'occupe de l'art de l'Hypérion.

D'abord la forme : *a*) le roman en lettres vient du Werther, indirectement ; mais le roman d'Hypérion, en tant que tel, se rattache aux efforts qui, issus de la tradition Agathon-Werther, remplissent environ les vingt années de 1775 à 1795. *b*) le plan. — Il est net. Le procédé de l'anticipation incomplète et du dévoilement en retard comme celui du récit après coup sont commandés par l'action philosophique. Il y a là une science qui n'est pas sans recherche. En somme, l' « Hypérion » crée un type de roman « philosophique ».

Ensuite la langue. Le vocabulaire est expressif. La phrase a de la nervosité, rarement une courte ampleur. Le rythme est pénétrant.

Enfin les images. Elles constituent le plus grand charme du style. D'abord, on dit un mot du sentiment de la nature dans « Hypérion » : le côté helléniste (Winckelmann, et « Reisen in Grie-

chenland » de Chadler 1779), et le côté nature proprement dit : le symbolisme ; la volupté des contacts et des couleurs. Second point : le plus curieux, c'est que la nature fournit toutes les images pour l'expression des sentiments. Les fins de chapitre.

L'art du roman enchante jusqu'à ses ennemis.

Le cinquième chapitre s'occupe des documents biographiques dans l' « Hypérion ». On étudie d'abord les rapports de Hœlderlin avec Susette Gontard. Hœlderlin a donné vraiment une signification anti-contemporaine et idéale à cette femme. Elle collabora, au moins par des discussions, au roman. Mais ni le bonheur n'absorba Hœlderlin ni le malheur ne l'écrasa. Au reste, la Diotima du roman a son rôle propre, symbolique. On recherche ensuite quelles tendances connues de Hœlderlin le roman révèle, ainsi à propos de l'amour (en général), de l'amitié, du sentiment familial, de la misanthropie. A cause de son caractère, Hœlderlin souffrit et le supporta. Tout cela confirme assez ce qu'on disait de sa « vie métaphysique ».

Le sixième chapitre s'occupe des influences qui ont agi sur Hœlderlin jusqu'à l'achèvement de l'Hypérion.

Certaines commencent avec sa jeunesse et augmentent à mesure qu'il mûrit. *a*) il prend aux Grecs la notion de l'exactitude de la pensée fondée sur l'abondance intérieure. *b*) il prend à Schiller tout ce que celui-ci a d'anti-rationaliste et d'anti-contemporain. En dehors de ces deux influences, la jeunesse de Hœlderlin a été soumise à une quantité d'autres dont l'apport dans son âme est imprécis : les Souabes ; Klopstock, « Ossian », Young, Matthisson, Hoelty, Heinse (important) ; Rousseau, Leibnitz, Spinoza. Une en outre se dégage à la longue, celle de Kant. Entre 1794 et 1798/9, Hœlderlin se consacre à lui. Il admire en lui l'indépendance, la sévère morale, et peut-être cette conception que l'histoire réalise l'idée de liberté. Au début de cette époque, Hœlderlin avait rencontré l'homme qui a peut-être le plus agi sur lui, Fichte. Il lui a moins pris, ce semble, qu'il n'a développé à son contact certaines théories : nulle philosophie ne dépasse le fait de conscience ; le fond de la conscience est liberté ; l'univers se compose de rapports entre des individus libres. Vers le même temps, Hœlderlin avait connu Gœthe. On pense qu'il a peu reçu de lui directement. L'action du Werther a été indiquée, celle du W. Meister fut nulle. Reste la question des relations entre Hœlderlin et ses amis Hegel et Schelling. Il se considérait comme leur pair, et sans doute le fut. Toute cette recherche porte à croire

besonderen Führung erfreuen ; ihnen wird der göttliche Wille und die Zukunft der Völker enthüllt. Stilling glaubt, ein solcher Liebling zu sein. — Von seiner religiösen Anschauung leitet Stilling seine

c) *Geschichtliche u. politische Anschauung* her :

Die Bibel beweist, dafs die Völker dann untergehen, wenn die Gottlosigkeit, am höchsten steigt : also ist der Verfall der Religion auch der Verfall des Staates : warum : weil Gottlosigkeit auch den Stolz, die Sinnlichkeit u. den Luxus mit sich bringt (siehe B. IV u. V Heimweh; — B. III : Siegesgeschichte der chr. Rel.). Vor allem ist dies wahr in christlichen Staaten. Ein schlechter Christ ist ein schlechter Untertan, warum (Polizeiwissensch., § 592 — Ergänzungsb. S. 257, 258, 265). *Die Apocalypse weissagt* das Geschick der Völker. Chiliastische Hoffnungen (B. III, B. IV, u. V ; B. II : Chrysäon).

II

STILLINGS IDEEN UEBER SEINE ZEIT

Stilling lebt in einer Zeit des Uebergangs und der Gärung. Stilling beurteilt seine Zeit nach Bibel u. Apokalypse ; er ist überzeugt, dafs Europa dem göttlichen Gericht entgegengeht ; daran ist die Aufklärung schuld. Diese hat Zweifel an der Bibel, an dem Christentum erweckt, damit Revolutionsgeist, Stolz, physischen u. moralischen Luxus eingeführt. Keine Zeit mit der jetzigen zu vergleichen (B. VIII, S. 213). Aufklärung predigt Freiheit und Gleichheit. Sind *Freiheit* und *Gleichheit* denkbar (Ergänzungsb., S. 301 u. 315 ff. — B. II, S. 152 ff. Polizeiwissensch., § 346 ff.). — (Einfluss Burkes) die *Stände* (B. II. S. 148 ff., Ergänz. — B., S. 306 ff.). Die *Demokratie* (Ergänzungsb., S. 328 ff,) — (Einfluss Burkes). *Frankreich* : ist die Quelle alles Unheils (B. V, 248, B. VIII, 441 ff.). Die *Revolution* (B. IV, u. V, — B. VIII, B. XIV). Die Revolution ist ein Vorspiel des jüngsten Gerichts (Einfluss *Burkes.* — Einfluss *Saint-Martins*) (B. VIII, 243). *Deutschland* : ist dem Untergang nahe, denn es ahmt Frankreich nach (B. IV, 700 ; V, S. 183, 229 — B. VIII, S. 441. — Ergänzungsb., 303, B. VIII, S. 539, 1105). Die *Modelitteratur*. Presse und Publizität (Ergänzungsb., S. 791 ff., B. IV, S. 481, Polizeiw.). Stilling möchte Deutschland retten, wie :

III

ES GIBT NUR EIN RETTUNGSMITTEL : UMKEHR ZUM PRAKTISCHEN CHRISTENTUM

Eine Reform in den Ideen, wie in den politischen Verhältnissen tut not.

a) *Reform der Ideen* : Kampf gegen die *falsche* Aufklärung durch Einführung einer *wahren* Aufklärung; worin besteht diese : das Volk muss über seine Pflichten aufgeklärt werden. Propaganda gegen die Modelitteratur und gegen Frankreich, Quelle alles Unheils. Eine neue *volkstümliche* Litteratur muss erstehen, ganz Deutschland muss gegen den gemeinsamen Feind kämpfen. *Stilling als Volksschriftsteller* (B. I, B. II, Scenen aus d. Geisterr. ; B. VII u. VIII ; B. IX ; B. X u. XI, B. XII).

b) *Reform der politischen Verhältnisse* : der Staat muss vor allem den Kampf gegen die falsche Aufklärung unterstützen. Wenn die Revolution in Deutschland vermieden werden soll, müssen Reformen bewilligt werden. — *Stilling als Staatsmann u. als Professor der Staatswissenschaften*. Wie muss ein guter Regent beschaffen sein (Polizeiwissensch. Vorwort, § 347, § 550 ff., § 610 ff., 824 ff. ; Heimweh, B. IV, S. 622 ff.-645 ff.). Gesetzgebung (Polizeiw., § 487 ff.). Beamte (Polizeiw., § 613 ff.) das « System » Stillings (Vorwort zur Polizeiw. u. Vorwort zur Grundlehre...) Pflicht des Staates : Wahre Aufklärung zu verbreiten : Mittel dazu : *Kirche, Schule, Litteratur*. Ideen Stillings über *Denkfreiheit* : unbeschränkt (Polizeiw., § 290 ff. — Sendschreiben gepr. Christen, S. 121) *Lehrfreiheit* : beschränkt (Polizeiw., § 292 ff.) *Pressfreiheit* u. *Publizität* : beschränkt (Ergänzungsb. S. 331 ff. — Polizeiw., § 315). — Erziehung im allgemeinen : Ist die wichtigste Aufgabe des Staates. *Häusliche Erziehung* : Familie (§ 381 ff. — 218 ff. — B. V. S. 104 — Ergänzungsb., S. 98 ff.). Hofmeister. Kinderpolizei. Internate (Polizeiw.). *Schule* : Volksschule : vollständige Reform notwendig (Polizeiw., § 221) Seminare (Polizeiw., § 223, B. IX, S. 872) Gymnasien. Universitäten : Vereinigung aller Studien, keine Einseitigkeit (§ 278 ff.) Gelehrte Gesellschaften. Der Staat wählt den Beruf der Jünglinge u. gibt ihnen die Mittel zum Studieren (Polizeiw., § 2204) Erziehung der Waisen (Polizeiw.).

Kirche (Einfluss Burkes). Prediger : Aufklärungswerkzeuge (Polizeiw., § 298, Ergänzungsb., S., 3). Cultus : Ceremonien sind

3. *Incidental analogies* (30 lines quoted from Homer, Ovid, Virgil, Pliny the Elder and Horace.

VI. — « AUTUMN »

1. *General aspect :* the description of the progress of civilization (Lucretius); vines and bees (Virgil...); the praise of a rustic life (Virgil, Horace).

2. *Translations and imitations* (47 lines quoted from Lucretius, Virgil and Horace).

3. *Incidental resemblances* (18 lines quoted from Horace and Lucretius).

VII. — THE « CASTLE OF INDOLENCE »

1. The nature of the poem hardly allows of any classical influence; but, though direct imitations are not to be found, ancient philosophy plays an important part in the first part of the poem, and the ideas on virtue, happiness, and the vanity of life, are expressed very much in the same way as they were once by Horace and Seneca.

2. By its tone, the seemingly primitive mode of describing an extraordinary object by affixing to its name a mere adjective to which all its force is given, the description of the castle recalls Homer. — The comparison, taken from pastoral life, which forms the thirtieth stanza in the first part of the poem, makes us think of similar ones in the Iliad and the Odyssey.

VIII. — « LIBERTY »

1. « Liberty » is but a series of historical chapters; to whom Thomson is indebted for that historical knowledge, would be almost impossible to find out — it is clear, however, that he is greatly indebted to Plutarch. The poem contains philosophical ideas, mainly on evolution and love, which, considering the time when he expressed them, Thomson may have taken directly from the ancients, and especially from Lucretius.

2. *Translations and imitations* (53 lines quoted from Horace and Virgil, and an extensive passage from Plutarch).

IX. — CONCLUSION

The classical spirit pervades all Thomson's works; to this

aspect of his works a peculiar aspect of his mind must necessarily correspond.

In what measure, then, has the classical spirit contributed to the formation of the double feature that, according to Mr. Morel, is as the groundwork of Thomson's nature, the artistic spirit, and the philosophical?

A lover of nature, Thomson has found in Virgil, not only a predecessor, but also a guide; at the school of such a master, he has learned, not only how to express his feelings, but, what is more, how to analyse them, a process which could not but increase his love; his originality has been, in no way impaired by this, since only thus he has been able to attain that perfection which distinguishes the « Seasons ».

A philosopher, Thomson, who is well acquainted with the ancient philosophical schools, and so often alludes to them, cannot but have felt their influence, whatever his persona opinions may have been.

TENNYSON'S CONCEPTION

OF

FEMINISM IN *THE PRINCESS*

PAR

R. HANIEZ

The object of this Memoir is to expound Tennyson's ideas concerning the feminist movement, such as he himself has expressed them in his poem, & at the same time, to discuss these ideas.

First, we shall state what the Social situation of woman was at the period immediately preceding the composition of the work; then, after a short analysis of « The Princess » we shall show, on the one hand, what objections Tennyson sets up against the emancipation of woman, & on the other, what is, according to him, the true mission of woman.

His study will lead us to establish how far Tennyson is or is not a feminist here — (and this is the essential point) — we shall insist upon the fact that Tennyson remains an *idealist* feminist & resolves no problem whatever : his conception, entirely grounded upon a dream, is impracticable. In « the Princess », he reveals himself what he is in all his writings, *i. e.* a poet, who deals chiefly with the ideal side of things. He does not seem to realise that any social reform springs from an economical question. The aim of woman, in emancipation, is *not* to free herself from man's *yoke,* — as long as this yoke stands upon affection, — but rather from the *prejudices* which man himself & society oppose to her as soon as, having to struggle for life & obliged to rely upon herself alone, she strives to get her share of the sun.

If a woman leaves her home to work outside it is, in general,

neither from herown taste nor to play the braggart; it is out of mere necessity & nothing else.

This, Tennyson did not see very clearly; & it has prevented his being a feminist in the broader sense of the word.

Then, we shall try to point out in the very nature of the author the reasons for which he was likely to oppose the social evolution of woman; and lastly, to show how far his previsions have been deceived, & how rapid the progress of the woman's cause has been during the sixty years that separate us from Tennyson — a progress which is the *negation* of his influence over society.

THE

MEDIAEVAL ITALIAN

SPIRIT IN DANTE GABRIEL ROSSETTI'S POETICAL WORKS

PAR

Mademoiselle PASCOUAU

INTRODUCTION

The middle ages in English 19 th century literature. Originality of Rosseti's mediaeval poems : the *spirit of Italian* mediaevalism in them, that of the Early Renaissance.

STUDY OF THAT SPIRIT

WHERE ITS SOURCES LIE

I

Italian influences on Rossetti's early life and education. His temperament.

His early Italian studies « The *Early Itatian poets* » Excellence of his translations to be ascribed to close conformities of mind and soul with his originals.

II

Characteristics of that period of the Early Italian Renaissance. Revival of life, New spirit of religion and beauty. Sense of reality and of idealism : characteristic of Early Italian art et literature.

III

Influence of the poets of that period over Rossetti.

A. — Details of external imagery borrowed from Dante: The physical features of « Love ».

B. — Deeper points of likeness in Rossetti's turn of mind and manner of mork. Power of *vision* and of *realization*. The poets of that time, like Rosseti, were artists at the same time. Like them Rossetti delighted in symbols and his imagination dwelt in supernatural regions. But close association of symbol and form. (The stream's secret. Sonnets for pictures — etc.) A comparison with the idealism in " The Eve of St Agnes ".

C. — This power of realization in Rossetti (as well as in the Early Italians) lies in a strong *sense of life* Feeling of humanity in their and in his visions. His poem « World's Worth ». A comparison with his brother—poet Morris who has no knowledge of life but as a dimly remote memory.

IV

Study of all the previons characteristics in the treatment of what is *the heart* of Rossetti's and of the Early Italians' poetry: *Love* (Nature as a background both in their poetry and in their art).

CONCEPTION OF LOVE

Exclusive worship of Woman in the Italians.

A. — Realism and idealism. — Blending in the notion of love. Sense of bodily and of spiritual beauty. God and my lady" becomes God *in* my lady (Idealization of Love and Beauty in the French and English poetry of the Renaissance, but their inspiration is Pagan) Beauty and love fused together in Rossetti, too, with something mystical about them.

B. — Love eternal. — Poetry saddened by the thought of future momentary severance but hope of meeting again constantly expressed in the Early Italians and in Rossetti's poetry.

C. — Rossetti's religious and metaphysical beliefs: rather hard to define. No dogmatic faith, but feeling of veneration for sacred traditions and love of Christian forms and images. His reason

could not subdue his heart. (Dante's religion of the heart.) His treatment of sacred subjects: his earnestness. The worship of the Virgin in the Italians and in Rossetti, *because* she was both *a woman* and a holy spirit.

D. — Rossetti's mediaeval conception of future life: little difference between life and love here below and life and love in Heaven.

Realism of this conception : not only does he believe, but he *sees*. Heaven, not only God's Home, but still more the place where the Beloved resided after death. Meeting in Heaven depicted in the most realistic traits.

E. — A detailed study of « The *Blessed Damozel* » as being the centre of Rossetti's mediaeval conceptions: in it are blended all the elements which have been shown scattered about in other poems.

V

1. Where the *modern man* appears at times through Rossetti's mediaeval conceptions.

2. Again, how in the form of his art, he at once resembles the Early Italians and differs from them.

CONCLUSION

LA TRANSFIGURATION DE L'HISTOIRE
DANS « HELLAS »

PAR

Marie PELLET

INTRODUCTION

Notre but est de montrer que Shelley a fait d'une lutte de nations une lutte de principes indépendante du temps et du lieu; qu'il a immatérialisé les incidents de la guerre gréco-turque; qu'il a donné aux événements historiques une signification plus profonde et un éclat plus grand que dans la réalité.

Nous mettrons face à face l'histoire réelle et l'histoire shelleyenne.

CHAPITRE I

SENTIMENTS DE L'EUROPE A L'ÉGARD DE LA TURQUIE ET DE LA GRÈCE EN 1820

I. — L'affaiblissement de la puissance turque impose à l'Europe le problème du partage de l'empire ottoman.

Deux solutions se présentent :

1° Partager les territoires turcs entre les nations européennes;

2° Satisfaire aux revendications des nations chrétiennes des Balkans qui réclament le droit à une vie libre sur les territoires qu'elles occupent.

II. — Les gouvernements européens sont hostiles à ces deux solutions :

La 1re est contraire à leurs intérêts,

La 2e est contraire à leurs principes.

III. — Les peuples qui ignorent les intérêts égoïstes des gouvernements sympathisent ardemment avec les nations qu'opprime la Turquie.

C'est avec enthousiasme qu'ils reçoivent l'annonce du soulèvement de la Grèce (Lavisse, *Histoire générale,* tome X).

(*Références :* Driault, *La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours* (H MO 59, 8°), B. de la Sorbonne ; A. Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations,* tomes V et VI.)

CHAPITRE II

CONDITIONS DANS LESQUELLES FUT ÉCRIT « HELLAS »

I. — Shelley, plus que tout autre, vibre de l'enthousiasme qui anime les peuples. C'est sous l'influence de cet enthousiasme qu'il écrit « Hellas ».

II. — L'enthousiasme du poète pour la cause grecque s'explique :

a) Par la haine qu'il éprouve pour la tyrannie sous toutes ses formes.

b) Par son admiration passionnée pour la Grèce classique.

(Ces deux caractéristiques *a*) et *b*) se retrouvent tout le long du poème.)

(*Références :* Dowden, *Life of Shelley* (LE a p. 51, 8°) ; M. Castelain, *Hellas,* traduit en prose française (Introduction).

CHAPITRE III

LA GRÈCE MODERNE SUIVANT L'HISTOIRE

I. — Régime cruel imposé à la Grèce par la Turquie, et avilissement moral et intellectuel de la Grèce qui en est la conséquence.

II. — Un mouvement de régénération commence, en Grèce, dès les dernières années du XVIIIe siècle. — La Grèce s'enrichit, s'instruit, s'imprègne des idées de liberté. — Les Philomuses. — L'Hétairie.

(*Références* : Driault, *La question d'Orient* ; Blaquières, *La Révolution grecque, son commencement et son développement ultérieur* (H MO 78, in-8°) ; T. Hope, *Anastatius* (H MO 7, in-12.)

CHAPITRE IV

LA GRÈCE DE « HELLAS »

I. — Shelley s'inspire de la réalité :

a) Dans la peinture des traitements cruels qu'inflige la Turquie à la Grèce ;

b) Dans les sentiments de haine dont il anime les Turcs à l'égard des Grecs et des chrétiens.

II. — Il se laisse emporter par son enthousiasme, à lui, pour la cause hellénique, et par son admiration pour la Grèce ancienne, dans la peinture des sentiments qu'il prête à la Grèce moderne :

a) Haine du tyran (1er chœur, 5-7 ; 12-20).

b) Amour de la liberté (Let the beautiful... 93).

c) Souvenir des gloires passées (Greece was... 995 ; Her citizens... 700, etc.).

d) Fermeté au milieu des souffrances.

e) Espoir en une Grèce régénérée et glorieuse, etc.

III. — Shelley a voulu donner à la Grèce moderne une âme chrétienne, mais la croyance ancienne reparaît à chaque instant, sous la croyance actuelle.

CHAPITRE V

LA GUERRE GRECO-TURQUE PRÉSENTÉE COMME UN ÉPISODE DE LA LUTTE ENTRE LA LIBERTÉ ET LA TYRANNIE

I. — C'est la Liberté aux prises avec la Tyrannie que voit Shelley dans la guerre gréco-turque :

La Grèce est le champion de la Liberté.

La Turquie est celui de la Tyrannie.

II. — Ce conflit entre la Liberté et la Tyrannie date du commencement du monde. La guerre de l'indépendance grecque n'en est qu'un épisode.

« In the great morning »... 46-73.

« Freedom to what... 85.

III. — Éléments de force des deux puissances aux prises :

a) La Grèce règne sur le monde de la pensée qui est éternel.

b) La Turquie règne sur le monde matériel qui est éphémère.

IV. — Le triomphe de la Liberté et de la Grèce est assuré :

a) Espoir inébranlable des Grecs dans le triomphe de la Liberté. — Vision de la ruine ottomane et de la Grèce glorieuse.

b) Terreur des Turcs — de Mahmoud — des rois — de tous ceux qui combattent sous l'étendard de la Tyrannie.

CHAPITRE VI

LA RUSSIE, L'ANGLETERRE, L'AUTRICHE ET LA FRANCE DANS « HELLAS »

I. — Shelley se fait une idée claire et exacte de la politique de ces nations à l'égard de la Turquie et de la Grèce (Préface de *Hellas*) :

a) Russie :

« That Christian hound » (528)
« Russia still hovers » (306)
« Fear not the Russian » (536)
« Russia famished eagles » (948)

b) Angleterre :

« The queen of Ocean » (302)
« The bought Briton » (1016)

c) Autriche :

« Austria loves thee »

d) France :

« That tame serpent » (968)

II. — Shelley représente ces nations par des images éveillant l'idée de :

a) Cruauté, appétit brutal, lâcheté.

(Hounds... dogs... tiger... serpent, etc.)

b) Quelque chose fuyant, aérien, échappant facilement à la vue ou à l'étreinte :

(Eagle... crane... kite... etc.)

(*Références :* Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe* (H Mg 142, in-8°.)

CHAPITRE VII

INCIDENTS DE LA LUTTE

I. — Shelley a respecté la vérité historique dans le compte rendu des incidents de la lutte.

(Récit du 2e Messager, annoté d'après : BLAQUIÈRES, *La Révolution grecque,* et A. DE VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations.*)

II. — Shelley a transformé ces incidents, les a dépouillés de leurs éléments concrets, transportés dans le Temps et dans l'Espace.

(A ce point de vue, étude du récit de Hassan : 361-451.)

CONCLUSION

Shelley a fait de la guerre de l'indépendance grecque, une lutte de principes indépendante du temps et du lieu. Il a présenté le principe du Bien, sous les traits de la Grèce, et le principe du Mal, sous les traits de la Turquie. Il a gardé les matériaux que lui a fournis l'histoire, mais en les transformant, en les idéalisant pour les adapter au monde abstrait dans lequel il a transporté la lutte.

De cette lutte résulte l'espoir que le Mal n'est que passager, tandis que le Bien est éternel.

LES CARACTÈRES SOCIAUX
DE TH. HARDY

PAR

L. ROCHER

L'objet de ce travail est la recherche des caractères qui permettent de ranger les romans de Thomas Hardy parmi les romans sociaux. De ceux-ci on distingue deux espèces : d'abord le roman à thèse sociale qui veut agir, directement, sur l'ensemble ou une partie des relations entre les hommes; puis les œuvres où l'intention réformatrice ne prend pas une forme directe et s'attaque seulement aux vices moraux de la société (L. Cazamian, « Le Roman social en Angleterre » Introduction). L'œuvre de Mrs H. Ward appartient à la première catégorie; celle de Th. Hardy à la seconde.

Cette étude porte sur : « Far from the Madding Crowd » (1874), « The Return of the Native » (1878), « The Woodlanders » (1887), « Tess of the d'Urbervilles » (1892), « Jude the Obscure » (1895); notre choix ayant été déterminé à la fois par la valeur de ces cinq livres et par leur position chronologique qui permet de suivre l'évolution intellectuelle de l'auteur.

Le pessimisme croissant de Th. Hardy s'explique par la double sujétion des personnages aux lois naturelles (hérédité, fatalité) et aux lois sociales.

L'éloignement de Th. Hardy pour la civilisation apparait dans le choix de ses milieux : le Wessex rural a ses préférences parce qu'à la campagne les conventions sociales présentent leur minimum d'intensité. Il recherche « those parts of life where the humours and passions are undisguised by affectation, ceremony, or education ; and the whimsical peculiarities of disposition appear as nature has implanted them » (Smollett, « Roderick Random », Préface).

Tout naturellement la sympathie de Hardy pour la campagne s'étend à ses habitants. Ces derniers parlent gravement, citent fréquemment la Bible et sont foncièrement païens. Les meilleurs d'entre eux : Oak, Venn et Winterborne, sont les héros de Hardy. Leur trait commun est l'abnégation. Cette classe moralement supérieure n'est pas représentée dans les deux derniers ouvrages.

Aux héros rustiques s'opposent les ratés de la ville : Troy, Wildeve, Fietzpiers, dont les caractéristiques sont l'inquiétude, le mécontentement et l'égoïsme.

Les critiques de Hardy, généralement vagues, se précisent au sujet de l'éducation et de la question sexuelle. Selon Hardy, l'éducation est incapable de corriger les imperfections naturelles ; elle déforme la saine personnalité de Grace et d'Angel Clare. Hardy, qui ne condamne pas le principe de l'éducation, prend particulièrement à partie la manière dont elle est donnée à Cambridge et à Oxford dans « Tess » et « Jude ».

En ce qui concerne la question sexuelle, Hardy réprouve la pression exercée par l'opinion, soit avant le mariage (The Return of the Native), soit après (The Woodlanders, Jude the Obscure). Enfin l'inégalité des sexes se trouve vivement attaquée dans « Tess ».

A ces questions de tous les temps Hardy se défend d'apporter une solution : essentiellement négatif, il n'érige aucun système. Son œuvre reste intéressante parce qu'elle reflète les tendances individualistes contemporaines : un puissant interprète, voilà ce qu'il veut être.

TABLE DES MATIÈRES

PHILOSOPHIE ET HISTOIRE

Pages.

Essai sur la psychologie des idées de grandeur, par P. Borel. 1

Étude historique des diverses explications mathématiques, physiques, physiologiques et psychologiques de la consonance musicale, par Gustave Daumas. 5

L'idée de droit chez Ihering, la méthode historique et réaliste opposée à la méthode idéologique, par G. Davy. 13

Les lois élémentaires de l'association des idées dans les formes incohérentes de l'aliénation mentale, étude de psychologie expérimentale, par Pierre Delaion. 20

La notion du mouvement des éléates à Platon, par Étard. 27

L'idée transformiste dans Ch. Darwin (variation - sélection - hérédité), par G. Filleul. 31

La première philosophie de Ch. Renouvier (1840-1854), par Louis Fouchier. 43

La théorie de la connaissance chez Claude de Saint-Martin, par Garanger. 4

Recherches sur l'évolution économique et la formation de la conscience ouvrière de classe dans les industries textiles du Nord de la France au xixe siècle, par Hubert. 53

La controverse de Porphyre contre le christianisme, par J. Legendre. . 60

L'élaboration de la religion de l'humanité dans la pensée d'Auguste Comte avant le système de politique positive, par Maurice Magnin. 63

Le traditionalisme français et ses doctrines positives comme élément de la synthèse positiviste d'A. Comte, par A. Mamelet. 67

Essai sur l'histoire du mouvement syndicaliste autonome depuis le 2 décembre 1851, par A. Michel. 76

De la création de mots nouveaux dans la langue des aliénés, par G. Poyer. 83

Le Sénat conservateur, composition et mode de recrutement des mémoires, organisation et vie intérieure, administration des biens 1800-1814, par Arnaud B. B. H. L. Balluet d'Estournelles de Constant de Rebecque. 86

La crise orientale de 1787 à 1791, M. de Ségur, La France et la Russie, sous le ministère de M. de Montmorin, par M. Barde. 95

L'épuration de la magistrature en 1807, par M. Bellaunay. 101

Étude sur la propriété rurale dans le diocèse de Paris au XIIIe siècle. Les biens ruraux du chapitre de Notre-Dame de Paris situés dans les archidiaconés de Josas et de Brie, par Marc BLOCH. 103
Rome et la Cour de France sous le ministère de M. de Montmorin, par Henry COVILLE. 114
La politique personnelle de Louis XVI sous la Constituante, par Jean DREYFUS. 120
Étude critique des vies de Louis le Pieux par Thégan et par l'Astronome, par Paul FOURNES. 125
Essai sur les antécédents du blocus continental. La rupture de la paix d'Amiens 1802-1803, par L. GAUTRON. 134
La mission de M. de Bussy en Angleterre de 1740 à 1743, par GOUTARD. . 141
Ledru-Rollin au pouvoir (24 février-24 juin 1848), par P. HAURY. . . . 147
Le sentimentalisme dans la peinture française de Greuze à David, 1755-60 — 1780-90, par Louis HAUTECŒUR. 157
L'enseignement académique et l'académie de France à Rome sous le directorat de Vien (1775-1781), par Mlle ISCOVESCO. 165
Recherches épigraphiques sur les idées eschatologiques des premiers chrétiens, par JEANMAIRE. 169
Le Goût pour le moyen âge au XVIIIe siècle, par LANSON. 174
L'ambassade de M. de Sancy en Levant. Septembre 1611 — Février 1619, par J. LEBÈGUE. 177
Les assemblées du clergé de 1715 à 1726, par André LEVIEIL. 181
La réaction conservatrice depuis les journées de juin 1848 jusqu'aux élections à l'Assemblée législative (mai 1849) dans la région du Rhône, par Camille L. MARTIN. 186
La société chrétienne d'après saint Jérome (correspondance et œuvres polémiques), par A. MONSARRAT. 190
L'ambassade en Espagne du comte de Montmorin de 1777 à 1783, par Pierre NICOLET. 195
La propagande Bonapartiste en 1848, par Robert PIMIENTA. 202
Les délimitations du Congo. Étude historique et géographique, par Marcel PONCEAU. 210
Le budget communal de Besançon au début du XVIIIe siècle, par POUCHENOT. 214
Les voyages des Anglais au Nord-Est et en Russie de 1553 à 1588 et le progrès des connaissances géographiques sur la Russie au XVIe siècle, par Michel ROBERT. 215
Étude sur le second discours de Cicéron contre la loi Agraire, par Jean ROBERT. 218
Histoire de la municipalité de Clermont-en-Beauvoisis (1789-1795), par Ch. ROY. 225
La France et la Révolution des Pays-Bas autrichiens, 1781-1791, par Raoul SCIAMA. 235
La Hollande et la politique française entre l'invasion prussienne et l'invasion française (Septembre 1787 — Décembre 1791), par P. VAUCHER. . 243
Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1848, par Mlle Suzanne WASSERMANN. 249
Introduction générale à l'étude des recueils d'exempla du moyen âge suivie d'une étude sur le manuscrit latin 23 420 de la bibliothèque royale de

Munich ainsi que d'une étude sur le prédicateur Jacques de Lausanne, par Jean-Thiébaut WELTER. 259

LANGUES CLASSIQUES

Jean Chapelain étudié comme critique de l'Espagne et de l'Italie et comme intermédiaire entre elles et la France, par P. ALEXANDRE. 269
La destinée des âmes d'après Platon. Étude sur les sources et la signification des mythes eschatologiques, par H. ALLINE. 273
Sébastien Cramoisy, libraire à Paris, 1585-1669, par M. BELIN. 276
Les idées religieuses de Châteaubriand dans « l'essai sur les révolutions », par M. BERGER. 280
L'Orient dans la littérature française pendant les premières années du romantisme (1820-1830), par Jean BOUVIER. 287
Les nouvelles de Scarron et leurs sources espagnoles, par J. CAILLAT. . . 294
La latinité de saint Augustin dans le livre II de la cité de Dieu, par H. COMPAGNON. 299
Contribution a l'étude du latin vulgaire dans Pétrone d'après quelques chapitres du festin de trimalchion 37, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 57, 58, 74, 75, 76, 77, par DAIAN. 303
Collation et essai de classement des manuscrits de la bibliothèque nationale contenant les deux homélies contre les riches de saint Basile de Césarée, par FLANDIN. 307
L'alexandrin de Voltaire, par R. FLEURY. 314
Le Lucrèce de Denis Lambin, 1563-1570, par FRÈRE. 320
La langue de Plutarque dans la vie de Périclès, par Bernard HEURTAULT. . 327
Alexandre Dumas fils du théâtre romantique au théâtre à Thèse, par H. JACQUELIN. 330
Étude sur le Moretum par J. LACHÈZE. 338
Voltaire et les économistes. Étude préparatoire, par Robert LEJEUNE. . . 341
Trois questions relatives a l'épisode d'Io. Du Prométhée enchaîné d'Eschyle. De l'authenticité de la monodie d'Io. La fable d'Io dans le 3e épisode du Prométhée. Rapport de l'épisode et du drame, par G. LEPRINCE. . . . 351
Étude sur la langue et la syntaxe de saint Ambroise dans le livre II du de Abraham, par LESOUEF. 353
Essai sur la formation de la légende de Fénelon au XVIIIe siècle, par H. LESUR. 357
Nouvelles recherches sur les sources du discours de l'inégalité (1755) (Diderot-Condillac – l'influence genèvoise), par J.-E. MOREL. 367
Les idées sur le luxe, au début du XVIIe siècle et au début du XVIIIe, par André MORIZE. 371
L'inspiration chrétienne de la Queste del saint Graal attribuée à Gautier Map, par Albert PAUPHILET. 381
Les vases dits de Gnathia et la fin de la céramique peinte dans l'Italie méridionale, par Charles PICARD. 386
L. Vitet, auteur de « scènes historiques », par Paul ROUGIER. 396
Amyot (traduction de la vie de Philopœmen), étude sur la méthode d'Amyot — les sources et les remaniements successifs de sa tradition, par R. STUBEL. 401

La langue de Sénèque dans le de Brevitate Vitae, par R. Venot. 409
La Terza Rima en France au xvie siècle, par Roger Vincent. 416

LANGUES ÉTRANGÈRES VIVANTES

Des œuvres critiques d'Ozanam (Frédéric-Antoine) sur la littérature italienne — de leur influence et de leur diffusion en Italie, par Mlle R. Lévi. 423
Hermann Margraff, par P. Berland. 426
Caroline de Günderode, étude biographique et littéraire, par Geneviève Bianquis. 429
H. Heine et la philosophie idéaliste allemande, par A. Burgun. 433
Dranmor, par Mlle M. Faure. 437
L' « Oberhof » dans le Munchhausen. Les théories d'Immermann d'après L' « Oberhof », par Mlle Camille Gauvin. 446
La morale de Conrad-Ferdinand Meyer, par A.-S. Maillet. 451
Étude critique sur les relations d'Érasme et de Luther, par A. Meyer. . . 455
L'Hypérion de Friedrich Hoelderlin, par P. Soulas. 462
Le tremblement de terre au Chili, comme type de la nouvelle chez Kleist, par Boris G. de Tannenberg. 467
Die Utopie Jung-Stillings und seine politischen Ideen, par Mme Bordier. . 471
The pictorial characteristics of rossetti's poetry, par Alice Bertoux.. . . 476
Classical literature in James Thomson's Works, par R. Bossière. . . . 478
The heroines in Jane Austen's Novels, par Mlle Dreyfus. 482
Les opinions d'Isaac Bickerstaff esq., par Georges Fournery. 484
Sir Walter Scott as a french historian in « Quentin Durward », par P. Genevrier. 486
Tennyson's conception of feminism in *the princess*, par R. Haniez. . . . 488
Thackeray et la France, par M. Lanoire. 490
L'enseignement moral de R. Browning, d'après « Dramatis personæ » (1864), par Mlle Eva-Alice Lapeyre. 493
The Mediaeval italian spirit in Dante Gabriel Rossetti's poetical works, par Mlle Pascouau. 496
La transfiguration de l'histoire dans « Hellas », par Marie Pellet. . . 499
Les caractères sociaux de Th. Hardy, par L. Rocher. 504

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

Stanford University Libraries
3 6105 127 189 061

DO NOT REMOVE
FOR USE IN LIBRARY BUILDING ONLY

Stanford University Library
Stanford, California

In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.